

LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS.

LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS,
OU
LA CONNOISSANCE
DE L'ANCIEN
ET DU NOUVEAU MONDE,

Mis au jour par M. l'Abbé DELAPORTE.

T O M E X L.

A P A R I S ,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire,
rue des Mathurins, vis-à-vis la rue de
Sorbonne, à l'Hôtel de Cluny.

M. D C C. X C X V.

LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS.

LETTRE DCLXXIX.

SUITE DE LA NORMANDIE.

LE diocèse de *Bayeux* que je vais, madame, vous faire connoître, ne touche à celui de *Lisieux* que par une petite partie à l'Orient, près de la mer, & s'étend tout entier à l'Occident, le long de celui de *Coutances*. Il est composé de trois petits cantons, qui sont la *campagne de Caen*, le *Bessin* & le *pays de Bocage*. Ils sont tous les trois, à peu de chose près, également fertiles en tout ce qui est nécessaire à la vie. Dans le dernier, il ne croît gueres que du seigle, de l'avoine & du sarrasin. Mais il y a des bois, des mines, des forges de fer, & quelques pâturages assez bons. En général

Tome XL.

A

on fait très-bonne chère dans ce diocèse ; & l'on vante avec raison les poulardes de Bayeux, le cidre & le beurre d'Isigny, le veau & le beurre de Treviers, les moutons & les lapins de Cabour, les foles de Grancau, l'aloë de la rivière d'Orne, & les huîtres de celle de Vire.

Le premier lieu considérable que l'on trouve, en entrant dans ce diocèse, par celui de Lisieux, est *Caen*, chef-lieu d'une généralité, d'une intendance, & d'une élection; grande & belle ville, dont on fait monter la population à cinquante mille habitants. Elle est nommée en latin *Cadomus*; mot celtique, selon quelques auteurs, & qui veut dire *Place de Guerre* ou *Place Armée*. Suivant d'autres, il n'indique que la capitale d'un pays dont les peuples s'appeloient *Cadens*. Enfin nos vieux écrivains, qui adoptent sur les étymologies tant de fables ridicules, disent que *Cadomus* veut dire *Caii Domus*, c'est-à-dire, *maison de Caius* (*Julius Cesar*), & que ce conquérant des Gaules logea dans cet endroit, en s'avancant sur les côtes de Normandie. Il y en a qui rappellent, à cette occasion, l'histoire de Cadmus, un des demi-dieux de la Grèce. D'autres croient que le *Caius*, dont il s'agit ici, étoit un chevalier de la cour d'Artus.

Malgré toutes ces belles suppositions , Caen n'est point une ville ancienne , puisqu'il n'en est fait mention dans aucun des vieux géographes & historiens. Plusieurs sieges épiscopaux se sont établis dans ces cantons , particulièrement à Bayeux , sans qu'il ait été question de les placer à Caen. Ce n'est que sous la domination des Normands qu'on l'entend nommer entre les villes de Normandie. On trouve cependant , dans les loix Normandes , dont on prétend que la rédaction est du temps du premier duc Rollon , que quand un homme est accusé d'avoir commis un crime à Rouen , & qu'il peut prouver qu'il étoit alors à Caen , il doit être absous. On voit aussi qu'en 942 , il y existoit une paroisse de Saint Etienne , qu'on disoit fondée par Saint Renobert , second évêque de Bayeux. Mais Caen doit son accroissement à Guillaume le Conquérant , qui avoit pris ce lieu en une singulière affection.

Cette ville est agréablement située dans un vallon peu profond , entre deux belles prairies & deux grands côteaux bien cultivés & parsemés de maisons. Elle a six portes , quatre grandes places publiques , auxquelles aboutissent deux grandes rues , & quatre faubourgs. Elle est entourée de murailles flanquées de tours à l'antique ,

les unes rondes, les autres carrées. Les murailles en sont garnies de remparts, dont une partie fait promenade. La riviere d'Orne & celle d'Odon servent de fossés à une partie de ces murailles : le reste est entouré d'un fossé sec. Cette fortification, qui est du quatorzième siècle, ne seroit pas aujourd'hui d'une grande défense : aussi s'en faut-il bien que Caen passe pour une place forte.

Mais il y a au Nord de la ville un grand château fortifié un peu plus à la moderne, & qui, jusqu'à la fin des troubles intérieurs du royaume, a été regardé comme une citadelle importante. Au milieu est une grosse tour carrée, que l'on appelle le *Donjon*, qui a son enceinte particulière & des fossés de quarante pieds de large, indépendamment de ceux du château qui l'enveloppent & qui ont la même largeur. On prétend qu'on peut mettre dans la grande place du château six mille hommes en bataille. Cependant aujourd'hui la garde en est confiée à une compagnie d'invalides.

Le premier fondateur de ce château fit *Guillaume le Conquérant*. Mais on fait que *Henri I*, roi d'Angleterre, en fit exhausser les murs, & qu'il fit bâtir le donjon. Ce n'est qu'au quinzième siècle que l'on en fit faire le toit, & qu'on le réduisit en une plate-forme, sur laquelle il y a du canon

Froissard, auteur de ce temps-là, dit que ce château est *durement grand & plantureux*. Sous le regne de Louis XII & celui de François I, il fut encore perfectionné. Il y a dans l'intérieur une paroisse, cinq autres dans la ville, & sept dans les faubourgs.

La paroisse de Saint Pierre est la première, & remarquable sur-tout par son clocher, dont la flèche a deux cent vingt pieds de hauteur. Elle fut bâtie l'an 1308. Il y a d'ailleurs dans cette ville une collégiale appelée du *Saint Sépulture*. Elle fut fondée en 1219: l'église en étoit autrefois belle; mais elle fut ruinée par les Huguenots en 1562.

L'abbaye de *Saint Etienne* de Caen est dans un faubourg, appelé *Bourg-l'Abbé*. Elle fut fondée par Guillaume le Conquérant, en reconnaissance, dit-on, de la dispense que le pape Nicolas II lui accorda pour valider son mariage avec Mathilde de Flandre, sa parente au degré prohibé, & qu'il avoit cependant épousée. Il enjoignit aux deux époux de bâtir chacun un monastère. Guillaume éleva celui-ci pour des moines, & Mathilde celui de la Trinité pour des religieuses. Ce monarque accorda en même temps de grands privilèges à l'abbé de Saint-Etienne, qui jouit encore à pré-

font sur douze paroisses d'une juridiction quasi épiscopale, dans le goût de celle de Fécamp. Pendant sept jours, aux environs de la Saint Michel, on perçoit pour lui les droits qui se payent aux portes de la ville & aux barrières des faubourgs. Le revenu de l'abbé commendataire est considérable, & passe, dit-on, quatre-vingt mille livres de rente. L'abbé a son officialité & ses juges pour les affaires ordinaires & civiles, le faubourg étant de sa juridiction.

Au reste l'église de cette abbaye est vaste, bâtie dans le goût gothique. Elle fut dépouillée de ses principaux ornemens par les calvinistes en 1562. Mais depuis la pacification de tous les troubles, on a travaillé de nouveau à la décorer. On y remarque encore le tombeau de Guillaume le *Conquérant*. Mais il n'est certainement pas aussi ancien que la mort de ce monarque.

L'abbaye de *la Trinité*, fondée, comme je viens de le dire, par la reine Mathilde, femme de Guillaume le *Conquérant*, fut établie dans un village appelé *Caluz*, devenu un faubourg de la ville, & qui porte le nom de *Saint Gilles*, & quelquefois celui de *Bourg-l'Abbesse*, comme l'abbaye de Saint Etienne porte celui de Bourg-

l'Abbé. Elle a les mêmes avantages que celle-ci, c'est-à-dire, une juridiction temporelle & spirituelle sur quatre paroisses. Le revenu en est considérable, l'abbaye jouissant de près de soixante mille livres de rente. L'église est grande & belle, mais dans le goût gothique. On y voit le tombeau de la reine Mathilde, comme celui de son époux dans celle de Saint Etienne.

Indépendamment de ces deux abbayes, il y a dans Caen sept couvens d'hommes & cinq de filles. Les carmes y furent établis en 1278, & l'on fait qu'ils ne passèrent de la terre sainte en Europe qu'au commencement de ce même siècle, le troisieme. Les dominicains y furent établis par le roi Saint Louis, également dans le premier siècle de leur institution. Il en est de même des cordeliers, dont le couvent n'a pour fondateur qu'un particulier. Celui des capucins qui y sont très-nombreux, n'est que de l'an 1575, & le collège, dirigé, il n'y a pas long-temps, par les Jésuites, du dix-septieme. Ce qui est très-remarquable, c'est qu'aucun des cinq couvens de filles, n'est plus ancien que le dix-septieme siècle. Avant cette époque, il n'y avoit dans cette ville aucune maison de filles que l'abbaye de la Trinité.

L'hôtel-Dieu a pour fondateur un simple

soldat nommé *Milet*, qui vivoit sous le roi *Charles le Bel* en 1323. Cet établissement fut alors très-foible. Mais depuis cette époque il est devenu riche & a été bien bâti. Il y en a trois autres, mais tous du dix-septieme siecle, ainsi qu'un séminaire & une maison des peres de l'Oratoire.

La ville de Caen a tous les tribunaux qui peuvent décorer une grande ville, à l'exception des cours souveraines, grand bailliage, présidial, bureau des finances, hôtel des monnoies, & une université actuellement composée des quatre facultés, mais qui n'a d'abord été que celle de droit.

On ne fait pas remonter l'origine de cette université plus haut que l'an 1431. Alors le roi d'Angleterre *Henri IV*, maître de la Normandie, la fonda, considérant, dit-il dans ses lettres patentes, qu'il n'y en avoit aucune dans toute la province de Normandie. En 1436, il ajouta les trois autres facultés à celle de droit. L'année suivante, le pape, à la priere des états de Normandie, confirma cette université, & en déclara l'évêque de Bayeux chancelier perpétuel. Enfin en 1450, *Charles VII* étant entré en possession de son royaume, donna une nouvelle approbation à cet établissement.

Quatre collèges dépendent de cette université, qui tient ses assemblées générales au

couvent des cordeliers. C'est elle qui couronne les pièces qui remportent les prix du *Palinod*, genre d'établissement dont j'ai parlé, en faisant la description de la ville de Rouen. La distribution de ces prix de poésie, dont la première institution remonte à l'an 1527, se fait toujours le 8 décembre, jour de la conception de la Sainte Vierge. On admet au concours, des pièces de poésie de toute espèce, & l'on donne les premiers prix à des ouvrages de quelque étendue, écrits en vers latins ou François. On doit peut être au *Palinod* l'établissement d'une académie des belles-lettres qui subsiste à présent à Caen.

L'hôtel-de-ville est un fort beau bâtiment, situé sur la place Saint Pierre. L'élection du maire & des échevins se fait avec assez d'éclat. Leurs places ont de belles attributions: il y a de certains cas où ils jugent en dernier ressort, & du moins ils font exécuter leurs jugemens de police par provision.

Il se tient tous les ans deux grandes foires à Caen. La plus considérable dure quinze jours; & il s'y débite beaucoup de marchandises, tant de la fabrique de Caen même, que des différens cantons de la Normandie. Les manufactures de cette ville consistent en fabriques de draps, de ratines, & d'étoffes moitié fil & moitié laine, que

l'on appelle *Dreluche* ; enfin en toiles de lin. On y prépare des cuirs, & l'on y travaille en coutellerie : on conduit aux deux foires grand nombre de bétail & de chevaux.

Quant au commerce extérieur & maritime, les habitans de Caen le font au moyen des deux petits ports voisins de l'embouchure de la rivière d'Orne. Le principal de ces ports s'appelle *Colleville*, & il en part quelques bâtimens, principalement pour la Hollande. En retour ils rapportent des marchandises de toute espèce, qui arrivent jusques dans la ville même, si l'on parvenoit à rendre l'Orne navigable depuis son embouchure dans la mer, en remontant jusqu'à Caen, c'est-à-dire, dans la distance d'environ cinq lieues.

La ville de Caen a produit un grand nombre d'hommes illustres, dont les plus célèbres sont *Nicolas Oresme*, évêque de Lisieux, dont j'ai déjà parlé ; *François de Malherbe*, le pere de la haute poésie en France ; *Jean François Sarrasin*, poète & historien estimé ; *Jean Renaud Sieur de Segrais*, proposé avec raison pour modèle dans la poésie bucolique, & le sçavant *Huet*, évêque d'Avranches. Le P. *Charles Porée*, jésuite, habile rhéteur, grand orateur, grand poète, & religieux non moins estimable, étoit né à Caen.

J'ajouterai ici, madame, au sujet de cette ville que nous avons un livre intitulé: *recherches sur les antiquités de la Normandie, & particulièrement de la ville de Caen, par Charles de Bourgueville*. Cet ouvrage, imprimé en 1588, est rare & recherché. En voici quelques traits concernant Caen & les environs.

Bourgueville prétend que les quatre hautes tours du château de Caen s'appellent *le cheval noir, le cheval gris, le cheval rouge, & le cheval blanc*; que de son temps elles servoient à enfermer les voleurs & les bigands qui étoient en grand nombre dans la province, & quelquefois des gentishommes qu'on ne pouvoit contenir qu'en les détenant dans une place telle que celle-là, qui passoit pour imprenable.

Le même auteur prétend que le mot *Ham* vouloit dire dans l'ancienne langue germanique, *village ou habitation*; & il en conclut que *Caen* devoit s'écrire *Ci-ham*, comme *Estreham*, qui est le lieu le plus prochain de la mer, en suivant la rivière d'Orne depuis Caen jusqu'à son embouchure: d'ailleurs *cat* ou *cad*, dans cette même langue, vouloit dire *rocher*; aussi le château de Caen est-il bâti sur une roche: ainsi les premiers Normands auroient voulu

nommer ce lieu comme *village du Rocher*. Il n'en est pas moins sûr que, peu de temps après le regne de Guillaume le *Conquérant*, Caen étoit déjà une ville considérable, puisque Guillaume le Breton, qui vivoit sous le regne de Philippe Auguste, dit dans son poëme latin de *la Philippide*, que cette ville disputoit de grandeur avec Paris.

Depuis la réunion de la Normandie à la couronne, elle a été prise deux fois; la première en 1346, sous le regne de Philippe de Valois, par le roi d'Angleterre Edouard III. Le connétable de France, Raoul de Brienne, & le sire de Tancarville voulurent alors la défendre. Mais ils furent repoussés dans une sortie; les ennemis entrèrent avec eux dans la ville, & les firent prisonniers. Cependant Robert de Wagnies conserva le château au roi. En 1417, sous le regne du roi Henri V d'Angleterre, & du malheureux Charles VI de France, cette ville fut encore prise après un long siège. Le roi Charles VII n'en reprit possession qu'en 1449, après la bataille de *Formigni*.

Bourgueville parle du village de *Vieux* à deux lieues de Caen, & dit qu'on y trouve une carrière de très-beau marbre qui approche même du jaspe. Il ajoute que dans ce

même endroit on découvre souvent des médailles d'or & d'argent avec les effigies de César & d'autres empereurs; ce qui fait croire qu'il y avoit autrefois dans ce lieu une ville. Quelques auteurs en effet prétendent qu'il existoit en Normandie, du temps de César & plus anciennement encore, une nation des *Viducasses*, dont la capitale étoit peut-être dans cet endroit là. On voit dans le château de *Thorigny*, qui n'en est pas fort éloigné, un monument où il est question de cette cité des *Viducasses*.

On voit à *Trouarn* ou *Trouarn*, bourg situé sur les bords de la Dive, dans l'élection de Caen, une riche abbaye de l'ordre de Saint Benoît, fondée en 1030, par Roger II, sire de Montgomeri. Du côté opposé, mais encore plus près de Caen, est l'abbaye d'*Ardenne*, qui doit sa fondation, en 1122, au seigneur d'Hermanville: elle est de l'ordre de prémontré. Ce nom d'*Ardenne* vient de l'ancien celtique, dans lequel il veut dire forêt; & c'est delà que la forêt des Ardennes a pris son nom.

A quatre lieues de Caen, est le bourg de *Tracy*, où l'on voit une montagne qui paroît toute d'or, tant la terre en est brillante. *Bourgueville* prétend qu'en 1537, des ouvriers Allemands, connoisseurs en mines, parce qu'ils disoient en avoir dans

leur pays, en tirèrent beaucoup de matière, qu'ils assurent contenir beaucoup d'or très-fin. Mais ces bonnes gens n'ayant point été secondés dans leurs travaux, & les guerres les ayant obligés d'abandonner ce pays, leurs découvertes ne furent point suivies. Cet historien prétend que l'on devoit revenir sur un objet qui pourroit enrichir ce pays.

L'abbaye de *Fontenay*, située sur les bords de la rivière d'Orne, à environ deux lieues de Caen, fut fondée, au sixième siècle, par Saint Evremont, frère de Saint Evroul, qui en fut le premier abbé.

Il y a, dans cette élection, deux autres lieux remarquables qui portent le même nom: l'un est *Fontenay-le-Pesnel*, ainsi surnommé d'une famille illustre qui est éteinte; c'est un assez gros lieu: l'autre, plus petit, mais remarquable par son château, est *Fontenay-le-Marmion*; il est titré de vicomté. Le seigneur de ce lieu tenoit le premier rang parmi les députés de la noblesse du bailliage de Caen, tant dans les états de la province que dans l'échiquier. Il étoit suivi de huit barons, dont le premier étoit celui de *Courcy*, & le quatrième le baron de *Crenilly*. Les premiers possesseurs de cette dernière baronnie sortoient d'une ancienne famille qui se prétendoit issue d'un

filz naturel de Henri I, roi d'Angleterre. Cette maison étant éteinte, cette terre a passé en différentes mains, avant de parvenir aux Colbert de Seignehy. Le dernier des barons du bailliage de Caen, étoit celui de *Thorigny*, terre appartenante depuis long-temps à la maison de Goyon de Matignon.

Entre l'Orne & la Seulle, vers le bord de la mer, il y a plusieurs autres belles terres, telles que *Coufeulle*, *Hermanville*, & *Benouille*. De l'autre côté de l'Orne, près de la Dive, est celle d'*Ecoville*, qui depuis très-long-temps appartient à des gentilshommes du nom de *Valois*, dont l'origine a été constatée lors d'une recherche de noblesse, faite dans la province de Normandie, par ordre du roi Louis XI, en 1463. On la connoît sous le nom de *Recherche de Monfaux*, parce que celui qui en fut chargé, s'appelloit ainsi. Elle ne s'étend que sur les nobles de la basse Normandie: ceux dont les noms y sont compris, s'en font honneur.

Près de l'embouchure de la Dive & vis-à-vis du bourg de ce nom, est le village de *Cabour*: il est au milieu des Dunes, à quatre lieues de Caen. Les lapins de ce lieu sont, comme je l'ai déjà dit, estimés, & regardés comme les meilleurs du royaume; & les

moutons, quoique petits y sont très-bons à manger.

A une demi-lieue de la mer, au-dessous du village de *Douvrè*, est la chapelle de *Noire-Dame de la Delivrance*, lieu de dévotion, très renommé dans la basse Normandie. On prétend qu'elle fut fondée par *Saint Regnobert*, disciple & successeur de *Saint Exupere*, premier évêque de Bayeux. Elle fut détruite par les Normands, & rétablie ensuite au onzième siècle. L'église en est très-jolie, & desservie par des prêtres séculiers, qui ont toujours à leur tête un chanoine de Bayeux.

Cette ville épiscopale de *Bayeux*, chef-lieu d'une élection, tire son nom des anciens peuples *Bajocasses*, connus du temps de Jules César, & qui habitoient le pays que l'on appelle aujourd'hui le *Bessin*. Elle est située sur la rivière d'Autre, à une lieue & demie de la mer, dans une contrée extrêmement fertile, sur-tout en pâturages. On y compte environ dix mille habitans, & dix-sept paroisses : tant dans la ville que dans les faubourgs, cinq maisons religieuses d'hommes, & trois de filles.

L'évêché de cette ville reconnoît pour son fondateur *Saint Exupere*, vulgairement nommé *Saint Spire*, que les vieux annalistes prétendent avoir reçu sa mission des

premiers successeurs de Saint Pierre: Quoi qu'il en soit, il étoit Romain, & convertit d'abord *Saint Regnobert*, *Saint Reverend*, & *Zenon*: les deux premiers étoient des gens considérables du pays des *Bajocasses*, & le troisieme un fameux druide des environs. Regnobert donna sa maison au disciple de Jésus-Christ, qui en fit une chapelle: c'est la seule qu'il y eût dans Bayeux. Jusqu'à ce que Constantin ayant assuré la paix à l'église, on pût hardiment se déclarer chrétien. Les reliques de Saint Eupere furent long-temps conservées dans cette chapelle. Lors de l'irruption des Normands, sans doute, elles furent transportées dans la petite ville de Corbeil, à sept lieues de Paris, & y sont encore révérees, sous le nom de *Saint Spire*.

Le second évêque de Bayeux fut *Saint Regnobert*, qui eut pour successeurs immédiats *Saint Rufinien* & *Saint Loup*. Ceux qui suivent ce dernier dans la liste de ces préats, sont *Saint Patrix*, *Saint Mauvieux*, *Saint Conest* & *Saint Vigor*. Celui-ci acheva d'abolir l'idolatrie dans le Bessin. Il mourut l'an 537, & fut enterré dans l'église du prieuré qui porte son nom, & qui étoit, avant son épiscopat, un temple d'idoles. Ses reliques transportées ensuite dans la cathédrale, furent en d'autres temps partagées

entré plusieurs églises & monasteres de différentes provinces, qui se disputent encore l'honneur d'en avoir.

Les huitieme & neuvieme siecles virent plusieurs saints occuper le siege de Bayeux. Dans le cours du onzieme, on y éleva le fameux *Eudes* ou *Oton*, que quelques auteurs croient avoir été frere uterin de Guillaume le *Conquérant*, étant fils de la belle *Aultte*, mere de ce prince, & de *Herlain* de *Couteville* son époux. Ce seigneur, qui fut évêque fort jeune, profita de son crédit pour faire de grandes liberalités à son église. Il fonda plusieurs prébendes, enrichit l'abbaye de *Greffain*, fondée par son pere dans son diocèse, & ajouta encore à ce qu'avoient fait pour les deux abbayes de *Caen* Guillaume le *Conquérant* & la reine *Mathilde*. Il établit la réforme & des écoles dans plusieurs abbayes; assista à plusieurs conciles; tint des synodes; fit plusieurs beaux réglemens; étendit enfin les liberalités & les soins jusques sur les diocèses & les monasteres de l'Angleterre.

Mais tout ce qu'il fit de beau en ce genre, n'étoit que l'effet d'une vaine gloire; & sa conduite le prouva bien; car ayant marché avec le duc son frere à la conquête de l'Angleterre, il commanda un corps de troupes, auxquelles il ne fit observer aucune disci-

pline. Ayant été déclaré gouverneur de la province de Kent, il la tyrannisa: enfin il eut l'envie de devenir pape, fut arrêté, mis en prison, & n'obtint sa grace que peu avant la mort de Guillaume *le Conquérant*. Il officia aux obsèques de ce roi, qui se firent dans l'abbaye de Saint Etienne de Caen, faisant partie de son diocèse. Le reste de sa vie fut toujours agité: il prit parti dans la querelle des enfans de Guillaume, fut à la tête des prêtres qui eurent la faiblesse d'approuver les amours du roi de France Philippe I, avec Bertrade, femme du comte d'Anjou. Il fit plus; il célébra leur mariage, & fut pour cela excommunié par le pape. Enfin après cinquante ans d'épiscopat, l'occasion se présenta d'en reprendre une guerre un peu plus analogue à son état que les précédentes. On prêcha la croisade, il la prêcha lui-même; & voulant joindre l'exemple au précepte, il partit pour se rendre en Orient à la tête de ses vassaux armés. Il traversa heureusement la France & l'Italie: mais étant arrivé en Sicile, il mourut à Palerme en 1097.

En 1134, Bayeux eut pour évêque Richard, troisième du nom, bâtard de Robert duc de Gloucester, qui étoit lui-même de Guillaume *le Roux*. Sa naissance lui fit éprouver quelque déshagrémens lors

de son installation : mais enfin il jouit paisiblement pendant plus de dix ans, & eut pour successeur *Philippe*, fils de Robert d'Harcourt, qui environ l'an 1100, avoit bâti le château de ce nom dans le comté d'Evreux. Ce prélat, un des plus illustres qui aient siégé à Bayeux, fonda dans son diocèse l'abbaye du *Vul-Richer*, qui subsiste encore, & y mit pour premier abbé *Nivard* frere de Saint - Bernard. Il mourut après plus de vingt ans d'épiscopat, & l'on montre son tombeau dans la cathédrale.

La liste des évêques de Bayeux n'offre plus rien d'intéressant jusqu'à *Louis d'Harcourt*, qui, sous le regne de Louis XI, présida aux états de la province & à l'échiquier, & joua un grand rôle pendant plus de vingt ans qu'il fut sur ce siège. Il étoit patriarche titulaire de Jérusalem. Son naufrage se remarque dans la cathédrale, aussi bien que celui du premier évêque de ce nom. Mais ils ont été tous deux ouverts & pillés par les calvinistes. Pendant le cours du seizième siècle, il y eut trois évêques de Bayeux cardinaux ; *René de Prie*, *Augustin Trivulce*, & le fameux cardinal d'*Offat*, qui ne mourut qu'au dix-septième.

L'église cathédrale de cette ville, sous l'invocation de la Sainte Vierge, est une des plus grandes & des mieux bâties de la

province. Ce qui attire sur-tout les regards des curieux, c'est le portail & les trois clochers, dont celui du milieu sert d'horloge à la ville. On montre dans le trésor de cette église une e'pece de chape d'une étoffe riche, mais très-ancienne, qu'on appelle *la Chasuble de Saint Rembert*. Elle est chargée d'une broderie d'or sur laquelle on remarque des caractères qui ont paru long-temps ne rien signifier. Mais enfin on a découvert de nos jours qu'ils étoient en ancien arabe, & contenoient une profession de foi conforme aux dogmes Mahométans, mais dans laquelle il n'est pas question de Mahomet. On présume que cet ornement fut pris sur les Sarrasins par Charles-Martel, lorsque ceux-ci pénétrèrent en France au huitième siècle. La reine ou impératrice Erementauke, femme de Charles *le Chauve*, ayant été guérie par l'intercession de Saint Rembert, donna cette riche enveloppe pour ses reliques; & elle est précieusement conservée.

On voit encore dans cette église cathédrale une très-ancienne tapisserie, représentant les descentes des Normands en Neufrie, & leurs conquêtes; celle de l'Angleterre par Guillaume *le Conquérant*, & plusieurs autres aventures remarquables. Cette tapisserie, gravée & expliquée dans le beau

livre des *antiquités Françaises* de *Dom Monfaucon*, a sur-tout le mérite de représenter le costume des princes, seigneurs & guerriers des huitième, neuvième & dixième siècles.

L'évêque de Bayeux a, comme tant d'autres, des barons qui l'accompagnent lors de son entrée, parce qu'ils sont les feudataires, entr'autres le baron de *Beaumont*, qui conduit la haquenée blanche du prelat, lorsque celui-ci arrive au prieuré de *Saint Vigor*, & qui garde cette monture pour sa peine. Après avoir soupé & couché dans cette abbaye, l'évêque fait son entrée à pied dans la ville, & se rend à la cathédrale. Les barons de *Beaumont* & d'*Estrehan* marchent à ses côtés. Il a derrière lui un homme armé de pied en cap, qui l'accompagne, non-seulement dans cette occasion, mais toutes les fois qu'il officie pontificalement. Ce dernier article de cérémonial est tout-à fait particulier aux évêques de Bayeux.

Au reste cet évêché est d'un assez gros revenu. L'évêque est en possession d'avoir la prééminence sur tous les suffragans de *Reuen*, quand même ceux-ci seroient plus anciens de sacre que lui. Aussi dit-on qu'il est coyon-né de cette province ecclésiastique.

Le Port en Bessin est un bourg sur le rivage de la mer. Le commerce n'en est pas considérable : mais on prétend qu'il seroit aisé de l'augmenter.

Ifigny est le bourg le plus remarquable & le plus commerçant de cette cession. On y fait un débit immense de denrées de toute espèce, legumes, miel, cire, lait, viandes salées, mais sur-tout de beurre, qui y est apporté de toutes parts, & qui se jette à Paris, frais dans certains temps & salé dans d'autres. La rivière d'Aure, qui baigne les murs de Bayeux, passe aussi à Ifigny, & se jette, à peu de distance dans la mer. Son embouchure est dans une baie, dont le fond est d'un sable fort doux, que la mer couvre & découvre plus ou moins à certaines heures & dans certaines marées. On peut traverser cette baie à pied & à cheval, en prenant les momens favorables. Mais il faut avoir attention de les saisir, sans quoi on court risque de se noyer.

L'Aure n'est pas la seule rivière qui se jette dans cette baie. Celle de Vire, qui depuis Saint Lo sépare le Cotentin du Bessin, y entre aussi. Le flux & le reflux se font sentir en remontant cette dernière rivière jusqu'à *Neuilly*, baronnie de l'évêché de Bayeux, & dont Ifigny même relève.

Les passages sablonneux dont je viens

de parler, se distinguent en *Grand Vay* & en *Petit Vay*. Le *Petit Vay* est entre Neuilly & Ifigny, sur la Vire; & le *grand Vay* à la jonction de la Vire & de l'Aure, au dessous d'Ifigny. Au reste *Vay*, en langue Normande, veut dire Gué, & est très-bien appliqué aux passages dont je viens de parler.

On compte environ neuf cents habitans dans le bourg d'Ifigny, qui n'a qu'une paroisse. Mais il y a trois succursales dans les hameaux voisins, qui sont aussi peuplés que le bourg même. Le cidre d'Ifigny passe pour le meilleur de la basse Normandie, & son sel blanc est en grande réputation. Celui-ci se fabrique dans seize ou dix-huit salines qui sont dans les environs des deux Vay. Le commerce de ce sel est considérable: mais il est géré par des droits très-onéreux, dont la plupart sont dus au roi, quelques-uns à l'évêque de Bayeux, seigneur en plus grande partie d'Ifigny; enfin au chapitre de la cathédrale, & à quelques seigneurs particuliers. L'un de ceux-ci est le marquis de Briquerville de la Luzerne, qui a dans Ifigny même un très-beau château, dont les jardins sont bien plantés. La vue sur-tout en est admirable, du côté de la terre & de la mer. Au seizième siècle, ce château étoit fortifié: mais de

nos jours on a sacrifié les fortifications à l'agrément & à la magnificence.

Ifigny a une coutume particulière, ou pour mieux dire, des usages locaux, dont la coutume de Normandie fait mention. Ils sont avantageux aux femmes, auxquelles ils attribuent d'assez grands droits sur les biens que laissent leurs maris. Il y a pour le passage des deux Vay, des guides dont on oblige même les voyageurs à se servir, & qui répondent en quelque façon d'eux, moyennant une médiocre retribution, que le seigneur du lieu partage avec eux, en la leur affirmant.

Rien de si beau & de si fertile que les environs d'Ifigny du côté de Bayeux. Les pâturages y sont excellens; les vaches s'y engraisent promptement, & les champs d'herbages sont coupés par des plantations de pommiers. Mais comme le pays est gras, il a fallu de temps en temps en assurer la communication par des ponts. La rade d'Ifigny, qui est par delà les Vay, est foraine, par conséquent pas trop sûre. Cependant en suivant le cours de la rivière d'Aure à travers les sables, & prenant le temps des hautes marées, les vaisseaux y remontent; & il y en a grand nombre qui y viennent charger sur-tout des beurres.

Entre Ifigny & Bayeux est le village de

Fourmigny, célèbre par les foires qui s'y tiennent tous les ans; mais principalement dans notre histoire, par la bataille que Charles VII gagna en 1448 sur les Anglois, & qui acheva de faire rentrer la Normandie sous son obéissance.

Dans ce même diocèse, & dans le Bessin même, est *Tury* ou *Harcourt*, sur la rivière d'Orne. C'est le chef-lieu du duché d'Harcourt, érigé en duché, en 1700, & en pairie, en 1709, en faveur de Henri d'Harcourt-Beuvron, issu de la branche de Bonnestable. J'aurai occasion de parler ailleurs de cette maison.

Torigny est dans le pays de *Bocage*, sur un ruisseau qui tombe dans la *Vire*. C'est un gros bourg fameux par le droit de bourgeoisie dont jouissent ses habitans, & remarquable par le grand & magnifique château qu'il y a. On voit dans ce château un carré long de marbre rouge, qui fut trouvé au village de *Vieux*, & que le maréchal de *Goyon* fit transporter ici en 1580. L'inscription qui est sur ce marbre nous fait connoître que c'étoit le piédestal de la statue de *Titus Sennius Solennis*, grand-prêtre Gaulois, & un des hommes les plus distingués de sa nation. Elle fait mention de la ville des *Viducassiens*, & elle est datée du consulat d'*Annius Pius* & de *Pontianus*.

Comme ce consulat se trouve dans les fastes sous l'empire de Gordien le Jeune, l'an 238 de Jésus-Christ, & 991 de la fondation de Rome, il s'en suit que ce monument a plus de quinze cents ans d'antiquité. La paroisse primitive de ce bourg porte le nom de *Saint Amand*. L'église de Notre-Dame & la grande chapelle de Saint Laurent en dépendent. On voit dans cette dernière le mausolée du maréchal de Maignon.

Le bourg de *Condé sur Neveau* ou *Noireau* est ainsi nommé de sa situation sur un ruisseau de ce nom, qui arrose une vallée fertile en grains & en bons pâturages. Ce bourg a une paroisse & une succursale. On y tient un gros marché tous les jeudis & six foires pendant l'année.

Enfin, la petite ville de *Vire* située sur la rivière du même nom, est le chef lieu de l'élection de ce pays de *Bocage*. Elle renferme environ huit mille habitans, & dépend de deux diocèses, celui de Bayeux & celui de Coutances. Il y a deux paroisses, deux couvens de moines & trois de filles. Le terroir est sablonneux & de mauvaise qualité. Mais comme il devient meilleur à quelque distance, les marchés de Vire sont assez bien fournis. D'ailleurs il y a dans ce lieu des manufactures de draps, & sur-tout de serges & de toiles.

Cette espece de chanson que nous appel-
lons improprement *Vaudeville* prit nais-
sance dans la ville de Vire, & fut d'abord
au *Vaudevire*, lieu qui en est proche. Ainsi
nous devrions prononcer *Vaudevire*, au
lieu de *Vaudeville*. On reconnoît pour l'in-
venteur de ce genre de poésie *Olivier Basse-*
lin, & l'on cite pour le premier de tous
les vaudevilles celui qui commence par ces
vers :

Hélas ! Olivier Basselin ,
En la duché de Normandie
Y a si grande pillerie ,
Que voudrois y mettre fin , &c.

A quelque distance de Vire est la belle
forêt royale de *Saint Sever*, dans laquelle
il y a un hermitage habité par des solitaires
vêtus de blanc, qui édifient par l'austérité
& la régularité de leur vie. Louis XIV leur
accorda un grand espace de terrain, dont
la culture les occupe, & contribue à leur
subsistance.

Je suis, &c.

A Bayeux, ce 3 juin 1766.

 LETTRE DCLXXX.

SUITE DE LA NORMANDIE.

AU sortir du diocèse de Bayeux, je suis entré dans celui de *Coutances* ou le *Cotentin*, dont la partie septentrionale forme une presqu'île, qui s'avance dans l'Océan. La partie méridionale est bornée à l'Ouest, par la mer; au Sud; par le diocèse d'Avranches, & à l'Est par celui de Bayeux.

Le premier lieu remarquable que j'ai trouvé sur ma route, est *Carentan*, chef-lieu d'une élection. Cette petite ville est située près de la mer entre les deux rivières de Douve & de Tante, qui se joignent près de leur embouchure, dans le grand Vay. Le pays des environs est gras & fertile, mais marécageux. C'est pourquoi on a été obligé d'y construire un grand nombre de petits ponts pour communiquer d'un endroit à un autre. Si d'un côté, il en résulte quelques incommodités journalières; d'un autre côté, cette disposition du terrain met ce pays à couvert des irruptions des ennemis; c'est la meilleure fortification de cette ville dont d'ailleurs les remparts & les tours sont sui-

nes. Il y a aussi un château presque détruit , qui a cependant autrefois arrêté long-temps les Anglois , & dont on fait remonter l'antiquité jusqu'à Jules César. Il a tiré , dit-on , son nom d'un capitaine de ce conquérant , nommé *Carus* ou *Carentonus* , & l'a donné à la ville même.

L'air de Carentan est assez mal sain , malgré quelques ouvrages destinés à faire couler les eaux. Aussi cette ville n'est-elle pas bien peuplée , quoiqu'elle soit la résidence de plusieurs tribunaux & juridictions. Elle ne renferme qu'un peu plus de deux mille habitans , avec une paroisse , un couvent de religieuses & un hôpital.

Cette élection , assez fertile en grains , mais bien davantage en fruits & en pâturages , n'est pas d'une bien grande étendue , ne contenant que quatre-vingt-quinze paroisses. Un des plus gros bourgs & des plus riches est celui de *Sainte Mere Eglise* au Nord de Carentan.

Un peu plus loin , & sur le bord de la mer , est le bourg *Saint Marcou* , vis-à-vis duquel , à une petite lieue de la côte , sont les îles ou *ilots* du même nom , dont l'une s'appelle l'île d'*Amont* , & l'autre l'île d'*Aval*. Elles consistent en trois rochers , sur l'un desquels est une chapelle dédiée à *Saint Marcou* , né à Bayeux , au commencement

du sixieme siecle, & qui la bâtit lui même. Ces lies ont de bons paturages : mais elles sont desertes.

A l'Ouest du bourg Saint Marcou, & à trois lieues de la mer, est *Valogne*, chef-lieu d'une election. Cette ville est, dit-on, fort ancienne, & le nom en est composé des deux mots, *Val* (Vallon) & *Alone*, ville qui étoit considerable du temps des Romains, & qui fut détruite par un incendie ; on ne sait précisément en quel temps.

A la fin du siecle dernier, Foucaut de Magni, intendant de Caen, homme savant & très-versé dans les antiquités, fit fouiller au lieu où devoit être autrefois cette ville, sur la hauteur, au pied de laquelle est actuellement Valogne. On y trouva les ruines d'un grand & bel amphithéâtre, & de plusieurs bains publics ; d'un temple dont les fondemens & les murs étoient parfaitement conservés, mais qui étoit dépouillé de tout ce qui avoit pu contribuer à ses ornemens. On y déterra d'ailleurs un grand nombre de medailles, dont quelques-unes portoient l'empreinte des Césars, & l'on découvrit une salle, qui paroïssoit avoir servi d'auditoire, & quelques pieces d'argent avec cette légende: *nummus argenteus antiquæ civitatis Lonniæ*. Le P. *Dunod*,

jeſuite, habile antiquaire, qui accompagnoit l'intendant, jugea que cette ville pouvoit avoir eu autrefois la grandeur de ceile de Rouen. Les cendres que l'on en retira à Monceaux, ſont des preuves certaines de l'incendie qui l'avoit ruinée; & les ſources vives qu'on découvrit dans ces ruines, ont fourni une abondante quantité d'eau aux fontaines répandues dans la nouvelle ville.

Il y avoit dans celle-ci un ancien château, dont on ne voit plus que les débris. On croit qu'il avoit été fondé du temps de Cæſar. Il fut fort augmenté par les ducs de Normandie. Au quatorzieme ſiecle, il commença à devenir très important. Charles d'Evreux, roi de Navarre, dit *le Mauvais*, en étoit maître en 1354. Le connétable Jacques de Bourbon ſ'en empara alors ſur lui; & dix ans après, le connétable du Gueſclin l'aſſiégea & le prit encôre. Enfin Charles III, fils de Charles *le Mauvais*, le remit à ſon véritable ſouverain Charles VI. Dans le ſiecle ſuivant, les Anglois ſ'en emparèrent de nouveau. Mais il fut reconquis par le roi Charles VII. En 1574, les huguenots commandés par Montgommeri, le ſurprirent, & y commirent de grands défordres. Enfin on acheva de le démoir en 1689.

Cette ville de Valogne a été pendant

quelque temps assez considérable, parce qu'il y avoit alors des manufactures de draps, des tanneries, des fabriques de gants, & d'ailleurs de grands marchés. Depuis cette époque, elle étoit beaucoup uechue, les habitans se trouvant accablés d'impôts. Mais au commencement de ce siècle, elle s'est relevée. La noblesse, qui est en grand nombre aux environs, s'étant habituée à y passer les hivers, la société en est devenue agreable: on y fait bonne chere & moins chèrement qu'ailleurs. On y compte dix à douze mille habitans. Elle est bien bâtie & bien peuplée. Les maisons sont construites d'une pierre d'un grain très-fin, dont les carrieres sont peu éloignées.

Il y a deux paroisses & plusieurs couvens dans cette ville. La principale église paroissiale & collégiale n'a que trois ou quatre cents ans d'ancienneté. Le vaisseau est vaste & fort clair: on y remarque de beaux vitraux. Le chœur est surmonté d'un dôme, & à côté est une tour qui sert de clocher. La seconde paroisse est très-antique, mais très-obscur: on croit que c'étoit autrefois le temple d'une idole de l'ancienne *Alone*. Le couvent des cordeliers est un des plus beaux & des plus nombreux que ces moines aient dans le royaume. On y voit le tombeau de l'amiral Louis de Bourbon,

comte de Rouffilon, mort en 1488. Le couvent des capucins est très-agreable, & a un joli jardin, arrosé par la riviere de *Merderet*, dont l'eau est aussi bourbeuse & mal-propre que l'indique son nom. Cependant l'etymologie de ce nom a donné lieu à plusieurs dissertations savantes; l'église & le manastere de l'abbaye de benédictines, est appelée *Notre-Dame*.

C'est dans cette eiection qu'on voit la petite ville & le port de Cherbourg, appelé en latin *Cæsaris Burgus*, & qui, à ce que l'on prétend, étoit déjà une forteresse du temps de César. L'historien *Froissard* le pensoit ainsi, car il dit que c'étoit un *fort & noble lieu que fonda premièrement Julius Cesar quand il conquit l'Angleterre*. Mais nos auteurs modernes, mieux instruits, croient que si quelqu'un des Césars a eu part à la construction de Cherbourg, ce n'est pas du moins le premier d'entr'eux.

Quoi qu'il en soit, cette petite ville est située au milieu d'une grande & large baie, terminée à l'Occident par le cap de la Hogue, & à l'Orient, par un autre cap ou pointe, derrière lequel est *Barfleur*. Le port de Cherbourg est resserré entre deux pointes plus rapprochées, dont l'une s'appelle *Pointe du Lommez*, l'autre cap de *Bretteville*. Vis-à-

vis du port, est une île que l'on appelle l'*Île Pelée*. Derrière la ville est une plaine grande d'une lieue, & ensuite une forêt considérable, que l'on nomme la forêt de *Bris*. A droite & à gauche, derrière les sables que la mer laisse en se retirant, sont deux côteaux de terres labourables. Sur celui qui est à l'Orient, est un village nommé *Tour la-Ville*, dans lequel on établit, en 1670, une grande & belle manufacture de glaces, mais qui, au septième siècle, étoit bien loin d'être connue. Il n'y a que quatre lieues de Cherbourg à Valogne, & six par terre jusqu'à la Hogue. Mais pour se rendre par mer d'un de ces ports à l'autre, il faut faire un assez grand tour, & doubler plusieurs caps.

La ville de Cherbourg est d'une forme ronde, ou du moins ovale, & a un grand faubourg qui regne le long du port, formé par l'embouchure de la rivière de *Directe*, & dans lequel se jette aussi la petite rivière de *Troltec*. Les rues sont étroites, & les maisons bâties de pierres & d'ardoises assez grossières, dont les carrières sont dans les environs. On y trouve deux places assez belles, & plusieurs fontaines. Il y avoit autrefois un château beau & fort, qui existoit dès le temps de *Guillaume le Conquérant*. On continua, sous les ducs de Normandie & sous nos rois de le fortifier. Sous le règne de Louis

XIV, on entreprit, d'après les mémoires de Vauban & sous sa direction, de l'augmenter aussi bien que l'enceinte de la ville, tandis que d'un autre côté on agrandissoit le port, & qu'on travailloit à le rendre considérable.

On avança beaucoup ces travaux pendant les années 1687 & 1688. Mais en 1689, on changea si bien de système, qu'on démolit non seulement ce qu'il y avoit de nouveau, mais encore les anciennes fortifications. En renversant le clâreau jusques dans ses fondemens, on trouva beaucoup de médailles fort anciennes, dont les unes étoient Gauloises & mal frappées, les autres Romaines, & enfin quelques-unes Grecques.

Cette ville renferme jusqu'à six mille habitans. Mais il n'y a qu'une paroisse avec un clergé nombreux, où les enfans de la ville peuvent seuls être admis. L'église est grande, & l'architecture en est ancienne & bonne. On y voit un monument élevé à l'occasion de la délivrance de Cherbourg, & de la tyrannie des Anglois en 1450. On ignore en quel temps cette paroisse fut fondée. Mais on est assuré de l'époque de la fondation de l'hôpital: c'est l'an 1000; époque à laquelle il paroît que Cherbourg étoit alors une ville plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cinquante ans après, Guil-

laume *le Conquérant* & la reine Mathilde sa femme lui firent des dons en terres. On a continué jusqu'à nos jours à l'entichir & à l'augmenter. Les habitans de Cherbourg, & même ceux de quelques villages des environs jouissent de grands privilèges, entr'autres de l'exemption de tailles qui leur a été accordée par le roi Saint Louis en 1264.

Le port, grand & spacieux, peut contenir cent cinquante vaisseaux, & seroit encore plus utile, s'il étoit creusé. Ce n'est que du commencement de ce siècle que l'on a entrepris de construire deux jettées en avant de ce port. On les a prolongées tant que l'on a pu. Mais en les poussant trop loin, il arrive presque toujours qu'on les voit emportées par la mer. On a fait encore depuis quelque temps de bien plus grands plans de perfection & d'amélioration pour ce port, plans dont ce n'est pas ici le lieu de parler. La grande rade en avant du port a une bonne lieue de large. Le fond est bon & de sable fin : mais la mer n'est pas profonde, & l'on n'y est pas à l'abri de tous les vents.

A un petit quart de lieue de Cherbourg, est l'abbaye royale de cette ville, nommée *Sainte Marie aux Vœux*, parce qu'elle fut bâtie en vertu d'un vœu que fit la reine

pour Cherbourg, dont le port étoit plus avancé. Cette grande question ne paroît pas encore tout à fait décidée (1).

La côte Occidentale de la presqu'île du Cotentin, depuis le cap de la Hogue jusqu'à l'embouchure de la riviere de Sienne, n'offre aucun port considérable. On y voit seulement deux ou trois pointes que l'on appelle dans ce pays-là des *Nez*. Les deux plus considérables sont le *gros Nez de Flamanville*, & le *Nez de Carteret*. Près du premier est un petit port que l'on appelle *Dielette*: le seigneur de Flamanville, qui l'a fait construire de nos jours, en tire un assez bon revenu, quoiqu'il n'y entre pas ce gros vaisseaux. Le port de Carteret n'est pas plus considérable: mais il sert de retraite aux contrebandiers des îles Jersey & Guernesey.

Dans l'intérieur des terres sont deux abbayes; celle de *Montebourg*, près de Valogne, fondée vers la fin du dixieme siecle, mais qui ne fut achevée que dans le douzieme. & qui est à présent d'un revenu considérable. L'autre, un peu plus éloignée de Valogne, sur le chemin de Coutances, est *Saint Sauveur-le-Vicomte*, qui recon-

(1) Depuis l'époque où parle notre Voyageur elle l'a été en faveur de Cherbourg.

noît pour son fondateur Neel de Saint Sauveur, vicomte du Cotentin, en 1048. Elle n'est pas si considérable que la précédente.

La ville épiscopale de *Coutances*, chef-lieu de l'élection la plus considérable du Cotentin, est située sur une colline près de la petite rivière de Soule. Elle a été connue des Romains, non pas, à la vérité, dès le temps de Jules-César, mais de celui des empereurs Constance-Chlore, Constantin ou Constantin. Cependant quelques vieux auteurs s'obstinent à croire que cette ville a mérité son nom pour le courage & la constance de ses habitans à se défendre contre les Romains.

Quoi qu'il en soit, les habitans du Cotentin s'appelloient, sous les premiers empereurs, *Unelliens*; & sous le bas-empire, la presque étoit occupée par des peuples Pirates, nommés *Lessines*. Le seul reste d'antiquité que l'on voie à Coutances, est un aqueduc qui traverse les prairies voisines. Il paroît avoir été construit par les Romains. Il fut réparé au seizième siècle par un seigneur de la maison de Paisnel, qui étoit illustre en Normandie, & qui est à présent éteinte. Cet aqueduc n'est plus entier, & n'est par conséquent qu'un morceau de curiosité pour les antiquaires.

à ses successeurs cette terre, qui par la suite s'étendit beaucoup, & devint très-considérable. *Courcy*, *Canisi* & plusieurs autres bourgs en dépendoient : mais quelque uns sont sortis des mains des évêques de Coutances.

Vers l'an 1030, l'évêque Robert commença à bâtir la cathédrale de Coutances, aide des libéralités de la duchesse Gonnor, mere du duc Richard II, & grand-mere des ducs Richard III & Robert. Mais l'édifice ne fut achevé qu'en 1046, & fut consacré par l'évêque Geoffroi, chancelier de Guillaume le Conquérant. Cette église subsiste encore, & passe pour un des plus beaux bâtimens de ce genre dans le goût gothique. Le portail est accompagné de deux grandes tours que surmonte un clocher, & de deux tourelles que l'on appelle dans le pays les *Fillettes*. Au milieu du chœur est un dôme octogone, soutenu par quatre piliers, d'une architecture très-hardie. Le chapitre est considérable & nombreux; & toutes les dignités & les canonicats sont à la nomination de l'évêque.

Cette cathédrale reconnoit pour ses bienfaiteurs, non-seulement les ducs de Normandie, mais ce fameux guerrier *Tancred*, de la maison de *Hauteville*, dont la seigneurie n'étoit qu'à deux lieues de

Coutances. J'ai dit ailleurs que ce chevalier ayant passé en Italie avec ses sept enfans, en chassa les Sarrafins & les Grecs, & y fonda le Royaume de Sicile. Mais loin d'oublier le pays de leur origine, ces princes firent passer aux évêques Robert & Geoffroi de grosses sommes qui furent employées à la construction de la cathédrale. En reconnaissance de ces libéralités, Geoffroi fit placer sur le portail de cette église huit statues représentant Tancrede & ses enfans, tous en habits royaux: elles se sont très-bien conservées depuis huit cents ans. Le sculpteur qui les fit, & qui, en qualité d'architecte, mit la dernière main à la construction de cette cathédrale, est *Saint Jouvin*.

Quant à l'évêque Geoffroi, il gouverna pendant près de cinquante ans le diocèse de Coutances, & mourut en 1093 de la manière la plus édifiante. Après avoir fait tout le bien qu'il avoit pu dans son diocèse, & se sentant accablé de vieillesse, il se fit porter dans sa cathédrale au pied du grand autel, où il expira en récitant le cantique de Siméon, *nunc dimittis*.

Hugues de Morville, qui siégeoit à Coutances sous le regne de Philippe Auguste, fonda en 1225, l'hôtel-dieu de cette ville. L'évêque *Robert d'Harcourt*, & Raoul d'Har-

court son frere , archidiacre de Coutances , furent , en 1280 , les-fondateurs du collège d'Harcourt de Paris , principalement destiné aux écoliers de la province de Normandie , & qui est encore un des plus florissans de cette capitale du Royaume.

Le premier évêque de Coutances qui ait été cardinal , est *Gilles des Champs* , mort en 1413. Il y en a eu depuis cinq autres , dont le plus fameux est sans contredit *Julien de la Rovere* , qui fut élu pape , en 1503 , sous le nom de Jules II , & mourut en 1513 , après avoir fait la guerre pendant tout le cours de son pontificat.

Plusieurs de ses successeurs à l'évêché de Coutances , durant le seizieme siecle , portoient des noms illustres , tels que le cardinal *Gouffier de Boissy* , *René de La Trimouille* , *Philippe de Cossé* , & *Artus de Cossé* son neveu. Sous l'épiscopat de celui ci la ville & le diocèse furent si souvent pillés & ravagés par les Huguenots , que l'évêque crut pouvoir aliéner une partie du patrimoine de son église pour faire subsister les ministres du seigneur & les pauvres. Il vendit la baronnie de Saint Lô à la maison de Maignon , qui la possède encore aujourd'hui.

On ne compte dans Coutances que cinq mille habitans. Outre la cathédrale , il y

a deux paroisses ; deux couvens d'hommes , & deux de filles , dont le principal est l'abbaye de bénédictines dédiée à Notre-Dame des Anges ; un beau college ; un séminaire ; un bailliage , & un présidial. Le commerce y étoit autrefois florissant. Le bétail étant en grande quantité dans les environs , & les eaux très-propres pour le foulage & la teinture , il s'y étoit établi des manufactures de draps qui avoient beaucoup de réputation. Mais cette ville , ouverte de toutes parts , a été , pendant les guerres civiles , tant de fois prise & pillée , que le commerce , gêné dans ses opérations , a été abandonné ; en sorte qu'il se borne aujourd'hui aux denrées comestibles qui se vendent au marché.

La seconde ville de cette élection est Granville , située à l'extrémité méridionale de ce diocèse , sur le haut d'un rocher escarpé de tous côtés & presque environné de la mer. Elle ne tient à la terre que par une chaussée , coupée par une tranchée de vingt pieds de large , taillée dans le roc , qui rend cette ville une île parfaite , à laquelle la mer sert de fossé de tous côtés. Moyennant cela , elle n'a besoin que d'une simple muraille terrassée pour toute fortification , & elle n'en a point d'autre.

Cette ville n'est rien moins qu'ancienne.

En 1439, elle appartenoit à un chevalier Anglois qui la tenoit en fief de Jean d'Argouges, seigneur de Graiot, sous la simple redevance d'un chapeau de roses qu'il devoit lui remettre tous les ans à la Saint Jean. En 1440, les Anglois, maîtres alors de la Normandie, commencerent à la fortifier. Le roi Charles VII continua à la mettre en état de défense, & elle fut regardée depuis comme une des clés de la Normandie: elle étoit encore considérée comme telle au seizieme siecle.

Granville a deux faubourgs auxquels on ne peut communiquer qu'en passant par la même porte. Il n'y a qu'une paroisse qui s'étend beaucoup plus loin que la ville, & une succursale au dehors. L'hôpital général est aussi dans le faubourg, & un peu plus loin est un couvent de cordeliers. On y compte jusqu'à dix mille habitans: malheureusement l'eau y est mauvaise. Les femmes ont un habillement particulier & une coëffure singuliere, mais qui ne leur sied pas mal.

Le port est situé au pied du roc, derrière la chaussée, & fermé par une seule jetée, qui fut commencée dès le seizieme siecle, & successivement perfectionnée jusqu'à nos jours. Il n'y a point de rade à Granville. Mais on est si près de celle de Cancale, qui est
 vaste

vaſte & excellente, que l'on peut aifément s'en paſſer.

Vis-à-vis de Granville, tout au plus à quatre lieues en mer, ſont les *iles de Chauſſey*, où l'on peut auſſi aifément aborder en venant de Jerſey & de Greneſey, que de Granville & de Saint-Malo : auſſi ſont-elles communément regardées comme neutres. Les peuples des deux nations vont chercher dans la principale de ces îles, de la pierre, qui eſt belle & très-propre aux conſtructions. A préſent les habitations ne ſont que des cabanes. Cependant il y avoit autrefois un couvent de cordeliers, qui ont été obligés de l'abandonner. Les *Matignon* ſont de toute ancienneté ſeigneurs de ces îles. Elles relevent de leur comté de Thorigny : mais elles ne ſont ſûrement pas d'un grand produit.

Si le commerce intérieur de Granville n'eſt pas conſidérable, en revanche le commerce extérieur eſt très-étendu. Le premier objet ſont les huitres, abondantes & excellentes dans la rade de Cancale, qui ne finit qu'à la pointe de Granville. On transporte par mer les huitres juſqu'à Dieppe, où on les fait parquer & engraiſſer, & par terre dans toute la baſſe Normandie, & même juſqu'à Paris, en les faiſant mariner. D'ailleurs les bâtimens de Granville vont

chanoines réguliers de l'ordre de *Saint-Augustin*, de la congrégation de France ou de *Sainte Genevieve*. Cette abbaye a la prétention d'avoir été cathédrale avant *Coutances*; & cette prétention pourroit bien être fondée, puisqu'il est certain, comme je l'ai dit encore, que les évêques de *Contentin* ne résiderent à *Coutances* que longtemps après avoir siégé à *Saint-Lô*.

Le commerce de cette ville consiste en belles serges, dont la manufacture occupe un grand nombre d'ouvriers, tant dans la ville même que dans les environs. On y prépare aussi beaucoup de cuirs de vaches, dont on fait des fouliers, ou dont on couvre des porte-manteaux & des valises: elles sont connues dans toute la France sous le nom de *Vaches de Saint-Lô*. Il y a dans les environs quelques cantons où l'on fait d'excellent cidre, & d'autres où les choux sont un objet de commerce, assez considérable.

Saint-Lô est la patrie du fameux & savant cardinal *du Perron*. Son pere étoit un gentilhomme calviniste, dont le nom de famille étoit *Davy*.

Je suis, &c.

A Coutances, ce 28 juin 1766.

LETTRE DCLXXXI.

SUIVE DE LA NORMANDIE.

LE diocèse d'*Avranches*, ou l'*Avranchin*, n'est pas, madame, d'une bien grande étendue. Il est borné, au Nord, par le Cotentin; au Couchant par la mer, & au Midi par la Bretagne & le Maine. Le climat y est doux & tempéré: mais le terroir n'y est pas fertile, quoiqu'il soit arrosé de trois rivières, le *Coësson*, la *Sée*, & la *Selune*. Il n'y a non plus ni manufactures, ni commerce.

Ce pays en général étoit autrefois une vicomté qui relevoit du duché de Normandie. Le roi Saint Louis l'acheta, en 1236, d'un simple gentilhomme: elle passa ensuite dans la maison d'Evreux. Les deux rois de Navarre de cette maison, Charles II & Charles III, la posséderent successivement. En fin ce dernier la vendit à notre roi Charles VI, en 1404.

La ville épiscopale d'*Avranches* est fort ancienne. Du temps des Romains elle s'appelloit *Abrincata*, & les peuples des environs

Avrincæ. On prétend que lorsque Jules César alla assiéger Rennes, ces peuples secoururent les Rennois; ce qui leur attira la haine des Romains, qui les vainquirent. Cependant la situation d'Avranches devoit paroître bien redoutable dans ce temps là; car cette ville étoit située, comme elle l'est aujourd'hui, sur une montagne, au pied de laquelle passe la rivière de Sée, qui, à peu de distance de là, se jette dans la mer: de l'autre côté de la montagne, sont de profond vallons. Ainsi de toutes parts il étoit aisé de s'y défendre. Du château, qui est dans la partie la plus élevée, on a une vue admirable, tant du côté de la mer que de celui de la terre. Malgré tous ces avantages, la ville est petite, & ne paroît peuplée, que parce que les maisons sont entassées les unes sur les autres. Elle a environ six mille habitans, & deux assez grands faubourgs.

Sous les ducs de Normandie, les Bretons assiégèrent & prirent plusieurs fois Avranches, & en détruisirent les fortifications en 1203. Depuis cette époque, la Normandie ayant été réunie à la couronne, nos rois sentirent l'importance de faire de cette ville une place d'armes contre les ducs de Bretagne. Saint Louis y fit faire une nouvelle enceinte. Elle a toujours été munie d'une bonne garnison jusqu'à la réunion de la Bretagne

à la France. Mais depuis ce moment elle n'est plus considérée sur le même pied, & son évêché fait son plus grand lustre.

Saint Léonce en est regardé comme le premier évêque. Tout ce que l'on en sait, c'est qu'il vivoit au commencement du cinquième siècle. Cent ans après, on voit un évêque d'Avranches, nommé *Nepus*, assister à un concile, & trente ans plus tard *Perpetuus*, souscrire au second & au troisième concile d'Orléans. Vers le milieu du sixième siècle, siègea *Saint Pair*, ensuite *Saint Senier*, qui eut pour successeur *Saint Sever*. Celui-ci mourut en 578 dans un monastère dont il avoit été abbé, & où ses reliques furent conservées, jusqu'à ce que, lors de l'irruption des Normands, on les transporta à Rouen dans l'église d'un de ses faubourgs, qui prit le nom de *Saint Sever*.

Au commencement du huitième siècle; *Saint Aubert*, évêque d'Avranches, aidé des libéralités du roi *Childebert*, fonda l'abbaye du mont *Saint Michel*, dont je ne tarderai pas à parler. Après ce saint prélat, on trouve quelques lacunes dans la suite des évêques d'Avranches, & l'on est long-temps sans remarquer aucun saint dans ce catalogue.

En 1171, la cathédrale fut consacrée

par l'évêque *Turgis*, en présence de *Henri II*, roi d'Angleterre. Vers 1460, *Louis XI* plaça sur ce siège *Jean Bochard*, son confesseur, fameux docteur en théologie, & grand philosophe pour son temps. Cet évêque fut chargé de réformer l'université de Paris, & fit triompher la secte des philosophes réalistes de celle des nominaux. On croit que les Bochard de Sarron & de Champagne sont de la famille de cet évêque qui eut pour successeur *Louis de Bourbon-Vendôme*. Ce prince prélat gouverna pendant vingt-six ans cette église, & mourut en 1510. Dans ce même siècle, on vit sur ce siège *Robert Seneau* auteur d'un grand nombre d'ouvrages, entr'autres d'une histoire de France en latin. Enfin le dernier évêque célèbre d'Avranches est le savant *Pierre Daniel Huet*, si connu par ses ouvrages pleins d'érudition, & mort à Paris, dans la maison professe des Jésuites en 1721.

Outre l'église cathédrale, on trouve dans Avranches trois paroisses, tant pour la ville que pour les faubourgs; deux couvens d'hommes; un beau prieuré de religieuses bénédictines; un collège & un hôpital.

Au Sud-Ouest d'Avranches est le *Mont-Saint-Michel*, lieu très-curieux à voir, & bien digne de l'attention du voyageur. Pour

vous le faire connoître, je vais profiter d'une description exacte qui en a été faite; description aussi satisfaisante qu'elle puisse l'être par les détails.

L'abbaye, le château & la ville de Saint Michel sont situés sur un promontoire, qui est entre les embouchures des deux petites rivières de Sée & de Selune, au milieu d'une baie que forment en cet endroit la côte de Normandie & celle de Bretagne. Ce promontoire est partagé en deux montagnes, qu'on appelle *Tumbes*, parce qu'elles ont à peu près la forme de ces tombeaux de pierres amoncelées, que l'on trouve quelquefois dans les campagnes, & qui sont les restes des monumens barbares, élevés par les Gaulois & les Germains à leurs généraux & à leurs guerriers. L'une de ces montagnes est fort haute; & sur celle-là est l'abbaye. L'autre est plus basse; & sur celle-ci il y avoit autrefois un château, qui fut rasé en 1669. Cette dernière étoit nommée *Tumbella*, *Tumbellana*, parce qu'elle étoit beaucoup moins haute que la première; & c'est de là qu'on a formé le nom de *Tombelene* qu'elle porte aujourd'hui.

Cette abbaye est appelée dans les actes, & dans les écrivains latins, *Monasterium ad duas tumbas, in periculo mortis*, à cause de ce que je viens de dire de ces deux mon-

tagnes, & du danger que couroient ceux qui, sans y penser, seroient surpris par le flux de la mer qui y monte deux fois en vingt-quatre heures, couvre toute la grève des environs, & répand ses eaux, une grande lieue avant dans les terres; en sorte qu'il faut choisir l'intervalle des marées pour y arriver.

Lorsqu'on a passé toute la grève qui est de sable mouvant, & semée de petites coquilles, on trouve la première porte de la ville, qui est fermée d'une grille de fer, laquelle ne s'ouvre que pour les carrosses & les autres voitures. Les gens à pied & les gens à cheval entrent par une autre petite porte ronde qui est à côté attachant le premier corps de garde, où les voyageurs laissent les armes à feu, l'épée, & leurs bâtons ferrés: puis ayant passé une petite place d'armes, en tournant à droite, on entre dans la ville par un pont-levis.

On traverse cette ville en montant insensiblement; & après avoir passé à côté de l'église paroissiale, on prend à gauche, & l'on arrive au second corps de garde, où l'on est obligé de déposer les armes cachées, telles que sont les pistolets de poches, les bayonnettes & même les couteaux. On tourne ensuite à droite, & l'on monte par de larges degrés fort aisés & taillés dans le roc,

jusqu'à l'entrée du château qui est au Levant.

On passe d'abord sous une herse armée de grosses pointes de fer ; & après avoir monté quelques marches, on trouve une grande porte fermée, épaisse d'un pied, toute couverte de fer, où l'on ouvre un guichet qui n'a gueres que trois pieds de haut. On n'y entre qu'en se ployant en deux : puis on se trouve sous une grande voûte obscure, dont les murs sont tout couverts de mousquets & de pertuisanes, rangés sur leurs rateliers. Ensuite on arrive à un grand corps-de-garde, où il y a toujours plusieurs bourgeois en faction. De là, en continuant de monter, on traverse une petite cour d'environ douze pas en carré, & dont les hautes murailles sont défendues par des crénaux & des machicoulis. Enfin on passe la dernière porte du château, & l'on arrive devant celle de l'église, sur une plateforme que l'on appelle *le Saut-Gautier*. En cet endroit, on se repose agréablement, en considérant par les fenêtres d'une petite galerie, une longue étendue de grève, de mer & de terre. On entre ensuite de plein pied dans l'église, dont la porte est dans le flanc méridional de la nef.

Cet édifice est disposé en forme de croix, d'une structure gothique, & d'une couleur

enfumée qui marque sa grande ancienneté. Le grand autel de Saint Michel est placé entre le chœur & la nef, & lui sert de clôture. Le rétable en est fort enrichi d'ornemens de Sculpture: le haut en est terminé par une niche dans laquelle est posée une statue de l'archange Saint Michel, de la hauteur d'un homme, que l'on dit être toute d'or. Quoi qu'il en soit, elle est d'un dessin peu correct: mais le grand tableau de l'autel est assez bon. Sur un des murs de la croisée méridionale de l'église, on voit en peinture les armoiries & les noms de tous les gentilshommes, soit Bretons, soit Normands, qui défendirent, en 1423, cette forteresse contre les Anglois. Dans une chapelle qui est du même côté, on montre le trésor, qui est rempli de quantité de vases sacrés & de précieuses reliques, parmi lesquelles on voit le chef de Saint Aubert fondateur de cette église. On voit aussi au bout de l'armoire, un bouclier carré & une courte épée, qu'on a trouvée en Irlande auprès du corps d'un dragon, dont on attribue la mort à Saint Michel. Dans la nef, il y a un escalier qui conduit à une chapelle basse, nommée *Notre-Dame de sous Terre*.

De l'église, on entre dans le cloître, & l'on ne peut voir sans admiration que l'on

ait si bien bâti sur la pointe d'un rocher tous les lieux réguliers d'un monastere. Ce cloître a environ vingt pas en carré ; il est accompagné, d'un côté, de la salle des chevaliers de Saint Michel, & de l'autre d'un grand réfectoire & de ses offices, auprès desquels est une machine à moulinet, qui sert à monter pour le couvent les provisions que les chaloupes amènent au pied du mont, fort escarpé du côté du Nord. En haut, sont les dortoirs, l'infirmerie, & une bibliothèque bien fournie, dont la voûte est ornée de peintures. Ensuite on monte au dessus de l'église, autour de laquelle on peut se promener le long des balustrades, dont la couverture est environnée. Les curieux n'en demeurent pas là: ils montent dans la lanterne du clocher, qui est élevée de soixante toises au dessus du niveau de la greve. On découvre de ce lieu au Nord, la pointe de Granville; & vers le levant, en suivant la côte de Normandie, on voit aisément la ville d'Avranches; au Midi celle de Pont-Orson; au Sud-Ouest le Mont-Dol & la ville de Dol en Bretagne; au Couchant, le havre de Cancale, & au Nord-Ouest l'île de Jersey, qui en est éloignée de seize lieues: ainsi il faut une lunette d'approche pour la distinguer; car à la vue, elle ne paroît que comme un nuage.

Nos rois se sont fait pendant long-temps un devoir de visiter ce lieu sacré & d'y faire des pèlerinages, à commencer par le roi Childebert II. Le roi Louis VI, dit *le Gros*, & Henri I, roi d'Angleterre, fils de Guillaume *le Conquérant*, s'y rencontrèrent en 1126. Louis VII s'y trouva aussi avec le roi d'Ecosse. En 1203, Philippe Auguste ayant été obligé d'en chasser les Anglois, y causa quelques dommages: mais il les répara magnifiquement en 1205. Saint Louis vint aussi au Mont-Saint-Michel, & y fit faire des réparations & des embellissemens. Presque tous les descendans & successeurs de ce saint roi y ont fait des pèlerinages.

Quoique le Mont soit très-fortifié par sa nature & sa position, on a cependant jugé à propos d'y ajouter des ouvrages capables de le rendre encore pins fort, & sur-tout d'y placer de l'artillerie, aussi-tôt qu'elle a été en usage. Par respect pour la dévotion qui fait la base de cet établissement, on en laissa le gouvernement & le commandement à l'abbé & au prieur, jusqu'à ce que sous le regne de Charles VII, un des abbés voulut soumettre cette place aux Anglois. On fut averti de sa trahison, & le roi y envoya des gouverneurs qui la conserverent à son légitime souverain. Ce fut d'abord Jean

d'Harcourt, ensuite le fameux comte de Dunois, puis Louis d'Estouteville.

Sous le gouvernement de ce dernier, en 1423, les Anglois étant venus alliéger cette place, elle fut vaillamment défendue par ce gouverneur, qui étoit à la tête de cent dix-neuf gentilshommes Normands ou Bretons, l'élite de la noblesse de ces deux provinces. Ce sont ces mêmes chevaliers dont on voit, comme je l'ai dit un peu plus haut, le nom & les armes sur les murs de l'église de cette abbaye. Plusieurs illustres familles de Normandie & de Bretagne y reconnoissent avec plaisir les leurs.

En 1469, le roi Louis XI ayant été faire un pèlerinage au Mont-Saint-Michel, y institua l'ordre de ce nom. Les statuts furent dressés & publiés dans la première assemblée tenue dans cette grande salle, dont j'ai déjà parlé, &, qu'on appelle *la Salle des Chevaliers*. Il fut dit alors que ces chevaliers seroient au moins au nombre de trente-six, & que l'assemblée générale se tiendroit dorénavant toujours dans cette abbaye. Cependant il ne s'en est plus tenu depuis; & alors le roi ne créa que quinze chevaliers, qui furent *Charles de France*, duc de Guienne & depuis duc de Normandie, frere du roi; *Jean*, duc de Bourbon, prince du sang; *Louis de Luxembourg*, comte de Saint Pol, conné-

table de France, & gouverneur de Normandie; Andre de *Laval-Loheac*, maréchal de France; Jean de *Beril*, comte de Sancerre; Louis de *Beaumont*, seigneur de la Forêt; Louis d'*Estouteville*; Louis de *Laval*, seigneur de Châtillon; Louis de *Bourbon-Rouffillon*, amiral de France; Antoine de *Chabannes*, comte de Dammartin, grand-maître de France; Jean, bâtard d'*Armagnac*, comte de Cominges, maréchal de France; Georges de *la Trimouille*; Gilbert de *Chabannes*, frere du grand-maître Charles de *Crussol*, & Tannegui *du Châtel*.

François I fit aussi un pèlerinage au Mont-Saint-Michel. Je ne crois pas que depuis, nos rois aient eu cette dévotion, ou du moins aient pu la satisfaire. En 1575, trente aventuriers calvinistes eurent l'audace de s'emparer par surprise du Mont-Saint-Michel. Mais les troupes que le Seigneur de Châtillon commandoit dans la basse Normandie pour le roi Henri III, les forcèrent de se rendre à discrétion: quatre furent décapités, & les autres pendus. Ce n'est que depuis 1524, que cette abbaye est en commende. Le cardinal Jean *le Veneur*, évêque de Lisieux, en fut le premier abbé commendataire.

La petite ville de *Pont-Orson* est de l'élection d'Avranches. Elle est agréablement

située sur la rivière de Coënon, près de son embouchure dans l'Océan, à la frontière occidentale de la Normandie, & a servi long-temps de boulevard contre les Bretons. Robert I, duc de Normandie, étant en guerre avec Alain *Tardivorte*, duc de Bretagne, la fortifia, & y fit bâtir un château. Les fortifications en subsisterent & furent même augmentées, tant que la Bretagne & la France n'appartinrent pas au même maître. Elles furent fort négligées depuis. Enfin le roi Louis XIII le fit absolument raser. Cette ville fut réduite en cendres le 15 mai 1736. Le feu y commença à midi, & se communiqua à toute la ville en moins de deux heures; de sorte qu'on n'en put sauver que très-peu d'effets. Il n'y resta que quatre ou cinq maisons, avec quelques chaumières. Mais la situation avantageuse de cette petite ville en a accéléré le rétablissement.

Il y a dans cette même élection une autre petite ville, celle de *Saint-James*, également située sur la frontière de Bretagne, mais au Midi de la Normandie. Guillaume le *Conquérant* la fit fortifier, en 1065, à l'occasion de la guerre qu'il eut avec le comte Conan, pour l'hommage du comté de Nantes. Elle a eu quant à ses fortifications, le même sort que Pont-Orson.

On trouve dans ce même diocèse d'Avranches, la petite ville de *Mortain*, chef-lieu d'une élection, & d'un comté qui a toujours été regardé en Normandie comme très-considérable. Les premiers ducs le donnoient à leurs fils puinés ou à leurs freres, & quelquefois à leurs enfans naturels. Guillaume le *Conquérant* en gratifia le mari de sa mere *Arlette*; & il passa à ses freres uterins. Henri I en investit, en 1135, *Etienne de Blois* son neveu, qui parvint après lui à la couronne d'Angleterre. Le roi Jean, qui fut surnommé *Sansterre*, parce qu'il n'en eut d'abord aucune dans son partage avec ses freres, enfans de Henri II, eut cependant celle-là, & s'intitula *comte de Mortain*. Philippe Auguste ayant confisqué sur lui la Normandie, donna ce comté à son fils Philippe de France, qu'il avoit eu d'*Agnès de Méranie*, à qui il fit épouser l'héritiere de *Boulogne* & de *Dammartin*. Ce prince le posséda jusqu'à sa mort, qui n'arriva que sous le regne de *Saint Louis*: mais il n'eut point de postérité; & *Mortain* revint à la couronne.

Le roi Charles VI l'érigea de nouveau en comté, en 1401, pour *Pierre d'Evreux-Navarre*, frere du roi Charles III de Navarre. Il mourut aussi sans enfans, en 1412; & ce comté resta réuni au domaine, jusqu'à

ce qu'en 1529, François I le donna à Louis de Bourbon, duc de Montpensier, en échange des terres de Lenze & de Condé en Flandre, auxquelles ce prince avoit été obligé de renoncer, François I ayant cédé à Charles-Quint les provinces dans lesquelles elles sont situées. Mortain continua d'être possédé par les princes de la maison de Montpensier jusqu'à son extinction. Mademoiselle d'Orléans, qui en étoit l'héritière, le laissa par son testament à la branche d'Orléans actuellement subsistante.

La ville de Mortain est, par sa situation, une place très-forte & de difficile accès, étant environnée de tous les côtés de rochers escarpés. Mais depuis long-temps on a négligé d'en entretenir les murailles & le château aussi bien qu'un assez beau pont, qui communicoit sur la rivière de Lances avec le faubourg de Neubourg. L'intérieur de la ville est réduit à une seule rue, qui renferme environ douze cents habitans. La principale église est une collégiale, dont le chapitre a de beaux privilèges, & se prétend de la juridiction de l'évêque d'Avranches. Il est composé de deux dignités & de quatorze chanoines. Le seigneur de Mortain nomme, ou du moins présente à tous ces bénéfices.

L'abbaye de la *Blanche* n'est qu'à un

coule la riviere de Varenne , au milieu des forêts , particulièrement de celle d'Andaine. Elle étoit autrefois très-considérable , puisque c'étoit une des plus fortes places du duché de Normandie , dont elle étoit aussi une des clefs. Parmi les sieges que cette ville a soutenus , celui qu'en fit le maréchal de Matignon , en 1574 , pour en chasser les huguenots qui s'en étoient emparés , est encore aujourd'hui célèbre. Le comte de Montgommery , qui commandoit dans la place , s'y défendit avec une valeur extrême. Ses compagnons y furent presque tous tués ; & il ne se rendit , après plusieurs assauts , que sur l'espérance qu'on lui donna que le roi lui pardonneroit. Mais le maréchal de Matignon ne put obtenir cette grace ; & Montgommery fut sacrifié à la passion de la reine mere , Catherine de Médicis , qui vouloit absolument la mort d'un homme , qui , sans être nullement coupable , avoit causé la mort du roi son époux.

Cette ville , aujourd'hui chef-lieu d'une petite élection , n'a qu'environ seize cents habitans ; & ne se soutient que par le nombre de ses juridictions. Cependant il s'y tient une foire le premier lundi de chaque mois , & trois marchés par semaine ; ce qui contribue à y faire fleurir un peu le commerce. La seule paroisse qu'il y a , est du diocese

diocèse du Mans. On y voit de plus quelques couvens de religieux, une assez belle abbaye de bénédictins, & un hôtel-dieu. Il y a aussi un ancien château. La seigneurie de Domfront est à M. le duc d'Orléans, à qui elle est venue par héritage de mademoiselle de Montpensier, avec le comté de Mortain.

Le diocèse de Séez, borné au Couchant, par le pays d'Houlme; au Midi, par le Maine; au Levant, par le Perche & une petite partie du diocèse d'Evreux, est resté, vers le Nord, par les diocèses de Lisieux & de Bayeux. C'est dans cette dernière partie que se trouve la ville de *Falaise*, chef-lieu d'une élection, & agréablement située sur un rocher, au pied duquel coule la rivière d'Ante. Sur ce rocher, est un ancien château, entouré de larges fossés, remplis d'eau, en partie, par des étangs qui ne tarissent jamais. Ce château, dont la principale tour est ronde & très-élevée, a donné son nom à la ville. Le mot *fal* en effet vouloit dire, en ancienne langue Germanique ou Normande, montagne ou rocher escarpé. C'est de là que dans toute la Normandie, on appelle *Falaises*, les côtes de roc escarpées & qui tombent à pic sur la mer.

Les premiers ducs de Normandie se plaisoient fort dans le château de Falaise. C'est-

là que Guillaume *le Conquérant* naquit de la belle Arlete, depuis femme d'un chevalier qui fut ensuite comte de Mortain. Ce château passoit encore pour fort au quinzieme siecle. C'est le dernier qui se rendit, en 1417, à Henri V, roi d'Angleterre, après un siége de près de trois mois. Le maréchal de la Payette commandoit dans la ville, qui fut aussi la dernière que les Anglois, maîtres d'une partie du Royaume, abandonnerent en 1466.

Cette petite ville, peuplée d'environ trois mil habitans, a deux paroisses, une abbaye de l'ordre de Prémontré, fondée en 1180; un couvent de capucins, un de cordeliers, & un hôtel dieu. Il y a trois faubourgs, dont l'un nommé de *Guibray*, est fameux par la foire qui s'y tient tous les ans à la mi août. On prétend qu'elle fut instituée par Guillaume *le Conquérant*, qui voulut gratifier ainsi sa ville natale. C'est une des foires les plus fréquentées & les plus abondamment fournies de toute l'Europe. Au seizieme siecle les Anglois s'y rendoient en foule pour se pouvoir de marchandises de France de toute espece. D'ailleurs le plus grand commerce qui s'y fait, est en bestiaux & en chevaux. Les plus beaux haras de la Normandie n'en sont pas bien éloignés, étant dans le même diocèse.

Saint Pierre-sur-Dive, situé sur la rivière de ce nom, est un gros bourg, qui n'est remarquable que par son abbaye de l'ordre de Saint Benoît, fondée en 1040, par Guillaume comte d'Eu.

Dans le centre de ce diocèse, est la ville d'Argentan, chef-lieu d'une élection, & située sur la rivière de Sarthe, au milieu d'une campagne fertile. Elle est jolie, bien bâtie, entourée de murailles & de fossés : les remparts plantés d'arbres, y forment une promenade agréable. Il y a quatre portes & quatre faubourgs, & à l'extrémité de la ville, un ancien château, qui passoit autrefois pour être fort, mais qui n'est plus d'aucune considération. Il n'y a dans Argentan qu'une paroisse, & la chapelle de l'hôpital qui lui sert de succursale, un couvent de bénédictines, & dans les faubourgs un couvent de dominicains, fondé, dès le treizième siècle, qui reconnoit pour ses bienfaiteurs le roi Philippe *le Bel* & le connétable Mathieu de Montmorenci; deux autres couvens de capucins & de filles de Sainte Claire.

Ce qui rend aujourd'hui cette ville digne de remarque, c'est son commerce, qui est assez étendu. Il s'y tient quatre foires par an, & deux marchés par semaine. Il y a d'ailleurs des manufactures considérables

d'étamines, de petites étoffes de laine, de très-belles toiles & de dentelles connues sous le nom de *Point d'Argentan*, enfin de cuirs, dont il y a un grand débit, l'eau de la riviere d'Orne étant très-propre pour les préparer.

Auprès d'Argentan est une assez belle forêt qui porte le même nom, & assez près de la celle d'*Hicorne*, & la ville de ce nom, qui étoit autrefois très-considérable & le chef-lieu d'un grand comté. Elle conserve quelque juridiction & de vains honneurs, seuls restes de son ancienne grandeur.

Dans cette même élection est le village de *Rye*, fameux pour avoir été la patrie de *Jean Eudes*, fondateur d'une congrégation de prêtres, appelés de son nom *Eudistes*, & de *François Eudes*, son frère, surnommé *Mezeray*, du nom d'un petit fief que son pere avoit acheté; auteur d'une *histoire de France*.

A l'extrémité méridionale du diocèse de *Séz.*, est la ville d'*Alençon*, siege de la dernière des trois généralités qui partagent la Normandie, & le chef-lieu de la première des élections de cette généralité. Les environs s'appellent communément la *Campagne d'Alençon* ou l'*Alençonnois*: ils sont fertiles, abondans en grains, en fruits, en pâturages, & surtout en chanvre.

Cette ville, autrefois comté, & depuis le quinzieme siecle duché-pairie, n'a jamais été possédée, depuis le regne de Saint Louis, que par des princes ou princesses du sang royal. Avant cette époque, elle avoit des seigneurs particuliers; & ce n'étoit dans ce temps-là qu'un château qui faisoit partie du comté du Perche, dont Bellesme étoit la capitale. Le premier des comtes de ce dernier pays que l'on connoît, s'appelloit *Ives de Bellesme*, & vivoit sous le regne de Louis d'*Outremer*, un des derniers rois Carlevingiens. On voit que le château d'Alençon lui appartenoit, de quelque maniere qu'il l'eût acquis, soit par héritage, soit par alliance ou autrement.

Son fils, nommé *Guillaume*, posséda de même le Perche & Alençon. Il en faisoit ou devoit en faire hommage aux ducs de Normandie. Mais le duc Richard, l'un de ceux-ci, l'accusa apparemment de félonie, lui fit la guerre, & l'assiégea dans Alençon, qui dès lors étoit un château très-fort, si ce n'étoit déjà une ville. Il le vainquit, & le soumit au point qu'il l'obligea de lui demander pardon à *quatre paues & la selle sur le dos*. En échange de cette humiliation, Guillaume obtint la restitution de ses terres. Il eut plusieurs enfans, qui lui succéderent les uns après les autres.

Le plus fameux de tous s'appelloit *Guillaume*, second du nom, surnommé *Talvas* : on ne fait trop ce que ce surnom signifie ; mais ce fut un très-méchant homme. Entre autres actes de cruauté qu'il fit, on en cite un bien hardi par la façon dont il fut exécuté. Etant mécontent ou ennuyé de sa femme *Ildéburge*, il saisit le moment qu'elle alloit à la messe, & la fit étrangler au milieu de la rue en présence du peuple. Quelques auteurs prétendent que ce méchant seigneur fut assassiné, d'autres qu'il mourut dans son lit, & que ce fut son fils, aussi méchant que lui, qui fut tué sans avoir eu d'enfans.

Quoi qu'il en soit, *Yves*, évêque de Séz, frère de *Guillaume*, posséda pendant sa vie Alençon, & eut pour héritière sa sœur *Mabille*, qui avoit épousé *Roger de Montgomery*. *Guillaume* & *Mabille* s'intituloient comtes d'Alençon & du Perche. Mais ils ne possédoient qu'une partie de cette province, que *Guillaume I* avoit partagée avec d'autres enfans du premier *Yves de Bellesme*. *Mabille* étoit, par sa méchanceté, digne sœur de *Guillaume Talvas*. Pendant que son mari aidoit *Guillaume le Conquérant* à soumettre l'Angleterre, elle gouvernoit, ou plutôt elle tyrannisoit Alençon. Elle eut l'imprudence d'entrer dans le châ-

teau d'un seigneur qui avoit fort à se plaindre d'elle ; & comme elle ne s'y trouva pas la plus forte, il lui fit trancher la tête. Roger, au contraire, étoit un brave & loyal chevalier, ami de Guillaume *le Conquérant*, qui le déclara tuteur de son fils Guillaume *le Roux*.

Robert, fils de Roger & de Mabile, hérita du comté d'Alençon, & laissa le nom & les armes de Montgommery à ses cadets, prit celui & celles de Belleme. Il eut guerre contre Henri I, roi d'Angleterre & duc de Normandie, qui le fit prisonnier. Robert mourut en prison, laissant de sa femme *Agnès*, comtesse de Ponthieu, un fils qui se trouva en même temps maître des deux comtés. Il s'appelloit *Guillaume* & fut surnommé *Talvas* comme son grand-oncle, quoique la mémoire de celui-ci ne méritoit pas d'être en grand honneur.

Ce dernier *Guillaume* perdit beaucoup de ses possessions ; car le roi de France, Louis VI, dit *le Gros*, & le roi d'Angleterre Henri I, ayant fait, en 1111, un accord par lequel Louis cédoit à Henri la province de Perche tout entière, Guillaume qui voulut résister, fut d'abord dépouillé de toutes ses terres dans cette partie du Royaume. A la fin, on lui rendit Alençon seulement, dont il fit le partage de son fils

cadet, nommé *Jean*, l'aîné ayant eu le comté de Ponthieu.

Jean, comte d'Alençon, eut plusieurs enfans qui se succéderent, mais qui n'eurent point de postérité masculine. Ainsi leurs droits passèrent à des filles, dont les maris & les enfans les cédèrent au roi Philippe Auguste au commencement du treizieme siecle. Il faut convenir que ce point de l'histoire des comtes d'Alençon est fort obscur. Il paroît que ce monarque s'assura des droits de tous ceux qui pouvoient prétendre au comté d'Alençon. Or il y en avoit de la maison de Montgomeri-Belleme, de celles de Mallet-Graville, de Laval, de Montmorency & de Lusignan.

Le comté d'Alençon étant ainsi réuni à la couronne, Saint Louis le donna en appanage à *Pierre de France*, le troisieme de ses fils, qui mourut sans postérité en 1283. sous le regne de Philippe le Hardi. Philippe le Bel en disposa de même en faveur de *Charles de Valois* son frere, dont le fils aîné fut roi sous le nom de *Philippe de Valois*. Le second fut comte d'Alençon, & forma la branche des princes du sang de ce nom, qui posséderent aussi le comté du Perche. *Charles II*, tué à la bataille de Creci, en 1346, laissa plusieurs enfans, dont l'aîné fut jacobin & archevêque de

Lyon ; le second cardinal ; le troisieme , nommé *Pierre* , comte d'Alençon , & le quatrieme , nommé *Robert* , comte du Perche : celui-ci n'eut point de postérité. *Pierre* eut un fils , nommé *Jean* , qui , en 1414 , fut créé duc d'Alençon & pair de France.

Il paroît que le roi Charles VI confirma & augmenta les droits des ducs d'Alençon , qui avoient un échiquier , à l'imitation de celui des ducs de Normandie. Douze barons y étoient : le premier étoit le baron de l'*Aigle* ; celui de *Montgomery* n'étoit que le cinquieme. Cet échiquier est fameux , principalement pour avoir ordonné , en 1395 , sous le regne du comte *Pierre* , le duel entre *Jean de Carrouges* , seigneur de Tillieres , & *Pierre le Gris* , à l'occasion d'une accusation d'adultere : le *Gris* fut tué dans le combat. C'est le dernier jugement de cette espece qui ait été rendu en France. Depuis cette époque , les ducs ont été quelquefois malheureusement tolérés , mais jamais ordonnés. Le duc *Jean* périt à la bataille d'Azincourt , en 1415 , avec une foule de gentilshommes qui furent tués à ses côtés.

En 1417 , les Anglois prirent la ville d'Alençon. *Jean III* avoit alors succédé à son pere , & en étoit duc. Sept ans apres , il fut fait prisonnier par les Anglois à la

bataille de Verneuil, en 1424, & ne recouvra sa liberté qu'en 1427, après avoir payé une grosse rançon. Il se joignit au comte de Dunois & à la Pucelle d'Orléans, pour combattre les Anglois, & se distingua par sa bravoure, sur-tout à la bataille de Patay. Tout alla très-bien entre Charles VII & lui, jusqu'à ce que le premier fût parfaitement rétabli sur son trône. Jean reprit lui même son comté, qui étoit entre les mains des Anglois: il assiégea le château d'Effay, qui lui appartenoit, en chassa les ennemis, & fut introduit par ses bourgeois dans la ville d'Alençon & dans celle d'Argentan. Ce fut alors sans doute que Jean III mérita le nom de *BON*, que lui donnent quelques historiens.

Mais en 1556, le dauphin qui fut depuis Louis XI, s'étant révolté contre le roi son pere, le duc d'Alençon fut soupçonné d'avoir favorisé cette révolte, & d'être d'intelligence avec les Anglois. Le roi Charles VII donna ordre aux comtes de Longueville & de Maulevrier de l'arrêter prisonnier; ce qu'ils firent. On s'assura de ses châteaux, particulièrement de ceux d'Alençon, de Verneuil & de Domfront. On lui fit son procès, dont les piéces sont encore manuscrites dans plusieurs bibliothèques. Il fut condamné à avoir la tête tran-

chée, & l'on confisqua tous ses biens. Cependant le roi lui fit grace de la vie, & rendit même le comté du Perche à son fils, à l'exception des châteaux.

En 1461, Louis XI étant monté sur le trône, rendit au duc d'Alençon sa liberté & ses places. Mais six ans après, le duc se rendit coupable d'une nouvelle félonie. Il prit le parti du nouveau duc de Normandie contre Louis XI; & après s'être plusieurs fois raccommodé avec le roi, étant toujours tombé dans les mêmes fautes, il fut enfin condamné une seconde fois à mort. La peine fut commuée en une prison perpétuelle. Mais on s'assura de toutes ses terres en 1474; & il mourut en 1476.

Son fils René lui succéda & resta dans la possession de ses domaines, d'autant plus qu'il avoit toujours été fidèle au roi, même pendant la révolte de son père. Cependant il devint suspect à Louis XI. Il fut mis en prison, & n'en sortit qu'au commencement du règne de Charles VIII. Il mourut en 1492, & eut pour fils Charles, qui n'avoit encore que cinq ans.

Celui ci fut fidèlement attaché aux rois Louis XII & François I. Il épousa en 1509, Marguerite de Valois, sœur du dernier de ces monarques; & quand celui ci monta sur le trône, le duc d'Alençon fut déclaré

premier prince du sang. Il servit avec honneur jusqu'à la funeste bataille de Pavie. Mais dans cette déplorable journée, où il commandoit l'arrière-garde, il s'enfuit, dit-on, jusqu'à Lyon, où il mourut de honte & de désespoir. Sa veuve épousa par la suite Henri d'Albret, roi de Navarre, & fut grand'mere de Henri IV.

A la mort de Charles, les comtés d'Alençon & du Perche furent réunis à la couronne. Sous le regne de Henri II, ils firent partie du douaire de la reine Catherine de Médicis, qui les céda à son quatrième fils, François, mort en 1584, sans avoir été marié. Sous le regne de Henri IV, la reine Marie de Médicis en jouit aussi, & les laissa à Gaston de France, duc d'Orléans, son second fils.

La ville d'Alençon est un des sept grands bailliages de Normandie, auquel depuis 1584, on a joint un présidial. On y a établi aussi un bureau des finances, un grand-mâitre des eaux & forêts, &c. Elle est encore entourée de bonnes murailles, flanquées de tours de distance en distance, & de larges fossés qui marquent que c'étoit autrefois une place d'importance. D'ailleurs le château est grand, & l'on y remarque un donjon fort élevé. Les anciens ducs d'Alençon habitoient ce château, où il y a

beaucoup de logemens : mais il est aujourd'hui fort négligé.

On compte dans Alençon environ dix mille habitans. La ville n'a qu'une paroisse, dont l'église est belle dans le goût gothique. Le portail sur-tout, chargé d'ornemens délicatement travaillés & à jour, est très-estimé. On voit dans le chœur le tombeau de René, duc d'Alençon, mort en 1492. Marguerite de Lorraine, sa veuve, fonda, en 1517, le couvent des religieuses cordelières, & y mourut en odeur de sainteté. Les fauxbourgs sont bien plus considérables que la ville même. Il y en a cinq, dont celui de *Montfaur* a une paroisse particulière, qui est du diocèse du Mans, quoique le reste de la ville soit de celui de Sées.

Il se fait dans Alençon un grand commerce de toiles de chanvre, de serges & d'étamines, mais particulièrement de dentelles faites à l'aiguille, que l'on appelle à Paris *Point d'Alençon*, & dans le pays étranger *Point de France*, quelquefois même *Point de Paris*. On trouve aussi à Alençon des cailloux qui, quand ils sont taillés, deviennent assez brillans pour jouer le diamant. Aussi sont-ils connus sous le nom de *Diamans d'Alençon*.

La ville épiscopale de Sées est dans l'Alençonnois, à cinq lieues d'Alençon même,

sur la riviere d'Orne. Elle est actuellement peu peuplée, n'ayant aucun commerce, & ne renfermant que quatre à cinq mille habitans. Mais il paroît qu'elle étoit autrefois bien plus considérable. On prétend même que sous l'empire d'Honorius elle étoit la quatrième de six grandes villes des Gaules qui dépendoient de la métropole de Rouen. On croit que l'évêque qui y est aujourd'hui, fut d'abord à *Oximum*, à présent *Hiemes* ou *Yexme*. Mais sous les rois Merovingiens, il étoit déjà à *Sééz*, qui s'appelloit alors *Sagix*.

En 890, cette ville avoit deux forteresses, & sa juridiction s'étendoit jusques sur cent villages. Les Normands la ravagèrent & la détruisirent presque entièrement à la fin du neuvième siècle. Elle fut bientôt rétablie sous les premiers ducs de Normandie. Mais on s'occupa plus à rebâtir les églises que les fortifications.

Sous le regne de Guillaume *le Conquérant*, *Sééz* avoit déjà des comtes particuliers. *Osmond*, fils d'un d'entr'eux suivit Guillaume en Angleterre, fut chancelier du nouveau roi, ensuite évêque de Salisbury, & légua quelques terres & une partie de la seigneurie de la ville aux évêques de *Sééz*. Cette portion de seigneurie leur fut dans la suite disputée par les comtes d'Alençon

de la maison de Bellefme. Ceux-ci firent bâtir à une extrémité de la ville un château, dont on pretend reconnoître encore la place, & quelques restes autour d'une eglise que l'on appelle *Saint Pierre du Chateau*, & dans une porte, que l'on nomme *la Breteche*, c'est-à-dire. porte à *Creneaux*. Le quartier de la ville, voisin de ce château, s'appelloit le *Bourg-le-Comte*, & le reste de la ville le *Bourg-l'Éveque*.

Vers 1150. Louis le Jeune, mécontent d'un comte d'Alençon de la maison de Pontthieu, assiégea le Bourg-le-Comte, & le prit. Vingt cinq ans après, ce quartier étoit si bien rétabli, que les Anglois ne purent s'en emparer. Au quatorzieme siecle, ils eurent plus de succès : la ville fut pillée & brûlée, & ses fortifications rasées. Au bout de quelques années, les évêques rétablirent les maisons voisines de la cathédrale, éleverent dans la partie qui leur appartenoit, un fort qu'ils nommerent *Saint Gervais*, & obligerent les sujets à'y monter la garde.

Cependant les comtes d'Alençon se maintenoient toujours du côté qui leur étoit resté. Pierre de France, étant devenu comte d'Alençon, voulut assujettir la ville de Sées entiere à sa juridiction. Mais les évêques ayant défendu leur cause, obtinrent de Saint Louis, que leur portion ne releveroit que

de la justice du roi, celle du château d'*Essey* appartenant aux comtes. Il y a encore quelques traces de ce partage. La justice d'*Essey* tient ses séances dans l'hôtel-de-ville de Sées: une partie de la ville en dépend; le reste est du bailliage d'Alençon.

La cathédrale de Sées, telle qu'elle est aujourd'hui, subsiste depuis le commencement du treizieme siècle: elle est assez belle dans le goût gothique. Il y avoit autrefois, tant au portail que dans le chœur, au jubé & au clocher, des ornemens d'une grande délicatesse, qui n'ont pu résister aux injures du temps & sont tombés à différentes époques. Ce qui en reste, mérite encore l'attention des curieux: ce qui est tombé, a été remplacé par des morceaux d'un goût plus moderne. Le chapitre, d'abord séculier, fut, au douzieme siècle, rempli par des chanoines réguliers, & fut de nouveau sécularisé en 1547. Cette église fut, comme bien d'autres, pillée par les calvinistes, que commandoit l'amiral de Coligny, en 1563. Il y a d'ailleurs dans la ville cinq paroisses, dont la principale tient à la cathédrale.

L'abbaye de *Saint Martin de Sées*, de l'ordre de Saint Benoît, fut fondée, vers 1050, par Roger, Sire de Montgommery & Mabile sa femme, dont j'ai parlé plus haut. Elle est riche, & depuis peu elle a

été mise en commende. L'église en est grande & vaste, & d'une structure assez gothique. Au quatorzième siècle, les Anglois détruisirent la nef, & il ne subsiste plus que le chœur & la croisée. On voit encore dans le monastère un bâtiment dans lequel ont logé les ducs d'Alençon, entr'autres, Jean I., qui faisoit quelquefois des retraites de dévotion dans cette abbaye. Elle fut encore ravagée, en 1568, par les troupes Huguenotes. d'un corps d'armée que commandoit le comte de Montgomery. Mais celui-ci y étant accouru, & se prétendant descendant du fondateur de cette abbaye, fit pendre un soldat qui avoit déjà commencé à y mettre le feu.

Le couvent des cordeliers de cette ville a la prétention d'être le plus ancien de ceux de cet ordre en France. On en nommoit le fondateur *Frere Gilles*, compagnon de Saint François d'Assise, mort en 1226. Gilles & ses compagnons occuperent ce couvent dès l'an 1223, année de la mort du roi Louis VIII. Saint Louis y fit de grands présens, & y donna entr'autres, une sainte épine que l'on y garde précieusement avec la lettre du Saint roi qui l'envoie.

L'hôpital de Sées est aussi de la fondation des comtes d'Alençon de la maison de

Montgommery. Il y a d'ailleurs dans cette ville plusieurs établissemens plus modernes, collèges, séminaires, couvens de capucins, d'ursulines & de religieuses de Sainte Claire.

J'ai déjà dit que le siege épiscopal de Séez fut d'abord, à ce que l'on croit, à *Oximum*. On prétend en effet que *Saint Iatin* ou *Saint Lin*, le premier de ces évêques, vint, au cinquième siècle, prêcher l'évangile dans le pays des *Oximiens*, c'est-à-dire, à *Miemes*, ville alors importante & considérable, mais aujourd'hui réduite à un mauvais bourg. Ses successeurs jusqu'au sixième, nommé *Liarède*, qui soucrivit au premier concile d'Orléans tenu en 511, s'intituloient évêques d'Oximie. Mais au second concile tenu dans cette même ville en 533, l'évêque *Paschus* fut le premier qui s'intitula évêque de Séez.

L'histoire de ces prélats n'offre pas un bien grand nombre de traits fort intéressans. Je me borne à celui-ci qui mérite, je crois, d'être connu. Vers la fin du douzième siècle, *Yves de Bellefme*, de la famille des comtes du Perche & d'Alençon, occupoit le siege de Séez. Mais il paroît qu'il se conduisoit plutôt en grand prince qu'en évêque. Tandis qu'il faisoit la guerre d'un autre côté, une troupe de brigands entra dans sa cathédrale, s'y établit, & la

profana de toutes les manières. L'évêque irrité ramena ses troupes de ce côté-là. Les brigands se retrancherent & se défendirent dans l'église. Yves les y assiégea, & croyant apparemment ne pouvoir les forcer par une autre voie, il mit le feu à la cathédrale, qui fut entièrement consumée. Le pape tenoit alors un concile à Reims. Yves y fut cité, & condamné à rebâtir la cathédrale plus belle qu'elle n'étoit auparavant. Il la commença sur un vaste plan, tira même à cette occasion de grosses contributions, & reçut de grands secours. Mais l'entreprise étoit si considérable qu'elle ne put être achevée qu'environ cinquante ans après. Ce ne fut qu'en 1226 que cette église fut consacrée, en présence de Henri I. roi d'Angleterre, par l'évêque *Serlon*, homme éloquent, qui faisoit des sermons admirables, & qui prêcha d'une manière si pathétique contre les longs cheveux, que le roi & toute sa cour se les firent couper.

Les autres lieux un peu remarquables qu'on trouve dans ce diocèse, sont le bourg d'*Ejsay*, autrefois ville considérable, où l'on voit encore les restes d'un vieux château, du temps des comtes d'Anjou, & une abbaye fondée au onzième siècle; *Mesles-sur-Sarte*, lieu assez considérable; la grande & belle forêt d'*Escomé*, entre

Alençon & Sées; enfin la très-riche, très-belle & très-ancienne abbaye d'*Almenèches*, à moitié chemin de Sées à Argentan.

Je suis, &c.

A Sées, ce 2^{er}. juin 1766.

LET TRE D C L X X X I I I .

S U I T E D E L A N O R M A N D I E .

LE dernier diocèse de la Normandie qu'il me reste, madame, à vous décrire, est celui d'*Evreux*, au Sud de celui de Rouen, & au couchant d'une partie de l'Île de France. L'air y est bon, & le sol fertile. Le pays d'*Ouche* se trouve renfermé dans ce diocèse, dont voici une notion abrégée.

Les peuples des environs d'*Evreux* faisoient autrefois partie de la nation Gauloise des *Aulerces*, & se distinguèrent par le nom particulier d'*Eburovices*, ensuite d'*Erboici*. La ville d'*Evreux* s'appelloit *Mediolanum Aulercorum*, *Milan des Aulerces*. Cette ville & ce pays faisoient partie de la Gaule

celtique, étant à la rive gauche de la Seine, & se trouverent ensuite dans l'étendue de la seconde Lyonnaise. Evreux étoit République avant la conquête de Jules César, & les druides y avoient le plus grand pouvoir. Mais cette ville dépendoit du préfet des Gaules, envoyé par les empereurs, lorsque *Saint Taurin* vint y prêcher l'évangile à la fin du quatrième siècle ou au commencement du cinquième. On croit qu'il fut martyrisé.

Il y eut quelque intervalle entre son évêché & celui de *Saint Gaud*, son successeur, qui mourut l'an 491. Ce ne fut qu'au septième siècle que l'on bâtit sur le tombeau de celui-ci une église & un monastère, qui environ quatre cents ans après furent ruinés par les Normands.

Clovis ayant conquis toutes les provinces Lyonnaises, s'empara de la ville d'Evreux, qui, lors du partage que les enfans firent de la monarchie, fut comprise dans le royaume de Neustrie. Sous le règne de Charlemagne, l'évêque d'Evreux s'appelloit *Geroalde*. Il fut d'abord chapelain & même secrétaire de cet empereur, dont il eut toute la confiance. Ayant été envoyé par ce monarque vers Offa, roi de Mercie, en Angleterre, il signa un traité avec lui, en qualité d'ambassadeur: peu de temps après, il le

convertit, le baptisa, & le maria avec Berthe fille de Charlemagne. Après avoir gouverné pendant treize ans l'évêché d'Evreux, Gerolde se retira dans l'abbaye de Saint Vaudrille, & y passa dix-neuf ans comme simple religieux.

Sous l'épiscopat de *Gunsbert*, les Normands firent dans Evreux & aux environs de terribles ravages. Ils recommencèrent en 870 & en 876. Mais enfin au commencement du dixième siècle, Rollon leur chef se convertit, devint gendre du roi Charles *le Simple*, & fut le premier duc de Normandie. *Sebar*, évêque d'Evreux, contribua à cette conversion; & pendant presque tout le reste du dixième siècle, sa ville épiscopale fit partie du duché de Normandie.

Le duc Richard I, surnommé *Sans peur*, mort en 996, ayant laissé plusieurs enfans, son second fils Robert eut Evreux en partage, & en fut le premier comte. Ce prince fut presque en même temps archevêque de Rouen, & joua un grand rôle pendant la minorité de Guillaume son neveu, le duc Richard III. Il lui survécut, ainsi qu'à Robert son frère, & ne mourut qu'en 1037, pendant la minorité de Guillaume *le Conquérant*.

Ce comte archevêque eut pour successeur *Richard*, l'aîné de ses trois fils qu'il avoit

eus d'un légitime mariage, aiant d'em-
brasser l'état ecclésiastique. Son second fils,
Raoul, surnomme *Terc d'Ane*, fut grand
connétable de Normandie. Le troisieme,
Gautier, surnomme de *Rosmar*, passa en
Angleterre avec Guillaume le *Conquerant*.
C'est de lui que prétendent descendre les
d'Evreux d'Angleterre & d'Irlande encore
subsistans: du moins paroît-il constant que
le fameux comte d'Evreux, qui vivoit sous la
reine Elizabeth, & s'appelloit *Robert d'E-*
vreux, en descendoit.

Richard posséda le comté d'Evreux jus-
qu'en 1067. Il fonda l'abbaye de Saint
Sauveur d'Evreux pour des religieuses béné-
dictines, & laissa un fils & deux filles. Le
fils, nommé *Guillaume*, lui succéda & mou-
rut sans postérité en 1114. *Amaury de*
Montfort, son neveu par Agnès sa sœur,
fut son successeur. Mais ce ne fut pas sans
peine qu'il se mit en possession du comté
d'Evreux: il lui fallut soutenir une guerre
contre le roi d'Angleterre, Henri I, qui
s'empara de la ville d'Evreux, & qui la
lui rendit. *Amaury de Montfort* laissa ce
comté, en 1137, à son fils *Amaury II*;
& celui-ci, mort sans enfans, en 1140, à
son frere *Simon de Montfort*, qui mourut en
1181. Il avoit épousé la comtesse de Leices-
ter en Angleterre, & en eut *Amaury*, trois

sième du nom. Il est certain que celui-ci vendit, en 1200, le comté d'Evreux au roi Philippe-Auguste: du moins il lui céda des droits auxquels il falloit bien qu'il renoncât, n'étant pas assez puissant pour les faire valoir.

Les rois de France & d'Angleterre avoient partagé entre eux ce comté; & quand Philippe confisqua toute la Normandie sur Jean *Sans-Terre*, il eut le comté d'Evreux en entier. *Louis*, fils de Philippe Auguste, en fut d'abord investi par son pere, il devint ensuite roi sous le nom de Louis VIII, & fut pere de Saint Louis. Philippe *le Hardi*, fils de celui-ci, érigea Evreux en comté-pairie, & en fit le partage de son quatrieme fils *Louis*, qui prit le titre de comte d'Evreux, l'an 1300, & mourut en 1319. Son fils aîné *Philippe* lui succéda. Il fut surnommé *le Bon & le Sage*; & quand on compare sa conduite à celle des princes ses descendans, on convient qu'il méritoit ce titre. Il épousa la fille unique de Louis X, dit *le Hutin*. Si la loi saïque empêcha cette princesse d'hériter de la couronne de France, au moins porta-t-elle à son époux celle de Navarre. C'étoit le patrimoine de la reine *Blanche* sa grand'mere, femme de Philippe *le Bel*, & Louis *le Hutin*, son pere, fut le premier de nos rois qui réunit ces deux couronnes sur sa tête.

Le

Le comte d'Evreux & la jeune reine son épouse furent couronnés à Pampelune en 1329. Ils revinrent en France, & assez peu de temps après, Philippe repassa les Pyrenées pour faire la guerre aux infideles. Il fut blessé au siege d'Algesire, & mourut à Xerès en Castille, l'an 1343. Il eut pour successeur son fils Charles d'Evreux, qui avec juste raison fut surnommé *le Mauvais*. Par bonheur pour la Navarre, celui-ci s'occupa plus de son rang de prince du sang en France, que de son petit royaume en Espagne. Il avoit des qualités très-brillantes; mais il étoit d'ailleurs vindicatif, perfide & cruel: au moyen d'une éloquence singuliere, il rendoit spécieux les plus faux raisonnemens, & justifioit les plus cruelles injustices. Le bon roi Jean lui donna sa fille en mariage. Il ne l'eut pas plutôt épousée, qu'il demanda à son beau-pere les comtés de Champagne & de Brie sur lesquels il prétendoit avoir des droits. On fit ce que l'on put pour l'appaiser; on lui donna les villes de Mantes & de Meulan, qui étoient alors très-fortes, & qui le mirent en état de presser de très-près la ville de Paris. Mais loin de vouloir l'attaquer de vive force, il aima mieux y souffler l'esprit de discorde, en haranguant le peuple & le faisant soulever.

Depuis cette époque , toute la vie de ce prince ne fut qu'une suite de révoltes , de guerres , de perfidies , d'assassinats : quelquefois il paroissoit s'en repentir , & faisoit des œuvres de piété & des fondations. Il fut deux fois condamné , comme criminel de leze-majesté , par le parlement de Paris : il vint demander pardon , & dans ce temps-là même , il trama de nouvelles conspirations. Il profita sur-tout de la prison du roi Jean , pour faire la guerre au dauphin , régent du Royaume (qui fut depuis roi sous le nom de Charles V) & mit alors la France à deux doigts de sa perte. Il fit assassiner le connétable Charles d'Espagne , & l'on assure qu'il fit donner du poison au dauphin qui s'en ressentit jusqu'à la mort. Le roi de Navarre tenta encore d'empoisonner Charles VI , & fut condamné au parlement pour ce dernier crime. Cependant il mourut dans son lit , par un accident , qui , quoiqu'il pût paroître effrayant pour un autre , étoit encore un supplice trop doux pour lui. Se sentant défaillir , quoiqu'il ne fût âgé que de cinquante-quatre ans , il se fit envelopper dans un drap tout trempé d'eau de vie ; & comme on vouloit coudre ce linceul , le feu prit au fil , au drap & à l'eau-de-vie ; & ce méchant prince fut entièrement consumé , fournissant un affreux exemple de l'abus des talens naturels ;

car on assure que quelque faute qu'il commît, on finissoit toujours, après l'avoir entendu, par croire qu'il avoit raison.

Son fils aîné portoit le même nom de baptême que lui, & lui succéda dans tous ses états. Il fut surnommé *le Noble* ou *le Généreux*, plutôt par opposition aux mauvaises qualités de son pere, que par un grand mérite personnel. Lorsque son pere mourut, il étoit en Castille, dont il avoit épousé l'infante. Cette princesse, d'une humeur altiere & turbulente, lui donna assez d'affaires dans son Royaume de Navarre. Enfin il revint en France: mais ce ne fut que pour s'arranger avec le roi Charles VI, à qui il céda le comté d'Evreux, qui fut ainsi réuni une seconde fois à la couronne.

Sous le malheureux regne de Charles VI, ce comté retomba bientôt, comme le reste du Royaume & la Normandie, au pouvoir des Anglois. Le roi Charles VII le reprit l'an 1441, & en eut la principale obligation à un brave capitaine Normand, nommé *Robert de Floques*; & pour récompense, son fils *Guillaume de Floques* fut fait évêque d'Evreux, en 1447. Ce prélat mourut en 1464, & Louis XI lui donna pour successeur le fameux cardinal *Jean Balue*, qui eut d'abord tant de crédit sous

ce monarque , & qui fut ensuite plongé dans la plus horrible disgrâce. Ce cardinal favori étoit en même temps évêque d'Angers. Il garda ce dernier évêché jusqu'à sa mort ; mais quant à celui d'Evreux , il consentit à s'en démettre en faveur de *Pierre Turpin de Crissé* , d'une maison ancienne d'Anjou , qui y subsiste encore.

Au commencement du seizième siècle , Evreux eut pour évêques deux prélats d'un nom illustre & respecté dans le pays : ce furent *Ambroise* & *Gabriel le Veneur* , oncle & neveu. Le premier , élu en 1511 , mourut en 1532. Le second , nommé par le roi cette même année en vertu du concordat , & reçu sans difficulté , quoiqu'il n'eût que quatorze ans lors de sa nomination , siegea jusqu'en 1574. Il assista au concile de Trente , & s'y fit beaucoup d'honneur. Il y étoit accompagné de *Claude de Saintes* , qui fut son successeur , & de *Simon Vigor* , qui devint ensuite archevêque de Narbonne , deux des plus savans théologiens & des plus grands hommes de leur temps.

Gabriel le Veneur fit ce qu'il put pour s'opposer aux progrès de l'hérésie & aux ravages des Huguenots. *Claude de Saintes* eut le même zèle & la même prudence. Ils adoucirent les maux de leur diocèse , s'ils

ne purent les empêcher. Il faut cependant convenir que sur la fin, l'évêque d'Evreux se déclara trop fortement pour la ligue. Henri IV le fit prisonnier à la bataille d'Ivry en 1591. On trouva dans ses papiers grand nombre d'écrits séditieux, qui le firent déclarer criminel de leze-majesté. Il méritoit la mort : mais le bon roi Henri IV commua cette peine en une prison dans le château de Crevecœur, diocèse de Coutances, où il mourut en 1593. Il eut la même année pour successeur le fameux cardinal du Perron.

En 1569, le roi Charles IX érigea en duché-pairie le comté d'Evreux pour son frere le duc d'Anjou, qui le conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1584. Dans le siècle suivant, en 1651, le domaine d'Evreux, redevenu comté, entra dans l'échange accordé au duc de Bouillon (la Tour d'Auvergne) pour la principauté de Sedan.

La ville d'Evreux, située sur la petite rivière d'Iton, renferme plus de six mille habitans, divisés en neuf paroisses, indépendamment de la cathédrale; douze maisons religieuses, dont deux abbayes, l'une d'hommes & l'autre de femmes; un bailliage, un présidial & une élection. Le chapitre de la cathédrale est composé de sept dignités, de vingt-trois chanoines & de

plus de cinquante chapelains. Les huit premiers chanoines prennent le titre de barons, parce qu'ils possèdent en commun la seigneurie & baronnie d'*Angerville*, &c.

L'église cathédrale, dédiée à la Sainte Vierge, est belle. L'architecture extérieure & intérieure en est gothique, mais très-noble. Elle est en forme de croix, bien éclairée par un dôme octogone, percé & vitré à chacune de ses faces, & soutenu par quatre piliers. On en est redevable à la libéralité de Louis XI, & au crédit du cardinal Balue. Au dessus de ce dôme ou lanterne, est encore un clocher très-élevé en pyramide, couvert de plomb, mais travaillé en pierres & percé à jour. Trois des vitrages de l'église, formés en rose, sont très-estimés, aussi bien qu'un des trois portails pour son architecture.

Le revenu de l'évêque d'Evreux est assez considérable : il est fondé sur la possession de quatre baronnies, dont la première s'appelle *Condé*. L'évêque y a un beau château, à cinq lieues de la ville épiscopale. La seconde s'appelle *Illiers* ; la troisième, les *Baux de Breteuil*, & la quatrième, *Broville*. Celle-ci s'étend sur un faubourg d'Evreux, que l'on nomme *Saint Gilles*, & dont presque tous les habitans sont vassaux de l'évêque. Autrefois, pour se faire recon-

noître, ils étoient tous obligés de porter une petite croffe d'étoffe ou de drap, brodée sur leurs habits.

Lorsque ce prélat prend possession de son évêché, c'est avec des cérémonies à-peu-près pareilles à celles qu'on pratique pour l'archevêque de Rouen, & dont j'ai parlé ailleurs. Le prieur de l'abbaye de Saint Taurin d'Evreux use des mêmes termes que celui de Saint Ouen à Rouen. Il dit de même aux chanoines de la cathédrale: *nous vous le donnons vivant, vous nous le rendrez mort.* Ce qu'il y a ici de particulier, c'est qu'on met sur la tête du nouvel évêque la mitre d'argent, qui fait partie du reliquaire où est renfermé le chef de Saint Taurin. L'évêque ne reçoit la croffe épiscopale que dans une maison appartenante à l'évêché, située entre l'abbaye de Saint Taurin & la cathédrale, & appelée, à cause de cela *la maison de la Croffe.* Deux seigneurs lui doivent alors des hommages: celui de *Feuquerolle* est chargé de semer de la paille devant lui; depuis la maison de la Croffe, jusqu'au pont où il rencontre le chapitre. Le seigneur de *Convenant* vient prêter serment entre les mains de l'évêque, *envers & contre tous*, dit-il, *fors le Roi.* Le jour même de son installation, l'évêque

est obligé de donner à dîner, à ce que l'on prétend, à plus de trois cents personnes. Le seigneur de *Ganyville*, en qualité de son grand échançon, doit lui donner le premier coup à boire dans une coupe d'argent doré, du poids de quatre marcs, qui lui reste pour la peine.

L'abbaye de *Saint Taurin* dont je viens de parler, fait remonter sa fondation jusqu'à l'an 660, sous les rois Mérovingiens. Elle fut bâtie d'abord sur le tombeau de *Saint Taurin*; mais ayant été ravagée par les Normands, elle fut rétablie, l'an 1026, par *Richard II*, duc de Normandie. L'église qui subsiste encore est de ce temps-là, mais belle. Au milieu du dix-septième siècle, on plaça des religieux de la congrégation de *Saint Maur*. Le revenu en est considérable; & à cause de cela, elle fut souvent possédée en commende par des laïcs, aux quinzième & seizième siècles. On remarque que le fameux ministre *Sully* sous le règne de *Henri IV*, en fut abbé commendataire, quoique protestant, & qu'il la posséda jusqu'à sa mort.

L'abbaye de filles de *Saint Sauveur* n'est pas moins illustre. L'église, dédiée à la *Sainte Trinité*, est très-ornée en dedans, & le maître autel fort riche. Elle reconnoît pour son fondateur *Richard*, premier comte

d'Evreux, fil., comme je l'ai dit plus haut, de l'archevêque Robert.

La ville d'Evreux étoit autrefois bien moins grande qu'elle ne l'est aujourd'hui : mais en revanche, elle étoit bien mieux fortifiée. On découvre encore quelquefois des fondemens de ces anciennes fortifications. Cette ville fut agrandie l'an 1400. Le commerce qu'on y fait, consiste en toiles & en serges blanches, dont il y a des manufactures établies dans la ville même.

A une demi-lieue d'Evreux, est le magnifique château de *Navarre*, ainsi nommé, parce qu'il a été bâti sur les ruines d'une ancienne maison de plaisance de la reine de Navarre, Jeanne de France, fille du roi Louis *le Hutin*, & femme de Philippe, comte d'Evreux. Mais il ne reste plus aucune trace de cette ancienne habitation, non plus que de celle du *Vieux Evreux*, lieu où l'on prétend qu'étoit le château du premier comte d'Evreux, & qui est un peu plus éloigné de la ville que Navarre. Le château actuel de ce nom est l'ouvrage du duc de Bourbon, qui vivoit en 1686, & qui le fit bâtir sur les dessins de Jules Hardouin *Mansard* : ses jardins furent alors dessinés par *le Nôtre*. Dans le siècle présent, ce lieu a été fort embelli : il est situé à l'entrée de la forêt d'Evreux, une des plus belles &

des mieux percées de la Normandie.

Les autres petites villes & lieux remarquables de l'élection d'Evreux, sont ; à l'Est de cette ville, *Passy* ; au Sud-Est *Saint André*, & *Ivry*, ce dernier fameux par la bataille que gagna, en 1591, Henri IV, contre l'armée de la ligue : il y a une abbaye, fondée au onzième siècle ; au Sud, *Illiers* & *Nonancourt*.

Non loin de ce dernier lieu, à l'extrémité méridionale du diocèse d'Evreux, & sur la rivière d'Aure & les limites du Perche, est la petite ville de *Verneuil*, chef-lieu d'une élection : elle passe pour être ancienne. Cependant on n'y voit nulle trace de vraie antiquité, & l'on n'en entend parler comme château, que dans le temps des premiers ducs de Normandie, & comme ville, qu'après que Philippe Auguste eut réuni la Normandie & même le Perche à sa couronne. On y voit encore les ruines de l'ancien château ; & la ville a conservé des murailles & des fossés. Elle renferme environ quatre mille habitans. L'église principale est dédiée à la Magdeleine : mais il y a d'ailleurs cinq ou six autres petites paroisses ; deux couvens, l'un de cordeliers, qui est ancien, l'autre de religieuses, & un collège. C'est près de Verneuil, dans le Perche, que se donna, en 1424, une fameuse bataille entre

les François & les Anglois: ceux-ci eurent l'avantage. Le connétable de France Stuart y fut tué, & le maréchal de la Fayette fait prisonnier. Poton de Saintrailles, & Henri de Vignoles, surnommé *Lahire*, rassemblèrent l'armée & la sauverent.

La petite ville de l'*Aigle*, située sur la rivière de Rille est de l'élection de Verneuil. Elle est enceinte de murailles & de fossés, & a un beau château seigneurial, à la place d'un beaucoup plus ancien qui passoit pour une place forte. On y entre par six portes, & l'on y compte environ quatre mille habitans, trois faubourgs, trois paroisses, un convent de moines mendiants, un de religieuses & un hôpital. Il s'y tient toutes les semaines un grand marché, & quatre foires par an. Il y a la plus fameuse manufacture d'épingles qui soit peut-être en France.

On prétend que le nom de l'*Aigle* fut donné à cette ville, lors de la fondation du château par un nommé *Richer*, parce qu'on trouva alors dans un chêne que l'on abattit, un nid d'aigles. C'est une ancienne Baronnie, dont les seigneurs figurent déjà dans l'histoire de Normandie, dès le temps de Guillaume le Conquérant. On les trouve dans la liste de ceux qui assistèrent à la conquête de l'Angleterre, aux expéditions de

Naples & de Sicile, à la suite de Tancrede de Hauteville, & qui firent hommage à Philippe Auguste, lorsque ce monarque réunit la Normandie à sa couronne. Le baron de l'Aigle étoit le premier de ceux du bailliage d'Alençon, dans l'échiquier de cette province. Sous le regne de Charles VI, le sire de l'Aigle prit parti pour le duc d'Orléans contre le duc de Bourgogne. Le nom des derniers seigneurs de l'Aigle est *des Acres*, la maison des anciens barons de l'Aiglê étant éteinte depuis longtemps.

En remontant vers le Nord, on trouve la petite ville de *Conches*, située sur la croupe d'une montagne à trois lieues d'Evreux. Elle est le chef-lieu d'une élection, quoiqu'elle n'ait que deux mille cinq cents habitans, & qu'il y ait dans cette même élection d'autres lieux bien plus considérables. On voit dans celui-ci les ruines d'un ancien château qui étoit autrefois très-fort. Lorsque cette ville avoit ses seigneurs particuliers, elle s'appelloit *Châtillon*; nom qui est resté à un de ses deux faubourgs. Ces anciens seigneurs l'étoient en même temps de *Tosny*, & ils étoient grands enseignes héréditaires de Normandie. Dès le temps de Guillaume le *Conquérant*, ils prenoient le titre de comtes. Apparemment que depuis

ce temps là, cette terre a été érigée en marquisat, puisque le duc de Bouillon, à qui le domaine de Conches a été cédé, aussi bien que celui d'Evreux, prend le titre de comte d'Evreux & de marquis de Conches. Cependant *Roger* ou *Raoul de Toefny*, qui fonda, en 1050, l'abbaye de *Saint Pierre de Conches*, prenoit seulement le titre de sire de Toefny & de Conches, grand gonfanonier de Normandie: c'est sous ce titre qu'il est enterré dans cette abbaye avec quelques-uns des autres seigneurs de sa famille. On voit encore sur son tombeau, ses armes, qui sont une main tenant un gonfanon & une rose. La ville de Conches a adopté ces mêmes armes.

En 1189, les comtes de Conches firent la guerre aux comtes d'Evreux à l'occasion d'une tracasserie qui s'éleva entre les deux comtesses. Ces dames se piquerent sur quelques propos que l'on assura à la seconde avoir été tenus sur son compte par la première. Les maris prirent parti, & ravagèrent, au moins pendant deux ans, les terres l'un de l'autre, jusqu'à ce que des guerres plus sérieuses, qui s'allumèrent en Normandie, les forcèrent de s'occuper d'affaires plus importantes.

Robert de Toefny, qui, au douzième siècle, marcha à la conquête de la Sicile

avec les enfans de Tancrede de Hauteville, s'intituloit *comte de Conches*. On ne fait pas l'époque où s'éteignit cette famille. Mais elle subsistoit encore en 1238, lorsque Raoul, évêque d'Evreux, consacra la nouvelle église de l'abbaye de Conches: c'étoit sous le regne de Saint Louis, qui confirma les privilèges de l'abbaye. On croit que cette église est la même qui subsiste encore: c'est un grand vaisseau bâti en croix, solidement construit & voûté, mais de mauvais goût. Elle est dans le faubourg qui a conservé le nom de *Châtillon*, & qui a sa paroisse particulière.

L'autre faubourg, nommé de *Saint Etienne*, a aussi la sienne. Il n'est presque habité que par des ouvriers en fer, dont il y a beaucoup de manufactures dans cette ville. La matière est fournie par des mines qui sont nombreuses dans les environs. Les forges sont placées dans la forêt de Conches qui est fort grande. On y fait des marmites & de la chaudronnerie de toute espèce, des clous, des brochettes, des alènes & des épingles qui ont un débit considérable.

Au reste, il n'y a dans la ville d'autre paroisse que celle de *Sainte Foi*, qui est fort bien bâtie, & dont le clocher, construit à jour, est une des curiosités du pays. Les vitraux de l'église sont estimés pour leur peinture.

Presque tous les lieux de cette élection méritent d'être connus. Au sud de Conches, & sur la riviere d'Iton, est le bourg de *Damville*, qui n'étoit au seizieme siecle qu'une baronnie. Mais, en 1610, cette terre fut érigée en duché-pairie pour Charles de Montmorenci, amiral de France. Elle passa à son malheureux neveu, le duc de Montmorenci, qui eut la tête tranchée en 1632; & cette pairie fut éteinte par cette mort tragique. Elle est à présent par acquisition, dans la maison de la Rochefoucault. Mais elle n'a plus le titre de duché, & celui de cette maison, qui, de nos jours a porté ce titre, n'étoit que duc à brevet.

Sur la même riviere d'Iton, est la petite ville de *Breteuil*, peuplée de deux mille cinq cents habitans, & chef-lieu d'un grand comté, qui appartient à la maison de Bouillon. Tout auprès, est une forêt considérable, qui a cinq lieues de tour. On y trouve des mines de fer, & des forges qui sont très-employées: aussi le commerce de fer qu'on fait dans cette ville, est-il considérable. Cette terre fut autrefois donnée par Henri II, roi d'Angleterre, & duc de Normandie, à Robert de Montfort, dont la sœur, Amicie, la vendit au roi Philippe Auguste. Elle fit partie de l'appar-

nage des comtes d'Evreux, rois de Navarre.

A l'extrémité méridionale de cette élection, est le bourg de *Tillieres*, qui renferme environ douze cents habitans. Le château, autrefois très-fort, soutint plusieurs sièges dès le temps des premiers ducs de Normandie, & fut disputé entre ces princes & le roi de France. Il appartenoit à des seigneurs de son nom: mais dès le quinzième siècle, il passa dans la maison de *le Veneur*, par le mariage d'*Agré*, fille de Robert *le Barreux*, baron de *Tillieres*, avec Jean le Veneur, qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Celui-ci fut grand-pere du cardinal, évêque de Lisieux, grand-aumônier de France, dont le petit-fils, Tannequi le Veneur, lieutenant général de la Normandie, fut fait chevalier des ordres du roi en 1582. Ce fut en sa faveur que la baronnie de *Tillieres* fut érigée en comté: ses descendans la possèdent encore.

Dans la partie septentrionale de cette élection, & au Nord-Ouest de *Cenches*, on trouve *Beaumont le Roger* sur la rivière de *Rille*. Ce n'étoit anciennement qu'un château & un village, bâtis ou augmentés par un seigneur nommé *Roger*. *Saint Louis* les acheta, & les réunit à son domaine, dont ils ont été plusieurs fois détachés par engage-

ment on par échange. Ce lieu n'est regardé que comme un bourg, d'autant plus qu'il ne consiste qu'en une rue, n'est point entouré de murailles, & n'a qu'environ six cents habitans. Il n'y a qu'une paroisse & un prieuré, autrefois considérables & dépendans de l'abbaye du Bec. Les bâtimens en ont été ruinés pendant les guerres civiles & se trouvent aujourd'hui réduits à peu de chose. Le château n'offre plus que des débris, qui font connoître qu'il étoit fort, étant situé sur un roc escarpé, qui domine sur la rivière de Rille, par delà laquelle est la forêt de Beaumont, d'environ quatre ou cinq lieues de circuit.

Sur la même rivière, derrière la forêt de Conches, est l'ancienne abbaye de *Lyre*, fondée l'an 1047. Plusieurs moines de cette abbaye sont connus par leurs écrits. L'un d'eux, nommé *Nicolas*, surnommé *de Lyre*, a composé un immense commentaire sur l'écriture sainte, qui tient une fort grande place dans les vieilles bibliothèques. Un autre, appelé par excellence, le *bon moine de Lyre*, est auteur d'un livre singulier, sous le titre de *Passé-Temps de tout homme & de toute femme*.

Les deux autres lieux remarquables de cette élection sont *Neubourg*, gros bourg titré de marquisat, qui a été autrefois le

partage des enfans cadets des comtes du Perche ; & *Harcourt*, qui a donné son nom à l'ancienne & illustre maison de ce nom. On voit dans ce lieu-ci un ancien château, fameux du temps des premiers ducs de Normandie, & d'une construction antique. Les murailles en sont épaisses, les fossés profonds ; & au dessus s'éleve un beau donjon : c'étoit le principal domaine des anciens seigneurs d'Harcourt. Attenant ce château, est un grand parc & une abbaye ou prieuré de chanoines réguliers de l'ordre de Saint Augustin. On y remarque quelques tombeaux de ceux de cette illustre maison, qui en est fondatrice.

La branche aînée de la maison d'Harcourt s'est fondue dans celle de Lorraine : celle d'*Harcourt-Olonde* est à présent l'aînée. La terre qui porte le titre de duché d'Harcourt, appartient à la branche cadette de *Beuvron* : elle se nommoit anciennement *Thury*, & étoit marquisat : elle fut érigée en simple duché en 1701, & en pairie en 1710.

Au Nord de la ville d'Evreux, & à l'extrémité septentrionale de ce diocèse, est la petite ville de *Pont-de-l'Arche*, située sur la rive gauche de la Seine, & le chef-lieu d'une élection. Elle tire son nom d'un beau pont de pierres de vingt-deux arches, qui

y subsiste depuis plus de sept cents ans, sans qu'on sache précisément l'époque de sa fondation. Mais il est sûr qu'il y en a toujours eu un en cet endroit: peut-être n'étoit-il pas autrefois si beau & bâti si solidement, & que le lieu n'a pris son nom actuel que de celui qui existe. C'est sans doute par cette raison qu'on l'a nommé en latin *Pons de Arcis*, qui pourroit se traduire exactement par *Pont des Arches*.

Il y a lieu de croire que c'étoit la même ville qui s'appelloit *Pistes*, du temps de *Charles le Chaste*. Ce monarque y avoit un palais: il y assembla, depuis 862 jusqu'en 869, deux conciles, & y préfida à deux grands parlemens ou assemblées générales de la nation. On a voulu contester cette origine au Pont-de-l'Arche. Mais deux considérations la lui assurent: l'une, c'est qu'il est dit que le flux & reflux se faisoit sentir jusqu'à Pistes & pas au delà; c'est ce qui arrive au Pont-de-l'Arche: l'autre, c'est que les Normands ayant fait une irruption en 865, vinrent jusqu'à Pistes, où ils trouverent un pont que défendoit un château bâti par les ordres de *Charles le Chauve* qui les arrêta.

On prétend que ce château est le même que celui qui est encore au bout du pont: il est de figure carrée, flanqué de grosses

tours ; & les murailles en font très-épaisses. Il est entouré d'un fossé , de manière qu'il forme une île au bout du pont. La ville est également fortifiée , à ce qu'il paroît du même temps , & entourée de fossés & de tours : quoique petite , elle a tous les honneurs municipaux , & un hôtel-de-ville : comme place de guerre , elle a un gouverneur. Il n'y a d'ailleurs qu'une paroisse , un couvent d'hommes & un de filles.

Non loin du Pont-de-l'Arche , mais de l'autre côté de la Seine , est le prieuré *des deux Amans*. Le titre qu'il porte , a donné lieu à des suppositions singulieres. On a débité qu'un jeune homme étant fort amoureux d'une fille qui l'aimoit aussi , n'obtint de son pere la permission de l'épouser , qu'en s'engageant à la porter sur ses épaules depuis le bas jusqu'au haut d'une montagne qui est tout auprès. Il remplit la condition : mais il expira de fatigue étant arrivé au sommet , & sa maitresse mourut de chagrin.

La forêt du *Pont-de-l'Arche* s'étend depuis la ville de ce nom , jusqu'à celle de Louviers. On la nomme aussi la forêt du *Vaudreuil* , à cause d'un lieu qui en est voisin. On y voit un très-beau château , dans la plus agréable position : mais il n'en étoit pas encore question au seizieme siecle.

La petite ville de *Louviers*, située sur la rivière d'Eure, appartient pour le temporel à l'archevêque de Rouen, quoiqu'elle soit pour le spirituel du diocèse d'Evreux. Elle est entourée de murailles & de fossés, & passoit autrefois pour forte. Il n'y a qu'une paroisse dans la ville & deux pour les trois faubourgs, avec un couvent de moines mendiants & deux de religieuses. Le nombre de ses habitans se monte à plus de quatre mille, dont deux mille sont employés aux fabriques de draps, qui sont depuis long-temps en réputation.

Au Sud-Est de Louviers, & à une demi-lieue de la rive gauche de la Seine, dans une contrée également fertile & agréable, est le bourg de Gaillon, dont il est fait mention pour la première fois dans la liste des chevaliers Bannerets, du temps de Philippe Auguste. Quoiqu'il soit du diocèse d'Evreux, les archevêques de Rouen en sont seigneurs depuis très-long-temps. Il ne renferme d'ailleurs que huit ou neuf cents habitans, & n'est remarquable que par le beau château, qu'y fit bâtir le cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen, légat, & premier ministre du roi Louis XII. C'est dommage que la beauté de l'entrée de ce château ne réponde pas à la magnificence de l'intérieur. La chapelle sur-tout est re-

marquable par son toit, son clocher, & les bas-reliefs de la sculpture du chœur. On a la plus belle vue, des galeries qui sont aux différens étages, & l'orangerie passe pour la plus superbe & la mieux garnie du Royaume.

Entre Gaillon & la rivière de Seine, on voit une chartreuse des plus belles & des plus riches de cet ordre. Elle a été fondée, ou du moins très-enrichie par le cardinal de Bourbon, roi de la ligue, & par son neveu. L'église, & sur-tout le portail sont d'une assez bonne architecture. On y admire les mausolées des princes de la branche de Bourbon-Soissons, qui y ont leurs statues en marbre blanc: la sculpture des bas-reliefs qui les accompagne, est très-estimée.

La petite ville de *Vernon* chef-lieu d'une élection, est à l'extrémité du diocèse d'Evreux, au Nord-Est de la ville épiscopale, sur la rive gauche de la Seine, & dans une vallée des plus agréables. On y compte environ trois mille six cents habitans. La principale paroisse est collégiale, & les canonicats sont à la nomination du seigneur de Gisors; car Vernon fait partie du comté de ce nom. Il y a aussi un collège, un bel hôpital, trois convents de religieux, & deux de religieuses. On y voit encore un ancien château, dont les murs sont fort épais.

Celui de *Bizy* près de cette ville , est magnifique. Il a été bâti de nos jours par le maréchal de Belle Isle.

Le faubourg appelé *Vernonet* , étant sur la rive droite de la Seine , fait partie du Vexin Normand , & dépend du diocèse de Rouen. Du même côté de ce fleuve , est la forêt de *Vernon* , d'environ neuf cent cinquante arpens.

Je suis , &c.

A Evreux , ce 3 juillet 1766.

LETTRE DCLXXXIV.

L'ISLE DE FRANCE.

Vous allez lire enfin, madame, la description de la province , qui doit être le terme de mes voyages. C'est l'*Isle de France* , bornée , au Couchant par la Normandie ; au Nord , par la Picardie ; au Levant , par la Champagne , & au Midi , par l'Orléanois. Elle est arrosée de plusieurs rivières , dont les principales sont la Seine , la Marne , l'Oise & l'Aisne. Le climat y est en général sain & assez tempéré , mais plus froid que

chaud, & plus humide que sec. Il y a de belles plaines, très-fertiles en bled; quelques cantons qui produisent de bon vin, beaucoup d'autres où les fruits croissent en abondance; de grandes & belles forêts; des collines & quelques petites montagnes.

Avant de diriger ma route vers la fameuse ville, qui en est la capitale, ainsi que de tout le Royaume, j'ai voulu voir dans toute leur étendue les onze pays qui composent ce gouvernement. En sortant donc de la Normandie, par le diocèse d'Evreux, je suis d'abord entré dans le *Vexin François*, & puis, en montant vers le Nord de Paris, dans le *Beauvoisis*, le *Noyonnois*, le *Laonnois*, le *Soissonnois* & le *Valois*. Descendant ensuite vers le Midi, j'ai parcouru successivement la *Brie Françoisise*, le *Gâtinois François*, le *Harepoix*, le *Mantois*, d'où je suis entré dans l'*Isle de France* proprement dite. Telle est la marche que j'ai suivie, & tel est l'ordre dans lequel je vais, madame, vous faire connoître cette province si belle, si riche & si intéressante.

Le *Vexin François* touche au *Vexin Normand* & à une petite partie du diocèse d'Evreux. J'ai dit ailleurs que le nom de *Vexin* vient des anciens peuples *Velocasses* ou *Velocassins*. Aussi écrivoit-on autrefois *Velkein*.

Lorsque

Lorsque le roi Charles *le Simple* céda la Neustrie au duc Rollon, le Vexin tout entier ne fut point compris dans cette cession. La partie que posséderent les ducs de Normandie, fut appelée le *Vexin Normand*, dont j'ai déjà parlé, & celle qui étoit restée aux rois de France, le *Vexin François*.

En entrant dans ce dernier pays par la Normandie, on trouve les petites villes de *Magny* & de *Chaumont*, associées pour l'élection qui porte également le nom de toutes les deux. Celle de *Chaumont*, située sur une montagne aride, s'appelle en latin, non *Mons Calidus*, *Mont Chaud*, comme le prétendent mal-à-propos quelques-uns, mais *Mons Calvi*, *Mont du Chauve*, parce qu'elle fut fondée par un certain Robert *le Chauve*, auquel les comtes de Vexin font remonter leur origine, aussi bien que les *Chaumont-Quitry*, quoiqu'on ne puisse pas dire dans quel temps vivoit ce Robert.

Cette ville, décorée du titre de vicomté au onzième siècle, est une des premières du Vexin qui aient eu le droit de commune. Le roi Philippe I, qui régnoit dans le même siècle, le lui accorda. Mais ce n'est qu'en 1543, que le roi François I y établit un bailliage royal, auquel *Magny*, qui n'étoit alors qu'un village, fut soumis. Il l'est encore en quelque façon; mais ce lieu s'étant

fort augmenté & enrichi, on a établi un second lieutenant du bailli de Chaumont à Magny. De là, tout est devenu à-peu-près double, & commun à ces deux petites villes, entr'autres l'élection qui renferme quatre-vingt-neuf paroisses. Chaumont n'a guere à present que six cents habitans, avec une paroisse, un prieuré, autrefois abbaye, un couvent de religieux, & un de religieuses.

Le nom de *Magny* vient de *Manoir*, *Demeure*, dont le verbe est *Maindre*, *Demeurer*, au participe, *Mani*, qui a *Demeuré*. Ce n'étoit encore qu'un village, lors de la rédaction de la coutume de Senlis, qui faisoit sa loi en 1539. Il ne s'agrandit que pendant le seizieme siecle; & il doit ses principaux avantages au fameux secrétaire d'état Villeroy, qui lui fit obtenir des foires & des marchés, qui ont contribué à l'enrichir, étant d'ailleurs situé au centre d'un pays fertile. Ce ministre le fit entourer de murailles au commencement du dix-septieme siecle. Indépendamment de la paroisse, cette petite ville a trois couvens, un de religieux, deux de religieuses, & un hôtel-dieu. Mais elle est moins peuplée que Chaumont.

A l'extrémité de cette élection, sur le bord de la Seine, est la *Roche-Guyon*, une des plus anciennes baronnies du

royaume, & qui fut, à trois fois différentes, érigée en duché pendant le cours du dix-septième siècle; la première fois, en 1621, en duché-pairie pour *Jean de Sully*, comte de la Roche-Guyon, & grand-louvetier de France; la seconde fois, en 1643, en faveur de *Roger Duplessis-Liancour*, son frere utérin. Cette pairie s'étant éteinte en 1674, & la terre étant entrée par héritage dans la maison de la Rochefoucault, elle fut de nouveau érigée en simple duché. Cette ville tire son nom du rocher, au pied duquel le château est situé, & d'un de ses anciens seigneurs, nommé *Guy* ou *Guyon*, qui vivoit sous le regne de *Louis le Gros*.

Il existe encore dans cette terre un titre de bénéfice simple ou prieuré. C'étoit autrefois un monastere considérable, dépendant de l'abbaye de Fécamp. Suivant les anciennes traditions, les premiers qui prêchèrent la religion chrétienne en Normandie, vinrent à la *Roche-Guyon*, convertirent *Sainte Piece*, qui en étoit dame, & y bâtirent une chapelle: si c'est celle du prieuré, c'est une des plus anciennes du Royaume.

A l'autre extrémité de cette élection, près de la Picardie, est l'abbaye de *Reffons*, dont la maison d'*Aumont* est certainement la fondatrice. On y voit des monumens

bien capables d'en attester l'ancienneté & l'illustration. C'est en 1150, qu'elle fut fondée par un seigneur d'Aumont, dans le diocèse de Beauvais. Le plus ancien qui y ait été enterré, s'appelloit *Jean d'Omont*, mort en 1300, descendant du fondateur, & portant les mêmes armes que les d'*Aumont* d'aujourd'hui, quoi qu'il écrivit son nom par un *O*. Tous les descendans de celui-ci y ont eu de même leur sépulture jusqu'à la fin du quinzième siècle, entr'autres, Pierre d'Omont, dit *le Hutin*, premier chambellan du roi Charles V, & porte-oriflamme de France, mort en 1413, & ses deux femmes. Ce n'est qu'à la fin du quinzième siècle que cette maison reprit l'orthographe de son nom.

La capitale du Vexin François est *Pontoise*, ville située sur les rivières d'Oise & de Vienne, & qui tire son nom d'un pont bâti sur la première. Les grandes chaussées qui aboutissent de toutes parts à ce lieu, ne permettent pas de douter qu'il n'y ait eu effectivement, du temps de César & des empereurs Romains, un pont en cet endroit. Mais il n'étoit qu'en bois, & il n'a été long-temps que de cette matière, à quelque extrémité de la ville qu'il ait été placé. Aujourd'hui il y en a un de pierre, de douze arches, vis-à-vis du château, qui fut, dit-

on, bâti à la fin du neuvieme siecle, sous le regne de Charles le Chauve, pour protéger le pont & arrêter les courses des Normands. Le premier qui y commanda, s'appelloit *Valeran* ou *Garnier*: il ne put empêcher que la place ne fût prise; & tout ce qu'il put obtenir fut de se retirer à Beauvais. Cependant ce château ayant été par la suite mieux fortifié ou mieux défendu, a passé pour une place forte & importante pendant toutes les cours des guerres que nos rois eurent avec les ducs de Normandie.

Les comtes de Vexin habiterent ce château pendant tout le temps qu'ils subsisterent; & nos rois y ont souvent séjourné, depuis qu'ils ont joui par eux-mêmes de ce pays. La reine Blanche, mere de Saint Louis, avoit eu pour son douaire le domaine de Pontoise; &, après qu'elle eut remis à son fils les rênes du gouvernement, elle s'y tenoit habituellement. Ce fut en allant la visiter, que Saint Louis tomba dangereusement malade dans ce château même, & qu'il fit le vœu d'aller combattre les Sarasins. En attendant qu'il exécutât ce vœu, la mere & le fils faisoient aux pauvres des environs des charités si abondantes, que le faubourg dans lequel ils les distribuoient, & qui portoit déjà le nom de *Saint Ouen*, prit le surnom de *l'Aumône*.

Philippe *le Hardi*, quatrième fils du roi Jean, & lige des derniers ducs de Bourgogne, nâquit, en 1341, à Pontoise, où la reine Bonne de Luxembourg sa mère se plaisoit beaucoup: elle y mourut en 1349. Cette ville a été souvent prise & reprise pendant le cours des guerres de nos rois avec ceux d'Angleterre. Les Anglois s'en emparèrent encore en 1431, sous le regne de Charles VI, & en furent chassés, sous celui de Charles VII en 1449, après un long siège & un assaut. Pendant les troubles de la ligue, elle fut aussi prise par le duc de Mayenne, & enfin par Henri IV en 1590. Depuis cette époque, elle n'a plus éprouvé les maheurs qu'entraîne la guerre. Aussi n'a-t-on plus travaillé qu'à l'embellir, & nullement à la fortifier. Le domaine en a été engagé d'abord à la famille de Villeroy, ensuite au cardinal de Richelieu, à sa niece la duchesse d'Aiguillon, au cardinal de Bouillon, & aux deux ses neveux.

Vous savez peut-être, madame, que Pontoise est la résidence d'un grand vicaire de l'archevêque de Rouen, & que cet ecclésiastique est en même temps official pour cent quatre-vingt-dix paroisses de ce diocèse, qui sont dans le ressort du parlement de Paris. On a beaucoup disputé sur l'origine de ce grand vicariat qui existe certainement depuis le temps de Saint Louis. L'opinion la plus

vraisemblable est que tandis que la Normandie étoit au pouvoir des rois d'Angleterre, nos rois voyoient avec peine leurs sujets du Vexin obligés d'aller plaider à Rouen en matieres ecclésiastiques, & d'avoir recours à cet archevêque pour les dispenses, les ordinations, &c. C'est ce qui les engagea à obtenir des papes l'établissement d'un vicaire de Pontoise, qui, sans être évêque, avoit une juridiction & des droits quasi épiscopaux.

Cette ville, où l'on a vu les états généraux du royaume assemblés en 1561, ne renferme qu'environ cinq mille habitans, y compris ceux du faubourg de Saint-Ouen de l'Aumône. Il n'y a pas long-temps qu'on n'y voyoit aucune manufacture, & que le commerce n'y consistoit que dans le transport de la farine, qui se moult aux environs, & qui passe pour la meilleure que l'on emploie à Paris. La juridiction de cette ville est soumise à celle du grand bailli de Senlis, dont le principal juge royal de Pontoise est encore à présent lieutenant. La première charte d'affranchissement des Bourgeois est de l'an 1188: c'est le premier titre du corps municipal.

L'église de *Saint Mellon* est la première & la principale de Pontoise. Elle est placée précisément dans l'avant-cour du château,

auquel elle sert de paroisse. On prétend qu'elle fut fondée dès l'an 880. Ce fut d'abord une abbaye habitée, selon les uns, par des moines, &, selon d'autres, par des chanoines réguliers. En 1138, Philippe de France, fils du roi Louis *le Gros*, en étoit abbé; ce qui procura à cette église des donations de la part de Louis *le Jeune*. Elle resta abbaye jusqu'au règne de Philippe *le Bel*, qui y établit une collégiale en règle, & donna à ce nouveau chapitre la ville-Neuve-le-Roi, entre Pontoise & Beauvais.

On y compte sept paroisses, tant dans la ville que dans les faubourgs. Celle de *Saint Maclou*, la plus ancienne de toutes, étoit déjà chapelle dès l'an 600. Celle de *Saint Andre* est aussi d'une grande ancienneté. Celle de *Saint Pierre* fut fondée pour des religieux de l'abbaye du Bec en Normandie: actuellement elle est desservie par des prêtres séculiers. La paroisse de *Notre-Dame*, fondée en 1226, est dans un faubourg, & le curé est à la nomination de l'abbé de Saint Martin de Pontoise.

Cette dernière abbaye, dont l'église fut fondée, l'an 1030, est elle-même cure pour son enceinte intérieure. Le premier abbé fut un religieux bénédictin, nommé *Gaultier*, que le roi Philippe *le Bel* en investit, l'an

1060, en y attachant quelques terres. Cet abbé est fameux, pour avoir osé dire au roi, qui lui remettoit une croffe en signe de l'investiture de cette abbaye, qu'il ne prétendoit pas la tenir de lui, mais qu'il la tenoit de Dieu seul. Cette hardiesse, loin de faire tort au nouvel abbé, fut généralement applaudie. Après sa mort on lui dressa un beau monument au milieu de ceux de deux filles bienfaitrices de cette maison, qui vivoient à peu près dans le même temps. L'une étoit veuve d'un comte de Meulan, l'autre tenoit d'un chevalier nommé *Robert d'Ivry* : celle-ci se fit recluse à la porte de l'abbaye, tandis que son mari s'y fit moine : elle est connue sous le nom de *Sainte Hildeburge*.

La paroisse & le faubourg de *Saint-Ouen les-Pontoise* ont pris leur nom de ce que le corps de ce saint ayant été transporté, l'an 1000, de Clichy près Paris, à Rouen, accompagné par le roi même, les reliques furent déposées pendant un jour dans une chapelle, au lieu de laquelle fut bâtie cette paroisse.

C'est à l'extrémité de ce faubourg que se trouve la fameuse abbaye de *Maubuisson*, fondée, en 1140, par la reine Blanche mere de Saint Louis. Les premières religieuses furent tirées de l'abbaye Saint Amande près Paris; & elles sont également fondées à

L'abbé général de l'ordre de Cîteaux. L'enceinte de l'abbaye est si vaste, qu'elle contient cent arpens de terre, y compris un ancien palais que Saint Louis sacrifia pour l'agrandir. L'église est antique: mais elle a encore des beautés, quoiqu'elle ait été profanée par les calvinistes, aussi bien que le couvent, dont les religieuses furent obligées de rester, pendant plusieurs années, dans la ville même. Le chœur de l'église est pavé de marbres noir & blanc, & les stalles en sont fort belles. On voit au milieu le tombeau de la reine Blanche, & quelques autres d'anciennes abbeses. Cette grande princesse mourut à Paris en 1253. Son corps fut transporté à Maubuisson avec les plus grandes cérémonies, sur un trône d'or porté par les premiers seigneurs de la cour. Saint Louis étoit alors dans la Palestine. Le cœur de la reine Blanche est dans l'abbaye du Lis, diocèse de Sens, qui étoit aussi de sa fondation.

La première abbesse placée de la main de cette pieuse reine, ne mourut qu'en 1275, après avoir gouverné cette abbaye pendant plus de trente ans. On la nomme *Sainte Guillemette*, & l'on prétend qu'elle étoit cousine de Saint Louis, & niece de la reine Blanche: mais on ne fait pas précisément de qui elle étoit fille. Sa tombe se voit

dans le chapitre avec une épitaphe très-modeste.

Depuis Sainte Guillemette, la plupart des abbeſſes ont été ou des princeſſes ou des demoifelles de grande naiſſance. On en compte deux de la maifon de Montmorenci, deux de celle d'Etoupeville, deux Tiercein de Broſſes, une fille de l'archevêque d'Annebaud, une ſœur de la belle duchefſe d'Blampes. Angelique d'Eſtrées, ſœur de la charmante Gabrielle, en fut abbeſſe ſous le regne de Henri IV. La mere Angelique Arnaud lui ſuccéda & y mit la reforme. Elle fut remplacée par des princeſſes de Bourbon-Soiffons, d'Orléans Longueville; celle-ci par une princeſſe Palatine de Baviere, & enfin par Charlotte Colbert de Croiſy, ſœur du marquis de Torcy & de l'évêque de Montpellier. Au reſte cette abbaye de Maubuiſſon & le faubourg de l'Amône ſont du diocèſe de Paris, tandis que la ville eſt de celui de Rouen.

Le plus ancien couvent de Pontoifé après les abbayes, eſt celui des cordeliers, fondé par la reine **Blanche**. Il eſt grand & en bon air; les jardins en ſont beaux, & les ſalles ſi vaſtes, que leſterats généraux qui y aſſemble eſt en 1567. Ces religieux ont au nombre de leurs biens ſieurs le cardinal d'Amboiſe & la maifon de Villeroi.

L'hôtel-Dieu reconnoît auffi Saint Louis pour fon bienfaiteur & fon fondateur. Dès 1259, ce pieux monarque y établit des chanoines réguliers pour y adminiftrer des fecours fpirituels, & des religieufes hospitalieres pour y foigner les malades. Pendant les années fuivantes & jufqu'à la fin de fon règne, il fit à cet établiffement différentes libéralités en terres & en maifons. Les religieufes ont à leur tête une fupérieure que l'on appelle *prieure* ou *pricufe*.

Les jéfuites avoient dans cette ville un beau collège qu'ils ont occupé jufqu'à leur fuppreffion. Depuis le commencement du dix-feptieme fiecle, on y a vu s'établir les capucins, les urfulines, les dames bénédictines angloifes, & les carmelites déchauffées. Dans le couvent de celles-ci on conferve précieufement le corps de la bienheureufe mere, *Marie de l'Incarnation*, qui fut la vraie fondatrice de cette maifon, & de prefque toutes celles de France du même ordre.

Cette religieufe étoit de la famille d'Amelot, & fon pere étoit maître des comptes. Elle avoit époufé un autre maître des comptes, nommé Acarie, avec lequel elle vécut quelques années très-malheureufe, mais très-estimée pour fa piété. Ayant lu les ouvrages de Sainte Thérèfe, elle fit venir d'Elpagne en France des religieufes de la réforme de cetteainte; & avec le crédit

de la reine Marie de Medicis, elle leur procura quatre maisons en France; la premiere à Paris, en 1604; la seconde à Pontoise, en 1605; la troisieme à Amiens, & la quatrieme à Rouen. De ces maisons sont sorties toutes les autres qui existent en France.

Pontoise est la patrie de Gabriel *Coffart*, jésuite, célèbre professeur de rhétorique, qui a continué la grande collection des conciles du P. *Labbe*. Cette ville a vu naître aussi Jean *Des Lyons*, docteur de Sorbonne, doyen & théologal de Senlis, qui nous a laissé plusieurs ouvrages savans sur les matieres ecclésiastiques.

Je suis, &c.

A Pontoise, ce 1^{er} Août 1766.

LETTRE DCLXXXV.

SUITE DE L'ISLE DE FRANCE.

LE *Beauvoisis*, borné au Nord, par la Picardie; à l'Ouest, par la Normandie; au Sud par le Vexin François, à l'Est & au Nord-Est par le Valois & le Noyonnois, est compris tout entier dans l'élection de

Beauvais, qui en est la capitale, & dans celle de *Clermont*. Il est hors de doute, madame, que ce pays, dont les habitans s'appelloient anciennement *Bellovaci*, faisoit partie de celui des Belges, & en étoit une portion d'autant plus importante, qu'elle défendoit le reste, & lui servoit de frontière. On interprète cet ancien nom des *Bellovaci* d'après le mot celtique *wac*, qui veut dire *défendre, protéger*, & celui de *belger*, qui indique un peuple aisé à courroucer, & opiniâtre. Aussi les *Bellovaces* étoient-ils les défenseurs du reste des Belges, & couvroient-ils leur pays. Il paroît que leur ville principale a toujours porté leur nom: du moins ne lui en connoît-on pas d'autres. C'est de là qu'on croit que sortit le fameux *Bellovèse*, qui pénétra si avant dans l'Italie, & y fit de si grands établissemens.

Cependant la ville de *Beauvais* ayant été soumise par César, qui la regardoit comme une place importante, s'appella *Cæsaromagus*. C'étoit la forteresse la plus considérable de ce canton, avec une autre appelée *Bratus Pantium*, que les auteurs cherchent de différens côtés, mais qui, suivant l'opinion la plus vraisemblable, étoit Beteuil en Picardie. César s'attacha d'autant plus à conserver ces deux places, qu'elles lui avoient coûté davantage à conquérir.

La ville de Beauvais, située sur la rivière de Therin, fut éclairée de la lumière de l'évangile, dans le premier siècle de l'église, par *Saint Lucien*, fils, dit-on, d'un Sénateur Romain, nommé *Lucius*, que *Saint Pierre* avoit converti. Ce premier apôtre du Beauvoisis avoit deux compagnons, *Saint Maxien* & *Saint Julien*, avec lesquels il souffrit le martyre. Pendant les trois premiers siècles de l'église, on vit dans ce pays un grand nombre d'autres martyrs, dont les reliques y sont encore honorées.

Il y avoit toujours eu, & il y avoit encore à Beauvais des évêques successeurs de *Saint Lucien*, lorsque les Vandales, les Huns & les Francs même ravagèrent le Beauvoisis. Mais *Clovis* s'étant fait baptiser à Reims, fit beaucoup de bien aux évêchés de la Gaule Belgique, qui, sous son règne, commença à s'appeler France. L'évêque qui s'égeoit alors à Beauvais, s'appelloit *Constanin*. Il occupa ce siège pendant quarante-quatre ans, & il vivoit encore sous *Childebert*, fils de *Clovis*, auquel on attribue la fondation de l'église de *Saint Lucien*, bâtie sur le tombeau de ce martyr, que les chrétiens avoient toujours révééré, tant en secret durant les persécutions, qu'en public lorsque l'empereur *Constantin* leur eut permis le libre exercice de leur religion. Mais les

barbares l'avoient détruit: Clovis en ordonna la reconstruction, & Childebert son fils l'exécutâ. Celui-ci donna à l'évêque & à l'église de Beauvais la terre & le château de *Bulles*, où l'on voit encore un prieuré qui dépend de cette église.

Le roi Chilperic augmenta beaucoup les possessions de ces prélats. Sous Clotaire I, fils de ce monarque, naquit *Saint Germer*, fils de Rigobert, seigneur de Vardes, marquisat situé à quelques lieues de Beauvais. Le jeune Germer fut considéré à la cour du roi Dagobert. Il épousa la damé de la *Roche-Gayon*, nommée *Domana*, & en eut deux filles, & ensuite un fils. Il fonda d'abord, à une demi-lieue de Vardes, une abbaye, que l'on appelle aujourd'hui *Saint Pierre aux Bois*. Le roi Dagobert éant mort, & lui-même étant devenu veuf, il se fit moine, & fonda dans une autre de ses terres, une nouvelle abbaye, qui porte son nom de *Saint Germer*.

Sous le regne de Clotaire II, vivoit *Sainte Angadreme*, fille de Robert, chancelier ou sécrétaire de ce monarque. Sa beauté & le crédit de Robert la firent rechercher en mariage par *Ausbert*, seigneur de Chauffi en Vexin. Mais comme elle avoit voué à Dieu sa virginité, elle refusa obstinément cette alliance. Ausbert pénétré de ce

refus, se fit moine dans l'abbaye de Fontenelle; & Angadreme se fit religieuse dans le monastere d'Oroner, que ses parens fondèrent près de Beauvais. Elle en devint abbesse, & ses reliques y furent conservées jusqu'au temps des irruptions des Normands, qu'elles furent transportées dans la cathédrale de cette ville, dont elle est aujourd'hui regardée comme la principale patronne.

Le plus ancien historien de Beauvais, Louvet, qui vivoit à la fin du seizieme siecle, prétend qu'il y avoit dans cette ville, dès le temps de Charlemagne, un corps municipal, dont les magistrats s'appelloient *Pairs*, & que le comte qui y étoit mis par le roi, & qui étoit amovible, n'étoit que leur chef. Il est vrai que les échevins de Beauvais s'appellent encore aujourd'hui *Pairs*. Mais les comtes devinrent bien plus puissans que ne pouvoient être des gouverneurs: ils se rendirent héréditaires à Beauvais comme ailleurs. Au commencement du onzieme siecle, la plus grande partie du pouvoir & des domaines de ces comtes passa aux évêques. Ce qu'il y a de sûr, c'est que lorsqu'en 1144, Louis le Jeune établit une commune à Beauvais, il rappella que dès le temps de Charlemagne, il y avoit dans cette ville des pairs bourgeois.

Au milieu du neuvieme siecle, Hasting

un des généraux des Normands, après avoir pénétré jusqu'aux portes de Paris, & brûlé l'abbaye de Saint Denis, ravagea, à son retour, le Beauvoisis, & détruisit les abbayes d'Orner & de Saint Germer. Environ vingt cinq ou trente ans après, en 880, les Normands firent de nouveaux ravages : mais ils ne prirent point la ville. Sous l'empire de *Louisle Débonnaire*, Beauvais avoit pour évêque *Hildeman*, qui encourut d'abord la disgrâce de cet empereur, ayant été soupçonné de prendre contre lui le parti de Clotaire son fils. Mais il se justifia, & mourut pendant que les Normands assiégeoient la ville épiscopale pour la seconde fois.

Environ l'an 1000, les habitans de Beauvais ne craignant plus de voir leur ville surprise & pillée par les barbares, parce qu'elle étoit entourée de bonnes murailles, commencerent à bâtir la cathédrale, qui est dédiée à *Saint Pierre*. C'est à cette époque que remonte la première construction du chœur, qui passe encore aujourd'hui pour le plus superbe bâtiment gothique de toutes les églises cathédrales de la France septentrionale. Mais la nef ne répond point à la beauté ni à la grandeur du chœur : elle n'est pas même achevée, au lieu que celle d'Amiens a toute sa perfection, & que le chœur

de cette cathédrale lui est très-inférieur : aussi dit on communément *Cœur de Beauvais & Nef d'Amiens*. L'évêque qui siégeoit alors à Beauvais, s'appelloit *Herve*. Dès qu'on put célébrer le service divin dans la nouvelle cathédrale, l'abbaye de Saint Lucien cessa d'être regardée comme telle. Mais les chanoines continuèrent à y faire l'office à certains jours.

L'an 1013 fut une époque bien intéressante pour l'église de Beauvais, puisque ce fut alors que la possession du comté commença à être unie à l'évêché. *Roger*, fils de *Thibaut*, comte de Chartres, de Blois, de Beauvais & de Santerre, ayant remplacé sur ce siège l'évêque *Hervé*, ne laissa pas de partager dans la succession paternelle, & eut pour son lot le comté de Sancerre. Mais il l'échangea avec son frère *Eudes*, qui avoit eu celui de Beauvais; & il ne fut pas plutôt en possession de ce dernier, qu'il en fit don à son église. *Eudes* fut tué dans une bataille; mais il eut une postérité de laquelle sont sortis les comtes de Champagne, qui ne réclamèrent jamais le comté de Beauvais. *Lancelin* de Beauvais, & plusieurs autres que l'on voit porter le nom de cette ville, étoient descendans, non de ces comtes, mais seulement des Châtelains de Beau-

vais, qui leur étoient subordonnés. La famille de ces Châtelains a subsisté assez longtemps; & les maisons de Créqui-Canaples, d'Ailly, de Pecquigny & de Mailly, se vantent avec raison d'avoir eu des alliances avec elle. On conserve encore la charte du roi Robert, fils de Hugues Capet, qui approuve la donation de Roger à son égise.

Vers la fin de ce même siècle, c'est-à-dire, le onzième, & environ l'an 1084, il s'éleva dans la ville de Beauvais une querelle très-vive entre Henri, fils de Guillaume *le Conquérant*, & qui fut roi d'Angleterre après son père, & Louis, fils de Philippe I. roi de France, & surnommé par la suite *Louis le Gros*. Ces jeunes princes, qui se faisoient une visite d'amitié, prirent dispute en jouant aux échecs, se firent voler les échiquiers à la tête, & se blessèrent. Ils voulurent se battre: mais Henri sentant qu'il n'avoit pas beau jeu contre le fils du roi dans une ville de France, se retira. Ce fut l'origine d'une guerre; & ces deux monarques, pendant leurs longs regnes, ne furent que trop constans à se haïr.

En 1148, la gloire & la considération de l'évêché de Beauvais augmentèrent beaucoup, ce diocèse ayant eu à sa tête un fils de France, *Henri*, fils du roi *Louis le Gros*,

& frere de Louis VII. Il s'étoit voué de bonne heure à l'état de l'église, étant cadet, & se trouvant neveu d'un pape par sa mere. Il se fit moine à Clairvaux, en 1145, sous la direction de Saint Bernard, & ce ne fut qu'avec la permission de son abbé & celle du roi, qu'il fut élu évêque de Beauvais. Cependant il ne fut pas plutôt sur ce siège épiscopal, qu'il eut de grandes querelles avec les habitans, & même avec le roi Louis *le Jeune* son frere, qui, en 1141, avoit donné une charte qui accordoit de grands privileges à la commune ou corps municipal. L'évêque se prétendoit comte, depuis que Roger avoit cédé le comté à son église, & ne vouloit point souffrir que les pairs & échevins de Beauvais jouissent des libertés qui leur étoient accordées par le roi. Il y avoit d'ailleurs dans Beauvais un châtelain qui disputoit aussi bien des droits au comte évêque. Ces châtelains étoient devenus puissans, depuis que le frere d'Anselm, l'un d'entr'eux, avoit été évêque de Beauvais. Le prince évêque Henri soutint ses prétentions; & les Beauvoisins se révolterent contre lui. Mais l'illustre abbé Suger employa toute sa prudence, pour empêcher que cette révolte n'eût des suites.

Ces troubles avoient éclaté principalement

pendant que Louis *le Jeune* étoit à la croisade; & ils furent calmés en 1160. Peut-être fut-ce pour ôter toute occasion de les renouveler, que Henri de France fut transféré de l'évêché de Beauvais à l'archevêché de Reims. L'autorité & la considération des évêques gagnèrent beaucoup sous ce prince. Cependant jamais les prélats & les citoyens n'ont été, depuis cette époque, sans avoir des prétentions respectives très-contraires. Elles subsistent même encore: mais les choses se passent à présent avec toute la décence & la douceur convenables.

Il paroît que c'est sous les prélats du sang royal qu'étoient en plus grande vigueur à Beauvais les usages superstitieux & assez indécents, restes du paganisme, qui depuis ont été presque tous abolis successivement. Les désordres du carnaval, suivant *Louvet*, tirent leur origine du paganisme. Les païens célébroient des fêtes durant les calendes & les ides de janvier & celles de février; & c'est précisément le même temps que nous appelons le *carnaval*. Une des facéties qui se pratiquoient le plus ordinairement dans ce temps là, étoit de se déguiser en bête, en se couvrant des peaux des animaux sacrifiés. Ce ridicule usage a subsisté plus long-temps à Beauvais qu'ailleurs. Une des mascarades les plus communes étoit en vache enragée

ou en cheval échappé. Les prêtres mêmes se malquoient quelquefois ainsi. Mais ce à leur fut sévèrement défendu par des conciles.

La *jonglerie* étoit si honorée à Beauvais, que les évêques dont je viens de parler l'érigèrent en fief. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce fief subsiste encore, & porte le titre ou la dénomination sous laquelle il a été institué. La relation de l'entrée d'un évêque de Beauvais, faite dans le siècle présent, porte que ces différens feudataires se présentent devant lui dans cette grande occasion. Celui de *l'épée* en porte une nue à la main; celui de *la lance*, une au poing; ceux de *la chaise* & du *carreau* lui présentent les meubles que leurs titres indiquent; celui de *la verge* marche devant lui la baguette levée; le seigneur des *paremens* fait préparer la salle du festin. Enfin le bouteillier, deux échançons, le pannetier, l'écuyer tranchant font leurs services au festin épiscopal. Au milieu de tous ces feudataires, paroît le seigneur de *la jonglerie*, qui dans le siècle décent & réservé où nous sommes, en est quitte pour une simple assistance. Mais au quizième siècle, il étoit encore obligé de chanter lui-même ou de faire chanter aux quatre grandes fêtes de l'année, devant l'évêque & dans les cloîtres du chapitre, des chan-

sons qu'il composoit ou faisoit composer avec accompagnement d'instrumens.

Le jour de la circoncision, on a été long-temps à Beauvais dans l'usage de réciter dans la cathédrale des litanies particulières en latin, qui contenoient des vœux pour le pape, le roi, la reine, l'évêque comte, les pairs & les magistrats de la ville. C'étoit une maniere de leur souhaiter publiquement la bonne année; & jusques-là, il n'y avoit rien de blâmable. Mais le soir de ce même jour se faisoit l'extravagante & impertinente cérémonie de l'introduction d'un âne jusques dans le chœur de l'église. Il y avoit une espece d'hymne ou prose en mauvais latin, faite exprès pour cette occasion. Cette fête bouffonne étoit sans doute si agréable aux Beauvoisins, que, pour ne pas les obliger d'y renoncer tout-à-fait, on se contenta d'en changer l'objet. Au bout de quelque temps, au lieu d'un véritable âne, on prenoit un valet qui contrefaisoit le cri de cet animal; & ce n'est qu'au quinzième siècle que l'on a tout-à-fait renoncé à cet usage insensé.

On a conservé bien plus long-temps celui de faire prendre les hauts sieges aux enfans de chœur le jour des Innocens, & de faire mettre l'un d'entr'eux à la place de l'évêque. Si par hasard, un canonicat venoit à vaquer

ce jour-là, il appartenoit de droit à un de ces enfans. Mais je reviens aux évêques de Beauvais.

En 1175, cette ville eut encore pour évêque un prince du sang royal, nommé *Philippe de Dreux*, quatrième fils de Robert de France, comte de Dreux, fils du roi *Louis le Gros*. Il assista lui-même au sacre de *Philippe Auguste*, comme l'un des douze pairs de France; titre qu'il assura aux évêques ses successeurs. On prétend qu'il parut dans cette auguste cérémonie avec une cotte d'armes sous les habits ecclésiastiques & épiscopaux, voulant prouver qu'il y représentoit autant comme prince & comte, que comme évêque. Au reste il étoit déjà très-accoutumé à figurer dans l'une & l'autre qualité. Il avoit combattu vigoureusement contre les Sarasins en Orient, où il avoit été deux fois. Il y retourna encore, & s'y signala à l'assaut de la ville d'Acres, en 1190. Cependant il remplissoit, dans toutes les grandes occasions, les fonctions épiscopales avec dignité. Il maria plusieurs rois, reines, princes, princesses & baptisa leurs enfans.

Ce prince évêque procura à son évêché, en 1193, une acquisition considérable; celle de la ville & du château de *Gerberoy*. Ceux qui les possédoient, prenoient le titre

de *Vidames* (*Vice Domini*). On prétend qu'ils relevoient de l'évêché de Beauvais, & qu'ils étoient même chargés de le défendre. Mais Philippe de Dreux n'avoit pas besoin de laisser ce soin à d'autres qu'à lui-même. En 1197, Jean *Sans terre* faisant la guerre au roi Philippe Auguste, vint assiéger le château de Milly, dans lequel le prelat s'étoit enfermé avec un de ses archidiacres, aussi brave que lui, & une garnison Française. Ils se défendirent comme des lions : mais ils furent pris & conduits au monarque Anglois, qui les envoya prisonniers à Rouen.

On n'eut pas plutôt appris leur détention que l'on engagea le pape Célestin III à demander leur délivrance. Le saint pere écrivit au roi d'Angleterre. La réponse de celui-ci est fameuse dans l'histoire. Il envoya au pape la cuirasse & le bouclier de l'évêque, avec un passage de l'écriture, dont le sens est : *reconnoissez-vous là les vêtements de votre fils ?* voulant lui faire entendre qu'un évêque pris dans une place assiégée, & armé de pied en cap, doit bien être traité comme un prisonnier de guerre. Le pape en convint, & n'en parla plus. Un an après, l'évêque voulut s'échapper : mais il fut repris & reserré plus étroitement dans le châ-

teau de Chinon en Touraine. Il ne fut relâché qu'en 1200.

Dix ans après, ce prélat se croisa contre les Abigeois, & concilia mieux alors qu'en toute autre occasion, son goût pour la guerre, avec son aveision pour les heretiques. C'est lui qui fit bâtir le château de Briele, qui a servi pendant long-temps aux évêques de Beauvais de maison de campagne & de forteresse. Il se signala à la bataille de Bouvines; & l'on remarque qu'il y assomma un grand nombre de Flamands & d'Allemands, & y tua un frere du roi d'Angleterre avec une massue énorme, dont il se servoit avec beaucoup de force & d'adresse, disant que comme l'église abhorroit le sang, il ne vouloit se servir ni du fer, ni de la lance ni de l'épee. Il mourut en 1217.

Son successeur fut *Milon de Nanteuil*, de la maison de Châtilon-sur-Marne. L'épiscopat de celui-ci est remarquable par les suites funestes que pensèrent avoir ses querelles avec la bourgeoisie de Beauvais. Le roi ayant pris le parti des bourgeois contre l'évêque, le prélat mit tout son diocèse en interdit. Le pape s'en mêla; l'évêque alla se justifier à Rome & y mourut. Son successeur *Godofroy*, fils de *Raoul de Clermont*, connétable de France, & de l'héritiere de *Nesse*, eut les mêmes querelles avec la

bourgeoisie, les soutint avec la même force que son prédécesseur, mit de même son diocèse en interdit, alla aussi se justifier à Rome, & y mourut en 1240. Enfin la paix fut faite sous l'évêque *Robert de Cressonjart*. Il suivit le roi Saint Louis dans son expédition d'Egypte, revint avec lui en France, & mourut en 1253.

Après deux évêques du nom de *Nanteuil*, mais d'une maison différente de celle dont étoit Milon, on vit élever sur le siège de Beauvais *Simon* de la maison de Clermont-Nesle. Son pere avoit été régent du royaume en différentes occasions, sous trois rois, Philippe Auguste, Louis VIII, & Saint Louis. Ses deux frères furent tués à la bataille de Courtray, en 1302, l'un étant connétable, & l'autre maréchal de France. Ce prélat eut aussi de grandes querelles avec les bourgeois, qu'il voulut tyranniser, en exigeant d'eux des droits qu'ils ne devoient pas. Les Beauvoisins se révolterent, pillèrent le palais épiscopal, y mirent le feu, & chasserent l'évêque de la ville. Depuis ce temps, on l'appella *Simon le Dévêtu*, c'est-à-dire, *le Dépouillé*.

Suivant l'usage de ses prédécesseurs, cet évêque mit son diocèse en interdit. Le roi prit parti pour les habitans, fit saisir le temporel de l'évêque par le bailli de Senlis.

Les gens du prélat ayant manqué de respect au bailli du roi, & l'ayant même maltraité, Simon fut obligé d'aller en personne en demander excusé au roi Philippe *le Bel*, qui étoit alors à Lyon. Il paya l'amende; & le roi étant satisfait, on s'entremet pour arranger le fond de l'affaire. On donna aux deux partis des arbitres qui prononcèrent; il intervint des arrêts du parlement, & les habitans payerent une somme, pour indemniser l'évêque de la ruine de son palais épiscopal. Simon le fit rebâtir, & en fit une espèce de forteresse. On en voit encore le portail flanqué de deux grosses tours, & l'on y remarque le portrait de l'évêque Simon, avec les écussons de ses armes: sur l'une des tours sont celles de Clermont, & sur l'autre celles de Nesle.

L'évêque Simon, mort en 1312, fut remplacé par *Jean de Marigny*, frere du célèbre *Enguerrand*, qui fut si long-temps tout-puissant à la cour de Philippe *le Bel*, dont il administra les finances, & fit une fin si tragique. Ce fut lorsque son frere jouissoit du plus grand crédit, que Jean monta sur le siege de Beauvais. Mais bientôt il devint plus nécessaire à sa famille qu'il ne pouvoit lui avoir d'obligations. Enguerrand ayant été pendu en 1314, l'évêque de Beauvais remontra & prouva même l'innocence

de ce malheureux ministre ; de sorte que le roi Louis le Hutin, qui avoit fait cet acte de sévérité, en témoigna du regret, par son testament de 1316, & ordonna qu'on remit aux enfans d'Enguerrand les sommes provenant de la confiscation de ses biens.

Charles de Valois, oncle de Louis, avoit été le persécuteur d'Enguerrand. Mais heureusement pour la famille de Marigny, son fils Philippe ne pensa pas de même. Dès que celui-ci fut sur le trône, il retablit l'honneur & la mémoire du ministre ; & il devoit bien assurément cette preuve de reconnaissance à l'évêque de Beauvais ; car personne ne contribua plus que ce prélat à lever les difficultés que l'on opposoit à Philippe pour lui déferer la couronne. Il ne pouvoit l'obtenir qu'en faisant valoir ce fameux article de la loi salique, qui exclut les filles du trône de France. Jean de Marigny le soutint, tant dans l'assemblée des états & au parlement, en qualité de pair du royaume, que comme évêque & prédicateur. Il prononça devant l'assemblée des pairs & hauts barons, un sermon, dont le texte étoit ce passage de Salomon : *lilia non laborant neque nent. Les lis ne cousent ni ne filent.* Il en conclut qu'il étoit dit expressément dans l'écriture, que le royaume de France ne devoit point

tomber en quenouille. Les uns se contentèrent de cette raison : d'autres apparemment en eurent de meilleures : mais enfin Philippe régna. Ce ne fut pas sans avoir à soutenir une guerre sanglante contre Edouard III. roi d'Angleterre, qui vint avec son armée assiéger Beauvais. L'évêque Jean défendit si bien la ville épiscopale, qu'il força les Anglois à en lever le siège. Mais il ne put les empêcher de détruire les faubourgs & de brûler les abbayes de Saint Lucien & de Saint Quentin. Il s'occupoit des moyens de les réparer, lorsqu'en 1347, il passa à l'archevêché de Rouen.

Ses deux successeurs immédiats à l'évêché de Beauvais furent *Bertrand de Briquetbec*, dont la mere étoit de la maison de Nefle, & *Philippe d'Alençon*, prince du sang, neveu du roi Philippe de Valois. Sous l'épiscopat de celui-ci, le Beauvoisis souffrit beaucoup de la révolte des payfans contre la noblesse, que l'on appella *la Jacquerie*, parce que ces malheureux avoient pour chef un nommé *Jacques Bonhomme*. Ils pillèrent la ville de Senlis : mais ils furent défaits dans le Beauvoisis, par le dauphin Charles, depuis Charles V, pendant que le roi Jean, son pere, étoit prisonnier à Londres. L'évêque Philippe, après avoir passé à l'archevêché

de Rouen, mourut à Rome, en 1360, cardinal & doyen du sacré collége.

Il eut pour successeur *Jean de Dormans*, qui, comme je crois l'avoir dit ailleurs, étoit le fils d'un procureur du village de Dormans en Champagne, de la seigneurie duquel il avoit fait l'acquisition. Le grand mérite de ce prélat le fit parvenir aux plus éminentes dignités. Il fut d'abord maître des requêtes, évêque de Lisieux, puis de Beauvais, chancelier de France en 1361, exécuteur testamentaire du roi Jean en 1364: il fonda le collége de Beauvais à Paris en 1367, fut fait cardinal en 1368, & se démit, en 1371, de la place de chancelier. Son frere Guillaume, avocat du roi au parlement, en fut pourvu. Les deux freres moururent en 1373: le cardinal est entermé aux chartreux de Paris.

L'évêque qui siégea après lui, ne fit rien de remarquable. Il fut remplacé par *Miles* ou *Milon de Dormans*, neveu de Jean, & fils du second chancelier Guillaume. Milon étoit évêque d'Angers, quand il monta sur le siege de Beauvais en 1376. Il fut fait chancelier, en 1380, ainsi que l'avoient été son pere & son oncle. Comme il réunissoit à la fois des talens & des qualités différentes, il commanda, en 1382, l'avant-garde de l'armée Française contre les Flamands, &

les défit à la bataille de Robeteque. Il se signala dans plusieurs autres expéditions militaires. Cependant, en 1383, sous le regne de Charles VI, les factions lui firent ôter les sceaux. Il ne mourut qu'en 1387, & fut enterré dans la chapelle du college de Beauvais à Paris avec son frere Guillaume de Dormans, archevêque de Sens.

Guillaume de Vienne, frere de l'amiral de ce nom, occupa après Milon de Dormans, le siege de Beauvais: mais il passa promptement à l'archevêché de Rouen. Sa prise de possession & l'entrée qu'il fit à Beauvais, furent déclarées nulles, parce qu'il étoit arrivé par une porte, au lieu d'entrer par une autre: d'ailleurs toutes les cérémonies y avoient été observées. Son successeur fut *Thomas d'Estouteville*, qui fut remplacé, en 1394, par *Louis d'Orléans*, bâtard de Philippe duc d'Orléans, fils du roi Philippe de Valois, & qui n'eut point de postérité légitime. Après ce prélat vint *Pierre de Savoisy*, fils de Philippe de Savoisy, qui prenoit le titre de souverain maître d'hôtel de la reine Isabeau de Baviere, dont il étoit, dit-on, fort aimé. Sa famille, à présent éteinte, fut honorée des dignités de bouteiller, de premier echançon & de grand écuyer de France. Il mourut en 1413.

Le prélat qui siégeoit à Beauvais en 1420,

étoit *Pierre Cauchon*, violent partisan des Anglois & des Bourguignons, & dont la mémoire doit être abhorree, ne fût-ce que parce qu'il présida au jugement inique, rendu contre la fameuse pucelle d'Orléans brûlée à Rouen en 1431. Obligé de renoncer à l'évêché de Beauvais, lorsque le roi Charles VII s'en remit en possession, Cauchon obtint l'évêché de Lisieux, & ne mourut qu'en 1441. On prétend que son barbier l'égorgea en lui faisant la barbe. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut excommunié après sa mort par le pape, qui ayant fait revoir & examiner scrupuleusement le procès de la pucelle, décida qu'elle avoit été condamnée injustement.

Charles VII le fit remplacer dans l'évêché de Beauvais par *Jean Juvenel des Ursins*, d'une famille signalée par son attachement pour ce monarque. Ce prélat fut d'abord maître des requêtes de Charles VII, encore dauphin, ensuite avocat du roi ou général au parlement de Poitiers. Ce fut en 1432, qu'il obtint l'évêché de Beauvais: il le conserva jusqu'en 1444, qu'il passa à celui de Laon & ensuite à l'archevêché de Reims. On a imprimé de lui une histoire du roi Charles VI, qui contient des mémoires du temps très-estimables par la noble simplicité & l'air de vérité qui y regnent.

En 1443, les Anglois aliégerent inutilement la ville de Beauvais. Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, ne fut pas plus heureux, lorsqu'il l'aliégera en 1472, avec une armée de 80 mille hommes. Ce fut alors que les femmes & les filles de Beauvais se distinguèrent si fort, que le roi Louis XI par ses lettres patentes de 1473, ordonna qu'elles précéderoient les hommes à la procession qui se fait tous les ans le jour de Sainte Angadreme, patronne de la ville. Le même roi ennoblit, ou du moins exempta de toutes charges & impositions une fille de Beauvais, qui s'étoit le plus distinguée dans cette occasion. Quelques historiens disent qu'elle s'appelloit *Jeanne Hachette*. Mais les lettres patentes prouvent que son nom étoit *Jeanne Lainé*, dite *Fourquet*; qu'elle épousa *Colin Pilon*; & les exemptions se sont étendues jusques sur leur postérité.

A la fin de ce quinzieme siecle, Beauvais eut pour évêque *Louis de Villicrs de l'Isle-Adam*, frere du fameux grand maître de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem de ce nom. Il parvint à cette dignité par le crédit de son oncle Philippe de Crevecoeur, maréchal de France & gouverneur de Picardie, connu sous le nom de *nos écheveaux Cordes*, & en grande consécration sous

les regnes de Louis XI & de Charles VIII. L'élection de ce prélat souffrit de grandes difficultés. Il vécut jusqu'en 1521.

Peu d'années après sa mort, le siege de Beauvais fut rempli par son neveu *Charles de Villiers*, qui mourut en 1534. Ce fut lui qui étant devenu, par la mort de ses freres, oncles & cousins, héritier de la belle terre de l'Isle-Adam & de ses dépendances, la laissa au comte éable Anne de Montmorenci, son cousin maternel.

François I étoit alors en pleine possession de nommer aux évêchés en vertu du concordat; & ce monarque en fit, sans le savoir, un malheureux usage, en nommant à la place de Villiers de l'Isle-Adam, le jeune *Odet de Coligny-Châtillon*, neveu du comte éable, & cardinal dès l'âge de seize ans. Il fut évêque de Beauvais n'en ayant que dix-huit, en 1535, fit son entrée l'année suivante, & fut admis en même temps au parlement en qualité de pair de France. Les historiens catholiques comparent son épiscopat à la captivité de Babylone. Effectivement le clergé, les religieux, & tout ce qu'il y avoit de zélés catholiques dans son diocèse eurent infiniment à souffrir jusqu'en 1570 que ce cardinal calviniste mourut deux ans avant la fin tragique de son frere l'amiral.

Ce prélat avoit mis le comble au scandale, en se mariant à une demoiselle, qui, par un effet de la politique traitresse de la reine Catherine de Médicis, jouit pendant quelque temps à la cour des honneurs dus aux femmes des pairs de France. Ce n'étoit pourtant pas, disent les historiens, que le cardinal de Châtillon fût bien méchant. Mais ayant été de trop bonne heure élevé aux dignités de l'église, sans avoir étudié ni réfléchi sur les devoirs de son état, il n'avoit considéré les bénéfices ecclésiastiques dont il jouissoit, que comme des bienfaits du roi, dus à sa naissance, aux services de ses parens, & desirés à le faire vivre avec éclat. Il en usoit donc comme les grands seigneurs de son temps usoient de leurs possessions de toute espèce. Il regardoit les Beauvoisins comme ses vassaux, & non comme ses ouailles, & les faisoit gouverner par des grands-vicaires, au spirituel & au temporel, qui se conduisoient comme les intendans d'un grand seigneur qui ne regardoit point à ses affaires. *Odet* n'eut jamais d'autre ordre sacré que celui de diacre, & ne résidoit point à Beauvais.

On lui donna pour successeur dans presque tous les bénéfices, un autre cardinal, & d'une naissance encore plus illustre, puisque ce fut *Charles de Bourbon*, frere d'An-

toine roi de Navarre. Il s'emprefsa auffi-tôt à augmenter fon église cathédrale, en fai-
 fant conftruire la nef & les croifées, qui
 n'ont jamais été d'une magnificence égale à
 celle du chœur. Mais en 1573, un acci-
 dent épouvantable déranga ces beaux &
 vaftes projets. La veille du jour de l'afcen-
 fion, on s'apperçut que le clocher, de la plus
 haute élevation & placé fur le chœur de l'é-
 glife, menaçoit ruine. On envoya le matin
 même de la fête, des maçons en faire la
 vifite. Ils trouverent le danger fi imminent,
 qu'ils crièrent au peuple, dont la plus grande
 partie étoit déjà fortie pour affifter à la pro-
 ceflion, de fe fauver. Sur cet avis, donné
 bien à propos, l'église fut bientôt vidée. Les
 maçons fe fauverent auffi; & le clocher tomba
 avec grand fracas, non fans causer à l'église
 des dommages qui ne furent réparés qu'au
 bout de trois ou quatre ans. Pendant ce
 temps, on fut obligé de cé éorer le fervice
 divin dans des églifes d'emprunt.

Enfin, au bout de deux ans, le cardinal
 de Bourbon trouvant que l'évêché de Beau-
 vais ne lui étoit plus qu'à charge, & en poffé-
 dant d'autres plus confidérables, principa-
 lement l'archevêché de Rouen, permuta cet
 évêché contre une abbaye fituée dans la
 ville du Mans; & Beauvais eut pour évêque
Nicolas Fumée, d'une famille descendante

d'un garde des sceaux de France sous le regne de Louis XI. Ce prélat fut attaché à Henri IV & ennemi de la ligue. Aussi les ligueurs, qui le firent prisonnier, le maltraiterent beaucoup. Il mourut à Chartres en 1592. Son prédécesseur étoit mort en 1590, ayant eu le vain & triste honneur d'être reconnu par la ligue roi de France, sous le nom de *Charles X*.

En 1594, *René Potier de Blancmenil* fut évêque de Beauvais par la nomination de Henri IV, & ne mourut qu'en 1616. Ainsi il fut le dernier évêque de cette ville du seizieme siecle, & le premier de son nom, qui a fourni depuis cette époque plusieurs autres prélats à cette église. Celui qui occupe aujourd'hui ce siege, est M. le cardinal de *Gevres*.

J'ai déjà dit que le chœur de la cathédrale de Beauvais est un des plus beaux du royaume. On distingue la partie ancienne de l'église, d'avec celle qui est un peu plus moderne. La première s'appelle communément la *basse œuvre*. On y montre plusieurs monumens d'antiquités chrétiennes, & les fondemens d'un ancien temple païen: le haut s'appelle la *haute œuvre*. Le trésor est encore rempli de précieuses reliques, quoiqu'une partie ait été pillée. La sacristie contient les plus beaux ornemens du royaume. Au sei-

zieme siecle, on y voyoit encore une bibliothèque de livres très-rares & très-anciens, entr'autres le serment que prêta à son sacre le roi Philippe I, pere de Louis *le Gros*; un exemplaire de la loi salique, écrit en notes ou caracteres abrégés, & que l'on croit avoir été produit par Jean de Marigny en faveur de Philippe de Valois; en fin un exemplaire des capitulaires de Charlemagne, écrit du temps de cet empereur.

J'ai dit aussi que l'évêque de Beauvais, de la maison de *Clermont-Nesle*, fit de son palais épiscopal une espece de forteresse, en bâtissant à l'entrée deux grosses tours. Le reste de l'enceinte de ce palais est entouré de hautes & fortes murailles; & outre la grande entrée, il y en a une seconde par les jardins, qui ferme avec un pont-levis. En dedans, il y a deux chapelles domestiques, l'une pour l'évêque même, l'autre pour ses gens, & deux grandes salles qui servent pour les synodes, ordinations, theses & autres cérémonies, & même pour l'officialité.

Indépendamment de la cathédrale, il y a dans Beauvais six collégiales & quatorze paroisses, & hors de la ville, trois abbayes; celle de *Saint Lucien*, de l'ordre de Saint Benoît; celle de *Saint Quentin*, occupée par les genovéains, & celle de *Saint Simphorien*, occupée par les prêtres mission-

naires, dit communément *Lazaristes*. La première de ces abbayes est la plus belle de toutes. On y montre dans l'église une statue de Saint Benoît, plus grande que nature, & qui n'est que de pierre, mais dont la sculpture est admirable. C'est dans cette même église qu'est le tombeau du cardinal *Cholei*, qui est avin très-magnifique, quoiqu'il ne soit qu'en pierre. Ce cardinal devenu de chanoine de Beauvais, archidiacre de Rouen, mourut en 1292, sans avoir possédé ni évêché ni abbaye. C'est le fondateur du collège dit *des Choleis* à Paris.

Les plus anciens couvens de moines de Beauvais sont ceux des jacobins & des cordeliers, qui y furent établis au commencement du treizième siècle. Ces deux ordres religieux se réunirent pour soutenir la grande querelle sur les moines mendiants, contre *Guillaume de Saint Armand*, qui étoit de Beauvoisis, & chanoine de Beauvais. Ce théologien prêcha ouvertement contre l'établissement des ordres mendiants. Il vouloit principalement empêcher qu'ils ne fussent admis dans l'université. Les moines qui avoient des protecteurs puissans, le persécutèrent, le firent enfin condamner, & son livre fut brûlé à Rome. On déclara cependant que ce n'étoit pas qu'il contint des hérésies, mais

zieme siecle, on y voyoit encore une bibliothèque de livres très-rares & très-anciens, entr'autres le serment que prêta à son sacre le roi Philippe I, pere de Louis *le Gros*; un exemplaire de la loi salique, écrit en notes ou caracteres abrégés, & que l'on croit avoir été produit par Jean de Marigny en faveur de Philippe de Valois; en fin un exemplaire des capitulaires de Charlemagne, écrit du temps de cet empereur.

J'ai dit aussi que l'évêque de Beauvais, de la maison de *Clermont-Nesle*, fit de son palais épiscopal une espece de forteresse, en bâtissant à l'entrée deux grosses tours. Le reste de l'enceinte de ce palais est entouré de hautes & fortes murailles; & outre la grande entrée, il y en a une seconde par les jardins, qui ferme avec un pont-levis. En dedans, il y a deux chapelles domestiques, l'une pour l'évêque même, l'autre pour ses gens, & deux grandes salles qui servent pour les synodes, ordinations, theses & autres cérémonies, & même pour l'officialité.

Indépendamment de la cathédrale, il y a dans Beauvais six collégiales & quatorze paroisses, & hors de la ville, trois abbayes; celle de *Saint Lucien*, de l'ordre de Saint Benoît; celle de *Saint Quentin*, occupée par les genovéains, & celle de *Saint Simphorien*, occupée par les prêtres mission-

naires, dit communément *Les Angles*. La première de ces abbayes est la plus belle de toutes. On y montre dans l'église une statue de Saint Benoît, plus grande que nature, & qui n'est que de pierre, mais dont la sculpture est admirable. C'est dans cette même église qu'est le tombeau du cardinal *Cholei*, qui est aussi très-magnifique, quoiqu'il ne soit qu'en pierre. Ce cardinal devenu de chanoine de Beauvais, archidiacre de Rouen, mourut en 1292, sans avoir possédé ni évêché ni abbaye. C'est le fondateur du collège dit *des Cholets* à Paris.

Les plus anciens couvens de moines de Beauvais sont ceux des jacobins & des cordeliers, qui y furent établis au commencement du treizieme siècle. Ces deux ordres religieux se réunirent pour soutenir la grande querelle sur les moines mendiants, contre *Guillaume de Saint Amour*, qui étoit du Beauvoisis, & chanoine de Beauvais. Ce théologien prêcha ouvertement contre l'établissement des ordres mendiants. Il voulut principalement empêcher qu'ils ne fussent admis dans l'université. Les moines qui avoient des protecteurs puissans, le persécuterent, le firent enfin condamner, & son livre fut brûlé à Rome. On déclara cependant que ce n'étoit pas qu'il contiât des hérésies, mais

parce qu'il excitoit des clameurs & des séditions contre les moines.

Les capucins ne s'établirent à Beauvais que tout à la fin du seizieme siecle; & ils ne pouvoient pas aller de plus haut, puisque leur établissement est dû à la prédication & aux quêtes d'un de leurs religieux, dont le zele excitoit d'autant plus l'admiration des auditeurs, que sa personne & ses aventures avoient déjà fait beaucoup de bruit dans le monde. C'étoit le P. *Ange de Joyeuse*, ci-devant maréchal de France, qui étant rentré dans son cloître, y reprit ses fonctions avec encore plus de zele & de succès qu'auparavant.

Quoique la ville de Beauvais ait un si grand nombre de collégiales & de paroisses, elle ne renferme qu'environ neuf mille habitans. On n'y voit plus d'autres fortifications qu'une simple enceinte de murailles: encore en a-t-on sacrifié quelque chose à l'embellissement & aux promenades. On entre dans cette ville par cinq portes; quelques rues sont belles & larges; il y a au milieu une vaste place, que l'on appelle le *Grand Marché*. Ce n'est que dans le siecle dernier qu'on y établit une manufacture de tapifferies de haute lisse, qui a eu une grande réputation, tant que le goût de ces sortes de meubles a subsisté: mais ce goût commence bien à

se passer. Une manufacture plus ancienne, & dont le succès dépend moi s d'un goût passager, c'est celle des serges de toute espèce, ratines, molletons & flanelles. On fait aussi beaucoup de toiles à x environs de Beauvais, le lin y étant excellent, aussi bien que la racine de garance fine pour la teinture. On nourrit d'ailleurs dans le Beauvoisis grand nombre de bestiaux, surtout des moutons. Les marches y sont toujours bien fournis de b.é. Il y a à Beauvais un préféral qui ne fut établi qu'en 1580. La justice est seigneuriale, & ressortit nue-ment au parlement, l'évêque étant comte & pair.

Parmi les grands hommes que Beauvais se vante d'avoir produits, on distingue quatre grands maîtres de Rhodes & de Malte, *Jean & Philippe Villiers de l'Isle-Adam*, *Claude de La Sangle*, & *Adolphe de Vignacourt*, dont la maison en a fourni encore depuis d'autres à l'ordre.

Arnaud de Corbie étoit aussi de Beauvais. Il fut d'abord conseiller clerc au parlement : le roi Charles VI l'en fit premier président, & ensuite son ambassadeur auprès du pape à Avignon. Enfin, en 1387, il fut fait chancelier de France, exerça long-temps cette charge, & ne la quitta qu'à cause de son grand âge de quatre-vingt-huit ans.

Sa postérité a subsisté quelque temps à Beauvais.

Cette ville est encore la patrie d'*Antoine Loysel*, un des plus grands jurisconsultes de France, mort au commencement du dix-septième siècle, & de *Vincent de Beauvais*, dominicain, qui avoit été, dit-on, confesseur de Saint Louis. C'étoit un homme d'une érudition si vaste, que l'on peut dire qu'il composa au treizième siècle une véritable *Encyclopédie*. Elle est divisée en plusieurs gros volumes, dont chacun est intitulé *miroir*, & contient tout ce que l'on savoit dans ce temps-là, de théologie, de philosophie, d'arts libéraux & d'histoire. Cet immense recueil, après être resté long-temps en manuscrit dans les bibliothèques, a été enfin imprimé tout entier en latin. Nous n'avons de traduit en François que le *Miroir Historial*: mais c'est le plus curieux.

Les abbayes du Beauvoisis sont celle de *Breteuil*, fondée en 1049, ou, si l'on veut, rétablie; car on prétend qu'elle existoit avant les incursions des Normands; celle de *Froidmont*, fondée en 1134; celle de *Beaupré*, à-peu-près dans le même temps, & celle de *Lannoy*, ou *d'Annoy*, en 1137. L'abbaye de *Froidmont* est à deux lieues Sud-Est de Beauvais; & à une petite distance, est un ancien camp des Romains,

auprès d'une hauteur que l'on appelle encore le *Mont César*. On ne peut pas douter de la vérité de la tradition qui subsiste à cet égard; & ce terrain est très-bon à visiter par ceux qui veulent avoir une idée de la castramétation romaine.

A trois lieues Nord-Ouest de Beauvais, sur la rive droite du Therin, est le bourg de *Cagny*, qui renferme environ cinq cents habitans; mais qui, au seizième siècle, ne fixoit pas l'attention de nos cosmographes, parce qu'il n'avoit point été érigé, comme il le fut en 1695, en duché-pairie pour la maison de Boufflers, dont il a pris le nom. D'ailleurs cette maison étoit bien connue de nos anciens auteurs. Tous en parlent avec éloge, & disent unanimement qu'elle est originaire du Ponthieu, mais qu'elle ne s'établit dans le Beauvoisis qu'au quinzième siècle, Pierre de Boufflers ayant épousé l'héritière de l'ancienne maison de Neuville. Depuis ce temps elle n'a cessé de produire de braves guerriers & des gens de mérite.

On raconte qu'Aleuume de Boufflers ayant été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, & n'étant pas en état de se racheter, mit en gage en Angleterre, pour cinq mille livres, les reliques d'un saint, patron de la paroisse de Boufflers dans le Ponthieu. Ce saint s'appelloit *Saint Mauquille*. Le

chevalier Aleaume continua la postérité; & son fils, fils du duc de Bourgogne, épousa, en 1438, Isabelle de Neuville, dame de Cagny. Il aida à reprendre Gerberoy, dont je parlerai dans un moment, sur les Anglois, & eut quatre fils. Deux s'étant attachés au duc de Bourgogne, l'un fut tué, & l'autre grièvement bleffé au siège de Nancy, où ce prince périt lui-même. Le troisieme fut chevalier de Rhodes, & se signala contre les Turcs au siege de cette ville.

Entre les descendans de l'ainé de ces seigneurs de Boufflers, furent Louis & Jean, dont *Loisel* dans son *histoire de Beauvais* fait l'éloge. Il assure qu'ils réunissoient à eux deux tous les avantages que procurent la nature & l'éducation. Louis, surnommé de *Cagny*, étoit d'une force prodigieuse: l'historien le compare à Milon le Crotoniate. Il rompoit avec la main des fers de cheval, étoit d'ailleurs si léger, qu'il devançoit à la course les chevaux les mieux exercés; si adroit, qu'à coups de pierre il abattoit & tuoit les oiseaux en l'air, & sautoit des fossés étant cuirassé, botté & éperonné; enfin si brave, qu'il affrontoit avec gaieté les plus grands dangers. Mais il fut tué d'un coup de mousquet à l'assaut de la petite ville de Pont-sur-Yonne,

Jean de Boufflers, cadet de Louis, & surnommé de *Bouveret*, possédoit tous les talens & toutes les connoissances. Il faisoit des vers latins à l'imitation d'Ovide, & d'autres en François. Il étoit grand mathématicien, & même théologien, bon catholique, très-dévoit à la Sainte Vierge. Il voyagea dans les trois parties du monde, l'Europe, l'Asie & l'Afrique, & fit la guerre aux Turcs, apparemment comme chevalier de Malthe, en ayant eu plusieurs dans sa famille, qui ont rendu à l'ordre les plus importants services. Mais il ne fit point de vœux, puisqu'é tant de retour dans sa patrie, il fit la tige d'une branche qui subsiste encore. Le roi Henri III lui confia le gouvernement de Beauvais en 1585. On lui attribue deux ouvrages; l'un intitulé, *Considérations sur les ouvrages du Créateur*, l'autre, *Histoires apocryphes ou Mélanges historiques*.

La plus grande terre du Beauvoisis est, sans contredit, le comté de Beauvais, dépendant de l'évêque. Il y a plus de trois cents fiefs qui en relevent. La *Vidame de Gerberoy*, au Nord-Ouest de la ville épiscopale, est jointe au même évêché depuis le commencement du treizième siècle; & elle est aussi très considérable, puisque cent cinquante fiefs en dépendent. Cette place est naturellement forte: la situation sur une

montagne au bas de laquelle coule le Therin, en fut trouvée si avantageuse, que, dès le neuvième siècle, on la fortifia pour arrêter les courtes des Normands: mais on ne fait point qui en étoit alors seigneur. On croit que le nom de *Gerberoy* vient de ce qu'on y renfermoit les gerbes de blé qui provenoient des moissons des terres royales. En 948, il s'y fit un traité entre le roi de France, Louis d'*Outremer*, & Richard duc de Normandie.

On juge que ce ne fut que du temps de Hugues Capet que les seigneurs de Gerberoy prirent le titre de *Vidame*, & rendirent leur seigneurie héréditaire. Le premier dont on connoisse le nom, s'appelloit *Fulco* ou *Francon*, & vivoit sous le roi Robert. Les uns prétendent qu'il tenoit son fief de l'évêque de Beauvais, d'autres du roi. Quoi qu'il en soit, la race des descendans de Francon ayant été éteinte, en 1193, Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, se rendit maître de la vidamie, soit par réunion, soit par acquisition. Les évêques ses successeurs eurent cependant, durant près d'un siècle, des procès avec les héritiers par femmes des anciens vidames: mais à la fin tout s'est arrangé.

Le chapitre de l'église collégiale de Gerberoy.

beroy existoit à cette époque. On croit qu'il avoit été fondé par Francon. L'évêque le confirma dans les privilèges. Cependant il eut quelques difficultés pour leur étendue, parce que les chanoines se prétendoient exempts de la juridiction spirituelle épiscopale, & en avoir une temporelle fort considérable, qui enfin a été reconnue, mais restreinte. C'est en vertu de cette prétention que le chapitre n'a pas voulu toujours se soumettre à l'interdit lancé sur tout le diocèse par les évêques de Beauvais. A cela les évêques & le chapitre ont toujours été très-attachés l'un à l'autre, & les prélats ont procuré de belles reliques à cette collégiale.

Quant au château de Gerberoy, on en rapporte la fondation à l'année 885, la même où fut bâti celui de Pontoise. Ce château a soutenu, jusqu'à son entière destruction, un bien grand nombre de sièges; le premier contre Guillaume *le Conquérant*; le second contre Henri II roi d'Angleterre, qui assiégea cette place vers 1160; le troisième sous le règne de Philippe Auguste & l'épiscopat de l'évêque de Dreux, alors prisonnier de guerre des Anglois.

Lors des guerres de Philippe de Valois avec Edouard III, roi d'Angleterre, celui-ci assiégea encore Gerberoy, qui resta fidèle à son légitime monarque. Les chanoines en

furent chassés; mais ils y rentrèrent. En 1429, les Anglois s'étant de nouveau rendus maîtres d'une grande partie de la France, reprirent cette ville. Mais Charles VII, aidé du comte de Dunois & de la *Pucelle*, après les avoir forcés à lever le siege d'Orléans, les avoir battus à Patay, les poursuivit jusqu'à Gerberoy, & les défit près de cette ville en 1434. Le roi fit alors réparer les fortifications de la ville même & du château; & y mit pour commandans les deux fameux guerriers, Poton de Saintrailles & la Hire. Les Anglois s'étant présentés de nouveau devant cette place, en 1435, furent défaits par ces deux braves François, & le comte d'Arundel leur général y fut tué, près de la ville, dans un lieu appelé depuis le *Champ d'Arundel*.

Cependant, en 1437, les Anglois rentrèrent dans Gerberoy, & en restèrent les maîtres jusqu'en 1449, que le seigneur de Moui, gouverneur du Beauvoisis, & les principaux gentilshommes du pays, entre lesquels on remarquoit Pierre de Boufflers, en remirent la France en possession. Et fin, en 1472, le duc de Bourgogne n'ayant pu prendre Beauvais, brûla Gerberoy, & y causa les plus grands dommages.

Cette ville n'en étoit pas encore bien remise, lorsque cent ans après, les troubles de

la ligue lui firent éprouver de nouveaux malheurs. En 1589, année de la mort de Henri III, un nomme *Feuquerolles* surprit Gerberoy & y commit les plus grands désordres, sous prétexte de l'attachement de l'évêque, Nicolas Fumée, au roi Henri IV. Le maréchal de Biron reprit cette ville sur le duc de Mayenne, & Henri IV y vint en personne. Il y établit pour gouverneur le seigneur de Moui. Mais celui-ci ayant été fait prisonnier par les ligueurs, Gerberoy fut encore saccagé, démantelé & brûlé en 1594. Depuis ce temps, la ville, comme forteresse, n'a plus été d'aucune considération, & le château est absolument tombé en ruine.

Après les terres de l'évêché de Beauvais, il n'y a rien de plus considérable dans le Beauvoisis que le comté de *Clermont*, dont la capitale est d'ailleurs la seconde ville de ce pays, & le chef-lieu d'une élection. Cette ville, située sur une montagne, près de la rivière de Brèche, renferme environ deux mille habitans seulement, deux couvens de chanoines réguliers, un de religieuses, un Hôtel-Dieu, & une paroisse dédiée à *Saint Gengulphe*, vulgairement appelé *Saint Gengou*. Le commerce des grains y est très-considérable, & se fait dans les foires & les marchés renommés de cette ville. La collégiale reconnoît pour son premier for-

dateur, Renaud, comte de Clermont en 1114. Le chapitre avoit non seulement une juridiction, mais des serfs, des vassaux & de grandes terres. En 1191, ce chapitre fut encore enrichi par ces mêmes comtes; & comme le comté est venu à des princes du sang, & ensuite à la couronne, il est regardé comme de fondation royale.

Le plus ancien seigneur de Clermont en Beauvoisis que l'on connoisse, est *Renaud*, qui vivoit à la fin du onzième siècle, & qui portoit déjà le titre de comte. Son petit-fils Renaud II, épousa Alix de Vermandois héritière de ce comté & de celui de Valois, veuve de Hugues de France, fils du roi Henri I: mais il n'en eut qu'une fille. Il se remaria en secondes noces à Clemence de Bar, dont il eut plusieurs enfans. L'aîné, Raoul I, connétable de France, fut tué à la terre sainte, au siège d'Acres, en 1191, à côté du roi Philippe Auguste. Le comté de Clermont, qui lui avoit appartenu comme l'aîné, passa à sa fille unique, mariée à un comte de Blois, dont le fils le vendit au roi Saint Louis, qui le donna en appanage à son sixième fils, Robert de France, de qui descend la maison de Bourbon actuellement sur le trône.

Cependant l'ancienne maison de Clermont n'étoit point éteinte. Simon de Cler-

mont, frere du comté abe, la continua. Il eut un fils qui épousa l'héritiere de Nesle en Picardie: un des freres de celui-ci fut évêque de Beauvais. Son fils Simon II, regardé comme un des plus grands & des plus sages seigneurs de France, eut part à la régence du royaume pendant les absences des rois Saint Louis & Philippe *le Hardi*. De ses trois fils, l'un fut encore connétable de France, l'autre maréchal, & le troisieme évêque de Beauvais. Le second connétable n'eut que des filles; & le maréchal continua la postérité, qui quitta le nom de Clermont, pour ne porter que celui de Nesle.

Cette maison de Nesle s'éteignit absolument en 1524. Le comté de Clermont en Beauvoisis ne resta pas long-temps dans la branche de Bourbon, descendante de Saint Louis; car Louis, fils de Robert, échangea avec Charles *le Bel* ce comté pour celui de la Marche. Ce roi aimoit la ville de Clermont en Beauvoisis, parce que par hasard il y étoit né. Mais Philippe de Valois, qui n'y prenoit pas le même intérêt, étant monté sur le trône, rendit le comté de Clermont à Pierre de Bourbon, fils de Louis. Il demeura dans la maison de Bourbon jusqu'à la défection du fameux connétable sur lequel il fut confisqué.

Sous le regne de Louis XIII, ce comté

rentra dans la branche de Bourbon-Soissons, & se trouve actuellement possédée par la maison de Condé. Il y en a une partie qui relève de l'évêché de Beauvais ; & le roi Saint Louis voulut absolument que son fils Robert en fit hommage à l'évêque. Non loin de Clermont, est une belle forêt que l'on appelle *la Forêt de Haye* ou *de Neuville en Haye*.

C'est tout auprès qu'est le village de *la Neuville en Haye*, lieu de la naissance d'*Adrien Baillet*, dont la vie ne fut remplie que par la lecture ou la composition. Il nous a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont le style est peu soigné, mais dont quelques-uns sont assez estimés pour le fond. Ses principaux sont les *vies des saints*, & le *jugement des savans sur les ouvrages des auteurs*, &c. Il mourut, en 1706, chez le président de *Lamoignon*, dont il étoit le bibliothécaire.

Dans cette même élection est la belle terre de *Merlou*, autrefois *Mello*. C'étoit, dit-on, jadis une ville. Mais il y a longtemps qu'elle est réduite à l'état d'un bourg assez médiocre, dans lequel on ne compte que cinq cents habitans. Les premiers seigneurs en étoient connus dès l'an 1103, *Dreux de Mello* ayant, à cette époque, fondé la collégiale qui subsiste encore, & qui est unie à la paroisse du bourg. Les des-

cendans de celui-ci se signalerent dans les guerres, particulièrement dans celles de la terre sainte.

Dreux de Mello, troisieme du nom, eut quatre enfans. Le troisieme, après avoir fait la guerre, fonda, du consentement de ses freres, à Mello un prieuré dans lequel il se fit religieux en 1159. Ce bénéfice subsiste aussi: mais il est réduit à un prieuré simple. Dreux de Mello, quatrieme du nom, fut connétable de France. Enfin cette illustre maison subsista, tenant toujours le premier rang à la cour, & contractant les plus belles alliances, jusqu'à la fin du quinzieme siecle, qu'elle s'éteignit tout-à-fait.

Cette terre a passé dans les maisons de Nesle, de Montmorenci, & enfin de Bourbon-Condé. Au dix-septieme siecle, elle étoit de nouveau rentrée dans une branche de la maison de Montmorenci. Mais de malheureuses circonstances l'en ont encore fait sortir de nos jours. Le château de Merlou est situé sur la hauteur: il est ancien, beau & noble, & d'ailleurs décoré à la moderne.

Au Nord de Clermont, sur la riviere de Bresche, est le bourg de *Warty*, érigé en duché-pairie sous le nom de *Fitz-James*, en 1710, pour Jacques Fitz-James, duc de

Berwick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre.

On voit aussi non loin de Clermont le village de *Bethancourt*, qui a eu des seigneurs du même nom. *Jean de Bethancourt*, l'un d'entr'eux tenta le premier, en 1405, la découverte des Indes Occidentales. Mais il n'alla pas plus loin que les îles Canaries, qu'il découvrit cette même année, & dans lesquelles il s'établit si bien, qu'on prétend qu'il y prit le titre de roi. Ses enfans perdirent cette possession que les Espagnols leur enleverent ; & la posterité finit en eux.

C'est dans ce même canton du Beauvoisis que naquit *Philippe de Beaumanoir*, qui fut Bailli de Clermont pour Robert de France, fils de Saint Louis. Il est le premier rédacteur des coutumes de Beauvais ; & ce sont les premières qui aient été bien rédigées. Cette rédaction est datée de l'an 1283.

Le bourg de *Monchy* ou *Mouchy-le-Chatel* est à l'Occident de Clermont à une demi-lieue de la rive droite du Therin. Il y a un château dans l'enceinte duquel est une église collégiale avec un chapitre, qui est un des plus anciens du diocèse de Beauvais. Ce bourg peuplé de plus de cinq cents habitans, est une des anciennes baronnies du Beau-

voisis, qui, après avoir appartenu aux maisons de Dammartin & de Trie, passa, au quinzième siècle, dans celle de Maricourt. A l'extinction de celle-ci, il entra dans la maison de Noailles.

Je suis, &c.

A Beauvais, ce 30 août 1766.

LETTRE DCLXXXVI.

SUITE DE L'ISLE DE FRANCE.

LE *Noyonnois*, contigu au Beauvoisis, du côté du Sud-Ouest, est borné, au Nord, par le Vermandois, ou l'ancien pays des *Veromandui*, dont il faisoit partie du temps de Jules César. Sous l'empereur Honorius, il étoit compris dans la Belgique seconde. De la domination des Romains, il passa sous celle de nos premiers rois. Dans la suite, il fut saccagé par les Normands, puis soumis aux comtes de Vermandois, enfin réuni à la couronne du temps même de ces comtes. La capitale de ce pays, est Noyon, dont l'évêque est comte & pair ecclésiastique.

Cette ville bâtie sur une pente douce qui fait face au Midi, est située sur la petite rivière de Vorfe, qui, à une lieue de là, se jette dans l'Oise. En voici, madame, un précis historique, qui, en vous offrant la liste de ses évêques, vous paroitra, je crois, assez curieux.

Les historiens bien instruits & bien éclairés ne croient pas la ville de Noyon d'une grande antiquité: du moins n'étoit-elle pas bien importante du temps de Jules César. Elle étoit située dans le pays des *Veromandui*, mais n'en étoit point la capitale. Cependant croiriez-vous, madame, que le plus fameux historien de cette ville & de son église, en fait remonter l'origine & l'étymologie de son nom jusqu'à Noë. Il dit qu'il ne peut pas se refuser à la ressemblance extrême des noms de *Noë* & de *Noyon*. Il soutient que l'on peut bien croire que Noë ayant voyagé, après le déluge, par toute la terre, s'est promené en Picardie comme ailleurs, & y a établi quelques-uns de ses enfans ou petits-enfans, tels que Gomer & Samothés fils de Japhet. D'ailleurs il trouve une grande ressemblance entre la ville de Noyon & celle de Jérusalem. Cependant il convient que Noyon s'est appelée *Noviomagus*, parce que c'est une des dernières villes qu'ait bâties *Magus*, fils de Samothés. Il

voudroit bien que Noyon fût l'ancienne *Noviodunum* : mais il faut laisser cet honneur à Soissons.

Pour ne pas confondre le *Noviomagus* Picard avec celui des Pays Bas , qui est Nîmègue , on ajoutoit *Veromanduorum* , parce que Noyon étoit dans le Vermandois : mais il n'y a pas moyen de soutenir que cette ville étoit la capitale de ces peuples. Pour l'en dédommager , on suppose qu'il y avoit une forteresse importante , nommée *Castrum Carbonis* , du nom du général Romain *Carbo* : on l'a depuis appelée *Château Corbaut*. C'a été la première résidence des rois , des comtes & même de quelques évêques de Noyon. On prétend que ce château soutint plusieurs sièges contre les Barbares , & qu'il ne fut détruit que sous Philippe Auguste : une des portes de la ville porte encore le nom de *Porte Corbaut*.

Noyon se vante d'avoir eu un roi particulier de la race des Carlovingiens : ce fut Carloman fils de Pepin. Effectivement ce monarque fit sacrer , de son vivant , par le pape Etienne , son fils aîné roi de Soissons , & Carloman roi de Noyon. Mais celui-ci étant mort , Charles devint roi unique , & se fit couronner de nouveau dans l'église de Notre-Dame de Noyon , qui étoit déjà église cathédrale , bâtie à la même place où elle

est aujourd'hui, mais beaucoup plus petite: c'étoit sur les fossés du Château Corbaut, & sous la protection de cette citadelle. Selon toute apparence, Charlemagne fit augmenter cette église; car on voit encore dans la nef une vieille peinture, qui représente cet empereur tenant d'une main le globe du monde, & de l'autre une église. On ne doute point que ce ne soit celle de Noyon.

Soit que les premiers évêques du Vermandois résidassent à *Vermand*, ou dans la ville d'*Auguste* que l'on a depuis appelée *Saint Quentin*, on croit que ces prélats furent au nombre de treize avant *Saint Medard*, qui transféra le siege à Noyon. Les trois premiers porterent les mêmes noms que les premiers évêques des Gaules, *Hilaire*, *Martin*, & *Germain*: mais il ne faut pas les confondre avec ceux de Tours, de Poitiers, & de Paris. Le septieme s'appella *Hilaire*, second du nom; le neuvieme *Remy*, différent de celui de Reims; le treizieme *Alomer*, qui vivoit au cinquieme siecle. On mit auprès de celui-ci deux jeunes gens de grande qualité, dont le pere s'appelloit *Nedar*, fils d'un seigneur François, & la mere *Protagie*, d'origine Romaine. Les deux jeunes enfans s'appelloient *Medard* & *Gildard*. Le second fut ar-

chevêque de Rouen: mais le premier est le plus illustre.

Nectar étoit seigneur de la terre & du château de *Salency*, près Noyon, & son fils aîné en hérita après lui. Elevé dans la piété & dans les sciences par l'évêque Alomer, Médard étoit encore simple laïc, qu'on le regardoit comme un homme également pieux & savant. Le roi Clotaire I, revenant de faire la guerre en Turlinge, passa la Somme, & s'approcha de l'Oise. Mais une puissance inconnue l'arrêta à *Salency*. Il ne concevoit pas ce qui pouvoit empêcher ses chevaux de transporter plus loin ses bagages. Alors on lui dit que le seigneur de *Salency* étoit un saint homme. Il s'adressa à lui, & il obtint son libre passage, moyennant qu'il promît à Dieu & au saint de restituer aux églises, & particulièrement à celles du Vermandois, tout ce que les soldats de Clotaire avoient pu leur enlever. La restitution fut faite, l'armée passa, & Médard acquit une grande considération à la cour du roi. Il fut ordonné prêtre à l'âge de trente-deux ans par son maître & son ami, l'évêque Alomer, & le soutint pendant long-temps, tant de ses conseils que de ses forces militaires, contre les Vandales & les Huns ou Hongrois, qui faisoient de

fréquentes incursions dans la Picardie & le Vermandois.

Malheureusement Salency étoit bien en deçà de la Somme; & Médard ne pouvoit empêcher ces barbares de la passer. Tout ce qu'il pouvoit faire étoit de donner un asile à l'évêque & à ses prêtres, quand ils étoient chassés de Saint Quentin ou de Vermand. Alomer étant mort de vieillesse, Médard fut élu pour lui succéder; & dans la vue d'accorder encore à son troupeau un refuge plus assuré, il établit son clergé, les reliques de son église & son siege épiscopal même à Noyon, sous la protection du Château Corbaut, qui en étoit pour ainsi dire la citadelle. Le pays étant tranquillisé, l'archevêque de Reims métropolitain de l'évêque du Vermandois, ayant en Saint Médard toute la confiance qu'il méritoit, étendit son diocèse jusqu'à Tournai. Médard se trouva alors avoir une double cathédrale, l'une à Noyon, l'autre à Tournai; car depuis ce moment il ne fut plus question de Vermand.

Nous connoissons tous les détails de la vie de Saint Médard, par un poëme latin dont ce saint est le héros, & qui a été composé par un prêtre nommé *Fortunat*, à ce que l'on croit, à la fin du sixième siècle. Des savans bénédictins ont pris soin de nous

conserver ce poëme plus curieux par les faits qu'il contient, qu'estimable par la beauté de la poésie. Saint Medard sentoit tout l'embaras & même le danger qu'il y avoit à gouverner un diocèse aussi étendu que le sien, qui comprenoit non-seulement le Noyonnois & le Vermandois, mais encore le Cambresis, une bonne partie de la Flandre, & le Hainault. D'ailleurs les peuples de Tournai étoient méchans, & ils lui faisoient souvent éprouver des injures & des persécutions, en récompense des sages instructions qu'il vouloit leur donner : mais il étoit encore plus indulgent pour eux, qu'ils n'étoient injustes à son égard.

Cependant, dit Fortunat, il se trouvoit bien mieux au milieu de ses bons Picards de Noyon, qu'avec les méchans Flamands de Tournai. C'étoit sur-tout dans son ancienne seigneurie de Salency qu'il se plaisoit. Il éprouvoit la vertu de ces jeunes payannes, en leur faisant sentir des roses ; & c'est là l'origine pieuse & édifiante de cette intéressante cérémonie de la Rosiere, sur laquelle on a composé de nos jours des romans & des piéces de théâtre. Il l'enrichit en y multipliant les poulains & les chevaux, dont les payans du lieu firent des montures, & qui leur servent à transporter au loin leurs denrées. De là vient que le sei-

gneur de Salency fournit la haquenée sur laquelle l'évêque de Noyon fait son entrée, & qu'après cette cérémonie elle lui appartient.

Salency eut aussi l'obligation à Saint Médard d'avoir obtenu d'abondantes pluies dans un temps de grande sécheresse, d'où est venue l'opinion où l'on est que quand il pleut le jour de Saint Médard, il pleut pendant quarante jours. On voit dans les trésors de différentes cathédrales, plusieurs crosses ou bâtons épiscopaux que l'on dit avoir servi à Saint Médard: elles ne sont que de bois, & *Grégoire de Tours* certifie qu'elles faisoient des miracles. C'est à cette occasion que l'on a dit qu'autrefois les évêques étoient d'or & les crosses de bois, & qu'à présent les crosses sont d'or & les évêques de bois. Sur quoi un ancien historien de Noyon remarque qu'en admettant cette opinion, il faut au moins qu'ils soient de bois d'olivier, symbole de la paix & de l'abondance.

Saint Médard mourut très-âgé à Noyon, vers l'an 560. Il s'éleva de grandes querelles entre les habitans & les chanoines de cette ville, & ceux de Tournai, à qui enleveroit son corps. Le roi Clotaire, qui étoit venu recevoir les derniers soupirs du saint, accorda, ou plutôt trancha le différend, en le portant lui-même sur ses épaules

jusqu'à Soissons, & le depofa dans la riche & magnifique abbaye qui porte encore le nom de Saint Médard de Soissons.

Les vies des trois fuccefleurs immédiats de Saint Médard n'offrent rien de remarquable. Mais le dix-feptieme évêque de Noyon fut *Saint Bertoud*; fur quoi les anciens auteurs remarquent que *Bert* en vieux Gaulois, fignifie *Barbe*, & quelquefois (par méaphore) *force*, *sageffe*, *expérience*. Ainfi les noms de *Berthier*, *Berholde*, *Bertrand*, &c. fignifient communément *Barbus* & peuvent fe prendre quelquefois pour *sage*, *prudent*, *experimenté*.

Le dix-neuvieme évêque de Noyon & de Tournai fut *Saint Achaire*, qui envoya Saint Amand prêcher la foi jufqu'aux extrêmités de la Flandre. Il mourut en 647, & eut pour fuccefleur *Saint Eloi*, également recommandable par fes talens pour la prédication, dont nous avons la preuve dans quelques-uns de fes fermons, & par fon habileté dans l'Orfévretie, établie par une fi grande quantité de châffes & de reliquaires, que cette multiplicité femble prefque tenir du miracle. Saint Eloi fut ordonné évêque malgré lui: mais il reçut toutes les graces de fon état en même temps que le caractère épifcopal. Il acheva de foumettre au joug de l'églife la Flanare toute entiere, même

Anvers, & envoya des Millionnaires jusqu'au fond de la Frite. Il essaya cependant, comme les précédens, quelques désagrémens de la part des Flamands.

On prétend que Saint Eloi étoit né en Limosin. Ses principaux ouvrages d'orfèvrerie sont le tabernacle d'or du grand autel de Saint Denis; la chaire de ce saint & de ses compagnons; celles de Saint Martin de Tours, de Saint Germain, évêque de Paris, & de Sainte Genevieve dans la même ville. Suivant le président *Henault*, Saint Eloi portoit des ceintures couverte de pierres lorsqu'il vint à la cour de Clotaire. Il fit pour ce monarque un siége d'or massif, & un trône entier du même métal pour Dagobert. Ces richesses, dit cet auteur, venoient du commerce du Levant que les négociations avec les empereurs de Constantinople avoient ouvert. Elles venoient aussi des dépouilles de l'Italie, d'où les François n'étoient jamais revenus que chargés de butin, même quand ils en avoient été chassés.

Les principales églises qui reconnoissent Saint Eloi pour leur fondateur & en parti pour leur constructeur, sont les deux grands monastères de Saint Martin à Douai & Courtrai; plusieurs autres en Flandre; l'église paroissiale de Saint Paul, & celle d

Saint Marcel à Paris. Enfin ce saint évêque mourut après dix-neuf ans d'épiscopat, âgé de plus de soixante-dix ans, en 765. Il fut enterré assez près de Noyon dans une espece de cimetiere, près d'un petit monastere, fondé par lui même, & qui est devenu par la suite une abbaye considérable.

Ses successeurs ne firent rien de remarquable. Environ l'an 622, un des rois faibles, *Chilperic II*, fut enterré dans la cathédrale de Noyon. J'ai déjà dit que Charlemagne y avoit été couronné, & que l'on y voyoit son portrait. Ce monarque donna de grands biens à cette église, & lui fit en mourant des legs considérables. Elle compte également au nombre de ses bienfaiteurs les rois *Louis le Débonnaire* & *Charles le Chauve*.

Sur la fin du regne de celui-ci, les Normands commencerent à ravager la France, & firent le plus grand mal aux églises : celle de Noyon sur-tout éprouva leur fureur. Vers l'an 860, ces barbares ayant pénétré jusques dans le Vermandois, & étant entrés de nuit dans Noyon, y massacrerent l'évêque *Emmond*, qui est regardé comme martyr, & tuerent tous les chanoines. Ce ne fut que deux ans après qu'il fut possible d'élire un autre évêque : il s'appelloit *Rancelin*, & son successeur *Edilon* ne fut élu qu'en 880.

Il y eut de grandes difficultés à l'élection de ce dernier, parce que Noyon avoit alors un comte que le roi avoit choisi pour s'opposer aux incursions des Normands. Ce seigneur prétendit être maître dans la ville, & disputoit toute seigneurie à l'évêque. Une nouvelle irruption des barbares mit fin à ces troubles. Chacun eut à penser au salut de la patrie, & l'on fut assez heureux pour garantir Noyon même du glaive & du feu des Normands, qui ne ravagerent que les environs.

L'année suivante, l'évêché de Tournai fut saccagé à son tour par ces mêmes barbares; & il éprouva ce malheur pendant trente ans. Ces deux villes avoient toujours le même évêque. Plusieurs se succéderent & vécutent assez tranquillement & assez d'accord avec les comtes & les châtelains jusqu'au milieu du dixième siècle. Pendant ce temps, les Normands cessèrent de ravager la France, leur chef Rollon s'étant converti & ayant obtenu le duché de Normandie. Mais le siège de Noyon eut le malheur d'être occupé par un de ces prélats méchans & tyranniques, si communs à la fin de ce siècle.

Cet évêque s'appelloit *Foulchar* ou *Foulquier*. Il étoit, dit-on, bâtard du grand *Queux* ou surintendant des cuisines du roi *Louis d'Outremer*. A la mort de l'évêque

Rodolphe, le clergé ayant élu Flodoard, chanoine de Reims, Foulquier empêcha qu'il ne fût confirmé par le roi, & s'intronisa dans sa place. Il se soutint pendant quelque temps par des voies simoniaques, & mourut, dit-on, de la maladie pédiculaire, c'est-à-dire, qu'il se forma sur son corps une multitude de poux qui sortoient de tous côtés de sa peau. On fut obligé de l'envelopper dans celle d'un cerf: mais ce remède ne l'empêcha pas de mourir enragé & mécréant, disent nos anciens auteurs. Il est représenté sur le portail de la cathédrale à son rang avec les autres évêques. Mais on lui a fait une figure atroce; & son visage est brisé & mutilé, ayant été exposé aux injures des enfans de la ville & des petits clercs.

Le successeur de Foulquier s'appelloit *Lindulphe*. Il étoit de la maison des comtes de Vermandois de la première race, sortie du sang de Charlemagne. Il mourut vers 990, c'est-à-dire, au moment où Hugues Capet alloit monter sur le trône.

Dès les premières années de ce nouveau regne, Noyon eut pour évêque *Hardouin de Croui*, d'une maison déjà illustre en Picardie au dixième siècle, & qui prétend à une origine & plus illustre & plus ancienne, puisqu'elle descend, dit-on, des rois de Hongrie. L'histoire de ce prélat a donné

maniere à de longues dissertations, dont le résultat paroît être qu'il fut injustement attaqué & calomnié par des gens plus mechans que lui. Il fit un coup hardi ; & l'on peut dire que ce fut vraiment un coup d'état pour l'évêché de Noyon. Le voici.

Il n'y avoit déjà plus de comtes dans cette ville, & les évêques en étoient devenus seigneurs à un certain point. Mais ils étoient extrêmement gênés par le châtelain ou gouverneur d'une tour ou forteresse, qui étoit sans doute un reste du Château Corbaut. Ce châtelain dépendoit uniquement du roi, & l'évêque le traitoit de tyran. Le prélat résolut de secouer son joug, & saisit le moment où le châtelain étoit absent. Celui-ci avoit laissé sa femme dans le château. Cette bonne dame se piquoit d'être excellente couturière. L'évêque la fit prier de tailler une chasuble, & sous prétexte de lui en porter lui-même l'étoffe, il entra dans le château, suivi de gens armés qui s'en emparèrent, & qui, après en avoir fait sortir la châtelaine, en détruisirent & rasèrent toutes les fortifications.

Vous jugez bien, madame, que le châtelain & le roi même furent très-irrités de cette conduite de l'évêque. Mais celui-ci, pour se soustraire à leur colere, s'adressa au comte de Flandre, & acheta sa protection en lui cédant les terres de douze églises près

de Tournai. Cette action fut encore traitée de crime & de simonie. Cependant l'évêque se soutint dans Noyon contre son plus grand ennemi: c'étoit l'évêque de Laon, qui avoit acheté la protection de Hugues Capet par une action bien plus blâmable, en retenant prisonnier Charles duc de la Basse Lorraine, regardé comme le dernier prince de la race des Carlovingiens. Hardouin de Croui mourut en 1030, après trente-six ans d'épiscopat; & les successeurs se reconcilièrent bientôt avec les rois Capetiens. L'évêque *Baudouin* assista au sacre de Philippe I, petit-fils de Hugues Capet. Mais il ne paroît pas que ce fut en qualité de pair.

L'évêque *Radbode*, qui monta sur le siège de Noyon en 1068, & mourut en 1098, donna de grandes marques de zèle, à l'occasion de la peste brûlante, ou feu Saint Antoine, qui désola les diocèses de Tournai & de Noyon. Ses prédications dans ce malheur public eurent un si grand succès, que tous les jeunes gens des deux villes épiscopales qui les entendirent, se résolurent, en signe de pénitence, à couper leur chevelure frisée & ajustée, qu'on appelloit alors *peruque*, quoique ce fussent des cheveux naturels. En même temps, il conseilla à ceux qui étoient atteints du mal Saint Antoine, d'avoir recours à une statue de la vierge, pla-

cée sur le portail de la cathédrale, & qu'on appelle encore *Notre - Dame des Malades*. On assure que ceux qui l'invoquent furent guéris ou soulagés. Mais on remarque que l'évêque leur prescrivit cette dévotion à une image extérieure, pour les empêcher d'entrer dans l'église où les exhalaisons qui sortoient de leurs corps, pouvoient porter la contagion & la communiquer aux personnes saines.

Le successeur de Radbode fut *Baudri*, qui siégea à Noyon jusqu'en 1112. La bourgeoisie ou commune de cette ville lui a l'obligation de lui avoir procuré la charte de sa liberté, qui depuis lui fut confirmée par le roi *Louis le Gros*. Cet évêque eut des querelles avec les habitans de Tournai, les diocésains, & mourut à Terouanne.

En 1129, le siège de Noyon étoit rempli par *Simon*, de la seconde race des comtes de Vermandois, descendants de Hugues Capet. Ce prélat, en qualité de cousin-germain du roi *Louis le Gros*, jouit de toute la considération qu'un évêque prince du sang royal doit avoir. Il fonda ou du moins il consacra la célèbre & riche abbaye d'*Ourscamp* ou *Orcamp*, qui existe encore entre Noyon & Compiègne, sur la rivière d'Oise. Ce n'étoit auparavant qu'une petite chapelle bâtie par Saint Eloi, & qui avoit pris son
nom

nom d'un ours trouvé dans le milieu de la forêt où elle fut fondée. Le vieux cardinal de Bourbon en fut, en 1556, le premier abbé commendataire; & depuis cette époque, elle a toujours été possédée en commende par des cardinaux ou de très-grands seigneurs.

La croisade ayant été prêchée, l'évêque Simon y marcha avec le roi Louis *le Jeune*, son parent; & ce fut pendant ce temps-là qu'on fit la séparation des deux évêchés de Noyon & de Tournai, par une bulle du pape Eugene III, de 1146, à laquelle Louis *le Jeune* voulut bien consentir. Quoiqu'on ne puisse guères nier que ce ne fût une grande perte pour l'évêché de Noyon, aussi bien qu'un grand incendie qui arriva sous le même épiscopat, il faut convenir cependant qu'il en est résulté quelques avantages pour ce diocèse. Nos rois en effet chercherent à dédommager Simon & ses successeurs; & c'est à commencer de cette époque qu'on vit frapper à Noyon de la monnoie à leur coin, & prendre le titre de comte, qui les a conduits à celui de pair de France. C'est sûrement aussi alors qu'ils eurent pour armes un écu semé de fleurs de lis d'or, avec deux croffes, qui rappelloient la mémoire du double évêché de Noyon & de Tournai, qu'ils avoient possédé.

Sous l'évêque *Etienne de Nemours*, & sous le regne de Philippe Auguste, furent réglés tous les droits entre les châtelains de Noyon, qui subsistoient encore, quoique le château fût détruit, le maieur & la commune ou bourgeoisie de la ville, & l'avoué, juge ou représentant de l'évêque. On leur faisoit prêter des sermens respectifs de ne point attenter aux droits les uns des autres. Nous avons encore la formule de ces sermens: mais ils sont tombés en désuétude.

Nicolas de Roye, de l'illustre famille, dont j'ai eu occasion de parler ailleurs, occupa le siège de Noyon sous le regne de Philippe Auguste, mais ne mourut que sous celui de Saint Louis. Il prit toujours le titre de pair de France, et assista en cette qualité à plusieurs jugemens. Il fut aussi l'un des juges de cent vingt-huit hérétiques que l'on appelloit vulgairement *Bulgares*, & qui furent publiquement brûlés près de Cambrai.

Il eut pour successeur *Pierre Charlot*, bâtard du roi Philippe Auguste, mais qui avoit été légitimé par le pape Honoré III. Celui-ci accompagna Saint Louis dans son voyage d'Outremer, & y mourut en 1249. Son corps fut rapporté en France et enterré dans la cathédrale.

Sous son arrière successeur, *Guy Desprez*,

la ville & la cathédrale de Noyon eussent un terrible incendie. L'évêque s'occupa, sur la fin de ses jours, du soin de rebâtir son église.

Simon de Nesle le remplaça. Il est probable qu'il étoit de la première maison de ce nom, qui aux treizième & quatorzième siècles, donna trois connétables de France. Mais on ne fait pas précisément à quel degré il leur appartenoit.

Son successeur *André Lemoine*, étoit frère du cardinal Jean Lemoine, fondateur d'un collège de Paris, dans lequel les deux frères sont enterrés. C'est de son temps que fut fondée la chartreuse de *Montrenaud*, près Noyon. Le nom qu'elle porte, vient de ce qu'elle fut établie sur une colline appartenante à un nommé *Renaud*, trésorier du roi Philippe le Bel. Ce fondateur est enterré dans l'église de ces pères, aussi bien que sa femme & plusieurs bienfaiteurs de cette maison, qui est assez riche.

En 1318, *Foucault de Rochechouart* fut évêque de Noyon, & en 1330 il passa à l'archevêché de Bourges. On sait que son frère aîné s'appelloit *Simon*, vicomte de Rochechouart.

Le soixante-dixième évêque de Noyon est sans contredit celui qui est parvenu à la plus haute fortune. Il s'appelloit *Etienne Aubert*; d'abord simple avocat à Limoges,

ensuite juge-mage de Toulouse. Il se lia de la plus grande amitié avec le cardinal *Roger* son compatriote, qui devint pape sous le nom de *Clément VI*. Aussitôt que celui-ci fut parvenu au souverain pontificat, il fit successivement *Aubert* évêque de Noyon, de Clermont, cardinal & évêque d'Ostie. Le cardinal ayant continué d'être l'ami & le confident de *Clément VI*, & à le soulager dans le gouvernement de l'église, parvint enfin à le remplacer sous le nom d'*Innocent VI*. Il occupa le siège pontifical pendant dix ans, mourut à Avignon en 1362, fut très pacifique, & fit des constitutions fort sages. Le roi *Philippe de Valois* accorda des lettres de noblesse à son frère *Guy Aubert*, dont la famille a subsisté assez long-temps en France, & a eu des alliances avec les maisons de *Rochechouart* & de la *Tour d'Auvergne*.

Firmin Coquerel, évêque de Noyon en 1349, étoit chancelier de France sous *Philippe de Valois*. En ne m'arrêtant point sur plusieurs autres qui, dans les temps de troubles & d'agitations des regnes de *Charles V* & de *Charles VI*, figurèrent parmi les pairs du royaume, j'observerai qu'en 1415, Noyon eut pour évêque *Raoul de Coucy*, qui, depuis plusieurs années, étoit évêque de Metz, ayant été placé fort.

jeune sur ce siège épiscopal. Il fut le dernier de la seconde maison des seigneurs de Concy, descendans de celle de Guines. Ses freres & ses oncles étant morts avant lui, il hérita de leurs grands biens. Mais comme il étoit prêtre & évêque, il les laissa à ses sœurs. Il assista au concile de Constance, & mourut en 1417.

Son successeur, *Jean de Mailly*, fut élu dans des circonstances bien délicates, lorsque la France étoit le plus agitée par les factions odieuses, connues sous les noms d'*Armagnacs* & de *Bourguignons*. Il s'étoit déclaré pour cette dernière. D'ailleurs il joignoit à une haute naissance des talens pour l'administration. Jean de Mailly avoit été conseiller - cleric au parlement de Paris, maître des requêtes du roi Charles VI, & succéda dans la charge de président de la chambre des comptes, à Louis de Luxembourg, évêque de Terouanne, qui fut élevé à la dignité de chancelier de France. Il étoit d'ailleurs chanoine de Noyon; & à peine en fut-il évêque, que Charles VI mourut.

La faction bourguignone refusa obstinément de reconnoître le roi légitime Charles VII. L'évêque de Noyon se soumit à Henri V, roi d'Angleterre. Il y persista assez longtemps, assista au couronnement du roi

Henri VI, dans la cathédrale de Paris, & y remplit ses fonctions comme pair de France. D'ailleurs, il faisoit celles de chancelier ou de garde des sceaux, au défaut de Louis de Luxembourg. Cependant il fut un des plénipotentiaires qui firent l'accommodement du duc de Bourgogne avec le roi Charles VII. Il se soumit lui-même à ce monarque en 1466 ou 1437, & vécut encore jusqu'en 1473, sous le roi Louis XI.

Le successeur de Jean de Mailly, nommé *Guillaume Murofin*, ne mourut qu'en 1501. Sous son épiscopat, les guerres de Louis XI avec le duc de Bourgogne, causèrent de grands maux à son diocèse, & donnèrent lieu à des abus qu'on eut bien de la peine à déraciner.

Enfin, pendant tout le cours du seizième siècle, l'évêché de Noyon fut rempli par trois évêques, dont deux de la maison d'*Hanges*, seigneurs de *Genlis*, & le dernier de celle d'*Angennes* de Rambouillet. Les deux premiers comptoient parmi leurs ancêtres un maréchal de France & un grand échançon de la couronne. Le troisième étoit frère du cardinal de Rambouillet, évêque du Mans.

C'est sous l'épiscopat des deux premiers que se fit connoître dans la ville même de Noyon, le fameux Herefiarque *Jean Calvin*.

Il y étoit né d'un procureur & notaire de la juridiction du chapitre, & que l'on nommoit *Gerard Chauvin*. Jean son fils cadet, suivant l'usage des lavans ou de ceux qui pré endoient l'être, latinisa son nom, & se fit appeller *Calvinus* ou *Calvin*. Gerard Cauvin ayant maiverfé dans les fonctions, le chapitre l'excommunia, les censures étant la seule peine que les tribunaux ecclésiastiques pussent prononcer. Mais cette famille étoit déjà peu disposée à s'y soumettre; & le pere de Calvin mourut sans payer ses dettes, & sans se faire relever de ses censures. Ce ne fut pas sans peine que ses enfans parvinrent à le faire enterrer en terre sainte.

Cependant le frere aîné de Calvin fut ordonné prêtre. Il fut chanoine de Nesle, & Curé d'une paroisse du Noyonnois. Mais il s'y conduisit si mal, qu'il fut aussi interdit & excommunié. Il mourut sans sacremens, & fut enterré au pied des fourches patibulaires de la ville de Noyon. Calvin & son dernier frere furent aussi prêtres, & également indignes de ce caractère si respectable. I's furent tous deux successivement chapelains de l'église de Noyon, & curés de deux paroisses du Noyonnois. Celle de Jean Calvin fut Pont-l'Evêque à la porte de Noyon. On prétend qu'il vendit cette cure en 1534. Étant libre, il alla étudier à Orléans & à Bourges.

Le premier ouvrage que Calvin fit imprimer, fut une traduction du traité de Sénèque, *de la clémence*, ouvrage rare, mais que l'on trouve encore dans quelques bibliothèques. Peu de temps après étant devenu plus hardi, il osa publier son célèbre & téméraire ouvrage de *l'institution au christianisme*, qu'il composa également en latin & en françois. La publication de cet ouvrage fit grand bruit. On s'apperçut qu'il étoit de l'avis de Luther sur tous les points, & même qu'il alloit encore plus loin. On le poursuivit: il s'enfuit, & fit imprimer à Basle une seconde édition de son livre, & la dédia au roi François I, qui n'agréa sûrement pas cette dédicace. Mais Calvin trouva des asyles dans les cours de la reine Marguerite de Navarre, sœur de ce monarque, & de Renée de France, duchesse de Ferrare sa belle-sœur. Enfin il passa à Geneve, & y mourut, jouissant de la fausse gloire d'être le patriarche d'une secte, devenue bien étendue & bien puissante, mais qui de nos jours se détruit & sera anéantie par les mêmes principes qui l'ont élevée. Depuis l'an 1534, jusqu'en 1564, année de sa mort, Calvin ne revint plus dans sa patrie; & plusieurs de ses concitoyens qui alloient le voir en passant par Geneve, & qu'il recevoit avec amitié & même avec attendrissement, ont certifié

qu'il regrettoit son pays & sa première religion.

En 1552 & 1557, la ville & l'église de Noyon éprouverent de la part d'une puissance très-catholique des malheurs plus grands que tous ceux qu'avoient causés les hérétiques. La première de ces deux années les troupes de l'empereur Charles-Quint, qui étoient dans les Pays-Bas, sous les ordres de Marie, reine de Hongrie, sœur de ce monarque, pénétrèrent en Picardie & fondirent sur Noyon. Elles firent de grands ravages dans la ville, & mirent le feu en plusieurs endroits. Un brave homme nommé *Marquet*, empêcha que la cathédrale ne fût brûlée & même pillée. Ce torrent passa bien vite sur la ville de Noyon.

Cinq ans après, la bataille de Saint-Quentin ayant été perdue, & cette ville prise après un long siège, les habitans & le chapitre de Noyon conçurent une terreur bien fondée, & désertèrent la ville, qui fut cependant défendue assez long-temps par le capitaine de Lorges. Enfin elle fut prise : mais les Espagnols y trouverent peu de choses à piller. L'armée françoise s'étant rassemblée, celle des Espagnols se retira ; & l'année suivante, 1558, les fugitifs rentrèrent dans Noyon.

Sur la fin du même siècle, cette ville eut

trois sièges à soutenir. Les ligueurs en étant les maîtres en 1591, Henri IV l'assiégea & la prit en 1593; elle fut reprise sur ce monarque par les mêmes ligueurs, soutenus d'une armée espagnole. Mais en 1594, elle rentra dans la possession de son légitime maître, & n'en est plus sortie.

On compte dans Noyon jusqu'à dix paroisses; plusieurs couvents d'hommes, dont un de cordeliers, fondé en 1227, un an après la mort de saint François leur fondateur; plusieurs couvens de filles; un college; un séminaire, & plusieurs hopitaux. Il y a une chapelle sous l'invocation de *Noire-Dame de bonnes nouvelles*, fondée par Louis XI, avec cette circonstance qu'il y a quatre marguilliers ou bedeaux qu'on appelle *Cornets d'autel*, & qui sont obligés de coucher alternativement dans cette chapelle, pour veiller sur les reliques qu'elle renferme.

Cette ville est ornée d'un beau palais épiscopal; d'un cloître, où sont des maisons canoniales très-commodes, & d'un hôtel de-ville fort régulier, où l'on prétend montrer encore quelques restes du palais que le roi Clotaire III y avoit. Cet hôtel-de-ville est bâti sur la grande place, au milieu de laquelle est une fontaine, dont les eaux amenées d'une montagne voisine, coulent

continuellement par trois canaux pour l'usage du public. Le surplus de ces eaux est reçu dans un bassin de pierre dure, & elles y sont conservées pour les cas d'incendie. On y voit encore plusieurs autres places, marchés & fontaines, deux jardins publics, celui des chevaliers de l'arc, & le jardin des chevaliers de l'arquebuse.

Il y a une porte de la ville que l'on appelle *porte de Dame Journe*, & l'on prétend que ce nom vient de ce qu'il y avoit dans cet endroit un temple dédié à la lune, nommée ainsi à cause de la lumière qu'elle répand.

La ville de Noyon n'a qu'environ huit mille habitans. Le commerce n'y est pas bien considérable, quoique les environs en soient très fertiles en grains de toute espece, en chanvre, en lin & en fruits. Les pâturages y sont excellens: il y croît même du vin; mais il est de médiocre qualité.

Chaury est la seconde ville de l'élection de Noyon. Elle est agréablement située dans une plaine très-fertile, tout-à-fait voisine de la rivière d'Oise, mais elle n'est pas d'une haute antiquité. On croit qu'elle a été fondée des débris d'une ville nommée *Cou-dren*, à une lieue plus haut sur la rivière d'Oise: elle étoit autrefois considérable, & fut ruinée par les Normands. Les habitans

dispersés se retirèrent sous la protection du château de Chauny, qui existoit avant le dixieme siecle. Mais Chauny n'a été connu comme ville qu'à la fin du douzieme siecle, ou au commencement du treizieme. Lors de la réunion du Vermandois à la couronne, sous Philippe Auguste, Chauny étoit déjà une châellenie considérable, & avoit sa coutume particuliere, qui fut rédigée en 1510, réformée sous le regne de Henri IV, & qui eut pour rédacteur & commentateur deux habiles jurisconsultes, pere & fils, nommés *Vrevin*.

Nos rois ont successivement cédé ou engagé le domaine de Chauny à différens princes ou seigneurs. Actuellement la seigneurie en est regardée comme faisant partie de la belle terre & marquisat de Guiscard, qui appartient à la maison d'Aumont, & qui est à deux ou trois lieues sur le chemin de Noyon à Ham.

En 1431, le roi Charles VII fit démolir le château de Chauny; & depuis il n'y a plus eu de forteresse. Cependant la ville est restée ceinte de murailles, & il y a un gouverneur, mais sans état-major en regle. Philippe *le Bel* y établit des foires. Elle fut prise plusieurs fois pendant les guerres des Anglois, & le fut encore par les Espagnols aux quinzieme & seizieme siecles. On re-

marque qu'en 1580, on y éprouva un violent tremblement de terre.

Le nombre des habitans de cette ville se monte à plus de trois mille. Il y a deux paroisses, deux couvens de religieux, autant de religieuses, un hôtel-dieu & un hôpital. On y fait un assez grand commerce de toiles: mais il s'en fabrique moins que l'on n'en blanchit. Les prairies des environs sont renommées pour cette blanchisserie. L'Oise ne commençant à être navigable qu'à Chauny, on y transporte des denrées & des marchandises de toute espece, que l'on voiture de là jusque dans la Seine. Par cette raison, ce sera le point où aboutira le canal de Picardie, projeté depuis si long-temps, & qui doit joindre l'Oise à la Somme.

Vous avez sans doute entendu parler, madame, du Vacher de Chauny, fameux sous le regne de Henri IV. Ce monarque, qui en avoit entendu parler avec éloge, on ne fait trop par qui, le fit venir, & voulut éprouver s'il étoit vrai qu'il eût autant de bon sens qu'on le lui avoit dit. Il en fut si bien convaincu, qu'il se plaisoit à lui demander son avis sur les plus grandes affaires. On prétend qu'après l'avoir entendu, le roi disoit toujours: *ventre saint gris, Tout le monde a raison*: le vacher de Chauny s'appelloit *Tout le monde*. Le principal des traits

qui nous restent de ce bon picard, est celui-ci:
*sire, que tout le monde se mêle de ses affaires,
 & vos vaches seront bien gardées.*

Je suis, &c.

A Noyon, ce 26 septembre 1766.

LET TRE D C L X X V I I .

S U I T E D E L' I S L E D E F R A N C E .

LE quatrieme pays que je viens de parcourir dans l'Isle de France, & que je vais, madame, vous faire connoître, est le *Laonnois*, contigu à la partie orientale du Noyonnois. La capitale en est la ville de *Laon*, qu'on prétend s'être appelée du temps de Jules César, *Bibrax*. Elle appartenoit aux Remois, peuples alliés de ce général romain, qui faisoit la guerre aux Belges. Ceux-ci vinrent assiéger Bibrax: mais ils furent forcés d'en lever le siege.

Il n'est pas étonnant que cette place leur résistât, & qu'elle n'ait pu même depuis être emportée aisément. Elle est, par sa situation naturelle, de la plus grande force: placée

sur une montagne isolée, assez escarpée, & disposée en forme de croissant, elle présente comme deux bras qui s'étendent à droite & à gauche; ce qui lui fit donner, à ce qu'on prétend, le nom celtique ou gaulois de *Bibrax*. De tous côtés on ne peut monter, ni descendre de la ville haute dans la basse, que par des sentiers très-rapides ou disposés en zigzags. Aussi la vue que l'on a de cette ville haute, est la plus belle du monde; & l'air y est vif & excellent.

Cette ville étant si bien située, fut regardée comme la plus importante que les Romains eussent dans la Gaule Belgique. Ils y établirent des arsenaux, des manufactures d'armes & d'habillemens militaires, des magasins de munitions de bouche & de guerre, & y bâtirent des théâtres, des amphithéâtres & des arcs de triomphe. Toutes les grandes voies militaires romaines passaient par Laon, ou du moins au pied de cette ville: on en voit encore des traces.

Sous l'empire d'Auguste, ou tout au plus tard sous celui de Tibère, *Bibrax* changea de nom, & s'appella *Lugdunum clavatum*, c'est à dire, Lyon bien fermée, ou *Laudunum*: c'est de ce mot que l'on a fait celui de *Laon*. Lorsque l'empereur Probus planta des vignes dans les Gaules à la fin du troisième siècle, ce fut principalement dans le Laon-

nois qu'elles réussirent le mieux. Aussi cette province fournit-elle encore beaucoup de vin, & il est même assez bon lorsqu'il est bu sur les lieux. Mais il n'est pas de garde, & ne souffre point le transport, sans perdre beaucoup de sa qualité.

La lumière de l'évangile fut portée dans la ville de Laon, avant le regne de Constantin, & il y eut quelques martyrs, entr'autres *saint-Béat*, dont on conserve encore les reliques dans la cathédrale, avec plusieurs autres corps saints & la tête de *sainte Preuve*, qui y fut martyrisée, dit-on, sous Julien l'apostat. Au commencement du cinquième siècle, les Vandales ayant fait une irruption dans les Gaules, formerent le siège de Laon, & furent obligés de le lever. Environ cinquante ans après, les Huns, commandés par le fier Attila, n'y eurent pas plus de succès.

A la fin de ce même siècle, saint Remi, archevêque de Reims, plaça sur le siège de Laon, pour premier évêque de cette ville, *Saint Genebaud*. Celui-ci avoit épousé la niece de saint Remi. Mais en devenant prêtre & évêque, il promit de se séparer de sa femme, pour se livrer entièrement au soin de son troupeau. Il ne tint pas parole, & eut de son épouse un fils nommé *Latro*. Au bout de quelque temps le mari & la femme

allerent confesser leur faute à leur oncle. Saint Remi mit l'évêque en pénitence dans une cellule que l'on montre encore à Laon, près de l'église saint Julien. Genebaud y passa sept ans dans le jeûne & la prière; & pendant ce temps, saint Remi gouverna lui-même les deux églises de Reims & de Laon. Au bout de ces sept années, le premier évêque de Laon étant jugé suffisamment corrigé, fut rendu à ses fonctions, & les remplit encore longtemps, avec tant d'édification, qu'il a été canonisé: ses reliques sont révéries dans Laon.

Son fils *Lutro*, qui avoit été élevé par saint Remi, lui succéda, & mérita, par ses vertus, d'être mis, après sa mort, au rang des saints que l'église honore. Sous ses successeurs, & sous les derniers rois de la première race, pendant le regne desquels la France fut agitée de guerres civiles, la ville de Laon fut plusieurs fois surprise, mais jamais assiégée & emportée d'assaut: c'étoit encore alors une place imprenable. Sous les rois de la seconde race, les évêques ne firent rien de considérable, jusqu'à *Hincmar* de Laon, qui eut de grandes querelles avec Charles le *Chauve*, dans le temps qu'un autre *Hincmar* étoit archevêque de Reims. Celui de Laon fut déposé dans un concile provincial tenu à Douzi en Champagne; & le pape ayant confirmé la sentence du con-

cile, Hincmar fut non seulement chassé & dépossédé, mais encore il eut les yeux crevés.

Les irruptions des Normands ne s'étendirent point jusqu'à Laon. Mais pendant les guerres allumées entre les derniers rois Carlovingiens & les descendans de Robert *le Fort*, cette ville fut souvent prise & rendue, & toujours regardée comme une place importante. Charles *le Simple* l'assiégea en vain: Eudes, fils de Robert *le Fort*, & roi de France au préjudice de Charles, la défendit. Ce ne fut qu'après la mort d'Eudes que ce monarque en fut le maître. Le comte Herbert de Vermandois, le roi Raoul, & Louis d'*Outremer* s'en emparèrent successivement.

En 987, Louis V, surnommé *le Faible*, dernier roi de la race des Carlovingiens, mourut à Compiègne; & Hugues, surnommé *Capet*, premier roi de celle des Capétiens, fut proclamé à Noyon, & se fit sacrer à Reims, quoique la descendance de Charlemagne subsistât encore dans Charles, duc de la basse Lorraine, fils de Louis d'*Outremer*, & oncle de Louis V. Ce prince voulant faire valoir le droit qu'il avoit au trône de ses ancêtres, entra en France avec une armée, assiégea Laon, & s'en rendit le maître par la trahison d'un jeune clerc de l'église de cette ville, fils naturel du roi

Lothaire, frere de Charles. Celui-ci trouva dans la place la reine douairiere *Emme*, mere du dernier roi, Louis V, & fortement soupçonnée d'avoir fait empoisonner Lothaire son mari. Elle s'y étoit enfermée avec *Adalheron*, furnommé *Azelin*, évêque de Laon, qui avoit été secretaire du roi Lothaire, & qu'on regardoit comme le complice de la reine *Emme*. Charles fit d'abord sa belle-sœur & l'évêque prisonniers. Cependant celui-ci trouva, quelque temps après, le moyen de se reconcilier avec Charles; mais ce ne fut que pour le trahir. En 991, ce prélat s'étant tourdemment & secretement concerté avec le roi Hugues, introduisit dans sa ville les troupes Capetiennes, qui enleverent le malheureux Charles, & sa femme Agnès de Vermandois. Hugues Capet les envoya à Orléans, où Charles, son compétiteur, mourut l'an 994.

Un si grand service rendu au nouveau monarque n'étoit de sa part des preuves éclatantes de reconnoissance. Mais celui qui le lui avoit rendu, n'étoit digne d'aucune confiance. Hugues Capet, conservant pour lui-même la souveraineté & même la seigneurie de la ville de Laon, dont nos rois ne se sont jamais dessaisis depuis, n'accorda à l'évêque que de vains honneurs, & lui donna le titre de second duc & pair ecclésiastique, l'arche-

vêque de Reims étant le premier. L'évêque de Laon assista au sacre de Robert, fils de Hugues Capet, & y porta la sainte ampoule. Ses successeurs ont continué de jouir de cette belle prérogative.

En 998. l'évêque Azelin, toujours inquiet & ambitieux, voulut s'autoriser de son titre de duc de Laon, pour se rendre maître de la ville, & y introduire des troupes qui lui fussent toutes dévouées. Le roi Robert fut obligé d'aller l'y assiéger. Il ne put forcer la ville: mais il fit citer l'évêque à un concile. Celui-ci craignant d'être déposé, feignit de se soumettre, & demanda pardon. Mais il méditoit encore une nouvelle trahison, lorsque le pape le condamna. Il parvint qu'il se soumit alors bien sincèrement. Il mourut en 1032, & fut entermé dans l'abbaye de saint Vincent de Laon.

Je dois remarquer ici que ce prélat, avec tous ses défauts, avoit de grands talens: c'étoit le plus grand orateur & le meilleur poëte de son temps. Ses ouvrages manuscrits sont conservés dans plusieurs bibliothèques. On a imprimé un poëme latin satirique de sa composition, avec des notes qui fournissent de grands éclaircissémens sur la manière de vivre & celle de penser du onzième siècle.

Les successeurs d'Adalberon - Azelin eu-

rent la sagesse de ne point renouveler sur la seigneurie de Laon, des prétentions aussi déplacées que les fiennes. Mais *Enguerrand de Coucy*, qui occupa le siège de Laon, en 1098, mena une conduite qui fut plutôt celle d'un grand seigneur peu scrupuleux, & d'un courtisan habile pour ce temps là, que d'un bon prélat. Il favorisa les amours de son frère ou cousin *Enguerrand de Coucy* avec la comtesse de Namur que ce seigneur avoit enlevée à son mari. Il voulut s'emparer de quelques abbayes: mais on l'en empêcha. On prétend qu'il fit le voyage de la Terre-Sainte avec *Godéfrroi de Bouillon*. Mais il paroît qu'il étoit le retour dans son diocèse en 1104, & qu'il y mourut alors.

Son successeur, nommé *Walderic*, fut encore moins estimable que lui. On l'accusa d'avoir été le complice de l'assassinat d'un seigneur de son voisinage. Pendant qu'il cherchoit à se justifier, le roi *Louis le Gros* établit une commune ou corps municipal dans la ville de Laon. L'évêque de retour, voulut s'y opposer. Les habitans se révolterent contre lui, & l'assassinèrent, aussi bien que son archidiacre, son maître d'hôtel, & plusieurs autres. Les révoltés ayant mis le feu à la maison de son trésorier, il se communiqua à la cathédrale & à une partie de la ville: le service divin fut interrompu; & ce ne fut

qu'au bout de quelque temps, que l'on parvint à enterrer l'évêque.

Les bourgeois de Laon furent bien punis du crime atroce qu'ils avoient commis. Plusieurs seigneurs de la maison de Coucy & autres, sous la protection desquels ces malheureux bourgeois voulurent se mettre, pillèrent la ville, & y commirent des cruautés épouvantables. Enfin en 1112 & 1113, on prit les plus sages mesures pour réparer les maux qu'avoient soufferts la ville & l'église de Laon. En 1114 au moyen des grandes quêtes que l'on fit par tout le royaume, & des bienfaits de *Louis le Gros*, on rebâtit l'église cathédrale, & l'on y employa tant d'ouvriers, qu'au bout de deux ans, elle fut mise dans l'état où elle est aujourd'hui. La dédicace en fut faite en présence de plus de deux cent mille personnes accourues de toutes parts.

Cependant après la reconstruction de cette cathédrale, Laon & sur-tout ses environs ne furent point encore exempts de ravages & de désordres. Thomas de Marle, de la maison de Coucy, fit assassiner l'archidiacre nommé *Gautier*, & commettoit les plus horribles cruautés dans tout le Laonnois. Il massacroit les sujets de ses parens qui avoient voulu le deshériter; & ceux-ci de leur côté traitoient avec la même barbarie

ceux qu'ils soupçonnoient d'être les partisans. Le roi Louis *le Gros* fut obligé d'aller assiéger Thomas dans le château de Coucy. Comme la place étoit forte, on doute qu'il l'eût prise, si Thomas n'eût commis l'imprudence d'en sortir pour aller surprendre l'armée royale. Mais il fut découvert, attaqué lui-même, blessé, fait prisonnier, & conduit à Laon, où il mourut sans vouloir se repentir de ses faits, & donner l'ordre de délivrer les prisonniers qu'il détenoit dans son château, ainsi que de livrer cette forteresse au roi.

Louis *le Gros* de retour dans Laon, donna à la Bourgeoisie de cette ville une charte de paix, c'est-à-dire, des privilèges & des loix pour la ville & son territoire. Il régla les droits de l'évêque, du chapitre & des bourgeois, & laissa à l'évêque le choix d'un vidame. L'évêque Barthelemi de Laon nomma Gerard de Clacy, de la maison de qui la vidamie passa dans celle de Châtillon, & delà dans celle de Coucy.

Au milieu de ces désordres, plusieurs morceaux précieux du trésor de la cathédrale de Laon avoient été volés. On soupçonna avec fondement le gardien, nommé *Anselme*. Il offrit de se justifier de cette accusation pour le duel; & l'on y consentit. Comme le voleur étoit vigoureux & adroit,

il vainquit ses adversaires, & fut déclaré innocent. Encouragé par ce funeste succès, il recommença. Mais pour cette fois ses complices ayant été découverts, furent mis à la torture, accusèrent si positivement Anselme, & donnerent de si grandes preuves contre lui, qu'il fut pendu.

En 1174, l'évêque Roger de Rozoy fit encore la guerre aux bourgeois de Laon pour leurs privilèges. Ses troupes, commandées par Renaud de Rozoy, son frere, les défirèrent dans une bataille qui se donna près de la ville. Le roi Louis *le Jeune* prit parti pour la commune. L'évêque s'enfuit; & son frere demanda pardon au roi. Enfin en 1188, cette fameuse commune de Laon fut cassée par le roi Philippe Auguste; ce qui n'empêcha pas qu'en 1201, l'évêque de Laon n'eût encore des contestations avec les bourgeois & le chapitre. Mais il paroît que ce furent les dernières, & qu'en 1239 les maire, échevins & bourgeois de la ville de Laon prêterent serment à l'évêque, *promettant de lui garder de bonne foi sa vie, ses membres & son honneur, sauf la fidélité due au roi.*

En 1261, le pape Urbain IV monta sur le trône pontifical, qu'il remplit jusqu'à la fin de l'année 1264. Ce souverain pontife étoit né à Troyes en Champagne, fils d'un
cordonnier.

cordonnier. Il fut d'abord enfant de chœur à Laon. L'évêque, qui l'avoit pris en affection, l'ordonna prêtre, le fit curé de la ville, & ensuite chanoine de la cathédrale. Après avoir été étudiant à Paris, il en revint docteur en théologie & en droit canon, & se fit si fort estimer à Laon par sa science & ses talens, qu'il fut fait archidiaque & doyen. Ayant été envoyé au concile de Lyon, le pape Innocent IV le créa cardinal, & le fit légat du saint siége à la croisade dont le roi Saint Louis étoit le chef. Il fut fait prisonnier avec ce monarque, après la bataille de la Maffoure, & revint en Europe avec lui. Il fit de très-bons & très-sages réglemens, & éleva à la dignité de cardinal deux chanoines de Laon, dont l'un étoit son neveu.

En 1277, un autre chanoine de Laon, nommé *Jean Gaëlan*, fut aussi élevé sur le trône pontifical, & prit le nom de *Nicolas III*. A quelques petites tracasseries intérieures près, tout fut assez tranquille à Laon pendant le reste du treizieme siecle & la moitié du quatorzieme.

Pendant la seconde partie de celui-ci, la France entière fut dans la plus grande agitation. Mais la ville de Laon étant toujours forte par sa situation, n'essuya aucun siege en regle. La faction des Bourguignons s'en

empara par surprise, & la conserva en y faisant nommer des évêques qui lui étoient dévoués. Mais enfin Charles VII étant parvenu, avec le secours de la Pucelle & du comte de Dunois, à se faire sacrer à Reims, Laon se rendit au roi, & *Guillaume de Champeaux*, son évêque, remplit les fonctions à cette auguste cérémonie.

Ce prélat, mort en 1444, eut pour successeur *Jean Juvenal des Ursins*, évêque de Beauvais, qui, en 1449, succéda, dans l'archevêché de Reims, à Jacques Juvenal des Ursins, son frère aîné. En 1455, Charles VII fixa dans la ville de Laon le grand bailliage général du Vermandois, dont le ressort est si considérable & si étendu, qu'il est regardé comme un des premiers du royaume. L'évêque de Laon ne fut rien moins que content de cet établissement, qui constatoit de plus en plus le peu d'autorité qu'il avoit dans son duché. Mais loin que ses représentations fussent écoutées, il fut décidé que la juridiction de l'évêque ne s'étendrait que sur dix-sept villages. En 1551, le roi Henri II y ajouta un présidial, qui est aussi un des premiers du royaume.

En 1505, Louis de Bourbon-Vendôme fut fait évêque de Laon, quoiqu'il n'eût alors que douze ans. Il mourut cardinal en 1557, après avoir fait passer son évêché à Jean

Doc, moine & prieur de l'abbaye de Saint Denis. On fit quelques difficultés de reconnoître ce prelat, pair de France, à cause qu'il étoit moine. Mais le roi Henri II decida en sa faveur.

En 1587, la ligue fut signée à Laon, où heureusement les calvinistes n'avoient jamais pu s'établir. Ce te ville resta même si constamment attachée aux Guises, que ce ne fut qu'après être venu l'assiéger en personne que Henri IV put s'en rendre maître. L'investissement de la place ayant été fait, le comte de Mansfeld, général des troupes Espagnoles, s'avança pour la secourir. Mais après plusieurs petits combats, dans lesquels les ennemis furent défaits par le roi en personne & le maréchal de Biron, les Espagnols s'étant retirés, la ville capitula. Enfin le 2 août 1594, le fils du duc de Maienne, qui y commandoit, se retira à Soissons.

La ville de Laon partagée en cité & en bourg, a six faubourgs, & renferme en tout environ dix mille habitans. On y compte jusqu'à seize paroisses, dont onze dans la ville & cinq dans les faubourgs. Les chapitres sont au nombre de quatre, dont le premier est celui de la cathédrale. Il est composé de cinq dignitaires, quatre-vingt-trois chanoines, & cinquante-deux chapelains. L'église est vaste & belle; & en la voyant, on

s'étonne qu'elle ait pu être achevée en deux ans, comme je l'ai déjà dit.

Des trois collégiales qu'il y a dans Laon, la plus ancienne est celle de *Saint Pierre & Saint Jean*. On prétend en faire remonter l'origine jusqu'à la reine Clotilde, femme du roi Clovis, qui bâtit, dit-on, une église dédiée à Saint Pierre dans le lieu même où est à présent celle de ce nom. Le chapitre de Saint Jean qui est plus moderne a été réuni à celui de Saint Pierre. Le troisième de ces chapitres est celui de *Saint Julien*, dépendant de l'abbaye de *Saint Vincent*.

Cette abbaye, la plus considérable de Laon, fut fondée par la reine *Brunchaut* en 529. Mais ce ne fut qu'au dixième siècle, qu'ayant été rétablie après différens accidens, on y plaça des religieux de l'ordre de Saint Benoît. Depuis cette époque elle est devenue très-fameuse & très-riche. Au milieu du quatorzième siècle, la bibliothèque de cette abbaye étoit déjà si nombreuse, que l'on y comptoit, suivant les uns, jusqu'à douze, & suivant d'autres, jusqu'à vingt mille manuscrits; car l'imprimerie n'étoit point encore inventée. Mais malheureusement, en 1359, les Anglois faisant la guerre au roi Jean, s'avancèrent jusqu'auprès de Laon, & ruinèrent le faubourg qui touchoit à

l'abbaye, dont ils brûlerent quelques bâtimens extérieurs, entr'autres la bibliothèque.

Il y a trois autres abbayes dans cette ville; celle de *Saint Jean*, autrefois abbaye de filles, fondée par *sainte Salaberge* en 640, & où le roi *Louis le Gros* plaça, dans le douzième siècle, des religieux de l'ordre de *Saint Benoît*: celle de *Saint Martin*, très-ancienne, mais réformée l'an 1121, que l'on y mit, à la place des chanoines qui l'occupoient, des religieux de l'ordre de *Prémontré*: enfin l'abbaye de filles de *Montreuil-les-Dames*, de l'ordre de *Cîteaux*, où l'on conserve une relique, connue sous le nom de la *Véronique* ou de la *Sainte Face*. C'est un morceau de toile sur lequel on voit l'emprunte du visage de *Jésus-Christ*. Une tradition pieuse donne lieu de croire que ce fut une sainte veuve, nommée *Véronique*, qui appliqua sur le visage de *Notre-Seigneur*, dans le moment qu'il montoit au calvaire, son mouchoir sur lequel la *Sainte Face* resta imprimée. Outre ces abbayes, il y a plusieurs convents, dont le plus ancien est celui des cordeliers, fondé dès le temps de *Saint Louis*, par les ordres de ce monarque même.

On prétend que le palais où se rend la justice, & qui est dans la cité, est bâti sur les fondemens d'un palais ou château, au-

trefois habité par nos rois de la première & de la seconde race. Les habitans de Laon jouissent de l'exemption de taille. Elle leur fut accordée par le roi Louis XI. L'évêché de cette ville comprend en tout quatre cent vingt paroisses. L'évêque prend, outre le titre de duc de Laon, celui du comte d'Anisy, bourg éloigné de deux lieues de la ville épiscopale, & c'est là véritablement qu'est situé son domaine & sa seigneurie : ce prélat y a aussi une belle maison de campagne. La juridiction de sa pairie se tient dans Laon, & ressortit nuement au parlement de Paris : mais les habitans de Laon n'y sont pas sujets. Nos auteurs du seizième siècle disent qu'en démolissant le château de Laon, on laissa subsister la grosse tour dont le roi Philippe Auguste décida que devoient relever tous les fiefs du Vermandois.

Le commerce de cette ville consiste principalement en bled ; & il s'y tient de grands marchés trois fois la semaine. C'est un entrepôt de grains pour Paris. Cependant les terres du Laonnois ne sont pas bien fertiles en froment : les deux tiers de leurs productions sont en seigle : mais on y apporte du bled de plus loin. Les légumes des environs de Laon sont estimés, & particulièrement les asperges & les artichauts : les fruits y sont

médiocres : il y croît du vin en abondance sur les montagnes & les côteaux voisins. Mais, comme je l'ai dit plus haut, ce vin, quoiqu'assez bon, n'est pas de garde. Il y a quelques manufactures dans la ville, & quelques curiosités d'histoire naturelle dans les environs, coquilles pétrifiées, pierres lenticulaires, &c. On y trouve même de l'alun.

A trois lieues Nord-Est de Laon est le village de *Lieffe*, composé de quelques hôtelleries & boutiques où l'on vend des chapelets & des médailles. Il n'a qu'une rue qui aboutit à l'église de *Notre-Dame de Lieffe*, objet de pèlerinage depuis long-temps très-fameux en France. L'église actuelle, quoiqu'elle ne soit qu'une chapelle, ou tout au plus une succursale de la paroisse de *Marchais*, est belle, ayant cent trente pieds de longueur sur quarante-cinq de largeur. Le jubé est d'un marbre très-estimé. L'autel est aussi orné d'un marbre de différentes couleurs; & la niche, qui renferme la statue de Notre-Dame, est très-décorée. Cette statue est de bois brun, haute de deux pieds & demi. Le trésor est rempli de plusieurs riches ornemens, qui sont autant de présens faits par plusieurs princes, seigneurs & dames, à la tête desquels il faut mettre le roi Louis XI, qui fit plusieurs fois ce

pèlerinage. La chapelle est desservie par quelques prêtres, dépendans du chapitre de la cathédrale de Laon. Mais ce qu'il y a de plus curieux concernant Notre-Dame de Lieffe, est l'histoire de la découverte de la statue. La voici.

Trois freres de la famille d'Eppe, autrefois illustre dans le Laonnois, & qui possédoient, entr'autres, la terre de Marchais, partirent, au treizieme siecle, pour la croisade. Ils y firent les plus grands exploits : mais accablés par le nombre des Sarrasins ils furent faits prisonniers. Le soudan admirant leur valeur, voulut les engager à embrasser le mahométisme, & leur promit les plus grands avantages, s'ils vouloient s'attacher à lui. Ces dignes chevaliers ayant refusé ses offres, furent jetés dans un cachot, & menacés du dernier supplice, lorsqu'*Ismerie*, fille du soudan, & qui de son côté, avoit remarqué leur bonne mine & s'étoit intéressée à eux, prit le parti d'aller les visiter dans leur prison, pour les exhorter à ne pas pousser plus loin leur résistance opiniâtre. Mais la belle mahométane, au lieu de les pervertir, fut elle même convertie. Les trois jeunes chrétiens lui parlerent avec tant d'éloquence & d'orcion, de Jésus-Christ & de la Sainte Vierge, qu'elle ne demanda, pour adopter leur

créance, d'autre preuve qu'une image de l'enfant Jésus & de sa sainte mere. Les prisonniers n'en avoient point avec eux. Mais tout-à-coup ils en trouverent dans leur prison une toute resplendissante de lumiere : c'est celle que l'on honore à Lieffe.

Un miracle en attire un autre. Ismerie ne désira plus que de renoncer à sa religion, à ses parens, à sa patrie, & de se retirer en France avec les trois braves chrétiens. Ce second vœu fut aussi aisément accompli que le premier, avec un bonheur vraiment miraculeux. Ismerie, le seigneur de Marchais & ses deux freres arriverent à Laon. On voit encore leurs tombeaux dans l'abbaye de Saint Vincent de cette ville. Il est orné de quelques peintures & d'inscriptions à présent assez effacées, mais faites pour représenter cette histoire. On y fait encore remarquer l'évêque en habits pontificaux, assis sur son trône, entouré de son clergé, & auprès de lui, d'un côté Ismerie, de l'autre les trois chevaliers, dont l'un présente à l'évêque l'image de Notre-Dame de Lieffe. Un quatrieme est debout, à côté de l'évêque; & l'on croit que c'est Robert d'Artois, frere de Saint Louis. Ce prince avoit connu ces chevaliers, qui avoient eu l'honneur de le suivre en Orient, & de combattre à ses côtés.

On ne doute point que la belle *Ismerie* n'ait épousé un de ses trois compagnons de voyage, n'ait été dame de *Marchais*, & n'ait eu une nombreuse postérité. S'il y a encore dans le *Laonnois* quelque gentilhomme de la maison d'*Eppe*, il peut se vanter d'avoir cette *Sultane* pour ayeule.

A quatre lieues de *Laon*, sur la route de cette ville à *Reims*, est le bourg de *Corbeny*, ou *Corbigny*, peuplé d'environ sept cents habitans. Du temps de *Charlemagne*, il y avoit une maison royale. *Charles le Chauve* y faisoit sa résidence. *Charles le Simple* la donna, pour douaire, à *Frédérune* sa femme; & cette princesse en fit don à l'abbaye de *Saint Remi* de *Reims*. Bientôt après on y établit une communauté de religieux du même ordre de *Saint Benoît*, & l'on en fit un prieuré, dédié à *Saint Marcou*, dont on y révere les reliques, qui ont de la réputation pour la guérison des écrouelles. Nos rois sont dans l'usage constant & ancien d'y faire, après leur sacre, une neuvaine & quelques présens. Autrefois ils faisoient toujours cet acte de dévotion en personne; à présent ils s'en acquittent par un de leurs aumôniers.

C'est dans le *Laonnois*, aussi à quatre lieues de *Laon*, & à quelque distance de la riviere d'*Oise*, qu'est la petite ville de *Coucy*,

partagée en deux, dont l'une s'appelle communément *Coucy-le-Château* ou *la Haute Ville*, & l'autre, *Coucy-la-Ville* ou *la Ville Basse*. Il n'y a dans ces deux villes réunies que douze cents habitans, quoique chacune ait sa paroisse. On y voit d'ailleurs un prieuré de bénédictins, & un Hôtel-Dieu, qui, au moyen de différentes réunions, est devenu assez considérable. La situation de cette petite ville sur une montagne, la rend naturellement forte: aussi a-t-elle soutenu plusieurs sièges. Mais ce qui l'a sur-tout illustrée, c'est la bravoure, le mérite de ses anciens seigneurs; ce sont les grandes alliances qu'ils avoient contractées. J'ai déjà dit ailleurs quelque chose de cette maison si célèbre; & ce que je vais vous en dire ici, madame, ne vous paroîtra pas moins intéressant.

Il y a tout lieu de croire que le château de Coucy appartenoit autrefois à l'église de Reims; qu'il avoit été donné à Saint Remi même par le roi Clovis, & qu'il dépendoit encore des archevêques ses successeurs au dixième siècle. On pense que depuis cette époque, ils le donnerent en fief à des seigneurs, sur lesquels Enguerrand de Boves, comte d'Amiens, l'usurpa. Cet *Enguerrand*, souche de la première maison de Coucy, posséda aussi la seigneurie de Marle, dont

il avoit époufé l'héritiere. A la fin du onzieme fiecle, fous le regne de Philippe I, roi de France, il paffa en Orient avec fes deux freres, & tous les trois y firent de grands exploits. Il y avoit auffi amené fon fils, connu dans l'hiftoire fous le nom de *Thomas de Marle*, & qui fe signala, comme lui, dans cette premiere croifade.

Après leur retour en France, Thomas, (le même dont j'ai parlé plus haut, dans la lifte des évêques de Laon) tint la conduite d'un brigand, pillant, brûlant & ravageant tout, même dans fes propres terres, en haine de fon pere & d'une princeffe d'Ecoffe, que celui-ci avoit époufée en fécondes noces. Enguerrand fit la guerre à fon fils, dont le roi Louis *le Gros* prit un moment le parti, mais qu'à la fin il abandonna. Thomas s'étant féparé de la femme, Ide de Hainaut, époufa l'héritiere de la terre de Crefly en Laonnois, dont il augmenta fes domaines. En 1112, il entreprit de protéger les habitans de Laon, qui avoient tué leur évêque. J'ai dit ailleurs qu'il fit affafiner un archidiacre, nommé *Gautier*; que tout le Laonnois fut le théâtre de fes horribles cruautés, & qu'enfin il mourut à Laon, après avoir été affiégé par Louis *le Gros* en perfonne, dans fon château de Marle, où il fut bleffé & fait prifonnier.

Son fils *Enguerrand* II fut encore obligé de se défendre contre ce même monarque. Mais s'étant raccommodé avec lui, il en épousa la cousine-germaine, Agnès de Beau-gency. Ce seigneur de Coucy, aussi brave que son père & son ayeul, fut bien plus juste, plus généreux & plus sage qu'eux. C'est à lui que l'on attribue le combat seul à seul contre un lion, dont on voit encore la représentation sculptée sur une pierre dans le château de Coucy. Ce monstre ravageoit, dit-on, les environs de son château. Enguerrand, n'ayant pour armes défensives & offensives que son épée & son écu, voulut qu'on le conduisît au lieu où le lion se tenoit ordinairement. Il s'en croyoit encore bien éloigné, lorsqu'il vit son guide effrayé, & l'animal prêt à s'élan- cer sur lui. *Tu me l'as dé près montré*, dit en souriant le brave Coucy. En même-temps il combat la bête féroce & lui donne la mort.

On rappelloit encore, au seizième siècle, la mémoire de cet exploit, en pratiquant une cérémonie singulière à laquelle étoient assujettis les abbés de Nogent-sous-Coucy, dont le monastère est au pied du château, sur la porte duquel est représenté Enguer- rand tuant le lion. L'abbé déguisé en la- boureur, devoit présenter tous les ans, à jour nommé, un plat de rissoles ou beignets

au seigneur de Coucy, ou à son représentant, en reconnoissance du service qu'Enguerrand avoit rendu au pays. L'abbaye de Nogent étoit bien plus ancienne que cet événement; car elle avoit été fondée par un Alberic, seigneur de Coucy avant Enguerrand I. Elle avoit déjà eu plusieurs abbés illustres, entr'autres Saint Godefroi, & Guibert de Nogent, fameux par ses écrits.

Mais Enguerrand, aussi pieux que courageux, voulut avant de partir pour la seconde croisade, où il accompagna Louis *le Jeune*, fonder lui-même quelque abbaye considérable. C'étoit en effet, dans ce siècle, le moyen le plus sûr d'immortaliser son nom. Le sire de Coucy fonda donc la fameuse abbaye de *prémontré*, à une lieue de son château, dans le même lieu où il avoit rencontré le lion, & avoit dit à son guide: *tu me l'as de près montré*. Barthélemi de Vire, évêque de Laon, contribua, par ses conseils, à ce bel établissement. Il fut offert à Saint Bernard, qui s'intéressa lui-même pour qu'il fût accordé à Saint Norbert, son ami. Cette abbaye a été le berceau, & est encore le chef-lieu d'un des plus beaux & des plus riches ordres de la chrétienté.

Enguerrand II mourut en Orient, & eut pour successeur son fils *Raoul*. Celui-ci

épousa Alix de Dreux , petite-fille de Louis *le Gros* , & niece de Louis *le Jeune*. Il jouit de la plus grande considération sous le regne de Philippe Auguste , son cousin-germain par sa femme , & d'ailleurs son parent par sa mere. Il le suivit dans toutes les guerres , & fut tué au siege d'Acre dans la terre sainte , en 1191 , laissant quatre fils & autant de filles. Thomas , le second de ses fils , forma la branche de Vervins , dont j'ai déjà parlé.

L'aîné, *Enguerrand III* , fut surnommé *le Grand & l'Illustre*. Il fortifia la haute ville de Coucy , & y fit construire une chapelle que l'on y voit encore. Il bâtit un grand nombre d'autres châteaux , & épousa en secondes noces , Mahaut ou Mathilde de Saxe , comtesse douairiere du Perche , petite-fille de Henri II , roi d'Angleterre. Après avoir suivi le roi Philippe Auguste dans ses dernières guerres , il conduisit en Angleterre , à la tête de cinquante chevaliers armés & défrayés à ses dépens , le prince Louis , depuis roi de France , sous le nom de *Louis VIII* , & le fit couronner roi d'Angleterre à Londres : mais cette tentative n'eut aucune suite. Mahaut étant morte , Enguerrand se maria à Marie de Montmirail , fille de Jean , qui , après s'être distingué dans les croisades & avoir commandé les

armées du roi, se fit moine à Longpont, & laissa à sa fille tous ses biens & les grandes terres, qui augmentèrent encore beaucoup la puissance d'Enguerrand de Coucy.

Et fin ce seigneur étoit si considéré, qu'il fut réellement question de l'élever sur le trône de France dans une circonstance infiniment critique. Louis VIII étant mort, & laissant pour héritier de la couronne un prince encore enfant, si révérend depuis sous le nom de Saint Louis, Blanche de Castille, mere du jeune roi, s'empara de la régence. Mais elle lui fut disputée par une ligue redoutable par la qualité & les forces de ceux qui y étoient entrés. On se porta même jusqu'à proposer d'enlever la couronne à son fils, ou du moins d'élire un régent qui fût couronné, en attendant la majorité du jeune héritier du trône, comme cela s'étoit pratiqué sous la première & la seconde race. Henri III, roi d'Angleterre, soutenoit cette faction. Pierre de Dreux, duc de Bretagne; Hugues de Lusignan, comte de la Marche; Jeanne, comtesse de Flandre; les comtes de Ponthieu & de Boulogne, & enfin Enguerrand de Coucy s'étoient déclarés contre la reine Blanche: Thibaut, comte de Champagne, fut pendant un temps de leur parti, par jalousie du crédit dont jouis-

soit le cardinal Romain , legat du pape près de la reine.

Il paroît que ces seigneurs ligués , craignant de choisir pour regent couronné un seigneur trop puissant , tous ces princes se donnerent le mot pour proposer à Enguerrand de Coucy de jouer un si beau rôle. Il n'y en avoit aucun dont il ne fût parent ou allié ; & ils avoient tous conçu de l'estime pour son courage , ayant tous fait la guerre avec lui. Les historiens rapportent que l'on avoit fait faire une couronne d'or de la plus grande magnificence , & qu'elle lui fut présentée. Mais ce fut justement ce qui fit ouvrir les yeux au brave & généreux Coucy. Il refusa de monter sur le trône , que les descendans d'Hugues Capet occupoient déjà depuis deux cent quarante ans , & de posséder le petit-fils de Philippe Auguste son cousin. Il donna au contraire l'exemple de la soumission , & contribua beaucoup à faire rentrer les grands feudataires du royaume dans leur devoir.

La quatrième année du regne de Saint Louis , tout fut pacifié ; & Enguerrand voulant achever de dissiper tous les soupçons qu'on auroit pu concevoir sur son comte , partit pour la croisade , quoiqu'agé de plus de soixante ans. Il passa dix ans en Syrie , ne cessant d'y faire la guerre , mais

n'ayant de commandement que sur ceux de ses vassaux qui avoient voulu le suivre. Il mourut dans la ville de Tyr, âgé de soixante-dix ans ; & son corps, transporté en France, fut enterré dans l'abbaye de Foigny, auprès de Raoul de Coucy, son pere, & Alix de Dieux, sa mere.

Son successeur fut son fils aîné, *Raoul II*, qui épousa une fille du comte de Pontieu, & en eut un fils, mort avant lui. Cependant Raoul étoit amoureux d'une belle dame, femme du seigneur du Faïel dans le pays de Vais. Il suivit, vers 1249, le roi Saint Louis en Egypte, & y fut tué en 1250, à la bataille de la Montjoie. Son corps fut rapporté en France, & enterré à Saint Martin de Laon. C'est ce Raoul II de Coucy, qui est le héros de l'ancienne chanson, de toutes les romances, & des romans qui ont été faits sur la maniere dont son cœur fut remis à la belle dame du Faïel. Je crois avoir eu occasion de rapporter les circonstances & les détails de cette tragique histoire, dans mes lettres sur la Provence, à l'article du village de Rouffillon, dans le diocèse d'Apt.

Raoul n'ayant point laissé d'enfans, eut pour héritier & successeur son frere cadet, *Enguerrand IV*. Celui-ci étoit, à bien des égards, digne de porter l'illustre nom de

Coucy, de posséder les grands biens de cette maison, & d'en toutent la gloire. Mais d'un autre côté, il fit des actes de violence impardonnables & qui lui coûtèrent cher. Ayant trouvé trois jeunes gentilhommes Flamands chassant dans la forêt de Coucy, il les fit pendre. Le roi Saint Louis, informé de cette injustice, en punit l'auteur avec sévérité, & le condamna aux réparations les plus humiliantes, & à une aumône considérable, qui fut employée en bonnes œuvres. Enguerrand de Coucy fut, de plus, obligé d'aller à la terre sainte avec une troupe de chevaliers entre eux à ses frais. De retour en France, il fut amiral sous Philippe le Hardi, commanda les armées sous Philippe le Bel, & mourut très-âgé, mais sans enfans, quoiqu'il eût eu deux femmes.

Ses neveux, fils de sa sœur Aïx de Coucy, qui avoit épousé Arnould comte de Guines, furent ses héritiers. Mais Baudouin, qui étoit l'aîné, s'étant réservé les biens de son pere, ce fut *Enguerrand*, second fil. d'Arnould, qui eut en partage ceux de sa mere, & qui fut le cinquieme de ce nom seigneur de Coucy. Il épousa, en Ecoffe, Chrétienne de Bailleul, sœur de Jean de Bailleul, d'origine François, couronné roi d'Ecoffe vers 1300. Il revint avec elle en France, & mourut vers 1321.

Guillaume, son fils aîné & son principal héritier, quitta le nom & les armes de Guines, pour prendre uniquement celui & celles de Coucy. Il épousa *Isabeau de Châillon-Saint-Paul*, & mourut en 1335. Son fils *Enguerrand VI* fit encore une plus belle alliance, ayant épousé *Catherine d'Autriche*, petite-fille de l'empereur *Albert I*, & arrière-petite-fille de l'empereur *Rodolphe de Hapsbourg*. Ce fut un brave & illustre guerrier. Il fut tué à la funeste bataille de *Crecy*, en 1346, ne laissant qu'un fils, *Enguerrand VII de Coucy*.

Celui-ci, le dernier des seigneurs de Coucy de la maison de Guines, fut assurément un des plus illustres. Ayant été donné en otage, pour la liberté du roi *Jean*, au roi d'Angleterre *Edouard III*, ce dernier monarque le prit en amitié, & n'hésita point à lui faire épouser *Elisabeth d'Angleterre*, sa seconde fille, en lui donnant pour dot, le comté de *Soissons* en France, que son possesseur avoit été obligé d'abandonner à *Edouard* pour sa rançon, & le comté de *Bedford* en Angleterre. Malheureusement une aussi belle alliance jeta bientôt Coucy dans un grand embarras. *Edouard III* fit la guerre au roi de France *Charles V*; & le sire de Coucy ne vouloit porter les armes, ni contre le roi d'Angleterre, son beau-père, ni contre le roi de France, son véritable

seigneur. Il envoya sa femme & ses enfans en Angleterre, & il alla servir le roi en Italie, tantôt en Autriche.

Enfin Edouard III & sa fille Élisabeth étant morts, le sire de Coucy se trouva plus libre de se déclarer pour la France même contre l'Angleterre. Il épousa, en secondes noces, Isabelle, fille de Jean I, duc de Lorraine, fut fait grand bouteiller de France, & soutint la réputation d'un des plus grands généraux de l'Europe. En 1395, il alla, quoique très-âgé, faire la guerre contre les Turcs en Hongrie, & eut d'abord les plus grands succès dans cette expédition. Mais il eut le malheur, dans une bataille livrée devant Nicopolis, d'être fait prisonnier, & il ressentit un si grand chagrin de sa captivité, qu'il en mourut. Son corps fut rapporté en France, & inhumé auprès de celui d'Élisabeth d'Angleterre, la première femme, dans l'église de l'abbaye de Nogent-sous-Coucy.

Ce seigneur ne laissa que trois filles, deux de son premier mariage, & une du second. L'aînée fut dame de Coucy & comtesse de Soissons : elle épousa Henri, fils de Robert I, duc de Bar. La seconde eut tous les biens de sa mère en Angleterre, & se maria dans ce royaume. La troisième, fille d'Isabeau de Lorraine, eut bien de la peine

à obtenir une portion de l'héritage. Elle y parvint enfin en 1411, & épousa Philippe de Bourgogne, comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne Philippe *le Hardi*: mais elle n'eut point d'enfans.

Marie de Coucy, comtesse de Bar, se trouva par-là héritière de tous les biens de la maison de Coucy. Elle en vendit la plus grande partie à Louis, duc d'Orléans, frere du roi Charles VII. Cette vente fut attaquée par les enfans de la comtesse de Bar, qui se réunirent à Jeanne de Bar, épouse de Louis de Luxembourg, comte de Saint Paul, dont la petite fille épousa François de Bourbon Vendôme, bi-aïeul de Henri IV. Par accommodement, la maison de Bourbon retira une partie de la succession de Marie de Coucy: mais Coucy même resta à la maison d'Orléans. Il revint à la couronne, à l'avènement de François I au trone. Par la suite, il fut donné à la nouvelle maison d'Orléans, actuellement subsistante, qui en jouit, comme faisant partie de son appanage.

Follenbray étoit un château dépendant de la seigneurie de Coucy. Les princes de la maison d'Orléans l'embellirent; & François I s'y plaisoit beaucoup. Sous le regne de Henri II, Marie, reine douairière de Hongrie, & gouvernante des Pays Bas pour l'empereur Charles-Quint son frere, ayant

fait une irruption jusques dans la Picardie, ses troupes ravagerent & brûlerent cette maison royale. Cependant il paroît qu'il subsistoit encore un château à Foillenbrœ en 1595, puisque Henri IV y fit cette année-là avec le duc de Maïenne, un accommodement qui termina la ligue.

Je suis, &c.

A Laon, le 22 octobre 1766.

LETTRE DCLXXXVIII.

SUITE DE L'ISLE DE FRANCE.

LE *Soiffonnois*, situé au nord-est du *Laonnois* est traversé, d'orient en occident, par la rivière d'Aisne, qui le divise en deux parties presque égales. Mais aussi la partie meridionale, c'est-à-dire, celle qui s'étend le long de la rive gauche de cette rivière, est généralement regardée comme dépendante du *Valois*. Ainsi, madame, je ne vous parlerai dans cette lettre que de la partie septentrionale dont la principale, ou plutôt l'unique ville, est *Soissons*.

Les historiens assurent que l'origine de cette ville est très-ancienne. Il est certain que, du temps de César, les peuples des environs s'appelloient *Suessones* ou *Suessiones*, & leur capitale *Noviodunum*. Par la suite on l'appella *Augusta Sueffionum*, & enfin Soissons. La situation en a toujours été très agréable: elle est en effet traversée par l'Aisne qui porte bateau bien avant d'y arriver, & elle a à droite & à gauche deux autres petites rivières ou ruisseaux qui remplissent d'eau les fossés, & fertilisent la plaine au milieu de laquelle elle est bâtie. On prétend que des deux côtés de la ville il y avoit autrefois deux châteaux, dont l'un s'appelloit *Orsè*, & l'autre *Alebaestre*.

On a écrit bien des fables absurdes sur l'origine des anciens habitans du Soissonnois. Je me bornerai donc à dire que *Divitiac* est le premier de leurs rois que l'on connoisse. César en fait mention dans ses commentaires, & dit que sa puissance s'étendoit sur la plus grande partie de la Belgique, la Gaule maritime, & même les Isles Britanniques. Ce puissant roi eut pour successeur *Galba*, qui se mit à la tête de la ligue que firent les Belges contre César. *Galba* assiégea *Bibrax*, (que j'ai déjà dit avoir été Laon) ville très-forte, dans laquelle les Romains avoient probablement garnison. Il ne put la prendre ;

&

& apprenant que César s'approchoit pour la secourir, il jugea à propos d'aller au-devant de l'armée romaine, & fut défait. Cet avantage mit les Romains à portée d'assiéger *Noviodunum* & de conquérir tout le Soissonnois. César, après avoir soumis ces peuples, se les attacha si bien, qu'ils lui restèrent fidèles; & il les défendit contre ceux de Beauvais & d'Arras. Par la suite les empereurs accorderent de grands privilèges à cette ville, qui devint la seconde de la Gaule-Belgique, Reims étant la métropole.

Saint Sixte, regardé comme le premier archevêque de Reims, prêcha la foi à Soissons, & lui donna pour évêque *saint Synice*. Ces deux prélats s'occupèrent du soin de rechercher les reliques de saint Crépin & de saint Crépinien, nouvellement martyrisés dans cette ville, sous l'empire de Dioclétien. Ils eurent le bonheur de les trouver au moment que l'empereur Constantin fit triompher le christianisme dans les Gaules & dans l'empire Romain; & ils les transporterent avec cérémonie jusques dans une église située sur le bord de la rivière d'Aisne, qu'on prétend être la plus ancienne de Soissons, & la même que l'on appelle aujourd'hui *l'abbaye de saint Crépin le grand*. Les successeurs de l'évêque saint Synice acheverent de détruire

les temples des idoles, & bâtirent quelques nouvelles églises, entr'autres une chapelle où l'on plaça des reliques de saint Gervais & de saint Protas, & qui est aujourd'hui la cathédrale.

A la fin du quatrième siècle, la ville de Soissons eut à souffrir de l'irruption des Vandales, & au commencement du cinquième, de celle des Huns. Dans ce même siècle, on voit cette ville érigée en capitale du royaume. *Egidius* ou *Gillon*, moitié romain, moitié gaulois, ou même franc, y fut reconnu roi: *Siagrius* lui succéda. Mais Clovis vainquit celui-ci dans une bataille près de Soissons. *Siagrius* se retira auprès d'Alaric, roi des Visigoths, qui le reçut d'abord, mais ensuite eut la foiblesse de le livrer à Clovis, qui lui fit trancher la tête, & fit de Soissons le premier siège de la monarchie Française dans les Gaules. Ce ne fut que quelques années après qu'il pénétra jusqu'à Paris & beaucoup plus loin. Ce monarque après s'être fait chrétien, affectionna beaucoup, ainsi que Clotilde son épouse, la ville de Soissons, & ils donnerent de grandes terres à l'évêque.

Lors du partage des états de Clovis, après sa mort, entre ses enfans, *Clotaire* l'un d'eux devint roi de Soissons. Ce monarque crut procurer un grand avantage à sa ca-

pitale, en y faisant transporter le corps de saint Médard, qui donna lieu à la fondation de la superbe & riche abbaye de *saint-Médard-les-Soissons*, située, non dans la ville même, mais dans le voisinage. Clotaire avoit dans le lieu même un château nommé *Crise* ou *Crcui*. Il le changea en monastère; mais il n'eut pas le temps de voir achever l'église. Cependant étant mort à Compiègne, après avoir réuni toute la monarchie, il voulut être enterré dans cette église commencée, & il le fut effectivement. On voit encore dans la crypte ou église souterraine de cette abbaye, la tombe & celle de son fils Sigebert.

Après la mort de Clotaire, la France, comme vous le savez, madame, fut encore partagée entre ses enfans; & *Chilperic*, dont le regne fut un enchaînement d'horreurs, fut roi de Soissons. Il paroît que lors de la mort de ce monarque, il y avoit dans cette ville un duc que l'on appelloit *Ranchin*, ensuite un autre, nommé *Magnovald*: mais ces ducs n'étoient que des gouverneurs subordonnés au roi. *Clotaire II* devoit regner à Soissons: mais son oncle *Childebert*, roi d'Austrasie, lui fit la guerre, & fut souvent plus maître que lui dans Soissons même. A la fin cependant *Clotaire* réunit toute la monarchie,

comme avoit fait un de ses prédécesseurs du même nom.

Dans ces temps malheureux, *saint Loup* & *saint Baudry* furent évêques de Soissons. *Saint Ansery* leur succéda, & fut remplacé par *saint Draufin*, qui eut le bonheur de mériter la confiance de *Lentrade*, femme d'*Ebroin*, maire du palais de *Clotaire III*. *Ebroin* étoit un des plus cruels & méchans ministres dont les historiens de notre nation fassent mention: il persécuta sur-tout *saint Léger*, & en fit un martyr. *Lentrade* sentant sans doute que son époux avoit besoin de racheter ses péchés par de bonnes œuvres, l'engagea, à la sollicitation de *Saint Draufin*, de fonder une abbaye de filles qui subsiste encore à la porte de Soissons sous l'invocation de *Notre Dame*. On fit venir de *Jouare* une sainte & pieuse fille nommée *Euthérie*, qui en fut la première abbesse. On joignit des moines aux religieuses; & le monastere étant ainsi double, se peupla au point qu'il fallut en étendre les bâtimens. On sacrifia pour cela un palais appartenant au roi *Clotaire III*, & un autre à *Ebroin* même. Bientôt il y eut dans cette abbaye jusqu'à cent religieuses & deux cent moines ou clercs, & quatre églises différentes. La magnificence & les richesses s'en font, en

partie , conservées jusqu'à nos jours. J'en parlerai encore dans un moment.

Le successeur de Saint Drausin au siege épiscopal de Soissons , fut *Garimbert*, abbé de Saint Médard , & qui conserva cette abbaye avec son évêché ; ce qui parut alors un grand abus. Ce mauvais prelat négligeoit l'entretien de ses moines , pour représenter en grand seigneur dans Soissons. Il fut remplacé par *Saint Voué*, auquel on a dédié une église dans cette ville , & dont les reliques sont encore révérees dans l'abbaye de Notre-Dame.

C'est à ce même siecle, c'est-à-dire, au septieme, que l'on rapporte l'établissement des prêtres cardinaux dans Soissons. Ce sont proprement les curés de la ville ; & comme il y a douze paroisses , il y a aussi douze cardinaux. Dans certaines grandes cérémonies , ils assistent l'évêque & l'accompagnent , comme les cardinaux à Rome accompagnent le pape. Cet usage de l'église de Soissons a donné lieu à des dissertations curieuses & savantes qui établissent bien que le titre de cardinal n'étoit pas particulier à l'église romaine.

En 744 , se tint le premier concile de Soissons qu'on regarde comme national , quoiqu'il n'y eût que vingt-trois évêques. On y fit plusieurs sages réglemens : mais il paroît que la principale intention de Pépin , qui

de pénitens, allèrent au devant du corps saint, qui fut placé dans la plus belle châsse, à côté de celle de Saint Médard. L'empereur à cette occasion fit à l'abbaye de grands présens, & lui donna particulièrement un texte des évangiles, écrit en lettres d'or & couvert de lames de ce précieux métal. La couverture a été volée: mais le livre se voit encore dans l'abbaye de Saint Médard.

Le malheureux empereur ne prévoyoit pas sans doute que, peu d'années après, ses enfans l'obligeroient à quitter la pourpre, & lui feroient faire une pénitence forcée & humiliante dans ce même monastere. Louis le Débonnaire fut, comme l'ont été tant d'autres rois, puni plutôt de sa foiblesse que d'aucun acte de néchanceté. Ses enfans prirent le prétexte de tous les actes de dévotion qu'il avoit pratiqués dans cette occasion, & prétendirent qu'il avoit voulu renoncer à l'empire, pour se faire moine. Ils citoient ces paroles de l'écriture, qu'il avoit prononcées dans cette occasion: *hic requies mea in sæculum sæculi: ce sera ici le lieu de mon repos.* On montre encore dans cette abbaye de Saint Médard la prison où fut enfermé ce monarque, qui ne méritoit que trop l'épithete de *Débonnaire*. C'étoit le pressoir des religieux; & c'est tout ce qui subsiste des anciens bâtimens du couvent, qui étoit au-

trefois magnifique. Vous savez, madame, que cet empereur infortuné fut tiré de sa prison, mais qu'en suite il ressentit de nouveaux chagrins domestiques, qui lui causerent la mort, à la suite d'une longue maladie.

Si l'abbaye d'hommes de Saint Médard de Soissons étoit alors au plus haut point de gloire, de richesses & de considération, celle de filles de Notre-Dame de la même ville ne l'étoit pas moins. J'ai parlé un peu plus haut de sa fondation. Depuis cette époque elle alla toujours en s'illustrant de plus en plus. Rieul qui fut d'abord comte de Champagne, gendre du roi Childeric, & mourut archevêque de Reims, y plaça sa fille pour abbesse, & procura à l'abbaye de grands revenus. Plusieurs princesses se succéderent les unes aux autres dans cette dignité. On en compte trois de la première race de nos rois, & deux de la seconde; Giselle sœur de Charlemagne, & Théoderade, cousine-germaine de cet empereur. Celle-ci avoit été mariée; & ce ne fut qu'après avoir eu des enfans qu'elle se retira dans ce monastère.

Sous le gouvernement de cette illustre abbesse, cette abbaye se trouva si nombreuse, que les religieuses furent obligées de supplier le roi Charles le Chauve de borner leur nombre. Le règlement qui fut fait à cette occasion, prouve combien cette com-

munauté étoit considérable. Il fut décidé qu'elle ne seroit plus composée que de deux cent seize religieuses de chœur, quarante sœurs converties pour le dedans, trente tourieres pour le dehors, & cent trente hommes, valets ou serviteurs, sans compter les prêtres. La fixation de la consommation des denrées pour tant de bouches, est véritablement effrayante.

Charles *le Chauve* avoit épousé à Soissons Ermentrude, dont il eut Louis *le Begue* & Carloman. Ce dernier fut abbé de Saint Médard de Soissons, mais sans avoir, à ce que l'on croit, été ni prêtre ni moine. La mauvaise conduite de cet abbé obligea le roi son pere à lui faire crever les yeux. Cependant il conserva l'abbaye, &, depuis lui, pendant tout le regne des Carlovingiens, elle n'eut plus d'autres abbés que des commendataires & titulaires, qui jouissoient de la plus grande partie des revenus, & menotent une vie tout-à-fait mondaine, séculiere & guerriere.

Sous le regne de Charles *le Gros* les Normands menacerent la ville de Paris & celle de Soissons. Mais ils ne s'emparerent point de celle-ci. Dans le siècle suivant, c'est à-dire, le dixieme, il se livra près de cette dernière ville une sanglante bataille entre Robert II, fils de Robert *le Fort*, qui prétendoit

à la couronne qu'avoit porté Eudes son frere, & le roi Charles *le Simple*. Dix-huit mille hommes restèrent, dit-on, sur le champ de bataille; & de ce nombre fut Robert même. C'est dans cette même ville que Raoul, duc de Bourgogne, beau-frère de Hugues le Grand fut déclaré & couronné roi à la place de Charles *le Simple*.

En 941, sous le regne de Louis d'*Outremer*, il se tint à Soissons dans l'abbaye de Saint Crépin un concile, où Hugues de Vermandois, que son pere avoit placé d'une façon très-irréguliere sur le siege de Reims, fut confirmé dans la possession de cette belle prélatrice, & fut ordonné prêtre par Abbon, évêque de Soissons. Quelques années après, ce même Hugues vint avec une armée assiéger Soissons, & quoiqu'il ne pût réussir à prendre cette ville, les feux qu'il y fit jetter, y causerent le plus fâcheux embrasement. Pendant le reste du regne de Louis d'*Outremer*, Soissons fut le lieu de plusieurs conférences, que l'on appella *Parlemens*, entre ce monarque & Hugues *le Grand*, pere de Hugues Capet. Enfin, l'an 979 fut marqué par le gain d'une grande bataille que les troupes du roi Lothaire livrerent à celles de l'empereur Othon.

Il s'en faut bien que la ville de Soissons ait figuré avec autant d'éclat sous la troisieme

race de nos rois, qu'elle l'avoit fait sous la première & la seconde, puisque de capitale de royaume qu'elle étoit, elle fut réduite alors à l'état de chef-lieu d'un simple comté. Le premier de ses comtes que l'on connoisse, étoit un des fils du fameux Herbert II, comte de Vermandois. Il est regardé comme le premier des comtes héréditaires de Soissons, qui partagèrent dans la ville la justice avec l'évêque & les abbayes de saint Médard, de Notre Dame, & de saint Crépin. Les comtes avoient sous eux des vicomtes, dont le premier étoit celui de Busanci. *Guy I*, comte de Soissons, eut pour successeur son fils Renaud, qui fut, dit-on, premier maître - d'hôtel du roi Robert. Il eut un fils nommé *Guy*, qui mourut quinze jours après lui, & une fille qui épousa *Guillaume*, comte d'Eu, qui, par cette alliance, devint aussi comte de Soissons. *Jean*, l'aîné de ses enfans, hérita de ce comté. Il jouissoit du droit de battre monnoie; car *Thevet*, auteur du seizième siècle, assure en avoir vu de frappée au coin de ce comte.

En 1076, sous le regne de Philippe I, fut fondée dans Soissons, par un seigneur de Château - Thierry, l'abbaye de *saint Jean des Vignes*, qui, dès son origine, fut habitée par des chanoines réguliers. Elle

fut d'abord très-enrichie par son fondateur; & elle est aujourd'hui en commende. Mais les chanoines réguliers de l'ordre de prémontré, qui l'habitent, sont réformés, & menent une vie très-austère.

La première croisade ayant été prêchée en 1094, *Renaud*, comte de Soissons, fils de Jean, & plusieurs gentilshommes du Soissonnois, marcherent à cette sainte expédition avec Hugues, fils du roi Henri I, & s'y distinguèrent. Au commencement du douzième siècle, le roi Louis *le Gros* établit la commune de Soissons, dont les privilèges furent confirmés par Philippe Auguste & ses successeurs.

Renaud II succéda à son père Renaud I dans le comté de Soissons. Il eut un fils nommé *Hugues*, qu'il entretint de bonne heure dans l'espérance d'épouser la fille de Thibaut, comte de Champagne & de Brie. Elle étoit belle, & le jeune Hugues en devint très-épris. Le roi Louis *le Gros*, dont le consentement pour ce mariage étoit nécessaire, parce que les deux parties étoient ses vassaux, le refusa, on ne fait pourquoi. Le jeune Hugues, désespéré de cet obstacle, fut attaqué d'une maladie de langueur dont il mourut. Pour comble de malheur, le comte Renaud II devint lépreux. N'ayant d'autres héritiers que des collatéraux, il

voulut partager entr'eux la succession , pour que sa mort n'occasionnât aucun trouble. Il convoqua pour cet effet , à Soissons , une grande assemblée , composée de ses parens & de ses voisins , qui étoient les plus grands seigneurs de ces cantons , & leur fit approuver une charte , en vertu de laquelle *Yves de Nesle* devint comte de Soissons. On ne fait pas bien à quel degré il appartenoit à Renaud.

Yves de Nesle ayant pris possession de ce comté en 1145 , suivit le roi Louis le Jeune à la croisade. A son retour , vers 1150 , il fut tuteur du jeune Raoul , comte de Vermandois , qui fut ensuite surnommé *le Lepreux*. Quelques années après il vit mourir son pupille , & mourut lui-même en 1177. Pendant plus de trente ans , la ville de Soissons , qui lui appartenoit en plus grande partie , étoit le lieu le plus ordinaire des assemblées & des conférences entre les rois de France & d'Angleterre , & leurs grands vassaux & feudataires. La grande considération dont jouissoit *Yves de Nesle* , faisoit qu'il étoit presque toujours le médiateur de leurs différends.

Il eut pour successeur *Conon de Nesle* son neveu , qui ne lui survécut que de trois ou quatre ans , & que remplaça son frère *Raoul* , illustre par ses exploits à la guerre , son talent pour la poésie & ses grandes alliances.

On prétend que sa première femme fut *Alix de Montmorenci*, fille du connétable Mathieu, & d'*Alix de Savoie*, veuve de *Louis le Gros*. Il la quitta pour suivre le roi *Philippe Auguste* à la terre sainte, revint avec lui, & fit la guerre avec distinction contre le roi d'Angleterre. Il se signala à la bataille de *Boovines*, & y parut en grand seigneur, suivi d'un nombre considérable de chevaliers. *Alix*, sa première femme étant morte, il se remaria à *Yolande de Joinville*, sœur du sénéchal de Champagne, & en troisième nocces, étant déjà vieux, à *Adele de Grand-Pré*, dame de *Ham*. Il n'eut point d'enfant de cette troisième femme, & mourut en 1236, après avoir gouverné le *Soissonois* pendant cinquante-cinq ans. Il avoit vu quatre rois; *Louis le Jeune*, *Philippe Auguste*, *Louis VIII* & *Saint Louis*. Il étoit intime ami de *Thibaut de Champagne*, roi de *Navarre*; & dans le recueil de chansons de ce bon monarque, on en trouve du *cuens* (c'est-à-dire comte) de *Soissons*. Une des plus jolies de ce recueil porte son nom.

En 1200 ou 1201, on assembla à *Soissons* un concile national, qui est le dixième de cette ville. Il s'agissoit de faire reprendre au roi *Philippe Auguste* la reine *Ingelburge de Dannemarck* que ce monarque avoit

époufée après la mort d'*Ifabelle de Hainaut* mere du roi Louis VIII. Il avoit eu apparemment des raifons pour contracter cette alliance : mais il ne tarda pas à fe dégoûter d'*Ingelburge*. Il voulut la répudier fous des prétextes injuftes & frivoles, & la força de fe retirer dans le monaftere de Notre-Dame de Soiffons. Enfuite il époufa publiquement, mais très-irrégulièrement, une demoifelle ou princeffe Allemande, nommée *Agnès de Meranie*, de laquelle il eut deux enfans. Ce fcandale ne pouvoit durer fans exciter des réclamations de la part des évêques de France. On s'adreffa au pape Innocent III ; & ce fut là l'occafion de ce dixième concile de Soiffons, où préfida le cardinal *Othon*, évêque d'Oftie, en qualité de légat du pape.

Il fe paffa dans cette afsemblée une fcene très-finguliere. Philippe Augufte y comparut en perfonne, & ne manquoit point d'orateurs, théologiens & canoniftes, pour foutenir fa caufe, quelque foible qu'elle fût. Perfonne ne fe préfentoit pour défendre *Ingelburge*, lorfqu'un jeune homme d'une figure avantageufe, propofa de plaider pour elle. On ne pouvoit refufer de l'entendre ; & il parla avec tant de grace & d'éloquence, qu'il fe fit admirer de toute l'afsemblée. Le roi lui-même parut touché, & fortit fans rien dire. Ses avocats devoient repliquer le

lendemain : mais on apprit que Philippe étoit allé de grand matin chercher Ingelburge à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons ; qu'il l'avoit mise en croupe derrière lui, & étoit retourné à Paris, résolu de la traiter dorénavant en épouse légitime & en reine.

On chercha par-tout le jeune avocat, dont le succès avoit été si complet & si heureux ; mais on ne le retrouva point ; & personne n'a jamais pu savoir qui il étoit. La malheureuse Agnes de Méranie mourut de douleur cette même année. Les deux enfans qu'elle avoit eus de Philippe Auguste furent légitimés par le pape, sous le prétexte de la bonne foi de leur mère. Le garçon fut comte de Boulogne, & la fille épousa un duc de Brabant.

A peu près dans ce même temps, *Nivelon de Chérisy*, évêque de Soissons, se trouvoit engagé dans cette fameuse expédition de Constantinople, pendant laquelle on conquit cette ville sur les empereurs grecs, & l'on y établit un empereur latin, qui fut Baudouin, comte de Flandres. L'évêque de Soissons eut le plus de part à cette élection, & fut chargé de proclamer & de couronner le nouvel empereur. Quelques années après, en 1226, les cordeliers furent établis à Soissons, sous la protection de la reine

Blanche, mere de Saint Louis, & qui avoit pris cet ordre en une singuliere affection.

J'ai dit un peu plus haut que le comte Raoul mourut en 1236. *Jean II*, son fils, lui succéda, étant déjà marié à l'héritiere de Chimay. Il fut fidèlement attaché au roi Saint Louis, & assista à plusieurs cours des pairs, tenues par ce monarque. Il paroît qu'il étoit un des grands officiers de la couronne, grand-maître ou grand écuyer tranchant, puisqu'il le servoit à table & coupoit les viandes devant lui, tandis que le sire de Joinville, sénéchal de Champagne, en faisoit autant devant le roi de Navarre. Il suivit Saint Louis à l'expédition d'Egypte, & fut fait prisonnier avec ce monarque à la prise de Damiette & à la bataille de la Massoure. L'évêque de Soissons, *Guy de Château Porcien*, fut tué dans cette circonstance.

Jean II avoit un frere cadet que l'on appelloit *Raoul*, qui eut pour partage la terre de *Cœuyres*, vicomté dépendante du comté de Soissons. Ce vicomte fit une alliance si considérable, que ses aînés s'en seroient tenus fort honorés. Il épousa *Alix de Champagne*, reine de Chypre. Mais comme elle étoit âgée, il n'en eut point d'enfans; & les prétentions sur la Champagne passèrent à ceux que cette reine avoit eus du premier

lit. Le vicomte de Cœuvres se maria, & eut de cette seconde alliance une fille qui épousa *Bernard de Moreuil*. Leurs enfans joignirent le nom de Soissons à celui de Moreuil, & formerent une maison qui subsista jusqu'au quinziesme siecle. Alors la terre de Cœuvres passa par une fille dans la maison de *Villiers l'Isle-Adam*. *Jean de Villiers* vendit cette terre à *Jean d'Estrées*, grand-maître de l'artillerie, & grand-pere de la fameuse *Gabrielle d'Estrées*. En 1645, Cœuvres fut érigé en duché-pairie sous le nom d'*Estrées*; pairie qui s'est éteinte de nos jours.

Jean III, fils de *Jean II*, hérita de Soissons & de Chimay. Il mourut en 1284, & eut pour successeur son fils *Jean IV*, qui vécut peu d'années & fut remplacé par *Jean V* encore enfant; ce qui fait que dans tous les titres du treizieme siecle, on ne lui donne que celui de *Damoiseau*. Ce Raoul, vicomte de Cœuvres, dont je viens de parler, qui étoit son grand-oncle, fut son tuteur. L'évêque de son temps s'appelloit *Milon de Bazoché*. Ce fut lui qui, au défaut de l'archevêque, dont il étoit le premier suffragant, sacra *Philippe le Hardi* dans l'église de Reims. Le nom de *Bazoché* que portoit ce prélat, étoit celui d'une branche de la maison de *Ctâtillon-sur-Marne*, qui donna, dans le treizieme siecle, quatre

é èques à la ville de Soiffons ; favoir *Jacques de Bazoche*, *Guy de Château Porcien*, d'une autre branche , *Nivelon de Bazoche*, & *Milon*.

Le comte Jean V étant mort encore en minorité , eut pour fuccesseur fon frere *Hugues*. Celui-ci donna de grandes preuves de valeur dans les guerres de Philippe le Bel contre les Anglois & les Flamands. Cependant il mourut jeune , laissant fa femme enceinte , qui accoucha d'une fille nommée *Marguerite*, & qui se trouva en naissant héritiere du comté de Soiffons & de Chimay. Ce fut fans doute la poffeffion de cette dernière terre qui détermina *Jean de Hainaut*, seigneur de *Valenciennes*, à l'épouser. Il n'eut qu'une fille nommée *Jeanne de Hainaut*, mariée à *Louis de Châtillon*, comte de Blois , qui prétendit hériter du comté de Soiffons , même du vivant de son beau-pere. Ils se trouverent tous deux à la bataille de Crécy. Jean de Hainaut eut le bonheur de sauver le roi Philippe de Valois ; & Louis de Châtillon y fut tué , laissant trois fils , dont l'aîné , nommé *Louis* comme son pere , lui succéda d'abord au comté de Soiffons. Mais étant mort fans enfans , Jean , son second frere , eut le comté de Blois , & *Guy*, le troisieme , celui de Soiffons.

Ce comte ayant été fait prisonnier par les Anglois à la bataille de Poitiers, fut obligé, comme je l'ai dit ailleurs, de vendre pour la rançon son comté de Soissons à Edouard III, roi d'Angleterre, qui donna sa fille avec ce même comté, à Enguerrand VII, sire de Coucy. J'ai dit aussi que Marie de Coucy, l'aînée des trois filles de celui-ci, vendit ce comté de Soissons à Louis, duc d'Orléans, fils du roi Charles V, & frere du malheureux Charles VI. Vous savez, madame, quelle fut la fin tragique de cet infortuné duc, assassiné, en 1407, par les ordres du duc de Bourgogne; vous savez les troubles affreux qui furent les suites de cet assassinat, & les querelles qui divisèrent les maisons d'Orléans & de Bourgogne. Tandis que Charles d'Orléans, fils de Louis, étoit prisonnier des Anglois, après la funeste bataille d'Azincourt, le comte de Bar, fils de Marie de Coucy, réclama ses droits sur le comté de Soissons, & soutint que sa mere n'avoit pu l'aliéner tout entier. Des arrêts du parlement lui en adjugerent la moitié: encore la partie qui resta au duc d'Orléans, fut elle confiscée sur lui au nom du roi Charles VI, incapable de rien décider par lui-même, mais que la faction des Bourguignons faisoit agir, à son insçu, comme il lui plaisoit.

jetter des seaux d'eau sur le corps. Cet abus dura jusqu'en 1597, qu'un prince de la jeunesse commit tant d'insolences contre un vieux avocat du roi, qui n'étoit pas marié, & refusoit cependant de se rendre aux ordres du prétendu prince, qu'on défendit d'en élire davantage.

Lorsque l'empereur Charles-Quint, sous le regne de François I, passa en France, où il fut reçu avec de si grands honneurs, on remarqua qu'il fit à Soissons un acte de justice souveraine, qui fut très-applaudi dans le moment même, mais qu'on trouva, toute réflexion faite, très-déplacé de la part d'un souverain étranger, au milieu de la France. On vint dire à l'empereur qu'un Allemand de sa suite s'étoit introduit dans une église pour voler des vases sacrés. Charles chargea aussitôt un de ses grands officiers de constater le fait; & en ayant été assuré presque sur le champ, il fit pendre ce malheureux à un des creneaux du château où il étoit logé.

Sous le regne de Henri II, la ville de Soissons fut agrandie. On y renferma l'abbaye de *Saint-Jean-des-Vignes*, & un grand faubourg, nommé de *Saint-André*. C'est sous ce regne que l'hérésie de Calvin commença à s'y introduire. Elle fut bientôt embrassée & même favorisée par le prince de

de Condé, qui étoit en même temps comte de Soissons. Ainsi malgré tous les soins de l'évêque *Charles de Roucy*, elle y fit de grands progrès. On voulut y faire exécuter quelques hérétiques; & ce moyen violent ne servit qu'à les animer davantage. La ville fut surprise & pillée. Les prêtres, les chanoines & les moines eurent bien de la peine à cacher les principales reliques. Heureusement, l'abbesse de Notre-Dame étoit une princesse de la maison de Bourbon, & sœur du prince de Condé. Les huguenots respectèrent ce qui lui appartenoit; & son abbaye servit d'asyle aux principaux ecclésiastiques, & aux reliques les plus précieuses. Cependant les hérétiques restèrent si bien maîtres de la ville, qu'ils établirent un prêche dans la cathédrale même. Ils firent de Soissons une place d'armes, dont la garnison faisoit trembler tous les environs. Enfin la paix fut faite; & les reliques furent remises à leur place.

En 1595 ou 1596, on établit à Soissons un présidial & un bureau des finances. Louis I, prince de Condé, ayant épousé en secondes noces *Françoise d'Orléans-Longueville*, en eut un fils, nommé *Charles de Bourbon*, comte de Soissons, qui ne mourut qu'en 1612. Il fut grand-maître de France & gouverneur du Dauphiné. Son fils Louis

de Bourbon - Soissons fut tué, en 1641, à la bataille de la Marfée sans laisser d'enfans. Sa sœur avoit épousé le prince Thomas de Savoie-Carignan, dont le fils prit le nom de comte de Soissons. Par la suite, le duc d'Orléans acquit les droits de cette maison, ainsi que quelques autres qui restoient aux branches de Condé & de Conti; & le roi lui ayant cédé, à titre d'augmentation ceux qui étoient réunis au domaine, c'est ce premier prince du sang qui est aujourd'hui comte de Soissons.

Henri IV ayant pardonné au duc de Maienne, lui donna le gouvernement de Soissons. Ce dernier chef de la ligue s'en contenta, & y vécut paisiblement jusqu'à sa mort, arrivée en 1610, peu de mois avant celle de Henri IV. Il avoit épousé Henriette de Savoie, fille d'Honorat de Savoie, marquis de Villars, amiral de France. Cette princesse mourut douze jours après son mari, de chagrin, à ce que l'on dit, de l'avoir perdu. Ils eurent quatre enfans; deux princes & deux princesses. Le second des princes que l'on appelloit le *comte de Sommerive*, étoit mort quelques mois avant son pere & sa mere: il est enterré avec eux dans la cathédrale de cette ville. Le fils aîné du duc de Maienne, que l'on nommoit le *duc d'Aiguillon*, lui survécut jusqu'en

1621, qu'il fut tué au siege de Montauban : il étoit grand chambellan de France, & gouverneur de Guienne, & ne laissa point de postérité.

L'évêque de Soissons a le droit de sacrer nos rois, en l'absence de l'archevêque de Reims, dont il est le premier suffragant. Saint Louis, Philippe le *Hardi*, son fils, & Louis XIV ont été sacrés par un évêque de Soissons. L'église cathédrale est grande & bien bâtie. On y voit encore une bibliothèque, où il se trouve quelques manuscrits, dont les plus considérables sont l'ancienne collection des conciles, dite d'Espagne, écrite, il y a plus de huit cents ans en caractères lombards, & une collection des lettres de *Nicolas de Clémangis*, mort proviseur du collège de Navarre en 1440, après avoir été secrétaire de l'anti-pape Benoît XIII.

Il y a dans cette ville, outre les douze paroisses, dont quelques-unes sont collégiales, plusieurs couvens d'hommes & de filles, un collège, un séminaire & un hôpital. Le couvent des minimesses & celui d'Abbeville sont les deux seuls de cet ordre que l'on trouve en France. On compte dans Soissons environ dix mille habitans. Il y a généralité, présidial, bailliage, élection,

& le commerce en bled y est très-considérable.

Les deux seuls lieux du Soissonnois, qu'on puisse nommer, sont la petite ville de *Veilli*, où il y a un grenier à sel, & le bourg d'*Attichy*, qui étoit autrefois bien plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui.

Je suis, &c.

A Soissons, ce 24 novembre 1766.

LETTRE DCLXXXIX.

SUITE DE L'ISLE DE FRANCE.

LE *Valois* tient d'un côté au Soissonnois & au Noyonnois, de l'autre au Beauvoisis, & enfin à la Brie. On comprend sous ce nom un assez grand pays, dans lequel sont renfermés Senlis, Compiègne, & tout le Soissonnois qui s'étend sur la rive gauche de l'Aisne. Effectivement, madame, le duché de Valois a quelquefois eu cette étendue. Cependant les bornes en ont été souvent plus restreintes, & le Valois proprement dit ne contient que six châellenies,

dont Compiègne ni Senlis ne font point partie.

On s'est donné beaucoup de peine pour trouver la véritable origine du nom de *Valois*. Il paroît assez simple de la tirer du mot latin *Valli*, qui signifie des vallées ou vallons, plutôt que de *Vadum*, qui indique un gué. Un de nos vieux auteurs, qui a publié, en 1583, un livre sur le Valois, croit, avec assez de fondement, que l'étymologie du nom de Valois est la même que celle de *Wallia* ou *Gallia*; moyennant quoi ce pourroit bien être là le centre de l'ancienne Gaule, & la vraie patrie des anciens Gaulois.

Il paroît du moins certain qu'il s'y est passé de grands événemens dans les temps les plus reculés. Car on y remarque encore de ces monumens barbares de la plus haute antiquité, qui consistent dans des pierres énormes, élevées & rangées de différentes manières, sur lesquelles on voit quelquefois gravés des caractères dont personne ne connoît la signification. On a reconnu que ces pierres couvroient ou renfermoient des tombeaux; & en les détruisant on y a trouvé des ossemens gigantesques. Il y a lieu de croire que ces monumens sont encore plus anciens que l'entrée des Romains dans les Gaules. Ceux-ci y trouverent établis les Bel-

ges ; & dans la subdivision des Gaules par les empereurs , le Valois fit certainement partie de la Belgique.

Les chauffées que l'on nomme de *Brumehaut*, parce qu'elles furent réparées par cette reine, & qui sont sans doute d'anciennes voies Romaines, traversent le Valois de plusieurs côtés. Il y a toujours eu beaucoup de forêts dans ce pays ; & le goût de la chasse qu'ont adopté depuis long-temps nos souverains & nos princes, les ont fait conserver jusqu'à nos jours. Elles sont aujourd'hui bien percées, entretenues & ménagées. Autrefois elles étoient tout-à-fait épaisses & fourrées, & il n'y avoit d'habitations que sur les bords. Delà ces habitans limitrophes des bois furent appelés *Sylvanectes*. Ce nom fut sur-tout donné à ceux des environs de Senlis ; & c'est encore le nom latin de cette ville.

La foi fut prêchée dans le Valois en même temps que dans le Vermandois & le Soissonnois. *Saint Rufin* & *Saint Valere* sont les premiers martyrs du Valois. Ils furent mis à mort & enterrés dans un marais, au lieu où est aujourd'hui *Bazoche*. Ils en furent retirés par les chrétiens, sous le regne de Constantin. On leur bâtit une chapelle dans ce lieu même. Elle fut agrandie & augmentée sous l'épiscopat de *Saint Loup*, évêque

de Soissons, neveu de Saint Remi, & donna lieu à l'établissement d'une collégiale considérable, mais qui souffrit beaucoup des irruptions des Normands, pendant les guerres civiles, celles des Anglois, enfin pendant les troubles des calvinistes. Dans le même temps que ces deux saints prêchoient & souffroient le martyre à Bazoches, *Saint Ricul* avoit le même sort à Senlis, dont il est regardé comme le premier évêque.

Nos rois de la première race avoient des maisons de campagne & de plaisance dans le Valois. La plus ancienne dont nos historiens fassent mention, est la maison royale de *Cuise*, que l'on fait avoir été habitée par le roi Clotaire II qui s'échauffa en chassant dans la forêt voisine de ce château, & qui mourut de la maladie qu'il contracta dans cette occasion. Cette forêt de *Cuise* est aujourd'hui celle de Compiègne. Quant au château, il subsistoit encore à la fin du neuvième siècle. On y tint une assemblée, ou parlement national, qui élut pour roi Eudes, successeur de Charles le Gros. Plus de cent ans après, Adelaïde, veuve du roi Louis le Gros, & mère du roi Louis le Jeune, abandonna ce château qu'elle avoit eu pour son douaire & pour son habitation, aux moines de l'abbaye *Saint-Jean-aux-Bois*; & la

justice forestiere , qui étoit à Cuise, fut transportée à *Béthisy*.

Le nom de *Château de Cuise* fut aboli. Mais la forêt continua de s'appeller ainsi pendant quelque temps. Ensuite elle fut séparée en deux : la première moitié conserva son ancien nom , & l'autre s'appella *forêt de Brie*. C'est là que se trouve situé *Nanteuil*, actuellement surnommé *le Haudouin*. Ce mot de *Brie* n'a qu'une ressemblance de nom & peut-être d'étymologie avec la province de *Brie*, qui, au reste, n'en est pas fort éloignée. Une troisième forêt, ou partie de celle de *Cuise*, est celle de *Retz*, qui a donné le nom au château de *Villers-Cotterets*, autrefois appelé *la Malemaison*.

La petite ville de *Braine*, dont on prétend faire dériver le nom de celui de *Brennus*, général gaulois, qui parvint jusqu'aux portes de Rome, étoit probablement autrefois très-considérable ; car on y a trouvé des monumens singuliers & presque inexplicables. Ceux de *Vic-sur-Aisne* sont moins extraordinaires. Ce sont des médailles frappées, à ce que l'on croit, du temps des rois mérovingiens, & qui portent d'un côté la tête ou le nom d'un de nos rois, avec ces mots, *arona vici*, que l'on traduit par ces mots françois, *Bourg sur Aisne*. Au reste, on ne sait pendant combien de temps cette ville

fut assez considérable , pour que l'on y battît monnoie. J'ai dit ailleurs que c'est aujourd'hui la maison de campagne des abbés de saint Médard de Soissons : elle est très-agréablement située entre Soissons & Compiègne, près d'Attichy.

Il y avoit encore dans le Valois bien d'autres palais, châteaux & maisons de chasse de nos rois. *Bergeron*, auteur du *Valois-royal*, imprimé au milieu du onzième siècle, dit que le château de *Chaverzy* étoit la demeure d'Ogier le *Danois*, héros d'un fameux roman qui porte son nom ; que celui de *Heaumont* ou *Haumont* étoit l'habitation d'un géant qui se faisoit redouter dans la forêt de Rez ; qu'une autre montagne, au milieu des bois, avoit été habitée par des fées.

Indépendamment de ces châteaux fabuleux, les historiens parlent du *palais du Chefne* ; & les savans du seizième siècle en découvrirent les ruines assez près du bourg & du château actuel de *Pierre-Fonds*. *Bethisy* étoit aussi une ancienne maison royale de nos premiers rois. Elle fut, comme les autres, ravagée par les Normands, mais rétablie par le roi Robert, fils de Hugues Capet. Le château de *Compiègne* fut, dit-on, bâti par Clovis, fréquenté & augmenté par tous ses descendans & par Charlemagne. On y

rint un concile en 756, un parlement en 833, dans lequel Louis *le Débonnaire* fut déposé. Charles *le Chauve* augmenta & embellit le palais en 876. *Attichy* dont j'ai déjà parlé, & *Quiercy* sur la riviere d'Oise, étoient certainement des plus renommés. On assure que *Verz* étoit autrefois la capitale du Valois: c'est actuellement un petit bourg avec un vieux château à une lieue de Villers-Cotterets.

Mais celui de tous ces anciens châteaux de nos rois que nous connoissons le mieux aujourd'hui, c'est *Verberie*. Il paroît qu'il étoit déjà très fréquenté par nos rois de la première race. Mais Charlemagne le fit presque entièrement rebâtir. Il y faisoit de fréquens voyages; & il s'y est passé de grands évènements. Etelulphe, roi d'Angleterre, s'y maria avec Judith, fille de Charles *le Chauve*. On voit encore à Verberie les caves du palais de ces empereurs & rois Carlovingiens, & les ruines de la chapelle du château, dans laquelle se tinrent trois conciles; l'un sous le regne de Pépin; le second sous celui de Louis *le Débonnaire*; & le troisième sous celui de Charles *le Chauve*. Ce fut dans le château de Verberie, que ce dernier fit un marché honteux avec les Normands. Berpon, duc ou chef de ces barbares, vint l'y trouver avec insolence, reçut de grosses sommes pour se retirer, & ne le fit qu'en ravageant

tout dans sa retraite, comme il l'avoit fait en s'avançant jusques là.

Tel étoit l'état du Valois avant qu'il y eût des comtes de ce pays qui ne commencerent à être connus qu'à la fin du neuvieme ou au commencement du dixieme siecle. Le premier dont il soit question, s'appelloit *Pépin*, frere de Bernard & d'Herbert, successivement comtes de Vermandois, descendans de Charlemagne. Sa postérité continua à posséder le Valois pendant trois ou quatre générations.

Vers 960, il paroît qu'un comte *Gaultier* avoit épousé l'héritiere du Valois, & qu'il fit bâtir ou rétablir le château de *Crepy*. On croit qu'il étoit en même temps comte d'Amiens, son pere en ayant épousé l'héritiere, & qu'il descendoit des comtes de Vexin. Il eut des enfans qui partagerent ces comtés. Celui, à qui le Valois échut en partage, s'appelloit *Raoul I*, pere de *Raoul II*, qui épousa en secondes noces Anne de Russie, veuve du roi Henri I, petit-fils de Hugues Capet. Il n'eut point d'enfans de ce second mariage : mais il en avoit eu trois du premier.

L'aîné de ses fils, *Gaultier*, lui succéda, & fut tué au siege de Vitry en Champagne en 1045. Le second, nommé *Simon*, fut pendant trente ans comte, mais mena une vie si austere & si édifiante, qu'il a mérité

d'être regardé comme saint. Il mourut dans un pèlerinage à Rome, en 1077, sans enfans. Sa sœur *Audélande* ou *Alix*, qui avoit épousé Albert IV, comte de Vermandois, dernier de la première race, fut son héritier, & réunit ainsi le Valois au Vermandois: j'ai déjà dit que ces deux comtés passèrent ensemble à Hugues de France, second fils du roi Henri I. A l'extinction de la seconde race, dont Hugues fut la tige, ils furent réunis à la couronne sous le regne de Philippe Auguste.

Saint Louis donna le Valois en appanage à son fils Trifan, qui mourut de la peste à Tunis, sans laisser d'enfans. Le roi Philippe *le Hardi* le fit passer à son second fils, Charles de France, qui prit le surnom de *Valois*, & le transmit à une nombreuse postérité, qui a régné pendant plusieurs siècles sur la France. Charles de Valois fut le seul qui ne monta pas sur le trône, & crut même pendant long-temps que ses enfans ne pouvoient pas y parvenir, le roi Philippe *le Bel*, son frere, ayant laissé quatre fils, dont trois régnerent successivement, mais n'eurent point d'enfans mâles. Charles de Valois tenta d'abord d'être roi d'Arragon, & en prit le titre. Mais il fut obligé d'y renoncer aussi bien qu'à l'empire de Constantinople, auquel il prétendoit, pour avoir épousé Ca-

therine de Courtenai, héritière des empereurs latins. Il fut aussi vicaire du saint siège en Italie, sous le pape Boniface VIII, & y fit la guerre, mais sans beaucoup de succès. Enfin ayant épousé Marguerite d'Anjou, fille du roi de Sicile, il se fit céder les comtés d'Anjou & du Maine, & les joignit à son appanage, auquel les rois ses neveux avoient d'ailleurs ajouté le comté de Chartres. Il mourut en 1355, avant le dernier de ceux-ci, & ce fut Philippe de Valois, son fils, qui montant sur le trône en 1328, réunit le Valois à la couronne.

A la fin du même siècle, ce comté fit partie de l'appanage de Louis duc d'Orléans, fils de Charles V, & fut à cette occasion érigé en duché-pairie. L'étendue en fut bornée à six châtelainies. Réuni encore une fois à la couronne à l'avènement de Louis XII au trône, il en fut détaché pour le prince François d'Orléans-Angoulême, qui bientôt après fut roi sous le nom de François I. Catherine de Médicis en jouit pour son douaire, & le laissa à sa fille Marguerite de Valois, première femme de Henri IV. Cette reine en conserva la jouissance jusqu'à sa mort qui n'arriva que sous le règne de Louis XIII. Ce monarque le fit entrer dans l'appanage de Gaston, duc d'Orléans, son frère. Celui-ci étant mort sans enfans mâles,

le duché de Valois passa, ainsi que celui d'Orléans, à *Monseigneur*, frere de Louis XIV, tige de la branche d'Orléans actuellement subsistante. C'est encore une des plus belles parties de ce superbe appanage.

Il ne me reste plus, madame, qu'à vous faire connoître dans le détail les lieux que renferme le Valois proprement dit, ou l'élection de Crépy, & les pays adjacens, qui ont été quelquefois regardés comme en faisant partie, & qui sont compris dans les élections de Compiègne & de Senlis.

La ville de *Crépy* située dans une plaine fertile, entre deux ruisseaux, est si certainement la capitale du Valois, qu'on a appelé autrefois tout ce pays, comté de Crépy, & les comtes de Valois, comtes de Crépy. Il y a des auteurs qui font venir ce nom de *Saint Crépin*, qui, comme je l'ai dit ailleurs, fut un des apôtres & des premiers martyrs du Soissonnois. Il y en a d'autres qui le font dériver du mot *Crypte*, qui veut dire *grotte*, parce que les premières maisons de Crépy étoient au bas d'une montagne, dans laquelle on avoit percé des grottes ou habitations souterraines.

Ces deux étymologies sont peu vraisemblables; & l'on ne peut que conjecturer que le mot de *Crépy* est originairement celtique ou belge, & a dans cette langue

une signification, qui l'a fait appliquer à plusieurs lieux de la Gaule septentrionale. Ce qui paroît constant, c'est que l'ancien Crépy étoit au bas d'un château, dont on attribuoit la fondation au roi Dagobert, & qui étoit appelé *Bouville*. Autour de Crépy étoient d'autres lieux, tels que *Bouillant*, *Bazoche*, & *Méremont*, où l'on prétend qu'avoit été un temple de Mercure. Ils étoient bien plus considérables que Crépy: mais insensiblement celui-ci s'est établi sur leurs ruines; car aujourd'hui ces lieux sont très-peu de chose. Ce qui contribua le plus à l'agrandissement de Crépy, fut le monastère de *sainte Agathe*, qui dès le regne de Dagobert, devint très-considérable. Il subsista jusqu'au temps du ravage des Normands, qu'il fut pillé & même détruit.

La ville de Crépy a eu des seigneurs, qui sont les premiers comtes de Valois dont j'ai parlé. Au douzième siècle, ils augmentèrent le château du roi Dagobert qui quitta le nom de *Bouville*, pour prendre celui de *Crépy*. Ils fermerent la ville de murailles; & dès l'an 1182, elle étoit divisée en cinq quartiers, dont le château en faisoit un: les seigneurs ou comtes y avoient établi un châtelain. Un autre quartier s'appelloit le *Bourg*; & celui qui y commandoit au nom du comte, portoit un titre qui passeroit au-

jourd'hui pour une injure. A la fin de ce même siècle, on y établit une commune, & l'on voit qu'il y avoit un maire.

La place de Châtelain ayant été pendant plusieurs générations dans la même famille devint héréditaire: les châtelains se qualifioient de seigneurs du donjon de Crepy. A cette féodalité étoient attachées des terres au dehors du château. Elle passa dans la main de Châtilon-sur-Marne, qui la conserva jusqu'à ce qu'enfin, au quinziesme siècle, le donjon fut réuni au domaine de la couronne, & les terres données à l'abbaye de Long-Pont, en échange de quelques autres. Les fortifications de la ville furent augmentées à-peu-près dans le même temps, pendant les longues guerres des François contre les Anglois. Elle fut plusieurs fois assiégée & prise même d'assaut, & tout ce qui étoit aux environs, détruit.

Cette ville, aujourd'hui fort diminuée, n'a plus qu'une simple enceinte de murailles. Le château est une antiquaille, dont les débris peuvent encore nous apprendre comment on bâtissoit & l'on fortifioit aux douzieme & treizieme siècles. Le palais ou l'on rend la justice, est, dit-on, celui des anciens comtes. La principale rue est belle & large. Au milieu est une grande place appelée *la Couture*, & qui sert de marché

aux chevaux, dont la vente est considérable. L'église principale est dédiée à *Saint Albin*: c'est une collégiale, qui n'a que six chanoines à la nomination du duc de Valois. Elle a eu pour fondateur un seigneur appelé *Thibaut*, & qu'on surnommoit tantôt de *Nanteuil*, tantôt de *Crépy*, parce qu'il étoit seigneur de ces deux endroits. En se conduisant avec prudence & modération il conserva & même augmenta ses possessions, tandis que les autres seigneurs de la France se pilloient les uns les autres, & que le désordre régnoit chez eux. Aussi on le surnomma *Thibaut le Riche*. Enfin il devint si vieux, qu'ayant les cheveux & la barbe toute blanche, il fut appelé *Thibaut le Blanc*. On croit qu'il mourut plus que centenaire: mais on ne fait pas précisément la date de sa mort.

Outre cette église collégiale de *Saint Albin*, il y a dans *Crépy* un autre chapitre, dont l'église est paroissiale, & dédiée à *Saint Thomas*: l'église paroissiale de *Saint Denis* que l'on croit être la plus ancienne de cette ville, & dont l'architecture est hardie & remarquable: l'ancien monastere dédié à *Saint Arnould*, filleul, dit-on, de l'archevêque *Saint Remi*, & fils d'un des plus grands seigneurs de la cour de *Clovis*: l'abbaye du *Parc aux Dames*, fondée, à ce que l'on

dit, dans l'ancien parc du château de Bouville, en 1205, par Aliénor, comtesse de Valois, de l'agrément & sous le regne de Philippe Auguste: enfin plusieurs autres couvens & églises moins considérables. Cette ville, peuplée de plus de deux mille habitans, est fameuse par un traité de paix conclu, en 1544, entre le roi François I, & l'empereur Charles-Quint.

C'est dans la châellenie de Crepy qu'est le bourg de *Veze*, que j'ai dit avoir été autrefois la capitale du Valois. On y voit un vieux château avec une tour fort élevée.

Le bourg de *Villers-Cotterets*, situé au couchant de Crepy, étoit autrefois une dépendance de *Veze*. Mais il s'est si fort agrandi aux dépens de ce dernier, qu'il dispute aujourd'hui à Crepy l'honneur d'être la capitale du duché de Valois. Ce bourg est fort commerçant, & n'a qu'une paroisse, avec deux couvens, dont l'un de prémontré, & une abbaye régulière, fondée au commencement du douzième siècle, sous le nom de *Claire-Fontaine*, dans la Thierache, & transférée, au dix-septième, à *Villers-Cotterets*.

Mais ce qu'il y a de plus intéressant dans ce bourg, c'est le château, autrefois nommé, comme je l'ai déjà dit, la *Malemaison*,

& , sous ce nom , fréquenté par les rois Philippe Auguste , Louis VIII , & Saint Louis. Ce dernier monarque y assembla même son parlement en 1267. Le château que l'on voit à présent , & qui a pris le nom de bourg , est de la construction de François I. Depuis cette époque jusqu'à nos jours , les princes qui ont eu pour appanage le duché de Valois , ont continué d'habiter ce château : les derniers même l'ont embelli , sans en faire disparaître les anciennes beautés. On y voit encore l'appartement qu'occupa Charles-Quint , lorsqu'il passa en France ; celui du roi Henri II qui data de ce lieu plusieurs ordonnances importantes.

Catherine de Médicis & François II séjournèrent aussi fréquemment dans ce château. Charles IX y fit un voyage très-brillant avec Elisabeth d'Autriche sa nouvelle épouse. Henri IV y vint aussi plusieurs fois prendre le plaisir de la chasse , qui ne peut être nulle part mieux goûté que dans ce lieu , voisin d'une des plus belles forêts du monde , des mieux percées , & qui conduit à d'autres qui ont toutes le même avantage , le duché de Valois étant en général le pays de France le mieux boisé. Tout ce qui manquoit à Villers - Cotterets , étoit de l'eau. Mais M. le duc d'Orléans , qui en est le pos-

le fleur, y en a procuré à grands frais & abondamment.

Nanteuil-le-Haudouin est encore de la châ-tellenie de Crépy. C'est un lieu fort ancien, & qui a été considérable dès les premiers siècles de notre monarchie. Le mot *nant* veut dire en celtique une source, un étang, un amas d'eau. De là vient que le nom de *Nanteuil* est si commun dans la France septentrionale. Ce bourg fut donné par Clovis à un des principaux guerriers de son armée, nommé *Chariaric*, qui se fit baptiser avec lui. Le petit-fils de celui-ci, nommé *Walbert*, eut la dévotion de donner tous ses biens aux églises & aux monastères, & fit présent de la seigneurie de Nanteuil à l'abbaye de Luxeu, où il mourut l'an 665. Mais après sa mort, les comtes de Ponthieu devinrent absolument maîtres de cette terre; & c'est de l'un d'entr'eux nommé *Hilduin*, que ce lieu a été nommé *Nanteuil-le-Haudouin*. De la maison de ces comtes, cette terre passa dans plusieurs autres, dont la dernière a été celle d'Estrées. Elle a été vendue de nos jours à M. le prince de Condé. Le château est beau & très-orné. Quelques parties sont anciennes: mais les nouveaux embellissemens sont dus principalement à la maison d'Estrées.

À l'extrémité de la châ-tellenie de Crépy,

vers la Brie, est la belle & grande terre de *Tresmes* ou *Gesyres*, érigée en comté, l'an 1608, pour *René Poitier*, second fils de Louis, secrétaire d'état, & en duchepairie, l'an 1648. Cette seigneurie, d'abord assez médiocre, a été considérablement augmentée par la jonction de plusieurs grandes terres, telles que *May en Mulcien*, *Gandelus*, &c.

La seconde châteltenie du Valois est celle de la *Ferté-Milon*. La petite-ville, qui en est le chef-lieu, est située sur la rivière d'Ourcq, qui se jette dans l'Oise à quelques lieues de là. Elle est divisée en trois parties; savoir le château, la haute ville, & le faubourg qui est par-delà la rivière. La haute ville est entourée de murailles garnies de tours d'espace en espace. Il y a deux paroisses dans la ville, une dans le faubourg, & un prieuré dans le château. On prétend que l'ancien château fut fondé à la fin du dixième siècle ou au commencement du onzième, sous le regne d'Hugues Capet, par un seigneur nommé *Milon*, que l'on croit avoir été de la même famille que les anciens comtes du Vexin & du Valois. Cette ville fut unie à la couronne avec le Valois même, sous Philippe Auguste. Elle passa avec ce duché à Louis de France, duc d'Orléans, qui y fit commencer un beau châ-

teau. Cette construction fut interrompue par l'assassinat de cet infortuné duc, frère du roi Charles VI. Cette ville est la patrie du célèbre poëte tragique *Racine*. C'est là aussi que le bon *la Fontaine* se maria.

Dans l'étendue de cette châtellenie, on voit deux couvens remarquables. Le premier est la maison de *Cerfroid*, chef-d'ordre des mathurins, qui reconnoissent pour leur fondateur un hermite du Valois, nommé *Felix*, qui, à la fin du douzième siècle, se retira dans les bois voisins de la Ferté-Milon. Il y a des auteurs qui prétendent qu'il étoit de l'ancienne maison des comtes du Valois & du Vermandois, descendans d'Hugues Capet: mais rien n'est moins sûr. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un docteur de l'université de Paris, né en Provence, & nommé *Jean de Mutha*, vint se joindre à *Felix*, & qu'ils formerent le projet d'établir un ordre hospitalier, particulièrement pour les pèlerins qui alloient à la terre sainte. Ensuite étendant plus loin leur sollicitude, ils imaginèrent d'aller racheter ceux qui avoient été faits captifs par les Mahométans, & de rassembler des aumônes à cet effet. Le pape Innocent III approuva leur institut, & donna à leur ordre un habit blanc avec une croix moitié rouge & moitié bleue. Il

y a une maison de ces religieux à Paris, dédiée à *Saint Mathurin*. Delà vient que les trinitaires sont appellés à Paris *Mathurins*.

L'autre couvent est la chartreuse de *Bourg-Fontaine*, fondée, à la fin du treizieme siecle, par Charles de Valois, & augmentée, enrichie & embellie par le roi Philippe de Valois son fils, au commencement du quatorzieme siecle. Ce monarque étoit si affectionné à ce monastere, qu'il voulut que son cœur y fût transporté après sa mort. On l'y voyoit encore dans un tombeau élevé au milieu du chœur des religieux. Mais en 1567 & 1568, les huguenots ayant fait de grands ravages dans le Valois, pillèrent & brûlerent la chartreuse de Bourg-Fontaine, qui se ressent encore des déordres qui s'y commirent alors.

La troisieme des châtelanies du Valois est celle de *Pierre-Fonds*, dont le chef-lieu tire son nom de la qualité de son terroir pierreux. Le château fut bâti au onzieme siecle, par un seigneur, nommé *Nivelon*, dont la petite-fille le fit entrer dans l'illustre maison de Châtillon-sur-Marne. On prétend que ce fut sur les ruines d'un ancien palais des rois Mérovingiens & des Carlovingiens, que ce premier château fut construit, & que les châtelains s'en rendirent les sei-

gneurs. Il passoit pour très-fort; & ses possesseurs le faisoient redouter par tout le pays. Il fut plusieurs fois assiégé & pris pendant les guerres contre les Anglois. Cependant il étoit tombé presqu'en ruines, lorsque Louis, duc d'Orléans, frere de Charles VI, entreprit de le rétablir, ainsi que celui de la Ferté-Milon. Mais la funeste mort de ce prince ne lui permit pas de l'achever. Toutes les fortifications en ont été entièrement rasées.

Le ressort de cette châtelainie, & sa féodalité s'étendent très-loin; car d'un côté, il y a une porte & un faubourg de Compiègne, qui en dépendent & en portent le nom. De l'autre côté, elle comprend un faubourg de Soissons & l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes; le village & le beau château d'Attichy-sur-l'Aisne; le marquisat de Cœuvres, érigé en duché sous le nom d'*Estrées*; l'abbaye de Long-Pont, celle de Saint Jean aux Bois, & le village du Bourget & le Moulinet, qui ne sont qu'à deux lieues de Paris. Il faut que j'ajoute que c'est dans cette châtelainie, que se trouve le château du *Fayel* en Valois. C'est-là qu'habitoit cette belle dame du Fayel, à qui son barbare mari fit manger le cœur d'Enguerrand de Coucy, son amant. J'ai eu plusieurs fois occasion de parler de cette tragique aventure.

La

La quatrième chàtellenie du Valois est celle de *Béehisy*. Le chef-lieu est encore remarquable par les ruines de son chàteau, qui, comme je l'ai dit, a été habité par les rois mérovingiens & les carlovingiens. On prétend que le roi Robert & la reine Constance sa femme, s'y plaisoient infiniment, & que les premiers bâtimens que l'on y voit encore, sont de leur temps. Plusieurs chartes de Louis le jeune en sont datées. Philippe Auguste força le comte de Flandre d'en lever le siege & en fit une place très-forte, qui lui assura le Valois & le Vermandois, quand il les eut réunis à sa couronne. Le roi Jean, fils de Philippe de Valois, y faisoit, dit-on, de fréquens voyages de chasse & de plaisir; & depuis cette époque, Béehisy n'a plus été regardé que comme un chàteau fort.

Ce chàteau a été souvent assiégé, pris & repris pendant le cours des guerres des Anglois en France, & des guerres civiles. Enfin, sous le regne de Louis XIII, il a été entièrement ouvert & démoli en plus grande partie. Mais il est encore aisé de juger par ses ruines que la place étoit très-forte, & le chàteau considérable. La chàtellenie a été très-anciennement érigée par nos rois en fief héréditaire. La maison de Béehisy tire son origine de ces anciens chàtelains.

Le bourg de *Verberie*, situé sur la riviere

d'Oise, & compris dans la châtellenie de Béthisy, est bien plus considérable que le lieu qui lui a donné son nom. J'ai dit ailleurs qu'il y avoit autrefois un château dans lequel il s'étoit tenu des parlemens & des conciles. Il y a trois paroisses dont deux sont hors du bourg, & une maison de trinitaires ou mathurins, qui étoit autrefois considérable, mais qui est à présent peu de chose. Ce bourg fut, sous le regne de François I, enfermé de murs, dont il reste encore quelque chose. Il y avoit dans cette petite ville, qui est un grand passage, des marchés considérables de bled & de légumes. On ne peut y arriver qu'en descendant une montée très-rapide, mais qui n'est que de sable, de terre & de poussière. Les enfans du pays sont dans l'habitude d'en *dégringoler* en faisant la culbute: c'est ce qu'on appelle les sautiaux de Verberie. La plus grande partie de la forêt de Compiègne est de cette châtellenie; mais Compiègne même a la sienne à part.

Les deux dernières châtellenies du Valois sont celles d'*Ouchy* & de *Neuilly-Saint-Front*. Celle-ci est très-petite. Le chef-lieu, qui n'est pas bien remarquable, tire son nom des reliques d'un saint d'Auvergne ou de Périgord, qui y furent transportées du temps des Normands.

Le chef-lieu de la première est une vi-

comté principale de l'ancien comté de Vallois. C'est un lieu divisé en deux parties, dont l'une s'appelle *Ouchy-la-ville*, & l'autre *Ouchy-le-château*. Celui-ci fut entièrement détruit par les Anglois, sous le règne de Charles VI.

Dans cette châtellenie d'Ouchy, est la petite ville de *Braine*, qui contient quinze ou dix huit cents habitans sous une seule paroisse. Il y a une abbaye de l'ordre de prémontré, fondée en 1130, par un des premiers seigneurs, dont le nom étoit *Baudremont*. Une héritière de ceux-ci épousa, au douzième siècle, *Robert de Dreux*, petit-fils de *Louis le Gros*. Pendant quatre générations, les comtes de Dreux se qualifioient aussi de comtes de *Braine*. Une fille porta ce dernier comté dans la maison de *Roucy*; de celle-ci, il passa dans celle de *Saarbruck-Commercy*; dans celle de la *Marck*, qui possédoit en même temps le duché de *Bouillon*; enfin, toujours par des filles, au marquis d'*Echalard la-Boulaye*, qui prit le surnom de la *Marck*, & à la fin du siècle dernier, au duc de *Duras* (*Durfort*), dont les deux filles ont épousé, l'aînée, le prince de *Lambesc Lorraine*, & la cadette, d'*Egmont-Pignatelli*.

L'abbaye dont je viens de parler, est sous l'invocation de *Saint-Yves*, & possède d'assez

grandes richesses. Les chanoines sont réguliers de l'ordre de prémontré: ils servent de chapelain au château, qui en est très-proche. Il étoit autrefois fort & respectable; & aujourd'hui il est arrangé à la moderne. On voit dans l'église de cette abbaye les tombeaux de plusieurs comtes & comtesses de Braine, dont il y en a de la maison de Dreux.

En 1580, on tint à Braine un concile sur un sujet assez particulier. Grégoire, archevêque de Tours, dont le diocèse étoit situé dans les états de la reine Frédegonde, femme de Chilpéric, fut accusé d'avoir dit que cette reine avoit une intrigue galante avec *Bertrand*, archevêque de Bordeaux. Grégoire, homme de beaucoup d'esprit, & qui nous en a laissé la preuve dans ses ouvrages, les meilleurs du siècle où il a vécu, sentit que, si on le croyoit à la cour auteur de ce propos, ne fût-ce qu'une médisance, il seroit perdu, poursuivi comme calomniateur, demanda l'assemblée d'un concile pour le juger. Le concile, assemblé à Braine, excommunia le calomniateur, & la reine Frédegonde le fit assassiner. Au contraire Grégoire de Tours retourna triomphant dans son diocèse, où il vécut tranquille tout le reste de sa vie. Vous savez, madame, que ce prélat nous a laissé l'histoire de son temps, dans laquelle il ne dissimule

pas les crimes de Chilpéric & de Frédégonde.

La ville de *Compiègne* ne fait pas partie du duché de Valois, quoiqu'elle soit comprise dans l'étendue de ce pays. C'est le chef-lieu d'une élection, qui confine avec celle de Clermont en Beauvoisis, & n'a d'autre lieu remarquable, après *Compiègne* même, que le château de *Mouchy* ou *Monchy*, qui appartenoit autrefois à la maison d'Homières, & qui est très-près du lieu de ce nom.

Choisy, sur la rivière d'Aisne, étoit une de ces maisons de campagne, connues dans le temps des rois Mérovingiens. L'église principale de ce lieu étoit une abbaye où l'on prétend que le roi Childebert II, mort en 711, fut inhumé, aussi bien que Clotaire III, son frere aîné, & Dagobert III, son fils. On dit que la reine Berthe, mere de Charlemagne, y fut aussi enterrée. Mais son corps en fut ensuite tiré pour être transporté à Saint Denis, auprès de celui du roi Pepin, son mari. Louis *le Débonnaire*, unit cette abbaye à celle de Saint Médard de Soissons: elle n'est plus qu'un prieuré simple uni à la maison des bénédictins Anglois de Paris.

A peu près à la même distance de *Compiègne*, sur le chemin de Paris, est l'abbaye de *Royal-Lieu*, qui étoit aussi autrefois un

palais de nos rois. *Philippé le Bel* y établit, en 1303, un prieuré de moines, qui, en 1370, l'abandonnerent à des religieuses. Elles y sont encore, & en ont fait une abbaye.

De ce côté-là est le petit château de *la Vesine*, que l'on dit avoir été donné par *Henri IV* à une comtesse de la Suze, apparemment de la maison de Champagne, qu'il aimoit. On voit encore dans ce château les chiffres du monarque & ceux de la comtesse, avec une devise bien singulière, ^{à l'occasion} dans laquelle elle doit avoir été faite: cette devise est, *à la fin tout s'use*.

Je reviens à *Compiègne*, dont l'histoire mérite que je m'y arrête un moment. On prétend que cette ville étoit connue du temps de *Jules César*, & que les Romains y firent bâtir une tour au même endroit où est aujourd'hui celle de *Saint Corneille*. On l'appella *Compendium*, parce qu'elle renfermoit un amas de provisions de toute espèce pour les troupes Romaines. D'autres auteurs disent que *Compiègne* doit s'appeller en latin *Convenium*, parce que les deux rivières d'*Aine* & d'*Oise* s'y réunissent, *Conveniunt*.

Quoiqu'il en soit de ces étymologies, j'ai déjà dit que nos rois de la première race avoient

eu dans cet endroit une maison de campagne, où ils alloient souvent, & où ils avoient tenu des parlemens & des conciles. Il en fut de même des quatre premiers rois Carlovingiens. Je dois ajouter qu'en 876, Charles *le Chauve* y fonda une abbaye, dédiée à Notre-Dame, pour la construction de laquelle il sacrifia l'un de ses châteaux; car il en avoit deux à Compiègne. Il établit dans cette abbaye cent clercs ou chanoines chargés d'y faire l'office, & y fit transporter de Lyon, les corps de Saint Cyprien & de *Saint Corneille*, avec d'autres précieuses reliques de l'église d'Aix-la-Chapelle: le nom de ce dernier saint est resté à l'abbaye. Charles lui donna en mourant une partie de ses livres: on en voit encore deux ou trois dans le trésor de cette église, ainsi que la statue de ce monarque, qu'on a mise dans la place la plus honorable de l'église même. Cependant l'édifice qu'avoit fait bâtir cet empereur fut dans la suite brûlé en grande partie sous le regne de Charles *le Simple*, mais presqu'aussitôt rétabli.

Louis *le Bègue*, fils de Charles *le Chauve*, fut couronné roi à Compiègne, & ensuite empereur par le pape, dans un concile tenu à Troies. Il mourut au bout de deux ans, & fut enterré dans l'abbaye de Saint Cor-

neille. Cent dix-huit ans après, son arrière-petit-fils, Louis V, dit *le Fainéant*, dernier de la race des Carlovingiens, y fut également inhumé, & immédiatement après sa mort, Hugues Capet y fut reconnu roi, au préjudice de Charles, duc de la basse Lorraine. On prétend avoir aussi dans cette église le corps d'un roi de France bien peu connu : il s'appelloit *Hugues II*, petit-fils de Hugues Capet, & fils aîné du roi Robert. Il fut, du vivant de son pere, sacré & couronné à Compiègne en 1017, & y mourut avant lui, en 1026.

La reine Adèle ou Alix de Savoie, veuve de Louis *le Gros*, eut Compiègne pour son douaire. Elle s'y tint continuellement pendant son veuvage; & c'est là, dit-on, qu'elle épousa Mathieu de Montmorenci. L'abbé Suger, premier ministre du roi Louis *le Jeune*, mit des moines bénédictins dans Saint Corneille, à la place des chanoines, & changea la collégiale en monastere. Philippe Auguste accorda de nouveaux privilèges à la ville. Saint Louis, qui y séjourna souvent, y avoit deux châteaux; celui qui avoit existé sous Charles *le Chauve*, & un qu'il y avoit fait bâtir. Il céda le plus ancien aux religieux dominicains, & le convertit en église & en monastere. On voyoit

encore, il y a peu d'années, dans le château de cette ville une chapelle & une grande salle qui étoient des restes du château qu'avoit fait bâtir Saint Louis.

Philippe le Bel tint un parlement à Compiègne en 1297. Charles V, encore dauphin pendant la prison du roi Jean, y affembla les états du royaume en 1353. Il fit au château des augmentations, dont on voyoit encore, il y a peu de temps, quelques restes. Un des fils du roi Charles VI, qui portoit le titre de dauphin, est enterré dans l'abbaye de Compiègne. Les Anglois, à la faveur de la faction Bourguignonne, s'emparèrent de cette ville, dans le plus fort des troubles de la France. Charles VII la reprit, & Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, voulut la défendre contre une seconde attaque des Anglois. Vous savez, madame, qu'elle fut faite prisonnière dans une sortie. Enfin le même monarque la recouvra en 1431, & rétablit tous les dégâts que les troupes des deux partis y avoient faits.

Louis XI alloit souvent à Compiègne, autant par dévotion pour les reliques de Saint Corneille, que pour y prendre le plaisir de la chasse: il augmenta & embellit le château. François I enchérit sur sa magnificence. Le connétable de Montmorency y avoit son appartement, que l'on y montre

encore, près d'une porte que l'on nommoit *la Connétable*: on y voyoit aussi des ouvrages de Catherine de Médicis & de ses enfans. Henri III ayant été malheureusement assassiné à Saint-Cloud, son corps fut porté à Compiègne, où il resta plusieurs années en dépôt, avant d'être transporté à Saint-Denis. Louis XIV donna dans cette ville des preuves de sa magnificence. Mais sous le regne de Louis XV, on a commencé à y construire un château royal très-beau & à la moderne. Ce projet, absolument exécuté, a fait disparoitre tout ce qu'il y avoit d'antique dans le château, & même les fortifications de cette ville, qui, à la vérité, n'en a aucun besoin. Elle est assez grande & assez peuplée. Il s'y fait quelque commerce, par la proximité de la rivière d'Oise, & à cause de la foire & des marchés francs qui s'y tiennent. Les légumes & les fruits des environs sont excellens.

Indépendamment de l'abbaye que j'ai nommée un peu plus haut, il y a dans Compiègne plusieurs couvens, soit d'homme, soit de filles; & deux paroisses, celle de *Saint Jacques*, très-ancienne, & celle de *Saint Clément*, collégiale, fondée, en 919. par la reine Eudesme, femme du roi Charles le Simple. L'abbaye de Saint-

Corneille fut forcée, au dixieme siecle, de se choisir des avoués ou défenseurs. Elle se mit d'abord sous la sauve-garde des comtes de Champagne, ensuite sous celle des seigneurs de Roucy, & de quelques autres qui obtinrent en sous-inféodation quelques terres que les comtes de Champagne avoient eues à titre d'avoués de Saint Corneille. Enfin, l'abbaye inféoda à huit particuliers différens quelques maisons & biens dans Compiègne & aux environs, à condition qu'ils lui rendroient certains services: ce sont ceux qu'on appelle *les huit Fiefes de Saint Corneille*. Ils sont obligés, à certain jours de cérémonie, de paroître à l'abbaye avec des dalmatiques ou habits bigarrés, que l'on peut bien regarder comme sa livrée.

L'élection de *Senlis* est, comme celle de Compiègne, renfermée dans le Valois, sans faire partie du duché de ce nom. Elle s'étend le long des confins de l'Isle de France proprement dite, jusqu'à la riviere d'Oise. L'ancien nom latin de la ville de *Senlis*, qui en est le chef-lieu, est *Augustomagus*, & celui des peuples des environs étoit *Silyanectes*, fondé sur ce que leur pays étoit rempli de forêts qui se touchoient les unes les autres. On prétend que César délivra les *Silyanectes* du joug

des Gaulois Belges. Mais ce fut pour les assujettir à celui des Romains ; ce qui semble bien prouvé par le nom du second empereur de Rome, donné à leur ville. L'enceinte de la plus vieille partie de Senlis, que l'on nomme la *Cité*, est encore un monument des Romains. La construction en est si solide & si forte, que depuis près de dix-huit cents ans, elle n'a pu être ni détruite ni même ébranlée. Il n'y a d'auteurs dans la ville nul autre vestige d'antiquité, si vous en exceptez les fondemens d'un ancien temple de Cybele, qu'on prétend reconnoître dans ceux de l'église de *Saint Ricul*.

Ce saint fut l'apôtre & le premier évêque de Senlis. Il mourut l'an 159 de notre ère ; & tous ses successeurs jusqu'à l'an 730, ont été canonisés. Depuis cette époque, les saints devinrent un peu rares sur le siège épiscopal de Senlis. Sous l'épiscopat de *Herpin*, il se tint à Senlis deux conciles provinciaux, en 861 & 866. Celui de 873, tenu sous l'évêque *Audebert II*, est plus remarquable par l'événement qui s'y passa relativement à Carloman, fils de l'Empereur *Charles le Chauve*.

Ce jeune prince avoit mécontenté son père, qui, pour première punition, avoit imaginé de le faire tonsurer, & de lui faire

recevoir l'ordre du diaconat. Mais Carloman ayant commis de nouvelles fautes, fut dégradé dans ce concile. Cette seconde punition ne produisit pas l'effet que le roi avoit lieu d'en attendre. Il apprit que le jeune prince, encouragé par quelques mécontents qui lui étoient attachés, cherchoit encore à se soulever contre lui, & que l'on disoit que puisqu'il n'étoit plus clerc, il pouvoit très-bien porter la couronne. Alors le roi son pere, pour dernière ressource, lui fit crever les yeux.

En 1008, sous l'évêque *Robert*, le roi Robert, fils de Hugues Capet, fit rebâtir la cathédrale de Sens, dont on prétend que Clovis avoit jetté les premiers fondemens. Du moins le bâtiment fut commencé alors, & continué dans le courant de ce siècle, jusqu'au point où cette église se trouve aujourd'hui. Elle n'a jamais été tout-à-fait achevée. Il y a dans ce qui existe des beautés, tel qu'un portail très-chargé de figures, & un clocher très-bien travaillé & d'une grande élévation.

En 1068, la reine Anne de Ruffie, veuve du roi Henri I, petit-fils de Hugues Capet, fit bâtir l'abbaye de *Saint Vincent de Sens*, & y plaça des chanoines réguliers. Il y en a toujours eu depuis: ils sont à présent de la congrégation de France, vul-

gairement appellés à Paris *Genovéfains*. Anne de Ruffie avoit époufé en fécondes nocés le comte de Crepy & de Valois, qui étoit auffi feigneur de Senlis. Ils facrifient leur palais pour faire l'habitation des chanoines réguliers de Saint Vincent.

C'est au douzieme fiécle, qu'il eft queftion pour la premiere fois, de l'églife de *Saint Frambourg* ou *Frambaut*, qui eft la troifieme collégiale de Senlis. Le faint auquel elle eft dédiée, étoit un folitaire naif d'Auvergne, qui vivoit au fixieme fiécle, & dont les reliques furent transportées à Senlis.

Dans le même douzieme fiécle, en 1136, fous le regne de Louis *le Gros*, fut fondée l'abbaye de *Chalis*, dans le diocéfe de Senlis, à deux lieux de la ville. Elle eft très-belle, s'eft fort enrichie par la fuite, & eft devenue très-confidérable. Louis *le Jeune* y établit des moines de l'ordre de Citeaux, de la réforme de Saint Bernard. L'évêque *Amalric*, qui l'avoit bâtie, y eft enterré. Ce ne fut qu'en 1184, que la cathédrale fut abfolument transportée de l'ancienne églife de Saint Rieul, dans celle de Notre Dame, où l'on transféra toutes les reliques, entre autres les corps de tous les faints évêques de Senlis, qui étoient dans la premiere.

En 1215, *Frere Guarin*, chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, à présent connu sous le nom de *Malthe*, & qui avoit fait, en cette qualité, la guerre aux Sarrasins, fut élu évêque de Senlis, & en même temps nommé chancelier de France. C'étoit un homme qui réunissoit presque tous les genres de mérite; sage ministre, habile juriconsulte, évêque régulier & charitable, d'ailleurs preux chevalier, & qui entendoit, dit-on, la tactique mieux qu'aucun homme de son temps. Il suivit le roi Philippe Auguste à la guerre; & le jour que se donna la bataille de Bouvines, ce fut lui qui fit toutes les dispositions nécessaires pour le combat, jusqu'au moment où les deux armées en vinrent aux mains. Alors il se retira dans l'oratoire du roi, pour prier Dieu, en sa qualité de prêtre & d'évêque, pour le succès de ses armes. Cet illustre prélat mourut en 1227, sous le regne de Saint Louis. Il est enterré dans l'abbaye de Chalis; comme un grand nombre d'autres évêques de Senlis de ce temps-là. Sous son épiscopat fut fondée l'abbaye de *la Victoire*, en mémoire du gain de la bataille de Bouvines: elle subsiste encore à deux lieues de Senlis.

J'ai dit plusieurs fois que, sous le regne de Philippe Auguste, le Vainqueur de la Ver-

mandois furent reunis à la couronne. Senlis faisoit alors partie du Valois , auquel il avoit été uni , sur la fin du regne des Carlovingiens, par le mariage d'une héritiere qui avoit épousé un comte de Valois , dont la fille épousa un comte de Vermandois. On croit que tous ces comtes étoient également de la race de Charlemagne.

Il paroît que la famille de ceux de Senlis ne fut point éteinte par l'union de cette ville au Valois. Il restoit de ses anciens seigneurs une branche cadette , séparée dès le temps de Louis d'Outremer ; & c'est de cette branche qu'on fait descendre une maison qui a été long-temps illustre en France, mais éteinte enfin dans sa dernière branche au commencement du quinzième siècle. On la surnommoit des *Bouteillers de Senlis*, parce que la charge de grand bouteiller de France avoit été pendant long temps dans leur maison.

Sprote, sœur de Bernard de Senlis , avoit épousé Guillaume *Longue-Epee*, duc de Normandie, fils de Guillaume le *Conquérant*. De là les Senlis avoient l'honneur d'appartenir aux ducs de Normandie, rois d'Angleterre. Aussi prétend-on qu'un de leurs cadets passa dans cette île, & fut la tige d'une maison illustre dans ce royaume, celle des comtes de *Hutington*. L'autre bran-

che, qui resta en France, avoit eu en partage les seigneuries de Chantilly & d'Ermenonville. Elle fut élevée en 1124, sous le regne de Louis *le Gros*, à la dignité de grand bouteiller de France. Tous ces rameaux s'éteignirent à la fin du quatorzième siècle.

Depuis le regne de Philippe Auguste, la ville de Senlis fut encore détachée de la couronne avec le reste du Valois, pour Charles, frere du roi Philippe *le Bel*, & auteur de la branche de ce même nom de Valois. Ce démembrement ne dura pas long-temps, son fils Philippe étant monté sur le trône. Mais il paroît que Senlis ne faisoit plus partie du Valois, lorsque ce pays fut érigé en duché pour Louis d'Orléans, frere du roi Charles VI. Sous le regne de cet infortuné monarque, en 1413, cette ville fut assiégée par la faction des Bourguignons, qui ne purent s'en rendre les maîtres.

On croit que le château que l'on voit à Senlis, est du temps du roi Saint Louis. L'air y est si salubre, que plusieurs de nos rois y ont fait élever ceux de leurs enfans qui paroissent délicats. Actuellement ce château ne sert plus qu'aux différentes juridictions, qui sont en assez grand nombre à Senlis, & contribuent à la population de la

ville, qui cependant ne renferme guères plus de quatre mille habitans. Elle est entourée d'une muraille, & d'un fossé sec assez profond. On voyoit, il n'y a pas long-temps, au dehors quelques bastions & demi-lunes, qui ont été sacrifiés aux agrémens de la promenade publique. La riviere de Nouette, sur les bords de laquelle cette ville est située, passe pour avoir une qualité particulière & propre pour la blanchisserie des toiles & le nettoyage des laines. Aussi est-ce l'objet du principal commerce de Senlis, & de l'occupation de ses habitans, sans préjudice de celle que donnent les procès.

Il y a donc dans cette ville beaucoup d'officiers de justice. Le bailliage a un ressort fort étendu, & est régi par une coutume estimée comme une des meilleures du royaume: elle fut réformée en 1739. Il y a d'ailleurs à Senlis presque autant de prêtres & de religieux que de gens de justice; car on y compte sept paroisses, trois chapitres, une abbaye de Saint Vincent, un prieuré de Saint Maurice, desservi aussi par des chanoines réguliers; un ancien couvent de cordeliers, qui existoit du temps de Saint Louis; un de carmes & un de capucins; une commanderie de Malthe; un couvent de filles; un Hôtel-Dieu, dont Saint Louis est le bien-

fauteur, & plusieurs autres établissements pieux & charitables, qui sont modernes.

L'élection de Senlis renferme un assez grand nombre de lieux remarquables sous certains rapports. Le plus éloigné au chef-lien, au Sud-Ouest, est la petite ville de *Beaumont sur Oise*, située sur une hauteur, au pied de laquelle coule la rivière de ce nom, que l'on y passe sur un beau pont. Le château, à présent ruiné, commandoit autrefois toute la ville, qui n'a qu'une paroisse & une petite collégiale, avec quinze ou seize cents habitans. Sous le roi Philippe I, l'an 1100, c'étoit déjà un comté, possédé par une famille qui est éteinte. Il a été depuis réuni au domaine & engagé à plusieurs seigneurs: il l'est actuellement à la maison de Conti.

Cette petite ville, & celle de *Chambli*, qui n'en est pas loin, sont regardées comme une dépendance de la belle terre de *l'Isle Adam*, qui appartenoit autrefois à l'illustre maison de *Villiers*, d'où elle passa, au seizième siècle, dans celle de *Monmorenci*. La maison de *Conti* ayant hérité des grands biens de la branche la plus riche de celle-ci, les princes de *Conti* ont eu en partage la seigneurie de *l'Isle Adam*, & y ont un très-beau château.

Sur la même rivière d'Oise, à l'occident

de Beaumont, est l'abbaye de *Royaumont*, fondée par le roi Saint Louis pour des religieux de l'ordre de Cîteaux. On prétend que ce pieux monarque travailla de ses propres mains à la construction de l'église & des bâtimens de cette abbaye. Il y faisoit souvent des retraites, pour vaquer librement aux œuvres de piété, y servoit les religieux malades dans l'infirmierie, & mangeoit au réfectoire. On montre encore sa cellule dans le dortoir. On voit aussi dans l'église les tombeaux de cinq de ses enfans, morts jeunes, & de Philippe d'Artois son neveu.

Le château de *Chantilly*, situé sur la rivière de Nouette, à une lieue & demie Sud-Ouest de Senlis, & appartenant aujourd'hui à la maison de Condé, a rendu considérable le bourg qui en est voisin, & peuplé d'environ douze cents habitans. Autrefois ce n'étoit qu'un très-petit village, avec une seigneurie qui appartenoit à la maison des Bouteillers de Senlis, aussi bien qu'Ermenonville qui n'en est pas éloigné. J'ai dit que cette maison s'éteignit au quatorzième siècle. Il paroît qu'à la fin de ce même siècle, Pierre d'Orgemont, chancelier de France sous Charles VI, étoit seigneur de Chantilly. Cent ans après, un de ses descendans, mort sans enfans mâles,

e donna a Guillaume, baron de Montmorenci, son neveu, fils de sa sœur. Ainsi, au seizieme siecle, Chantilly appartenoit au grand connétable, Anne de Montmorenci, mort en 1567, & passa successivement à ses deux fils, dont le second fut aussi connétable. Charlotte de Montmorenci, fille de celui-ci, & sœur du dernier duc de cette branche, décapité à Touloute, en devint l'héritiere, & le fit entrer dans la maison de Condé.

Il y avoit alors à Chantilly deux châteaux, dont le plus ancien étoit du temps des Bouteillers de Sens. La chapelle, entre autres, avoit été construite en 1333. On y a trouvé, en la démolissant au commencement de ce siecle, non-seulement des tombeaux, mais même des cadavres de ces anciens seigneurs. Le fond du second château est l'ouvrage des derniers connétables de Montmorenci: on y voit encore la statue équestre de l'un d'eux. Mais les embellissemens que les princes de Bourbon-Condé y ont fait faire, ont, pour ainsi dire, fait disparoitre tout ce qui étoit plus ancien qu'eux. Rien de si magnifique à présent que les appartemens, les écuries mêmes, les canaux, les jardins, enfin la belle forêt de ce lieu enchanté.

A une petite lieue de Chantilly, sur les

bords de l'Oise, est le bourg de *Saint Leu*, auprès duquel on remarque un camp des Romains qui est encore très-bien tracé, suivant toutes les regles de la tactique militaire de cette nation conquérante: c'est avec fondement qu'on l'appelle encore *Camp de César*. Le lieu de Saint Leu est d'ailleurs remarquable par ses carrieres de pierres, qui sont estimées des architectes pour la bâtisse, & que l'on transporte pour cet effet à Paris par la riviere d'Oise.

La petite ville de *Verneuil*, située aussi sur les bords de l'Oise, près de Chantilly & non loin de Senlis, appartient, depuis la fin du dernier siecle, à la maison de Condé. A la fin du seizieme, Henri IV avoit fait bâtir & embellir le château pour Henriette de Balzac d'Entragues, l'une de ses maitresses, à qui il en avoit fait prendre le titre, & que l'on appelloit la *Marquise de Verneuil*. Les enfans qu'elle avoit eus de ce monarque porterent le même nom; & Verneuil fut même érigé pour eux en duché.

A deux lieues Nord-Ouest de Senlis, sur la riviere d'Oise encore, où il y a un beau pont, on trouve la petite ville de *Crail*, connue dès le temps du roi Philippe Auguste. Charles V y fit bâtir un château fort pour son temps, qui fut plusieurs fois pris & repris par les Anglois pendant le cours du quin-

zieme siecle. Enfin ce monarque le reprit en 1442, & il n'a plus depuis éprouvé de sièges. Il y a dans Creil une église collégiale, & environ mille habitans. Le terrain des environs a la réputation de produire un sable, propre à faire le plus beau verre, même les plus belles glaces. C'est celui dont on se sert ordinairement pour la fabrication de celles de Saint Gobin.

Enfin sur la même riviere & à la même distance de Senlis, est la petite ville de *Pont-Sainte-Maixence*, peuplée de quinze à seize cents habitans. Il n'y a qu'une paroisse, & dans le faubourg une petite abbaye de religieuses que l'on appelle *le Moncel*.

Je suis, &c.

A Senlis, ce 9 décembre 1766.

LETTRE DCXC.

SUITE DE L'ISLE DE FRANCE.

EN sortant du Valois, j'ai suivi l'extrémité de la partie occidentale de la Brie Champenoise, pour entrer dans la *Brie Francoise*, que je vais, madame, vous faire connoître. Ce pays de l'Isle de France,

borné, à l'occident, par la Brie Champenoise, est renfermé entre la rive droite de la Seine & la rive gauche de la Marne, jusqu'à l'embouchure de celle-ci. Dans la première, la terre y est très-fertile en bled & en excellens pâturages. Il y croît du vin, mais qui est d'une qualité assez médiocre. Le beurre & le fromage qu'on y fait, sont très-estimés.

Le premier lieu remarquable que j'ai trouvé sur ma route, est *Lagny*, dont le nom vient, dit-on, des laitues qui croissoient autrefois en abondance dans ce canton. Ce bourg ou petite ville, située sur la Marne, avec un beau pont de pierre, a une châtellenie, un guetier à sel, environ douze ou treize cents habitans, & trois paroisses, toutes à la nomination de l'abbé de Lagny, qui est aussi seigneur de la ville. Indépendamment de l'abbaye, dont on fait remonter la fondation jusqu'à l'an 648, on y voit actuellement un couvent de religieuses bénédictines, mais qui n'y est établi que depuis le dix-septième siècle. L'hôtel-Dieu au contraire est fort ancien, & l'on a des preuves qu'il existoit au quatorzième siècle. La commanderie de l'ordre de Malte est aussi ancienne & très-riche.

Le commerce de Lagny étoit florissant dès le douzième siècle; car dès ce temps-là,
il

il y avoit des changeurs en si grand nombre, qu'on fut obligé de les réduire à six. Dans ce même temps, il y avoit des foires considérables. La principale se tenoit le jour des Innocens, & il s'y faisoit un grand débit de draps, dont les laines venoient d'Angleterre : aussi y avoit-il une rue ou quartier tout entier que l'on appelloit *des Anglois*. Enfin les principales foires de Champagne & de Brie furent réunies dans Lagny ; & ce fut en dédommagement des pertes que cette ville avoit essuyées que le roi Charles VII lui accorda cet avantage. Depuis ce temps, elle est fameuse par la multitude de ses foires & de ses marchés. On y vend beaucoup de bled & d'orge : mais on n'ose parler publiquement de cette dernière denrée par la raison que je dirai dans un moment.

Cette ville fut désolée par un incendie, en 1157, & par des orages épouvantables, en 1176 & 1184. Elle fut entourée de murailles en 1213, & fortifiée encore davantage par la suite à son grand détriment ; car en 1358, elle fut prise par les Anglois & les Navarrois & souffrit beaucoup. Sous le règne de Charles VI, en 1415, le duc de Bourgogne y séjourna long-temps ; & comme les Parisiens, pour se moquer de lui, l'appellerent *Jean le Long*, ou *Jean*

de Lagny, ce duc, pour s'en venger, pilla la ville en 1418. Les Bourguignons en restèrent les maîtres jusqu'en 1429, qu'elle se rendit à Charles VII. Ce fut inutilement que les Anglois voulurent la reprendre en 1430; & l'on dit qu'avec cent soixante douze piéces de canon qui tiroient contre la ville, ils ne réussirent qu'à tuer un seul coq, ou plutôt abattirent celui du clocher. En 1431 & 1432, nouveaux sièges, nouvelles résistances, dont les habitans furent bien récompensés par Charles VII, devenu maître de son royaume.

En 1544, Lagny fut pillé par le comte de Montgommery, connu sous le nom de *Captaine Lorge*; & c'est en mémoire de cette expédition, terrible pour cette petite ville, que l'on a été long-temps sans oser demander aux habitans *combien vaut l'orge*. Quand on leur faisoit cette imprudente question, ils plongeient le questionneur, la plupart du temps fort innocent, dans la fontaine qui est sur la place du marché, dont l'eau est très-claire, mais très-froide.

Nous avons plusieurs exemples que nos rois se sont tenus à Lagny, & y ont rendu des ordonnances. Louis *Hutin* y en publia une entr'autres, en 1315, concernant les monnoyes. Au reste, ni ces monarches,

ni les comtes de Champagne n'ont point eu précisément de maison à Lagny ; & quand ils y venoient , ils demeuroient à l'abbaye. Yves , légat du pape , tint un concile dans cette petite ville en 1142 ; & l'on prétend que Louis le *Débonnaire* y avoit tenu un parlement dès l'an 835.

Lagny a produit plusieurs hommes illustres , entr'autres *Geoffroi de Lagny* , continuateur du roman en vers de Lancelot du lac , ou de la Charrette ; & *Pierre d'Orgemont* , fils d'un simple bourgeois , & qui devint , par son mérite , premier président du parlement de Paris , chancelier de France sous Charles VI , & qui mourut en 1389. Les descendans de ce chancelier furent riches & puissans. Je crois avoir dit ailleurs qu'un Montmorenci en épousa l'héritière , qui augmenta beaucoup l'opulence de cette illustre maison , & lui apporta , entr'autres , la belle terre de Chantilly.

A l'Est de Lagny , sur la rivière de Morin , est la petite ville de *Crecy* , dans le diocèse de Meaux. On y compte huit à neuf cents habitans. Il y a un bailliage , un petit chapitre & un couvent de religieux minimes. On voit tout auprès une belle forêt qui s'étend dans la Brie Champenoise & dans la Brie Françoisise.

Le village de *Croissy* , situé à une lieue

de la Marne, & à une pareille distance de Lagny, étoit connu dès le temps du roi Robert. A la fin du treizieme siecle, cette terre appartenoit à Herard de Montmorenci, qui en fit hommage à l'abbaye de Lagny, & la donna en mariage à sa fille. Elle passa ensuite dans plusieurs autres maisons très-connues, telles que les Braque, les Juvenel des Ursins, &c. Dans le dernier siecle, elle appartenoit, ainsi que celle de Torcy, qui en est voisine, à Berauld, grand audien-cier de France, dont la fille épousa Charles Colbert, frere cadet du grand Colbert, & qui prit le nom de *Croissy*. Elle fut érigée pour lui en marquisat en 1685. Son fils, qui lui succéda dans le ministère des affaires étrangères, prit le nom de *Marquis de Torcy*. Mais le fils de celui-ci a repris le nom de *Croissy*. Au reste ces deux terres ont été conjointement érigées en marquisat.

Gournay-sur-Marne, ainsi nommé, parce qu'il est situé sur la riviere de ce nom, est un des plus anciens patrimoines de l'église de Paris. Mais cette terre avoit déjà des seigneurs qui en jouissoient par inféodation des évêques, lorsqu'en 1122, *Guy le Roux*, un de ces seigneurs, & Adelaïde sa femme, firent bâtir près de leur château de Gournay, une chapelle qu'ils doterent;

qu'ils soumirent au prieuré de Saint Martin des Champs, & qui forma bientôt un second prieuré, indépendamment duquel, il y a dans ce lieu une paroisse dédiée à Saint Arnoul.

Au commencement du règne de Louis le Gros, ce même Guy le Roux, que je viens de nommer, étant seigneur de Gournay, il s'y passa une action de guerre remarquable. Guy avoit commis à la garde de son château un chevalier nommé *Hugues de Pomponne*, qui détrouilloit les passans & pilloit les voyageurs. Le roi qui en reçut des plaintes, marcha lui-même avec des troupes pour arrêter ce désordre. Le châtelain eut l'audace de lui résister, & il fallut que Louis fit le siège de Gournay dans toutes les formes. L'abbé *Suger* nous a laissé dans ses lettres la description de ce siège. Sa relation est remplie des détails les plus curieux sur la manière dont on attaquoit & l'on défendoit les places en France au douzième siècle: on y employoit les mêmes machines, dont les Romains usèrent contre les Gaulois du temps de Jules César. Une armée de Champenois vint pour dégager le château assiégé par Louis le Gros. Le roi alla au devant d'eux, & les battit. Il revint devant Gournay, qu'il força à se rendre. Il paroît que ce monarque donna alors ce château à

de la Marne, & à une pareille distance de Lagny, étoit connu dès le temps du roi Robert. A la fin du treizieme siecle, cette terre appartenoit à Herard de Montmorenci, qui en fit hommage à l'abbaye de Lagny, & la donna en mariage à sa fille. Elle passa ensuite dans plusieurs autres maisons très-connues, telles que les Braque, les Juvenel des Ursins, &c. Dans le dernier siecle, elle appartenoit, ainsi que celle de Torcy, qui en est voisine, à Berauld, grand audien-cier de France, dont la fille épousa Charles Colbert, frere cadet du grand Colbert, & qui prit le nom de *Croissy*. Elle fut érigée pour lui en marquisat en 1685. Son fils, qui lui succéda dans le ministère des affaires étrangères, prit le nom de *Marquis de Torcy*. Mais le fils de celui-ci a repris le nom de *Croissy*. Au reste ces deux terres ont été conjointement érigées en marquisat.

Gournay-sur-Marne, ainsi nommé, parce qu'il est situé sur la riviere de ce nom, est un des plus anciens patrimoines de l'église de Paris. Mais cette terre avoit déjà des seigneurs qui en jouissoient par inféodation des évêques, lorsqu'en 1122, *Guy le Roux*, un de ces seigneurs, & Adelaïde sa femme, firent bâtir près de leur château de *Gournay*, une chapelle qu'ils doterent ;

qu'ils soumirent au prieuré de Saint Martin des Champs, & qui forma bientôt un second prieuré, indépendamment duquel, il y a dans ce lieu une paroisse dédiée à Saint Arnoul.

Au commencement du règne de Louis le Gros, ce même Guy le Roux, que je viens de nommer, étant seigneur de Gournay, il s'y passa une action de guerre remarquable. Guy avoit commis à la garde de son château un chevalier nommé *Hugues de Pomponne*, qui détrouilloit les passans, & pilloit les voyageurs. Le roi qui en reçut des plaintes, marcha lui-même avec des troupes pour arrêter ce désordre. Le châtelain eut l'audace de lui résister, & il fallut que Louis fit le siège de Gournay dans toutes les formes. L'abbé *Suger* nous a laissé dans ses lettres la description de ce siège. Sa relation est remplie des détails les plus curieux sur la manière dont on attaquoit & l'on défendoit les places en France au douzième siècle: on y employoit les mêmes machines, dont les Romains usoient contre les Gaulois du temps de Jules César. Une armée de Champenois vint pour dégager le château assiégé par Louis le Gros. Le roi alla au devant d'eux, & les battit. Il revint devant Gournay, qu'il força à se rendre. Il paroît que ce monarque donna alors ce château à

Anseau de Garlande, qui le conserva d'autant plus aisément qu'il épousa la fille de *Guy le Roux*. De cette maison, il passa par la suite dans plusieurs autres, & fut enfin réuni à la couronne.

Durant les guerres des Anglois, Gournay fut plusieurs fois pris & repris, comme étant une place forte. A la fin du seizieme siecle, vers 1592, Henri IV y fit bâtir un fort, d'où ses troupes faisoient des courses jusqu'à Paris qui n'en est qu'à quatre lieues, qui nelui étoit pas encore soumis. C'est ce qui le fit appeller le fort *Pillebadaud*. Il y a eu à Gournay, pendant un certain temps, un pont sur la Marne, qui a donné lieu à cette expression proverbiale, que l'on appliquoit alors aux filles de mauvaise vie: *elle a passé le pont de Gournay, elle a toute honte bu*. Cela vient, disent nos historiens, de ce qu'il y avoit des filles qui passoient la riviere sur ce pont, pour aller trouver les Anglois campés de l'autre côté de la Marne.

Noisy-sur-Marne est un village peuplé de plus de cinq cents habitans. Nos rois de la premiere & de la seconde race y avoient un palais. Sous le regne de Chilperic I, la reine Frédégonde y occasionna une scène des plus tragiques. Le roi avoit de son premier lit un fils nommé *Clovis*, & deux autres de Frédégonde. Ceux-ci mou-

rurent d'une maladie pestilentielle, dans un château où ils étoient avec leur frere aîné, qui eut le bonheur de ne pas être une des victimes de ce fléau. La marâtre furieuse accusa Clovis d'avoir fait mourir les freres, & le persuada si bien à son époux, que ce foible roi donna ordre d'arrêter son fils; & ce jeune prince ne fut pas plutôt en prison, qu'il y fut assassiné. Frédégonde dit qu'il s'étoit tué lui-même, & le fit enterrer sans cérémonie dans une petite chapelle du lieu. Bientôt après, cette furie, poussant sa vengeance aux derniers excès, le fit jeter dans la Marne. Mais le corps s'étant arrêté sous le pont de Bry-sur-Marne, fut reconnu à sa longue chevelure. L'évêque de Paris alla processionnellement avec tout son clergé le chercher à Bry, & le ramena en grand convoi à Paris, où il fut inhumé dans l'abbaye de Saint Vincent, à présent Saint-Germain-des-Prés.

Le village de *Brunoy* situé sur la riviere d'Yeres, à quatre petites lieues sud-est de Paris, étoit connu dès le temps du roi Dagobert, qui dans son testament de l'an 638, le légua à l'abbaye de Saint-Denis. Dans la suite l'abbé Suger l'ôta à son abbaye, pour le donner au prieuré d'Essone, & enfin il s'établit à Brunoy des seigneurs particuliers.

Nos rois mêmes y eurent des maisons de chasse, & y séjournèrent quelquefois. Il existe un édit du roi Philippe de Valois, de l'année 1346, daté de Brunoy, & l'on montre encore dans ce lieu, il n'y a pas longtemps, une grosse tour appelée de *Gannes*, où l'on prétendoit que ce traître chevalier, si connu sous le regne de Charlemagne, avoit logé. Mais cette tour paroît plutôt faire partie des ruines d'une maison seigneuriale, que d'un château royal.

Brie, ou *Bray-Comte-Robert* est une petite ville située à une petite distance de la rivière d'Yères, à six lieues de Paris, & dans laquelle on compte près de deux mille habitans. De quelque façon qu'on en prononce le nom, il a une origine celtique, qui indique un terrain gras & bourbeux. Elle n'a qu'une paroisse, qui est dédiée à Saint Etienne. La construction de cette église paroît être du treizieme siecle; & c'est aussi le temps où l'on croit qu'elle fut fondée & dotée par les seigneurs que je ferai connoître dans un moment. L'Hôtel-Dieu de la ville est de la même ancienneté, c'est-à-dire du commencement du treizieme siecle; & l'on remarque que la méchante reine Isabelle de Baviere, veuve du roi Charles VI, fit en mourant un legs à

cet Hôtel-Dieu. Mais il ne fut pas considérable ; car il ne consistoit qu'en cinq livres Tournois, ou cent sous une fois payés.

Il y avoit dans le château de cette petite ville, dont on voit encore les fortifications, & qui a été autrefois très-fort, une chapelle, qui est ruinée. Mais du moins le titre du chapelain subsiste ; c'est un petit bénéfice. En entrant dans la ville du côté de Paris, on remarque de larges & profonds fossés : ce sont ceux de ce château, qui d'ailleurs est de figure carrée, flanqué de huit tours disposées de manière que l'on en voit toujours trois, de quelque côté que l'on s'en approche. Les bâtimens intérieurs sont réduits presque à rien.

On voyoit aussi autrefois à Brie-Comte-Robert une léproserie ou hôpital de Saint Ladre, qui subsistoit dès le treizième siècle, mais elle n'existe plus. En récompense on y trouve deux couvens postérieurs au seizième siècle, l'un de minimes, & l'autre de filles de la Croix, pour l'instruction des jeunes filles.

Quant aux seigneurs de cette petite ville, le plus ancien que l'on connoisse, est *Thomas*, de qui le roi Louis le Jeune acheta la terre de Braye ou Brie, pour *Robert* son frère, qui étoit déjà comte de Dreux,

& avoit épousé l'héritière de Braine. Ce comte Robert en jouit toute sa vie ; & c'est de lui qu'elle a pris le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Après la mort de Robert, sa veuve s'établit dans cette ville, où, pendant le séjour qu'elle y fit, il arriva un événement qui n'est que trop mémorable. La comtesse avoit permis à plusieurs juifs de se fixer dans sa ville. Ils y faisoient non seulement le commerce, mais même la banque & l'usure. Ils prêtoient sur gages ; & quand on n'en avoit pas à leur donner, ils s'attribuoient des droits sur la personne du débiteur. Un pauvre chrétien de la ville leur ayant manqué de parole, on prétend qu'ils s'en firent, le fouetterent, le couronnerent d'épines ; & après l'avoir traîné ainsi dans les rues, le pendirent à la vue des autres habitans. La comtesse étoit alors absente : on en porta des plaintes au roi Philippe-Auguste qui étoit à Saint Germain en Laye. Le monarque accourut en personne à Briec-Comte-Robert, fit une justice sévère des juifs coupables ; & ayant reçu à cette occasion une grande quantité d'autres accusations & dénonciations, qui prouvoient que les juifs crucifioient souvent des chrétiens, surtout des enfans, il en fut si bien convaincu, que dans cette seule ville, il fit pendre

ou brûler quatre-vingt-dix neuf juifs. De la perécution devint générale dans le royaume, & l'on confisqua sur eux des richesses immenses.

Au treizième siècle, Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, qui avoit eu en partage Brie-Comte-Robert, devint duc de Bretagne. Le duc Jean son fils eut pour fille Alix, qui épousa Jean de Châtillon, comte de Blois. Jeanne de Châtillon porta Brie à Pierre de France, cinquième fils de Saint Louis. Aucun enfant n'étant issu de ce mariage, cette ville revint au duc de Bretagne, Jean II, dont la fille *Blanche* épousa Philippe d'Artois. Marguerite d'Artois, leur fille, se maria à Philippe d'Evreux, cinquième fils du roi Philippe *le Hardi*. Jeanne d'Evreux épousa, en 1236, le roi Charles *le Bel*, & n'en eut qu'une fille, nommée *Blanche*, qui épousa Philippe d'Orléans, second fils du roi Philippe de Valois. La reine Jeanne d'Evreux, douzième de Charles *le Bel* vécut long-temps à Brie, & n'y mourut qu'en 1370. Blanche de France, sa fille, étant devenue veuve sans enfans, céda Brie au roi Charles V, de qui elle passa à Charles VI. Celui-ci la donna à Louis, duc d'Orléans, son frere, qui en fit le partage de son fils cadèt, Jean comte d'Angoulême, grand-pere de François I.

Pendant les troubles du regne de Charles VI, & du commencement de celui de Charles VII, cette ville fut prise d'assaut par les Anglois, & le château obligé de capituler. Enfin Charles VII y rentra, & la rendit au comte d'Angoulême. François I la réunit au domaine en montant sur le trône. Après la mort de ce monarque, le château fut plusieurs fois cédé & abandonné, à la sollicitation de la reine Catherine de Médicis, à plusieurs seigneurs Italiens, tels que les ducs d'Atri, de la maison de Caraccioli, les Gondi, &c. Marie de Pierrevive, femme de Pierre de Gondi du Perron, se qualifioit dame de Brie-Comte-Robert, parce que ce domaine lui en avoit été abandonné à vie, en récompense des services qu'elle avoit rendus à l'état, ayant été gouvernante des enfans de Catherine de Médicis pendant leur plus tendre jeunesse.

La terre & la paroisse de *Chevry*, qui ne sont qu'à une lieue delà, sont fort anciennes. Elles étoient connues sous la première race de nos rois; & l'on trouve des monnoies frappées à *Caprianecum*, que l'on croit être ce lieu même.

La petite ville de *Rosoy*, située sur la rivière d'Yeres, dans une belle plaine, fertile en grains, n'est remarquable que par le passage des troupes & son élection.

Elle a eu autrefois des seigneurs particuliers qui avoient trois roses pour armes. On n'y compte qu'environ huit cents habitans, avec une paroisse dont l'église est grande & bien bâtie, & un couvent de religieuses dominicaines. Le magnifique château de la *Fortelle* est à une petite distance au Nord.

Dans ce même canton est la petite ville de *Nangis*, avec titre de marquisat, qui contient environ onze à douze cents habitans. Il y a un beau château qui a longtemps appartenu à la maison de *Brichanteau*, éteinte depuis peu, & dont le dernier a été maréchal de France. On y tient un grand marché, dans lequel il se débite beaucoup de bled, le pays des environs étant très-fertile en bons grains.

Au Nord-Ouest de *Rosoy*, est le bourg de *Tournan*; nom qu'on fait venir du Dieu *Tor*, ancienne divinité des Celtes, qui étoit anciennement adorée dans les bois, au milieu desquels ce lieu est situé. Cette terre étoit autrefois possédée par la maison de *Garlande*, qui fut pendant très-long-temps considérable & puissante en France. On y voit encore les restes du château de ces seigneurs. Ils consistent en deux tours carrées, avec deux portes d'une architecture antique,

& qui portent tous les caracteres du douzieme siecle.

Le bourg d'*Essone* étoit autrefois un lieu très-considérable. Sous la premiere race de nos rois on y battoit monnoie : nous en trouvons encore qui porte le nom d'*Exona*. L'abbé *Suger* en parle sous ce nom latin, qui est aussi celui de la riviere qui y passe, & se jette dans la Seine à Corbeil. Une partie de cette dernière ville, dont je vais parler tout à l'heure, dépendoit autrefois de la paroisse d'*Elfone*, qui a encore aujourd'hui environ six cents habitans.

La ville de *Corbeil* située sur les deux rives de la Seine, qui la divise en deux parties, dont l'une est dans le Hurepoix & l'autre dans la Brie Française, est néanmoins regardée comme la capitale de ce dernier pays. La partie du Hurepoix est appelée *le Nouveau Corbeil*; celle de la Brie Française, *le Vieux Corbeil*. Suivant plusieurs auteurs, ce *Vieux Corbeil* fut fondé par *Domitius Corbulo*, général de l'empereur *Neron* dans les Gaules. Suivant d'autres, c'étoit la ville appelée *Metiosedum*, dont parle César dans ses commentaires, & qui étoit située sur la Seine entre Paris & Melun.

Quoi qu'il en soit de ces deux opinions, il est sûr que la ville de *Corbeil* étoit toute

entière sur la rive droite de la Seine, c'est-à-dire, du côté de la Brie. Si, sous la première & la seconde race de nos rois, il y avoit déjà un pont, au moins n'y avoit-il point de maisons sur la rive gauche de ce fleuve; ou s'il y en avoit, elles n'étoient point entourées de murailles, & ne faisoient point partie de la ville. Sur la fin du neuvième siècle, on bâtit un château aubout du pont, pour arrêter les courtes des Normands, & l'on y établit des châtelains, d'où vinrent les comtes.

Au dixième siècle, on commence à entendre parler de ces comtes de Corbeil, entr'autres d'un nommé *Haymon*, d'origine Normande, ou pour mieux dire, Danoise, mais très-bon chrétien. Il mourut étant en pèlerinage à Rome; & un jeune seigneur, nommé *Burcard*, épousa sa veuve. Ces deux comtes retirèrent, sous la protection de leur château, des reliques qu'on avoit transportées jusques là, pour éviter qu'elles ne fussent pillées par les troupes Barbares. Ils les placèrent dans des églises qu'ils firent bâtir exprès, & qui font aujourd'hui partie du Nouveau Corbeil. Telle est l'origine des deux collégiales, dont l'une est dédiée à *Saint Exupere*, premier évêque de Bayeux, que l'on appelle communément *Saint Spire*,

& l'autre à *Saint Gueraut*, abbé de Landevenec en Bretagne.

Le comte Burcard étoit parent de Hugues Capet. Il eut le gouvernement de Melun, aussi bien que celui de Corbeil. Il fit la guerre à Hugues, comte de Chartres, & à Raynard, comte de Sens. Sur la fin de ses jours, il se fit moine dans l'abbaye de Saint-Pierre des Fossés, & sa femme se fit religieuse. Leur fils fut évêque de Paris, & leur fille épousa Foulques, comte d'Anjou. Le troisieme comte de Corbeil s'appelloit *Maugé* ou *Maugis*. On prétend qu'il étoit fils de Richard I, duc de Normandie. Il rendit, dit-on, de grands services au roi Henri I. Son fils & son petit-fils le remplacèrent : le dernier mourut avant 1070.

A celui-ci succéda *Burcard III*. C'étoit un homme si fier & si avantageux, qu'il eut la prétention de détrôner le roi Philippe I, à qui il fit la guerre. Il se fit armer par sa femme, à laquelle on prétend qu'il dit : *noble comtesse, donnés joyeusement cette épée à votre noble baron : je la reçois de votre main comme comte, & espere vous la rapporter bientôt en qualité de roi de France*. Il s'en fallut bien que ses espérances fussent remplies, car il fut tué d'un coup de lance par le comte de Chartres.

Eudes, son fils & son successeur, se recommanda si bien avec le roi Louis le Gros,

fils de Philippe I, que ce monarque le tira d'un mauvais pas dans lequel il s'étoit engagé mal-à-propos, s'étant laissé enfermer dans un château à quatre lieues de Corbeil. Le roi marcha avec une armée pour le délivrer, y réussit & le ramena dans son comté. L'abbé *Suger* rend un témoignage bien naïf du peu de capacité de ce comte. Il dit que ce n'étoit pas un homme ; mais une *grosse bête*. Aussi l'abbé qui le connoissoit si bien osa-t-il bâtir malgré lui à Essone un monastere de moines. Le comte Eudes en parut mécontent ; car Essone lui appartenoit, & c'étoit sur son territoire, & en partie à ses dépens que se faisoit cette fondation. Mais loin d'oser s'y opposer, il paroît qu'il ajouta une troisième église à celles du Nouveau Corbeil. Cette partie de la ville fut alors entourée de murailles, & devint au moins aussi considérable que l'autre dont je parlerai dans un moment. Enfin le comte Eudes mourut sans enfans, & l'abbé *Suger*, en grand politique, fit passer Corbeil entre les mains du roi. Depuis cette époque, cette ville n'a plus eu de comtes particuliers.

On révere dans l'église de Saint Spire non seulement les reliques de Saint Exupere, mais aussi celles de Saint Loup & de Saint Regnobert, évêques de Bayeux. L'église

ayant été brûlée, fut rétablie au quinzième siècle à peu près telle qu'on la voit aujourd'hui. On y montre la tombe du comte Haymon, mais sûrement bien plus moderne que l'époque de sa mort. Le chapitre de Saint Spire avoit, comme bien d'autres, des abbés à sa tête. Cependant il ne paroît pas que les chanoines aient jamais été moines ou réguliers.

La collégiale de Saint Guenaut est moins considérable. Le bâtiment est du treizième siècle; & il paroît qu'il y avoit autrefois plusieurs chanoines réguliers, qui avoient à leur tête un prieur. Il n'y a aujourd'hui qu'un seul chanoine régulier. Il se trouve encore dans le Nouveau Corbeil un troisième chapitre, qui est celui de Notre-Dame. Il n'est pas si ancien que les précédens, quoique l'église en paroisse fort vieille: mais il étoit existant du temps de Saint Louis: c'est cette église qui est devenue paroissiale, & a éteint les droits de la paroisse d'Essone sur le Nouveau Corbeil.

La rivière d'Essone, en se jettant dans la Seine, forme une île dans laquelle est bâtie l'église prieuré & commanderie de *Saint Jean*, que l'on surnomme *en l'Isle*, pour la distinguer d'une autre église dédiée à Saint Jean, & surnommée *de l'Hermitage*. Celle dont je parle ici, postérieure à l'a-

réantissement de comtes de Corbeil, reconnoît pour sa fondatrice *Issemburge*, épouse de Philippe Auguste, qui survécut à ce monarque, & eut Corbeil pour son douaire. Elle y établit douze prêtres de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, à présent de Malte, ayant à leur tête un prieur. Si cette fondation est réduite, au moins n'est-elle pas éteinte. Le prieur ecclésiastique de l'ordre de Malte, continue même de jouir d'un droit remarquable; c'est celui d'officier avec la mitre & une partie des ornemens pontificaux, mais sans crosse, parce qu'il a dans sa maison & dans son église même un supérieur, qui est le commandeur militaire, & qui a à peu près les mêmes droits sur lui, que les abbés commendataires sur les prieurs claustraux. La commanderie d'Essone est appelé *Grande Trésorerie*, sans doute parce qu'elle avoit été affectée au grand trésorier du grand prieuré, ou de la langue de France.

L'église qui subsiste aujourd'hui dans cette commanderie, est celle qui fut bâtie par les ordres de la reine *Issemburge*. Elle est très-grande, d'une architecture gothique, & assez simple. Elle fourmille de tombeaux: mais celui qui mérite une attention particulière, est celui de la fondatrice. Il a été jusqu'à nos jours au milieu du chœur, élevé d'un pied au dessus du pavé. Sur la tombe qui est de cuivre, la

reine est représentée en habits royaux avec la couronne & le sceptre. Tout autour de sa représentation sont des vers latins, écrits en caractères gothiques, qui contiennent l'éloge assez bien mérité de cette malheureuse reine, & la date de sa mort, arrivée le 14 janvier 1236: elle survécut treize ans à son époux.

On montre dans une des galeries qui entourent l'église une vieille chaise de bois, que l'on dit avoir servi à cette reine Isemburge, & dans laquelle elle entendoit la messe assise, étant fort vieille. C'est, dit-on, le plus vieux meuble de cette espèce que l'on voie en France, quoiqu'on montre à Saint Denis la chaise ou le trône du roi Dagobert. Mais il est de cuivre; & cette chaise-ci est de bois, & subsiste depuis six cent cinquante ans: c'est une belle antiquaille. Sous le règne de Philippe le *Hardi*, Jean de Villiers l'Isle-Adam, grand-maître de Saint Jean de Jérusalem, étant en France, sa patrie, tint un chapitre général de son ordre dans cette commanderie; & l'on prétend que fut bâtie, à cette occasion, une grande salle qui est auprès du cloître & du dortoir des religieux. Je vais dire un mot du *Vieux Corbeil*.

Les anciens historiens sont persuadés que celui-ci fut détruit par les Normands sous

le règne de *Charles le Chauve*. Les habitans, disent-ils, se disperserent alors dans la forêt de Senart, & quand ils se rapprocherent de leurs anciennes habitations, ils aimèrent mieux se rassembler autour de l'ancienne tour de *Corbulo*, ainsi appelée du nom d'un général Romain, & située à la pointe de la presqu'Isle formée par l'embouchure de la rivière d'*Essone* dans la Seine. Ils trouverent ce côté plus aisé à fortifier; ce qui fut fait en formant de la pointe une Isle, & en entourant de murailles le Nouveau Corbeil, qui, comme je l'ai dit plus haut, se forma à la rive gauche de la Seine: le pont fut conservé ou rebâti, & bien défendu. Ces premières fortifications sont à présent ruinées. La *tour de Corbulo*, que l'on appella ensuite le *Mourdi*, est rasée, ainsi qu'une autre appelée le *Donjon*. Ce Vieux Corbeil n'est plus regardé par ceux qui en ignorent l'histoire, que comme un faubourg du nouveau.

La principale église de celui dont je parle ici, est dédiée à *Saint Germain*, évêque de Paris, à qui le terrain en fut donné au sixième siècle. Elle est vaste & belle, mais moins fréquentée que celle de Saint Jacques, parce que la première est sur une hauteur assez élevée, & que la plupart des maisons sont dans le bas. La seconde, située au pied

de la hauteur, appartenoit autrefois aux Templiers. Lors de leur destruction, leurs biens passerent aux chevaliers de Saint Jean. Mais comme ils avoient une autre église dans Corbeil, celle de Saint Jacques resta à la ville. Elle est deffervie par un vicaire du curé de Saint Germain, & plus souvent par lui même; car son presbitere est établi tout auprès.

La paroisse du Vieux Corbeil s'étend aux environs, entr'autres sur *Tigery*, qui n'est qu'un hameau, dont le fief dépendoit autrefois de la vicomté de Corbeil. Les seigneurs connus dès le temps de Philippe Auguste, prenoient tantôt le nom de *Tigery*, tantôt le titre de vicomtes de Corbeil. Au seizième siècle, les seigneurs de la maison de Saint André y firent bâtir un beau château, & une belle chapelle, qui a été depuis embellie par ceux de la maison de Fraguier qui le possèdent. Il existe encore à *Tigery* une vieille tour, qui est sans doute le vrai siege du fief. Il y a deux autres fiefs dépendants du Vieux Corbeil. Le premier s'appelle le *Val Cocatrix*, du nom d'une ancienne famille bourgeoise, connue dès le temps de Philippe le Bel. L'autre s'appelle le *Champ Dolent*, en mémoire d'une bataille donnée très-anciennement, suivant les uns, du temps des Romains,

suivant les autres, du temps des Normands.

Après l'extinction des comtes de Corbeil, nos rois vinrent souvent dans cette ville. Nous voyons plusieurs chartes de Louis *le Jeune*, datées de ce lieu. Adele, ou Alix de Champagne, dernière femme de ce monarque, l'eut pour son douaire, & y demeura jusqu'à sa mort arrivée en 1206: l'hôtel-Dieu de Corbeil la regarde, avec raison, comme sa première fondatrice. Philippe Auguste y venoit souvent aussi, & le laissa à la reine Isemburge. A la mort de celle-ci, la reine Blanche, mère de Saint Louis, l'eut en augmentation de douaire, & habita l'hôpital ou commanderie de Saint Jean, jusqu'à ce qu'elle eut fait bâtir une maison royale avec une chapelle: mais ni l'une ni l'autre ne subsistent plus. Marguerite de Provence, veuve de Saint Louis, résida aussi à Corbeil jusqu'à sa mort, arrivée en 1285, quinze ans après celle de son époux. Enfin, Clémence de Hongrie, veuve de Louis *le Hutin*, s'y retira aussi en 1316, après être accouchée d'un fils posthume, qui devint roi dès sa naissance, mais qui ne vécut que huit jours. Elle y mourut en 1328.

On voit par plusieurs chartes & titres, que Philippe *le Bel*, Philippe *le Long* & Charles *le Bel* venoient souvent à Corbeil.

Depuis leurs regnes jusqu'à ceux de Louis XI & de Louis XII, nos monarques ne parurent plus dans cette ville. Elle fut gouvernée par des châtelains qui préfidoient à la justice, & veilloient en même temps à la défense de la ville. Cependant il y avoit des vicomtes: mais il paroît qu'ils n'exerçoient aucune fonction. La vicomté étoit un fief, qui fut par la suite, vendu comme une terre, passa en plusieurs mains, & qui appartient enfin à la maison de Villeroi. Le domaine fut donné par Louis XII à l'amiral de Graville, retiré ensuite, donné par engagement à différentes familles; & c'est encore à ce titre qu'en jouit à présent cette même maison de Villeroi. Il y a eu autrefois des écoles & des études dans cette ville, & le fameux *Abailard* y enseigna avec éclat.

Corbeil renferme en tout environ deux mille cinq cents habitans, quatre paroisses, & plusieurs maisons religieuses. Le commerce qu'on y fait est principalement de passage. Les marchés y sont très-fournis de bled, & les foires très-fréquentées. Il y subsiste d'ailleurs depuis long-temps des manufactures de cuirs, & des tanneries sur les différentes branches des petites rivières d'Huynes & d'Essone. Au treizieme siecle,
les

les oignons de Corbeil étoient en réputation. Depuis ce temps on en estime les pêches , & delà s'est élevée une grande question touchant les armes d'une ancienne & illustre famille de cette ville , que l'on appelle *du Donjon*. Elles portent un fruit en chef au dessus d'une tour. La difficulté est de savoir si c'est un oignon ou une pêche.

A quelque distance de Corbeil , vers le Gâtinois François , sont deux abbayes considérables , ou du moins respectables par leur antiquité. L'une est celle du *Jard* , de l'ordre de Saint Augustin , fondée , en 1165 , par le roi Louis le Jeune , & Adele de Champagne son épouse. L'autre est celle de *Barbeaux* , de l'ordre de Cîteaux , fondée par le même monarque , dont on y voit le tombeau devant le grand autel. Le cardinal de Furstemberg , qui en étoit abbé commendataire pendant le siècle dernier , fit rétablir ou plutôt refaire cette royale sépulture. On attribue le désordre où elle étoit , à la curiosité assez déplacée qu'eut Charles IX de la visiter , en allant de Melun à Fontainebleau. L'historien *Rouillard* nous apprend qu'on trouva d'abord le corps du roi Louis le Jeune tout entier , mais qu'il se réduisit en poussière dès qu'il fut frappé de l'air extérieur ; qu'il avoit sur son estomac un

crucifix d'argent, dans lequel étoit enchâssé du bois de la vraie croix; que l'on trouva à sa main droite un sceptre, & à sa gauche le grand sceau du royaume, qui n'étoit que d'argent.

Non loin de ces deux abbayes, on trouve *Vaux-le-Vicomte*, chef-lieu d'une grande terre, avec un beau château, qui fut élevé avec magnificence, au dix-septième siècle, par Fouquet, surintendant des finances. On y voit encore une partie des beautés dont ce lieu est redevable à ce ministre, salons, galeries peintes par de grands maîtres, avant-cour, avenue, jardins, parc, terrasse destinés par le fameux *le Nôtre*. Il n'y a que les cascades & les jets d'eau, dont les canaux & les réservoirs sont détruits. Après la disgrâce du sur-intendant, son fils qu'on appelloit le *Vicomte de Vaux*, & qui étoit oncle du maréchal de Bellisle, garda quelque temps cette terre. Elle fut ensuite vendue au maréchal de Villars, qui en fit le chef-lieu de sa duché-pairie: elle porta le nom de *Vaux-le-Villars*. Elle a été ensuite acquise par la maison de Choiseul-Praslin, qui a suivi le même usage, & on l'appelle aujourd'hui *Vaux-Praslin*.

Je suis, &c.

A Corbeil, ce 2 janvier 1767.

L E T T R E D C X C I.

S U I T E D E L' I S L E D E F R A N C E.

LE *Gâtinois François* est séparé de la Brie Française par la riviere de Seine. Je crois vous avoir dit, madame, dans une de mes précédentes lettres, que le nom latin du Gâtinois est *Vaslinium*, dont la signification en langue celtique veut dire autant que *Lundes*, ou pays sablonneux & stérile. C'est dans ce sens que l'on appelle, dans le Poitou, *Gastine*, & dans le Berri *la Vallée de Vastan*, un canton peu fertile. Mais ceci n'est pas à présent tout-à-fait applicable au Gâtinois François, qui produit une assez grande quantité de grains & de pâturages. Voici les lieux les plus considérables qu'on y remarque. Je vais en commencer la description par ceux de la partie méridionale, pour finir par ceux de la septentrionale qui s'étend le long de la Seine, & qui touche au Hurepoix.

La petite ville de *Courtenai*, située sur le ruisseau de *Cairi*, à l'extrémité du Gâ-

tinois, & aux confins du Senonois dans la Bourgogne, ne renferme tout au plus que mille habitans. Ce qui contribue même à cette population, est le grand marché qui s'y tient toutes les semaines. On y voit encore les restes d'un ancien château qui a long-temps appartenu à une branche de la maison royale, qui en avoit pris le nom. Il a des mouvances considérables & porte le titre de comté: à présent c'est un domaine engagé, qui a été long-temps possédé, à ce titre, par la maison de Boulainvilliers, dont quelques seigneurs ont été enterrés dans l'église paroissiale. Il paroît qu'il passa aux Boulainvilliers par les Chabannes.

Courtenai a eu ses seigneurs particuliers, qui n'avoient point d'autre nom que celui de cette terre jusqu'au douzième siècle. Un chevalier de cette maison avoit passé en Angleterre, à la suite de Guillaume le Conquérant, s'y étoit établi, & y avoit formé une branche qui y a subsisté long-temps avec le plus grand éclat, tenant un rang distingué parmi les lords pairs de ce royaume. La branche, restée en France, finit en la personne d'Isabelle, qui épousa Pierre de France, dernier des fils du roi Louis le Gros. La postérité de ce prince prit non-seulement le nom, mais aussi les armes de

Courtenai, qui étoient d'or à trois tourteaux de gueule.

Pierre II, fils du premier, s'étant mis à la tête d'une expédition de chevaliers François qui conquièrent Constantinople, fut le premier des Empereurs latins, qui, pendant un siècle, régnerent sur cette capitale de l'Empire d'Orient. Son fils aîné *Robert* lui succéda, & à celui-ci *Baudouin* son frere cadet. Enfin, *Philippe* de Courtenai, fils de *Baudouin*, porta encore le titre d'Empereur de Constantinople. Il n'eut qu'une fille, qui épousa *Charles* de Valois, frere de *Philippe le Bel*, & pere du roi *Philippe* de Valois: mais *Charles* n'eut point d'enfans d'elle. Cependant il paroît qu'il conserva la seigneurie de Courtenai; qu'il la transmit au roi, son fils d'un autre lit, & que c'est de ce moment là qu'elle est restée annexée au domaine. La maison de Courtenai a néanmoins subsisté en d'autres branches pendant plusieurs siècles; & l'héritiere de la dernière de ces branches, celle de *Chevillon*, vivoit encore de nos jours: c'est la mere du prince de *Beaufremont*.

Il y a à Courtenai une fondation dont l'origine est assez singuliere. Toutes les années, le jour du mardi-gras, on distribue des aumônes aux pauvres; on régalé les personnes notables de la ville, & même on

offre à boire à tous les étrangers qui se présentent. Cette coutume vient de ce qu'un homme de Courtenai ayant trouvé sur le grand chemin une valise remplie de papiers de conséquence, & d'une somme d'argent assez considérable, demanda à celui qui vint la réclamer, ce qu'il donneroit si on lui faisoit retrouver sa valise. Le voyageur consentit à abandonner tout l'argent, pourvu qu'on lui restituât ses papiers; & c'est cet argent placé alors en rente par le généreux Citoyen de Courtenai, qui sert aux frais de cette distribution.

En montant vers le nord-ouest de Courtenai, & en suivant les frontières du Gâinois - Orléanois, on trouve la petite ville de *Château-Landon*, située sur une colline, près du ruisseau de Fusin. Elle a un historien particulier, dont l'ouvrage est très-rare & fort recherché des bibliomanes. On établit dans ce livre, que c'est Samothès, roi des Gaules, arrière-petit-fils de Noë, qui est le fondateur de cette ville. Lorsque César entra dans les Gaules, elle s'appelloit *Vellandonum*, étoit forte, & la capitale d'un canton considérable. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on remarque encore dans ses environs, des traces de rues bien alignées, & que pour peu que l'on y creuse on y découvre des fondations de grands bâtimens: on en a

tiré même des médailles & des antiquités de toute espece.

Quelques-uns ont prétendu que le nom de *Château-Landon* venoit de *Castellum Lentuli*, *Château de Lentulus* : mais il est plus probable que c'est d'un nommé *Landon*, qui vivoit sous nos rois de la premiere race. Ce lieu étoit déjà connu alors, & l'on voit que sous la seconde & sous la troisieme, il étoit du domaine de la couronne. Philippe I le donna à son frere Robert, qui y fixa sa demeure, comme étant alors la capitale du Gâtinois. La preuve de l'ancienne grandeur de *Château-Landon* est la quantité d'églises qui y subsistent ; car quoique cette ville n'ait aujourd'hui qu'environ quinze cents habitans, elle renferme une ancienne abbaye, & trois autres églises qui sont ou qui ont été paroisses. Il y a un bailliage royal, dont le ressort est assez étendu.

L'abbaye dédiée à Saint Severin, fut bâtie & fondée par le roi Sigebert, petit-fils de Clovis, au même lieu où ce saint fut enterré, du temps de ce dernier monarque. On y plaça le corps du saint dans une belle châsse d'argent, travaillée des mains de Saint Éloi. Mais au dixieme siecle, l'abbaye fut brûlée par les Normands, & la châsse enlevée. Au douzieme, l'église fut rebâtie

& consacrée par le fameux Saint Thomas, archevêque de Cantorbéry. Au quinzième elle fut encore ruinée par les Anglois. En 1567, les soldats du prince de Condé y firent de grands désordres & la pillèrent entièrement. Vingt ans après, les Reîtres assiégerent encore la ville, & ils ne purent s'en emparer: mais en 1589, ils s'en rendirent les maîtres. Tant de ravages ont réduit Château-Landon presque à rien. Le château, autrefois si fort, en est démoli; & l'église de Notre-Dame porte seule des restes de grandeur & de beauté. Plusieurs autres églises qui étoient renommées du temps de Saint-Louis, ne sont plus aujourd'hui que des chapelles ruinées.

A deux petites lieues nord-ouest de Château-Landon, sur la rive droite du Loing, est l'abbaye de *Cercanceaux*, fondée dès le temps du roi Philippe Auguste, & habitée par des Bernardins. Elle reconnoît pour son principal bienfaiteur *Henri Clément*, maréchal de France, un des premiers revêtus de cette dignité, puisque le premier de tous, qui releva cet office & qui le rendit militaire, est Alberic, que l'on croit avoir été père de Henri. L'église de *Cercanceaux* n'a jamais été achevée. Mais ce qui en existe encore, forme un très-beau vaisseau de vingt-cinq toises de longueur sur

autant de largeur, à la croisée. La voûte est très-élevée, & d'une architecture également solide & délicate, portée sur de gros piliers taillés en colonnes. Elle est d'ailleurs très-éclairée; le chœur & les chapelles sont remarquables par la beauté de leur construction: mais ils ont été dépouillés de leurs ornemens par les huguenots, dans les guerres civiles de religion.

Entre Château-Landon & Nemours, est le village de *Beaumont*, surnommé *les Bois*, parce qu'il étoit autrefois, comme Nemours, au milieu des forêts, qui sont à présent détruites. Cette terre est très-noble, ayant plus de vingt-cinq fiefs qui en dépendent: cependant elle relève du roi pour Château-Landon. Le château est très-beau, & l'on y remarque encore quelques restes de la magnificence du fameux *Jacques Cœur*, auquel il appartenoit au quinzième siècle. Lors de la première disgrâce de ce riche commerçant, trésorier de l'épargne du roi Charles VII, Beaumont fut donné par ce monarque au comte de Dammartin (*Chabannes*), grand-maître de France. Mais sous le regne suivant, Jacques Cœur ayant été rétabli dans tous ses biens, recouvra toutes ses terres. Geoffroi Cœur, son fils, hérita de Beaumont, & la fille unique de celui

ci, nommée Germaine, épousa Louis de Harlay.

Henri IV érigea Beaumont en comté. De nos jours, cette belle terre a été érigée en duché héréditaire pour le prince de Tingry, de la maison de Montmorenci, branche de Luxembourg, héritier par sa mere de la famille de Harlay. C'est le premier président Achilles de Harlay, si illustre sous le regne de Henri IV, qui a fait les plus grands embellissemens à Beaumont. Il est enterré dans l'église de ce lieu, ainsi que son pere, son fils & plusieurs autres de la même famille, tous seigneurs de Beaumont.

La ville de *Nemours*, située au nord de Beaumont, sur la riviere de Loing, & chef-lieu d'une élection, n'est pas fort ancienne, quoique de vieux auteurs aient voulu, mais sans fondement, lui attribuer une haute antiquité. Il y a apparence que son nom vient de *Nemus*, mot latin, au pluriel *Nemora*, Forêts, parce que celle que nous appellons actuellement de *Fontainebleau*, s'étendoit sans doute autrefois jusqu'à *Nemours*. Au reste ce n'a été qu'un château jusqu'à la fin du quatorzieme siecle. Mais le prieuré cure de Saint Jean, qu'on y voit encore, & qui est bien plus ancien, a donné

lieu à la formation & à l'agrandissement de la ville.

Ce prieuré fut fondé, en 1170, par le roi Louis le Jeune, qui ayant fait le voyage de la terre sainte, avec Gauthier, son chambellan & son favori, en apporta des reliques de Saint Jean Baptiste. Cette église ne fut pas plutôt bâtie, qu'un grand nombre de pèlerins s'y rendirent de tous les côtés. Le chambellan Gauthier y établit un petit hôpital ou hôtel-Dieu, qui, ainsi que le monastere, fut enrichi par nos rois, & par les comtes de Champagne du treizieme siecle. Une aumône singuliere qui leur étoit faite sous les regnes de Philippe Auguste & de Saint Louis, consistoit à leur envoyer tout le reste du pain qui avoit été servi sur la table du roi, quand il étoit à Fontainebleau. La ville étant formée & augmentée, ce prieuré devint cure, toujours sous le titre de *Saint Jean*, mais desservi par des religieux de l'ordre de Saint Augustin : ceux d'à présent sont chanoines reguliers de la congrégation de France ou génévains.

On voit encore à Nemours les restes de l'ancien château, qui est un bâtiment massif, flanqué de quatre grosses tours. Il ne sert plus qu'à tenir les séances du bailliage, dont le ressort s'étend sur quatre-vingt-douze

paroisses. Ce bailliage ressortit nuement au parlement de Paris, & l'on y juge suivant la coutume de *Lorris*, c'est-à-dire la coutume du bailliage d'Orléans, rédigée dans la petite ville de *Lorris*. Ce château passoit pour très-fort au quatorzième siècle. Mais il n'étoit entouré que de maisons formées, pour ainsi dire, au hasard, sans aucune enceinte. Ce n'est qu'en 1397 que les habitans obtinrent du roi Charles VI la permission de s'entourer de murailles, & les honneurs ainsi que les droits de ville fermée.

Peu de temps après, en 1406, le même monarque donna Nemours au roi Charles de Navarre, & l'érigea en duché-pairie en y joignant plusieurs autres terres & seigneuries. Après l'extinction de la maison d'Évreux, qui possédoit le royaume de Navarre, Nemours passa à plusieurs autres princes & seigneurs des maisons de Foix & d'Armagnac. Jacques d'Armagnac, qui eut la tête tranchée en 1477, sous le règne de Louis XI, étoit duc de Nemours. Le jeune & brave Gaston de Foix, qui périt à la bataille de Ravenne, l'étoit aussi.

En 1524, Louise-Philiberte de Savoie, duchesse d'Angoulême, & mère de François I, se fit donner le duché de Nemours, qu'elle céda ensuite à son oncle Philippe de Savoie, pour l'attacher entièrement au service de

France, à quoi elle réussit; & jusqu'au milieu du dix-septieme siecle, ce duché resta dans une branche de la maison de Savoie, dont les princes ont porté le titre de ducs de Nemours. Louis XIV le racheta des héritiers de cette branche, & le donna, en 1672, à titre d'augmentation d'appanage, à Monsieur, son frere unique. Depuis cette époque la maison d'Orléans en a toujours joui.

Dans son état présent, la ville de Nemours n'est pas grande, ne contenant guères plus de trois mille cinq cents habitans. Mais elle est bien bâtie, bien percée, & sur-tout bien pavée de grès, dont les rochers l'entourent de tous côtés. Elle a jusqu'à cinq faubourgs, dont le plus étendu est celui de Saint Pierre, qui a une église paroissiale aussi ancienne à ce titre que celle de Saint Jean. On sort de Nemours par quatre portes, & l'on trouve en sortant de deux de ces portes, de jolies promenades. Le couvent des récollets, & celui des religieuses ne furent établis qu'au dix-septieme siecle. A un quart de lieue est la commanderie de *Beauvais*, de l'ordre de Malte, qui avoit appartenu aux Templiers.

La petite ville de *Moret*, au nord-est de Nemours, se trouve peu éloignée de la Brie Champenoise & dans l'élection de Monte-

reau ; & c'est ce qui m'a engagé, comme vous pouvez vous le rappeler, madame, à vous en parler dans une de mes lettres sur la basse Brie.

A deux lieues de cette ville, & tout-à-fait au nord de Nemours, est la maison royale de *Fontainebleau*, au milieu d'une vaste forêt, dont le fond est presque partout de rochers de grès, & dont l'ancien nom est *Forêt de Bierre*. Quant à la ville même de *Fontainebleau*, on ne peut douter qu'elle ne porte ce nom depuis plus de six cents ans, & ne soit maison royale depuis ce temps-là. Une charte du roi Louis le Jeune, datée de *Fontainebleau*, *ad fontem Blandii*, 1146, en est la preuve. On en trouve une autre du même monarque, qui fonde dans le château une chapelle en l'honneur de Saint Saturnin, & une troisième, qui nomme un *concierge* ou *gouverneur*; preuve que la maison royale existoit plus anciennement. On croit, mais sans beaucoup de preuves, qu'elle est du temps du roi Robert, au dixième siècle.

Quant à l'étymologie de son nom, celle qui le feroit venir de *Belle eau*, seroit assez naturelle. Mais elle n'est pas juste, puisque nous voyons dans les chartes de Louis le Jeune qu'elle s'appelle *Fons Blandii*. Ce dernier

ne fait pas quel étoit ce *Bliand*. Les bonnes femmes de Fontainebleau font un conte ridicule d'un chien du roi François I, nommé *Bliand*, qui chassant avec son maître, trouva une fontaine d'eau si belle, qu'il ne voulut plus la quitter. Le roi & la reine Claude sa femme l'ayant trouvé dans cette espece d'extase, partagerent son admiration, & firent bâtir un château auprès de cette fontaine, qui existe encore, mais dans la plus grande obscurité. Elle est cachée derrière des charmilles, du côté du grand Chenil. Henri IV avoit fait élever au dessus un petit bâtiment en coquilles, qui a été détruit en 1713. Les eaux de cette fontaine se jettent dans la grande piece d'eau que l'on appelle l'*Etang*.

Le roi Philippe Auguste venoit souvent à Fontainebleau; & un grand nombre de ses chartes sont datées de ce lieu. Saint Louis y passoit souvent les automnes & l'appelloit son désert. En 1239, il y tomba grièvement malade, & se croyant près de sa fin, il donna à son fils les plus sages instructions, lui recommandant sur-tout d'aimer le peuple de son royaume. En 1259, il y établit des mathurins pour desservir la chapelle de la Trinité, & l'hôpital qu'il fonda attaché à son château. On montre encore à Fontainebleau un pavillon qui est dit de

Saint Louis. Le bâtiment n'est que du seizième siècle, mais sur les fondations de celui du treizième.

Philippe *le Bel*, né à Fontainebleau l'an 1268, augmenta les dons faits aux mathurins, & leur confia le soin de la cure d'*Ayon*, qui étoit autrefois la paroisse de cette ville. Les mathurins continuent d'être curés primitifs de cette paroisse, qui n'est qu'à un quart de lieue du château. L'église paroissiale est antique; & l'on y lit une vieille inscription, qui semble prouver que les cœurs du roi Philippe *le Bel*, & de la reine Jeanne de Navarre son épouse y sont conservés. Mais on pense que c'est tout au plus celui de la reine, qui mourut en 1304. Le roi ne mourut qu'en 1314 à Fontainebleau, & son cœur est à Poissy. On croit que Philippe V, dit *le Long*, second fils de Philippe *le Bel*, mourut aussi à Fontainebleau.

Charles V, dit *le Sage*, commença à y former une bibliothèque qui fut ensuite transférée au Louvre. Louis XI y en commença une, que Charles VIII, Louis XII & François I continuèrent d'entretenir: ce n'est qu'au dix-septième siècle qu'elle fut réunie à la bibliothèque du roi. Ce dernier monarque est celui auquel le château de Fontainebleau a les plus grandes obliga-

tions. Non-seulement il réédifia tous les anciens bâtimens, mais il en construisit de nouveaux, & les fit décorer par les meilleurs artistes. On lui est redevable des terrasses, des jardins & des parterres. Il fit percer la forêt, & il est le véritable fondateur de la ville.

Henri II acheva toutes ces constructions, sur les deslins de son pere. Il venoit si souvent à Fontainebleau, que quatre de ses enfans y nâquirent, *François II & Henri III*, qui porterent la couronne, *Elisabeth*, qui fut reine d'Espagne, & *Claude*, duchesse de Lorraine. Charles IX, son second fils, & qui étoit grand chasseur, aima aussi beaucoup le séjour de Fontainebleau. Il y fit travailler; & l'on y voit encore quelques bâtimens de sa façon.

Henri IV, est, après François I, le monarque qui fit de plus fréquens séjours à Fontainebleau; en sorte que quatre de ses enfans y naquirent. Il y fit faire beaucoup de travaux, tant aux bâtimens qu'au grand canal, & dans le grand parc. On trouve dans les mémoires de Sully qu'il y dépensa deux millions cinq cent mille livres. Louis XIII y naquit en 1601; Elisabeth qui fut depuis reine d'Espagne, en 1602; un second fils de Henri IV, en 1606, qui mourut en 1611, & un troisieme; qui fut Gaston,

duc d'Orléans. En 1606, Louis XIII & ses deux sœurs, Elisabeth & Christine, furent baptisés en cérémonie dans la chapelle de ce château. Louis XIII, attaché au lieu où il avoit pris naissance, s'occupa aussi du soin d'embellir Fontainebleau; & c'est à lui que l'on est redevable du grand escalier de la cour du Cheval blanc.

Louis XIV, malgré toutes les dépenses qu'il fit pour ses autres maisons royales, ne négligea point celle-ci, où il faisoit régulièrement tous les ans des voyages. La reine Marie-Thérèse y accoucha, en 1661, du grand dauphin. Louis XV y épousa, en 1725, la reine Marie Leczinski. En 1728, ce monarque y fut attaqué de la petite-vérole, qui fit beaucoup craindre pour sa vie. Le dauphin, son fils unique, prince de la plus grande espérance, y est mort en 1765.

Je serois trop long, si je vous faisois ici, madame, une description détaillée de ce château de Fontainebleau. Je vais me borner à un petit nombre de remarques.

Les bâtimens de la cour des cuisines sont du temps de Henri IV, & ceux de la cour ovale, en plus grande partie, de François I, mais éparés & embellis par Henri IV. C'est au milieu de cette cour qu'est la chapelle de

Saint Saturnin, fondée, comme je l'ai déjà dit, par le roi Louis *le Jeune*, & dédiée par Thomas Becket, qui fut depuis archevêque de-Cantorbery, & assésiné par ordre du roi d'Angleterre Henri II, auquel il résistoit avec beaucoup de courage. Cette chapelle a toujours subsisté depuis. Mais elle fut rebâtie par François I, & embellie ensuite par les rois Henri II & Louis XIII. Il est remarquable que l'on y voit alternativement les chiffres de Jésus & de Marie, & ceux du roi Henri II & de Diane de Valentinois sa maîtresse. Sur le comble de cette chapelle on voit les restes d'une horloge singulière, où les heures étoient marquées par différentes figures mécaniques. L'auteur étoit un fameux artiste, nommé *Jacquemard*, qui vivoit du temps de François I. C'est lui qui construisit une pareille horloge pour l'église paroissiale de Saint Paul. De là vient que le peuple de Paris appelle communément les gens nés sur cette paroisse, *ensans de Jacquemard*.

Les cours de la Fontaine & du Cheval Blanc sont du regne de François I. Mais elles ont été bien changées & bien embellies sous les rois ses successeurs. La seconde a pris son nom d'une statue de marbre blanc, qui y fut placée au milieu, du temps de Charles IX. C'étoit une copie de celle de

Marc-Aurèle , qui est à Rome , à l'entrée du Capitole. Le grand escalier n'est , comme je l'ai déjà dit , que du temps de Louis XIII : c'est l'ouvrage d'un fameux architecte , nommé *Jacques le Mercier*.

Le bâtiment de la chapelle est du temps de François I. Mais tous les ornemens intérieurs , & les peintures , qui y sont en grand nombre , ont été faits par Henri IV , à l'exception de la tribune du roi , qui est encore plus moderne.

La galerie que l'on appelle *des Réformés* , est l'ouvrage le plus considérable & le plus décoré du regne de François I : les plus belles peintures sont du *Primaticio* , fameux peintre Italien , & des élèves qu'il fit en France. On prétend que le nom de *Réformés* qu'elle porte , vient de ce que les calvinistes , qui disoient que leur religion n'étoit qu'une réforme de l'ancienne , y présenterent à François II , la première requête dans laquelle ils prirent le titre de réformés , l'amiral de Coligny-Châtillon étant alors à leur tête.

La piece qui est entre la galerie des Réformés & l'appartement du roi , s'appelle *chambre de Saint Louis* , parce qu'elle a été construite sur les fondemens d'une tour élevée par ce monarque , & parce qu'on y a représenté ses principales actions. L'an-

l'antichambre du roi, son premier cabinet, la chambre & son grand cabinet ont été très-ornés du temps de Henri IV, de Louis XIII & de Louis XIV. Mais les deux dernières pièces ont été bien changées depuis. Cependant on remarque encore, au moins dans l'antichambre, des S, dans lesquelles il y a des traits enlacés. On prétend que c'est un emblème relatif au nom de la belle Gabrielle d'Estées, que l'on prononçoit comme *des traits*; & c'est dans ce sens que Henri IV avoit fait cette fameuse chanson: *charmante Gabrielle, percé de mille traits.*

Une autre remarque à faire dans l'antichambre du roi à Fontainebleau, c'est que les tableaux qui y sont, représentent les principales circonstances du roman de *Théagenes & Chariclée*, composé en grec, au quatrième siècle, par un évêque de Trica en Thessalie, nommé *Heliodore*. Ce roman fut traduit en François par le célèbre *Amiot*, qui présenta sa traduction au roi François I. Ce monarque en fut si content, qu'il fit la fortune du traducteur.

L'appartement de la reine a été bien changé de nos jours. Cependant on a conservé des tableaux, qui sont des originaux ou des copies de grands maîtres. Il y a très-peu de temps que l'on y remarquoit encore

un cabinet que l'on appelloit *de Clorinde*, parce qu'on y voyoit représentées les plus belles situations du poëme de *la Jérusalem délivrée* de Tasse, sur-tout les aventures de Tancrede & de Clorinde. On passoit de ce cabinet dans la galerie de Diane, bâtie par Henri IV, aussi bien que celle des Cerfs, ainsi nommée, parce qu'elle étoit ornée d'une quantité de bois de cerfs, dont on augmenta successivement le nombre pendant tous les regnes de Louis XIII, de Louis XIV & même de Louis XV.

C'est dans cette galerie que se passa, en 1657, une scène horrible. La reine Christine de Suede étant venue en France après avoir abdiqué sa couronne, se trouva à Fontainebleau, & y passa quelque temps seule, la cour n'y étant point alors. Elle y fit assassiner, par ses ordres exprès, & presque en sa présence, un certain marquis *Monaldechi*, son écuyer, qu'elle accusoit d'être un traître, & que l'on soupçonna n'être qu'un infidèle. Cet acte d'autorité, ou plutôt de cruauté tyrannique, exercé en France par une reine étrangère, déplut fort à Louis XIV.

Le jardin de l'orangerie existe à Fontainebleau depuis le regne de François I: il s'appelloit alors *Jardin des Buis*, parce qu'il n'y avoit point encore d'orangers en France. Au milieu est un bassin avec une belle statue.

de Diane chasserelle mouée d'après l'antique, & accompagnés de quatre chiens de bronze. Dans ce même jardin, sont plusieurs autres statues, & même de très-beaux bustes d'après l'antique. De ce jardin, on entre dans une petite galerie que l'on appelle des *Chevreuils*.

Le reste du château de Fontainebleau est tout-à-fait changé depuis la fin du seizième siècle, de sorte qu'il n'y a plus rien de ce temps-là, & que plusieurs ornemens & logemens bâtis depuis, ont été abattus pour faire place à de nouveaux, qui ne sont pas même encore achevés. La galerie d'Ulysse, dont les peintures étoient très-estimées, est absolument anéantie. Cependant la salle des Cent-Suisses subsiste encore; elle est du temps de François I. On y voit par-tout les Salamandres qui étoient sa devise. Mais on a détruit une autre salle, qui étoit celle de la comédie, & qui avoit été bâtie par Henri IV : celle d'aujourd'hui est du temps de Louis XV. L'étang qui est en face du château, au bout de la cour des Fontaines, est du temps de François I. Au milieu de cet étang, est un pavillon, auquel on a donné depuis long-temps le nom de *cabinet du conseil*, parce que Catherine de Médicis au seizième siècle, & le cardinal de Richelieu au dix-septième, s'y retiroient avec leurs principaux confidens, & y

raisonnoient de leurs affaires les plus secrètes, sans crainte d'être entendus de personne.

L'église paroissiale de Fontainebleau, où l'on compte cinq à six mille habitans, n'existe que depuis le regne de Louis XIII : le bâtiment n'est que de ce temps là. L'hôtel-Dieu n'est pas éloigné du château, & la ville en est redevable à la reine Anne d'Autriche, sans préjudice de l'hôpital de la charité d'Avon, qui est de fondation royale très-ancienne, & desservi par les freres de la charité. D'ailleurs, à l'entrée de Fontainebleau est un petit hôpital nommé *des Filles Bleues*. Madame de Montespan les établit, en 1696, pour l'entretien de soixante filles orphelines.

L'hôtel de la Chancellerie est affecté aux ministres revêtus de cette dignité, depuis le chancelier Duprat. Mais on y a plusieurs fois travaillé pendant le cours du dix-septieme siecle. On voit encore à Fontainebleau, près de la cour du Cheval Blanc, un hôtel qui porte le nom de *Ferrare*. Il vient de Renée de France, duchesse de Ferrare, fille de Louis XII, qui l'avoit autrefois habité.

J'ai déjà dit que l'ancien nom de la forêt de Fontainebleau étoit *forêt de Bierre*. On prétend que ce nom vient d'un fameux

général Normand qui pénétra jusques là du temps de Charles *le Chauve*. il s'établit avec une troupe au milieu des bois, & partoit delà pour faire des courses dans les villages des environs.

Il y a peu de gens qui, passant par Fontainebleau, n'aient entendu parler du grand veneur de la forêt; & je dois bien, madame, vous en dire un mot. C'est un spectre que l'on prétend avoir apparu à nos rois dans une infinité d'occasions. La dernière & la plus remarquable est du regne de Henri IV, en 1599. Ce monarque revenant de la chasse de mauvaise humeur, parce qu'il n'avoit rien pris, entendit près de Moret un grand bruit de chiens & de chevaux, & des fanfares qui sembloient annoncer une grande chasse plus heureuse que la sienne. Il en fut aussi piqué qu'étonné: il le témoigna; & plusieurs seigneurs, entre'autres le comte de Soissons, prince du sang, s'étant détachés pour aller savoir ce que c'étoit, ce comte rapporta qu'il avoit vu, mais de fort loin, un grand homme noir, à la tête d'un nombreux équipage de chasse, & que ce spectre crioit de temps en temps *entendez-vous*, ou selon quelques-uns qui l'avoient entendu comme le prince, *amendez-vous*. Les gens du pays assurèrent alors, & l'ont souvent répété depuis, qu'ils

avoient équipément de semblables apparitions. On lit même dans les mémoires de Sully, que lui-même y fut un jour attrapé : ayant cru entendre le roi Henri IV revenir de la chasse, il sortit de son cabinet pour aller lui communiquer une affaire importante. Mais Henri IV étoit à plus de quatre lieues delà ; & il se trouva que c'étoit le grand veneur qui chassoit près du château.

A deux lieues ouest de Fontainebleau est *Milly*, petite ville qui a une des plus belles chimères historiques possibles. Elle prétend avoir été fondée, mille ans avant la naissance de Jésus-Christ, par *Drius* roi des Gaules. Une autre origine plus moderne & plus naturelle, c'est que son fondateur est un nommé *Milus* ou *Milon*, qui a aussi donné son nom à la ville de Melun.

Quoi qu'il en soit, il y a un ancien château que l'on fait avoir été quelquefois habité par le roi Philippe le *Hardi*. Il fut assiégé par les Anglois en 1422, & brûlé en 1430, sous le regne de Charles VII. Cette petite ville étoit autrefois beaucoup plus peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui, parce que le grand chemin de Lyon y passoit. Les habitans en sont maintenant réduits au nombre de quinze cents. Il s'y tient cez

pendant encore des marchés assez confidérables.

Au treizieme siecle, Milly avoit pour seigneur, Hugues de *Bouville*, amiral de France, qui fonda le chapitre, auquel la paroisse fut réunie, en 1330, le doyen étant en même temps curé de la ville. Les canonicats sont à la nomination du seigneur, & , par une distinction particuliere, les chanoines n'ont pas besoin de prendre de *visu* de l'archevêque de Sens. Le curé même est installé par le juge du seigneur. L'église est assez belle, & le clocher sur-tout estimé. On y voit le tombeau de plusieurs seigneurs de ce lieu, qui, au quinzieme siecle, appartenoit à l'amiral Malet de Graville. Ce seigneur étant en grande faveur sous les regnes de Charles VII & de Louis XI, obtint aux habitans de Milly de beaux privilèges, entr'autres, que le bailliage royal ressortiroit nuement au parlement. Il n'y a que les cas préfidiaux qui sont portés à Melun.

En montant vers le nord-est, & avant d'arriver à Melun, on trouve sur la rive gauche de la Seine, l'abbaye du *Lys*, qui reconnoît pour fondatrice la reine Blanche, mere de Saint Louis. La construction en fut commencée en 1212, & ne fut achevée qu'en 1248. Cette pieuse reine & le roi son fils

continuerent jusqu'à leur mort de répandre leurs bienfaits sur cette abbaye ; & les rois & leurs successeurs confirmèrent tous les privilèges qui lui avoient été accordés, & la donation de tous les biens qui lui avoit été faite.

Dès l'institution de cette abbaye royale, on y avoit placé des religieuses de l'ordre de Cîteaux, & pour première abbesse, Alix, comtesse de Mâcon, qui avoit cédé ou vendu son comté au roi Saint Louis. Elle avoit épousé Jean de Dreux, petit-fils de Louis le Gros, qui embrassa l'état ecclésiastique, en même temps que sa femme se fit religieuse. Cette première abbesse étoit cousine, & encore plus amie de la reine Blanche, qui, demeurant souvent à Melun, passoit les journées avec elle dans la nouvelle abbaye. Alix survécut à la reine son amie. n'étant morte qu'en 1258. Elle fut remplacée par sa nièce nommée *Mahault*, & celle-ci par une princesse de Brabant.

Les abbessees suivantes ne furent pas de si grandes princesses. Mais elles furent toutes filles de qualité : plusieurs furent filles ou veuves des comtes ou vicomtes de Melun. En 1341, une princesse de la maison de Dreux posséda cette abbaye, qui, en 1394, fut gouvernée par une autre prin-

cesse de la maison de Courtenai. Lors de la première année du gouvernement de celle-ci, l'abbaye fut brûlée & le monastere ruiné par les Anglois. Ils furent rétablis sous les abbeffes princesses, Marie de Cleves & Jeanne d'Evreux. Au commencement du seizieme siècle, il y eut successivement deux abbeffes de la famille noble & ancienne de Menou en Touraine, & dans le même siècle, une troisième de la maison de Mailly, qui étoit en même temps abbesse de la Trinité de Caen. Cette pluralité de bénéfices féminins est d'autant plus extraordinaire, que l'abbaye de Caen est de bénédictines, & celle du Lys de bernardines. On conserve dans celle-ci le cœur de la reine Blanche, & plusieurs reliques de Saint Louis, avec un cilice que ce saint monarque avoit porté.

La ville de *Melun*, située tout-à-fait à l'extrémité septentrionale du Gâtinois François, en est regardée comme la capitale. C'est aussi le chef-lieu d'une élection, & le siège d'un préfidial & d'un bailliage, où l'on juge conformément à une coutume particulière rédigée en 1560. La seigneurie de la ville est domaniale: mais le domaine est engagé depuis long-temps à des seigneurs du voisinage. La riviere de Seine qui traverse Melun, y procure un grand

commerce. Il s'y est établi quelques manufactures ; & l'on y compte quatre mille habitans.

Cette ville est divisée, comme Paris, en trois parties, dont celle du milieu est une île, & s'appelle *la Cité*. On passe de là dans les deux autres parties par deux ponts, dont l'un est nommé *Pont-aux-Moulins*, & l'autre *Pont-aux-Fruits*. La paroisse de la Cité ou de l'île de Melun s'appelle *Saint Aippaix*, du nom d'un évêque d'Auch, qui y mourut au sixième siècle. Celle de la partie septentrionale de la ville est dédiée à *Saint Etienne*, & l'on prétend que cette partie appartient à la Brie. Celle du côté méridional a pour patron *Saint Ambroise* : c'est cette partie qui est la plus commerçante. Il passe tant dessus que dessous les ponts de Melun, beaucoup de bled, de fromages & de vins. Une partie s'arrête dans la ville, & s'y vend bien, sur-tout les jours de marché, qui sont toujours très-fréquentés.

Indépendamment des trois paroisses que je viens de nommer, il y a dans Melun une collégiale sous l'invocation de *Notre-Dame*, regardée comme de fondation royale, & composée d'un chantre en dignité, de sept chanoines & de dix-sept chapelains : c'est dans l'île qu'est cette collégiale. Il y a de plus dans les faubourgs, une abbaye

de bénédictins , dédiée à Saint Pierre , fondée au fixieme siecle , & rétablie au dixieme , & trois convents de carmes , de récollets & de capucins.

Du temps de Jules-César , Melun , suivant l'historien *Rouillard* , qui vivoit à la fin du seizieme siecle , étoit déjà une ville considérable du pays des Parisiens , & en étoit même plutôt la capitale que celle de Lutece. Labienus , lieutenant de César , s'en empara , rétablit le pont qui avoit été rompu , & en fit une place d'armes. Il en partit pour aller prendre Corbeil , d'où il fit trembler Paris , quoiqu'il n'y entrât pas. Mais il se donna dans les environs une grande bataille.

Le culte de la déesse *Isis* , dit *Rouillard* , étoit alors établi à Melun. Cette déesse y avoit un temple si magnifique , qu'il avoit donné son nom à la ville , qui s'appelloit *Iséos*. Celle de Lutece en ayant voulu construire un pareil pour se faire honneur de ressembler à Melun , on lui donna en effet le nom de *Pariseos* , c'est-à-dire , pareil ou semblable à Melun. C'est de *Raban Maur* , auteur contemporain de Charlemagne , que *Rouillard* a tiré cette étymologie. qui , si elle étoit vraie , fourniroit matière à de belles réflexions sur la vicissitude des choses hu-

maines. Paris se seroit donc fait autrefois honneur de ressembler à Melun, tandis qu'aujourd'hui la plus grande gloire de Melun est d'avoir quelque ressemblance avec Paris.

Cependant lorsque le christianisme fut établi dans les Gaules, le nom d'*Iseos*, que portoit la ville de Melun, fut abandonné pour celui de *Milodunum*, qui étoit celui du château. Il est assez probable que ce nom vient d'un nommé *Milon*, fondateur, comme je l'ai dit ailleurs, de la petite ville de *Milly*; & du mot *dunum*, qui, en celtique, signifie *hauteur* ou *montagne*. Le lieu où se rend la justice à Melun, & où se tiennent le bailliage & le présidial, est bâti, dit-on, sur les ruines de l'ancien château des Romains. Aussi cette juridiction porte-t-elle, comme le bailliage & le présidial de Paris, le nom de châtelet. On montroit autrefois dans cette ville de vieilles murailles que l'on disoit être les restes du temple d'*Isis*. On y voyoit aussi une grosse tour de grès au coin de l'isle qui renferme la cité; & l'on supposoit que c'étoit un reste de l'ancien château des Romains, qui subsista jusqu'au temps où *Childeric* & *Clovis* en firent la conquête.

Le même *Rouillard* prétend que ce château de Melun fut donné en fief ou même

en comté par le roi Clovis à *Aurelian*, qu'il dit avoir été le négociateur de son mariage avec Clotilde, à laquelle il remit de la part du roi, son futur époux, en signe de fiançailles, sept piéces d'or, qui ont toujours formé depuis les armes de la ville & de la maison de Melun. En effet, ces armes sont neuf bezans ou piéces d'or en champ d'azur. De cet *Aurelian*, favori du roi Clovis, descendoit, suivant cet historien, *Athon*, comte de Melun, sous Charlemagne, & de celui-ci le fameux comte *Burcard*.

Il paroît certain que ce dernier reçut du roi Hugues Capet ou de Robert son fils la ville de Melun en fief & en comté. Peu de temps après, il épousa la veuve du comte de Corbeil; ce qui le rendit un si puissant seigneur, qu'il prenoit le titre de comte par la grace de Dieu. Ses voisins l'ayant attaqué, le roi Robert ne délaigna pas de le défendre, même contre le duc d'Anjou. Melun fut assiégé: mais *Burcard* gagna contre ses ennemis une bataille qui le délivra entièrement. Ce comte ayant réformé l'abbaye de *Saint-Maur-les-Fossés*, dont le roi l'avoit fait seigneur à vie, & y ayant introduit des moines de Cluni, prit lui-même l'habit monastique; & après avoir donné à cette abbaye de grandes richesses,

il y mourut sur la cendre, revêtu d'une cilice, & y fut enterré. La comtesse Elizabeth sa femme, qui se fit aussi religieuse, mourut après lui, & y fut pareillement inhumée: ce fut l'an 1058, sous le regne de Henri I.

La postérité de ce comte Burcard finit dans son petit-fils; & il paroît qu'alors le comté de Meïen fut réuni à la couronne. Mais dès le temps de ce même Burcard, il y avoit, dans cette ville, des vicomtes, que l'historien *Rouillard* croit avoir été de la même maison que les comtes, & dont la famille continua de posséder cette vicomté jusqu'à l'an 1400. Les derniers d'entre eux héritèrent du comté de Tancarville en Normandie, & de la dignité de grand chambellan de cette province, qui est attachée à cette belle terre. D'ailleurs les quatre derniers, Jean I, Jean II, Jean III, & Guillaume furent successivement, les trois premiers, grands chambellans, & le quatrième, grand bouteiller de France. La vicomté de Melun passa alors dans la maison d'Harcourt. Guillaume d'Harcourt fut comte de Tancarville & vicomte de Melun. Mais il n'eut que des filles, qui moururent sans enfans; & la vicomté & le domaine de Melun ayant été vendus & engagés, paroissent avoir été joints à la belle terre de

Vaux, qui, de la, fut surnommée *Vaux-le-Vicomte*.

Cependant il subsistoit plusieurs autres branches de la maison de Melun. La branche de *La Borde* fournit, sous Louis XI, un grand-maître de France, qui avoit été précédemment gouverneur de la Bastille & de Vincennes. Il tomba dans la disgrâce du roi, qui lui fit trancher la tête. Les derniers de cette branche moururent sans postérité au milieu du seizième siècle. Mais un fils cadet de Jean I, comte de Tancarville, & grand chambellan, s'établit en Flandres, ayant hérité des grands biens de sa mere dans cette province. Il fut seigneur d'Epinoÿ, & châtelain de Gand: sa branche ne s'est éteinte que dans le courant du siècle présent. Epinoÿ fut érigé pour eux en principauté; & en 1714, Louis de Melun, prince d'Epinoÿ, ayant hérité du duché de Joyeuse, par sa mere, princesse de Lorraine, on fit en sa faveur une nouvelle érection du duché; & il s'appella *duc de Joyeuse*. Mais étant mort, en 1724, sans enfans, il eut pour héritiers, 1°. le comte de Melun, son cousin, mort aussi peu de temps après, & en qui a fini la maison de Melun; 2°. pour la plus grande partie de ses biens, le maréchal prince de Soubise,

dont la grand'mere étoit tante du dernier duc de Joyeuse.

Le roi Robert, fils de Hugues Capet, mourut à Melun, l'an 1031, ainsi que son fils Philippe I, l'an 1108. Louis *le Gros*, fils & successeur de celui-ci, ayant été obligé, dès le commencement de son règne, de combattre contre plusieurs seigneurs de ses vassaux, voisins de sa capitale, assembla, pour concerter les mesures qu'il devoit prendre contre eux, un grand parlement à Melun; & la guerre y fut résolue, particulièrement contre le seigneur de Puiset ou Puiséaux en Brie. Sous le règne de Louis *le Jeune* son successeur, les juifs avoient à Melun un grand établissement, une synagogue, & une école ou espèce d'université. Mais vous savez, madame, qu'ils furent chassés de France par Philippe Auguste.

Cette ville souffrit beaucoup après la bataille de Créci, donnée en 1346, & celle de Poitiers en 1356. Les Anglois favorisés par Charles *le Mauvais*, roi de Navarre, pénétrèrent jusques dans l'intérieur du royaume. Le dauphin, qui fut depuis roi sous le nom de Charles V, & surnommé *le Sage*, eut bien de la peine à se défendre dans Paris contre les trames du roi de Navarre & la révolte des Parisiens. Il

en vint cependant à bout, & fut sacré à Reims en 1364. A son retour il passa par Melun, où il fut reçu dans la collegiale de Notre-Dame, comme étant aux droits des anciens abbés & chefs de chapitre. Il prit le surplis, mit l'aumusse sur son bras, assista ainsi à l'office, & donna de riches ornemens à l'église. Sous ce règne, le seigneur de Tancarville, de l'ancienne maison des comtes & des vicomtes de Melun, jouoit le plus grand rôle à la cour: il étoit grand chambellan du roi & son favori. Charles V faisoit de longs & de fréquens séjours à Melun. Plusieurs des actes les plus importans de son règne en sont datés.

Le roi Charles VI se plut aussi dans cette ville, tant qu'il fut en bonne santé. Mais dès que les troubles des Bourguignons & des Orléanois eurent éclaté, elle s'en ressentit, fut prise & reprise par les deux factions, & resta pendant long-temps au pouvoir des Anglois, qui dominoient dans Paris. Enfin Charles VII reconquit son royaume, & Melun fut repris en 1429, quoique Paris ne fût entièrement réduit qu'en 1436. Le roi Charles VIII, à la fin de son règne, forma le projet de faire rédiger ou plutôt réformer la coutume de Melun. Mais cette réforme ne fut effectuée que sous le règne de Louis XII, en 1506. Elle souloit en-

core des difficultés, qui ne furent levées qu'en 1511.

La fin du seizième siècle fut bien malheureuse pour Melun, ainsi que pour toute la France. Cette ville fut plusieurs fois défolée par les huguenots, & reprise par les catholiques. Enfin après avoir effuyé pendant trois ou quatre ans toutes les horreurs de la peste & de la famine, Henri IV s'en rendit le maître la seconde année de son regne, en 1590, avant qu'il eût encore soumis la capitale. Il y eut alors beaucoup de désordres commis, des incendies & des pillages, que le bon monarque ne put sans doute empêcher.

Le célèbre *Amyot*, dont j'ai eu si souvent occasion de parler, étoit né à Melun d'un boucher. Après avoir été précepteur des petits-enfans du roi François I, il mourut, en 1593, évêque d'Auxerre, grand aumônier de France, & de l'ordre du Saint Esprit.

Je suis, &c.

A Melun, ce 3 février 1767.

L E T T R E D C X C I I .

S U I T E D E L ' I S L E D E F R A N C E S

LE *Hurepoix*, borné au midi, par le Gâtinois François & le pays Chartrain; au couchant, par le Mantois; au nord & au levant, par la Seine, s'étend jusqu'aux portes de Paris. Bien plus, madame, on doit y comprendre, rigoureusement parlant, la partie de cette ville, qui se trouve sur la rive gauche ou au midi de la Seine. Mais mon dessein est de réserver pour une lettre particulière la description ou l'histoire abrégée de tous les lieux situés dans les environs de Paris, à une certaine distance de cette capitale.

Le pays dont il est ici question, produit des bleds & sur-tout des fourrages. Les habitans y font une grande quantité de beurre qui est fort bon. En y entrant par le Gâtinois François, on y trouve la petite ville de *la Ferté-Alais*, située sur la petite rivière de *Juine*, dans une contrée fertile & agréable. Elle ne renferme que six ou sept cents habitans.

A une lieue nord de la Ferté-Alais, est la seigneurie du *Bouchet*, avec un château assez beau, qui a été possédé par Abraham *Duquesne*, un des plus grands officiers de marine qui aient existé dans le siècle de Louis XIV. Vous savez, madame, qu'il fit des exploits éclatans en ce genre, des expéditions des plus heureuses, & même de brillantes conquêtes. Mais il étoit protestant & très-attaché à la religion calviniste. Louis XIV sentant néanmoins qu'il devoit récompenser ce grand homme des services qu'il avoit rendus à l'état, lui accorda une gratification de deux cent mille livres. *Duquesne* les employa à acheter le château du *Bouchet*, & les terres de *Ver le Grand* ou *Valgrant* & de *Ver le Petit*. Louis XIV les érigea pour lui en marquisat, sous le nom de *Duquesne*, en 1682. Cependant ce monarque étant résolu à révoquer l'édit de Nantes, fit défendre au brave *Duquesne* de laisser pratiquer dans sa terre la religion prétendue réformée. Il paroît qu'effectivement *Duquesne* n'y établit point de prêches; mais il ne voulut jamais renoncer à la religion protestante, ni faire aucun exercice de la catholique. Il mourut tranquille dans son château, & fut enterré sans cérémonie dans un fossé au bout de son jar-

din, où l'on ne voit ni monument ni épitaphe.

La terre & le château de *Villeroy*, situés au nord du Bouchot, ne sont bien connus que depuis le seizième siècle. Cette terre a servi & partagé l'illustration de ses possesseurs, & sur-tout de Nicolas de Neuville, seigneur de *Villeroy*, secrétaire d'état sous quatre rois, Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII. La paroisse de ce lieu s'appelle ou s'appelloit autrefois *Meness* & tiroit son nom d'un seigneur nommé *Manessés*, qui vivoit, à ce que l'on croit, au douzième ou treizième siècle, & que l'on dit avoir été de la famille des Garlandes autrefois si puissans. L'église paroissiale paroît avoir été bâtie aussi vers le treizième siècle; ou, si elle est plus moderne, on y a suivi le goût de ce temps-là. Il se tient tous les ans, le jour de Saint Denis, une foire dans une prairie fort agréable, entre *Meness* & le château de *Villeroy*. Les seigneurs de ce nom obtinrent cette grace de Henri II en 1550. Cette foire, belle & brillante, est une fête pour tout le pays. Il s'y vend d'ailleurs beaucoup de bestiaux.

Villeroy n'étoit au quatorzième siècle; qu'un hameau avec un petit château, qui s'augmenta cependant au quinzième siècle. Le pere du secrétaire d'état reçut cette terre

en héritage de Pierre Legendre, préôt des marchands, son grand-oncle maternel. Le ministre étendit ses possessions, non seulement sur Menefsi, qui se trouva, pour ainsi dire, confondu avec Villeroy, mais encore sur un grand nombre de fiefs & de villages voisins, & fit commencer le superbe château que l'on y voit aujourd'hui. En 1615, cette terre fut érigée en marquisat en faveur de Charles de Villeroy, fils du secrétaire d'état, qui la lui avoit cédée. Le fils de Charles, nommé *Nicolas*, fut maréchal de France, & gouverneur de la personne de Louis XI pendant sa jeunesse. C'est pour lui que Villeroy fut érigé en duché en 1651. On y joignit, pour le former, douze paroisses des environs, dont six du diocèse & de l'élection de Paris, & les six autres de ceux de Sens. Il y a quarante-trois terres nobles qui en relevent.

Le village de *Sainte Genevieve des Bois*, qu'on trouve en montant toujours vers le nord, étoit connu dès le temps de Hugues Capet & du roi Robert, & peut-être plus anciennement. Il s'appelloit *Seguiny* ou *Sequiny*, du nom d'un comte *Seguin* qui vivoit sous Charlemagne. On y voit une grosse tour de l'ancien château; elle est entourée d'un fossé plein d'eau, & renferme une chapelle dédiée à Sainte Genevieve. Le

nouveau château, bâti par *Antoine Boyer*, conseiller au parlement de Paris, est plus loin. Il y a des beautés, entr'autres deux grandes figures, représentant des Nnyades, qui sont de *Jean Goujon*, célèbre sculpteur & architecte, auteur des bas-reliefs de la fontaine des Innocens à Paris. On y montre une chambre, que l'on appelle *la chambre du roi*, parce que les rois Louis XIII & Louis XIV y ont souvent couché en allant à Fontainebleau.

Savigny-sur-Orge, situé sur la petite riviere de ce nom, a une église paroissiale qui existoit au douzième siècle; époque à laquelle il avoit des seigneurs, qui étoient qualifiés de chevaliers. Le château est beau & dans le goût des maisons royales du quinziesme siècle. On prétend que le roi Charles VII y a tenu renfermée la belle Agnès Sorel, & que cette dame y vivant dans une grande solitude, ne recevoit d'autres visites que celles du roi qui entroît dans la tour par une fenêtre, à l'aide d'une échelle. Je ne conçois pas, & vous ne le concevrez certainement pas non plus, madame, dans quel temps de leur vie Charles VII & Agnès Sorel ont été obligés de mettre tant de précaution & de mystere dans leurs rendez-vous. Quoi qu'il en soit Louis XI, son successeur, faisoit quelquefois

des voyages dans ce château, d'où il a daté plusieurs lettres.

Viri, peu éloigné de Savigny, est un assez gros lieu, dont les environs sont remplis de vignes & de pâturages. On y fait des fromages blancs de lait de vache, qui depuis long-temps sont estimés à Paris. A quelque distance de *Viri*, sur le bord de la Seine, est un petit hameau qui en dépend, & que l'on appelle *Châtillon*; nom si connu & si commun en France, qu'il n'y a presque pas de province, où il n'y ait des villes, bourgs, villoges, hameaux ou châteaux qui ne s'appellent ainsi.

Le petit village d'*Atis* ou *Athies* est dans une situation très-agréable, sur un coteau, d'où l'on a une vue charmante le long des rives de la Seine qui coule au bas à quelque distance. Mais la petite rivière d'*Orge* est encore plus voisine d'*Atis* même: elle longe le coteau, d'où on la voit se jeter dans la Seine. L'église paroissiale est d'une construction très-ancienne: on la juge du treizième siècle, & la tour, en pyramide très-élevée, qui lui sert de clocher, du douzième. Les plus anciens seigneurs de ce lieu, que l'on connoisse, vivoient sous le regne de Philippe Auguste. Il y en eut un, très-illustre sous celui de Saint Louis: c'est Hugues d'*Atis*, qui exerça l'office de grand

pannetier de France. On est assuré que plusieurs de nos rois ont fait de fréquens séjours dans ce lieu, puisque nous connoissons des ordonnances de Saint Louis & de Philippe le Bel, qui en sont datées.

Le château d'Atis, qui appartenoit, au siècle dernier, au duc de Roquelaure, a passé depuis à la maréchale de Villars. Il doit presque toute sa magnificence à la nature: les jardins & les terrasses en sont admirables. Dans un des bosquets d'un parc, on voit un monument élevé à une petite chienne, favorite du duc de Roquelaure, & au-dessous duquel on lit cette épitaphe, composée par mademoiselle de Scudery en 1717:

Ci-gît la célèbre Badine,
 Qui n'eut ni beauté, ni bonté;
 Mais dont l'esprit a démonté
 Le système de la machine.

Au nord-est d'Atis, & tout près de la Seine, est *Ablon*, dont le nom latin est *Abluvium*. Ce lieu n'est effectivement composé que de sables ou terres rapportées par la rivière de Seine, qui, en différens temps, a changé son lit. Vers 1560, Ablon avoit pour seigneur *Pierre Grassin*, conseiller au parlement, qui donna trente mille francs,

somme bien considérable dans ce temps là, pour fonder à Paris un collège qui s'appelle encore aujourd'hui le *Collège des Grassins*. Henri IV ayant fixé, par l'édit de Nantes, les lieux où les huguenots pourroient avoir des prêches, permit l'établissement de deux auprès de Paris; le premier à Charenton, & le second à Ablon; ils ont été tous deux détruits sous le regne de Louis XIV.

A deux petites lieues sud-est de Paris sur la rive gauche de la Seine, est *Choisy*, appelé actuellement *Choisy-le-Roi*; il y a un fief, *Choisy-Mademoiselle*, & plus anciennement encore *Choisy-sur-Seine*. Il y avoit, au treizieme siecle, une chapelle qui a été depuis convertie en paroisse. On ne voit de seigneurs de ce bourg, que sous le regne de Louis XI. C'étoient des gens fort ordinaires, jusqu'à ce que *Mademoiselle*, fille de *Gaston*, frère de Louis XIII, l'acheta, & y fit bâtir une belle église, ainsi qu'un château, qui fait la base de celui d'aujourd'hui. La terrasse en étoit le plus beau morceau. Les jardins furent ornés de statues parfaitement bien copiées d'après les plus belles antiques de Rome. Elles avoient été faites pour Fouquet, & destinées à orner son château de Vaux. *Mademoiselle* laissa *Choisy* à M. le Dauphin, fils de Louis XIV. Ce prince le céda à madame de Louvois, veuve

du ministre, en échange de Meudon. A la mort de cette dame, il passa à madame la princesse de Conti, première douairière, fille légitimée de Louis XIV, & après elle, à Louis XV, qui y a fait bâtir une église plus belle encore que celle qui y subsistoit. Ce monarque a de plus embelli le château, où tout annonce une magnificence vraiment royale. Les maisons du bourg sont la plupart très-bien bâties, & dans le goût modeste. Les rues y sont droites & bien pavées. C'est un séjour des plus agréables des environs de Paris.

Sur le chemin de cette capitale, à une demi-lieue nord de Choisy, est *Vitry*, qu'on nomme *Vitry-sur-Seine*, quoiqu'il soit un peu éloigné de cette rivière: c'est pour le distinguer des autres lieux du même nom. Ce bourg est considérable & renferme plus de mille habitans, sous deux paroisses. Il y a des auteurs qui prétendent que c'est dans ce lieu même que mourut, en 1060, le roi Henri I, petit-fils de Hugues Capet. Pendant les guerres civiles des quatorzième, quinzième & seizième siècles, il se livra plusieurs combats à Vitry & aux environs.

A l'occident de ce bourg est *Villejuif*, dont le roi étoit seigneur haut-justicier, & dont la justice céleste ou engagée par nos

rois mêmes à différens particuliers, a été possédée par les principales familles de l'ancienne magistrature. La situation de ce bourg est connue depuis Jules César, qui fait mention d'une hauteur auprès de la ville de *Lutèce*, sur laquelle il s'arrêta, & d'où il remonta vers *Essone* & *Melun*. Ainsi l'étymologie de son nom ne vient point des juifs; car il n'y en a jamais eu: mais elle vient de *Villa Jugi*, ville sur la hauteur. L'église paroissiale renferme des reliques qui y attiroient autrefois un grand concours de peuple catholique.

Le village de *Bagneux*, peu éloigné de *Villejuif*, n'offre de remarquable que son église paroissiale, qui est très-belle, quoiqu'on assure que le bâtiment est du treizième siècle.

Quoique je me trouve bien près de *Paris*, il faut, madame, que je m'en éloigne, & que je descende vers le midi, pour vous faire connoître les lieux du *Hurepoix*, qui méritent d'être remarqués.

Le premier qu'on trouve de ce côté là est *Fontenay-aux-Roses*, ainsi nommé parce que, de temps immémorial, il a été en possession de fournir de roses la cour du roi & celle du parlement. Il se pratiquoit en effet autrefois, au mois de mai, une cérémonie

monie dans laquelle, en plein parlement, chaque pair & chaque magistrat recevoit à son rang & à son tour un bouquet de roses. Des disputes de cérémonial, qui s'éleverent dans cette occasion entre les grands du royaume firent supprimer cette cérémonie. Cependant Fontenay est toujours le lieu des environs de Paris, où il y a les plus belles fleurs & les meilleurs jardiniers fleuristes.

C'est une grande question de savoir depuis quand le *Bourg-la-Reine* s'appelle ainsi, & quelle est la princesse qui lui a donné ce nom. Il y avoit autrefois des gens qui croyoient que c'étoit la reine Blanche, mere de Saint Louis. Mais il faut bien adopter un autre système, puisque l'on ne peut douter que, plus de deux cents ans avant le regne de Saint Louis, ce lieu s'appelloit déjà comme il s'appelle aujourd'hui. Voici, madame, les principales opinions sur l'origine de ce nom.

On dit qu'au fixieme siecle, l'an 934, une princesse de Frise, nommée *Colombe*, fut aimée d'un chevalier, nommé *Gerard de Dammartin*. Ce brave guerrier ayant passé en Frise, enleva cette princesse au milieu de sa cour, & la conduisit à Paris. Le roi de Frise irrité, courut après elle, & l'atteignit à la cour de *Childebert*. Ce

monarque ordonna le combat entre le roi de Frise & le ravisseur. Il eût lieu près d'un petit village nommé *Briquet*, qui est aujourd'hui le Bourg-la-Reine. Le chevalier Gerard tua le roi de Frise, posséda la belle Colombe, & s'établit avec elle sur le champ même de sa victoire.

La seconde version peut bien n'être pas mieux fondée. Le roi Chilperic & Frédégonde avoient, dit-on, une fille nommée *Regonde*, qu'ils promirent à *Recarede*, roi des Visigoths. Cette princesse partit pour se rendre à sa destination. Mais il lui arriva toutes sortes d'accidens de mauvais augure: son char cassa; ses équipages furent en partie gâtés & volés: enfin elle fut obligée de s'arrêter long-temps dans le village de *Briquet*, auquel elle donna le nom de *Bourg-la-Reine*.

Le troisieme sentiment est que ce village appartenoit autrefois à la reine Adelaïde, femme de Louis le Gros, & qu'elle y donna des terres à différentes maisons religieuses, entr'autres à l'abbaye de Sainte Genevieve de Paris, & aux religieuses de Montmartre, qui, au douzieme siecle, firent bâtir l'église de la paroisse, dont une partie subsiste encore; elle est dédiée à Saint Gilles. Les dames de Montmartre n'avoient vendu le Bourg-la-Reine qu'à bail emphytéotique; & l'on assure qu'elles y sont rentrées de nos jours.

Quant au village de *Sceaux*, nos anciens auteurs prétendent qu'il faudroit écrire *Ceaux*, parce que son nom vient du latin *Cellæ*, & non de *Sigilla*. Il n'y avoit point encore de paroisse au treizieme siecle. Ce ne fut que sous le regne de Saint Louis, que ce lieu commença à devenir considérable. Mais depuis cette époque, il a été bien augmenté : on en attribue l'agrandissement aux reliques de *Saint Mammès* martyr en Cappadoce. Elles y furent apportées en 1214, par un chevalier qu'on appelloit *Adam de Ceaux*, & qui revenoit de la croisade.

On ne connoît la suite des seigneurs de *Sceaux* que depuis *Pierre Baillet*, maître des requêtes des rois Charles VI & Charles VII. Son fils, *Jean Baillet*, remplit la même charge, & posséda la même terre. Sa postérité en a joui jusqu'au commencement du dix-septieme siecle, qu'Antoine Potier, secrétaire d'état, ayant épousé une demoiselle Baillet, devint seigneur de *Sceaux*. Son fils René Potier, premier duc de Trêmes, hérita de cette seigneurie, & fit de grands biens à cette terre, ainsi qu'à celle de Bourg-la-Reine qui en fait partie.

Le grand Colbert les ayant achetées en 1671, enchérit encore sur les avantages que leur avoient procurés les précédens seigneurs. Non-seulement *Sceaux* fut érigé en

baronnie, mais encore on y établit des marchés considérables, entr'autres, un le jeudi de chaque semaine, dans lequel on n'a jamais cessé, depuis ce temps là, de faire un débit considérable de bestiaux que les bouchers de Paris y viennent acheter. Le même ministre y fit élever le superbe château qu'on y voit encore, & en 1677, il y donna une brillante fête à Louis XIV. Quelques années après, ce monarque y revint, & y fut reçu avec la même magnificence par Colbert & par le marquis de Seignelay son fils. Ce dernier mourut en 1690. Le duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV., acheta Sceaux en 1700; & la duchesse du Maine, si célèbre par son esprit & son amour pour les arts, y a tenu la cour la plus brillante jusqu'à sa mort. Le prince de Dombes, son fils, en a joui après elle, & l'a laissé à M. le comte d'Eu, son frere, qui en est encore possesseur.

Antony est à une lieue sud de Sceaux, avec un pont sur la petite riviere de Bievre. La situation en est agréable, les environs en sont fertiles, & le lieu très-fréquenté & assez peuplé: la seigneurie appartient, depuis le neuvieme siècle, à l'abbaye de Saint Germain-des-Prés de Paris. Au douzieme, un seigneur du voisinage l'ayant disputée à ces moines, ils nommerent chacun un

champion pour soutenir leur cause. Le champion de Saint Germain creva l'œil à celui du seigneur de Macy; & depuis cette époque, il n'y a plus eu de contestations sur ce sujet. Le château de *Berni* & celui de *Tourvoye* dépendent d'Antony, & relevent au moins de l'abbé de Saint Germain, ainsi que le village de *Châtenoy*, dont il est fait mention dans des chartes du temps de *Charles le Simple*, de *Lothaire* & de *Louis le Fainéant*.

Près delà est la maison de *Rungis*, où l'on trouve la source & le réservoir des eaux que l'on nomme communément à Paris *eaux d'Arcueil*, parce que l'aqueduc qui les y conduit, passe par ce dernier village.

Chilly, situé à quatre lieues de Paris & à deux de *Montlhery*, à l'extrémité de la plaine que l'on nomme *Longboyau*, & qui de l'autre extrémité, se termine à *Villejuif*, s'appelloit anciennement *Chailly*. Dans le douzième siècle, cette seigneurie étoit possédée par *Robert*, comte de *Dreux*, fils du roi *Louis le Gros*. Elle fut ensuite vendue à *Philippe le Bel*; puis cédée & engagée par nos rois à différentes personnes; entra dans la maison d'Anjou au quatorzième siècle; revint au roi *Louis XI*, & fut enfin donnée à une sœur naturelle de *François I*, laquelle avoit épousé *Michel Gaillard*, pan-

netier du roi. En 1616, elle fut achetée par la maison d'Effiat. Le maréchal de ce nom y fit bâtir avec une magnificence vraiment royale un château, qui a été de nouveau embelli par ses héritiers & successeurs, les ducs de la Meilleraye-Mazarin. Il y a dans la paroisse de Chilly un petit prieuré de chanoines réguliers, fondé, au treizieme siecle, par les anciens seigneurs de la maison de Dreux.

Longjumeau est un gros bourg de plus de douze cents habitans, très-anciennement dépendant du domaine, si bien qu'on prétend que nos rois de la premiere race y avoient un palais & y ont tenu des cours plénieres & des parlemens. Les plus anciens seigneurs particuliers que l'on connoisse, sont les comtes de Dreux, qui posséderent Longjumeau avec Chilly; & ces deux terres réunies ont été aux mêmes maîtres jusqu'au moment présent. Au reste, il y a dans Longjumeau & dans l'étendue de la paroisse, différens fiefs appartenans à des seigneurs particuliers.

Sur le grand chemin de Paris à Orléans, entre Longjumeau & Châtres, on trouve le bourg & le château de Montlhery. Le bourg renferme environ douze cents habitans. Le château quoique ruiné, conserve une tour fort élevée, que l'on voit de fort

loin, même de Paris: c'est la même dont parle *Boileau* dans son *Lutrin*. Beaucoup de fiefs & de seigneuries en relevent: mais elle releve elle-même de la tour du Louvre. On a fait bien des contes sur l'origine & l'étymologie du nom de ce château. Il y a de vieux auteurs qui la font remonter jusqu'au temps des druides. D'autres prétendent que cette tour a été bâtie par le traître *Ganelon*. Mais il est plus raisonnable de ne faire remonter cette histoire que jusqu'au regne de *Pepin*. Ce premier roi de la seconde race donna cette terre à l'abbaye de Saint Denis. Quelque temps après, elle passa par échange à l'évêque de Paris, qui inféoda la montagne à quelques chevaliers qui la fortifierent, pour se défendre contre les courses des Normands. Telle est l'origine du château: le bourg se forma de maisons de paysans qui se réfugièrent au pied & sous la protection de cette forteresse.

Sous le regne de Robert, fils de Hugues Capet, *Thibaut*, que l'on croit avoir été de la maison de Montmorenci, & qui fut surnommé *File Etoupe*, parce qu'il avoit les cheveux blancs, étoit possesseur du château de Montlhery. *Guy*, son fils, fut fondateur de la collégiale de ce même château, d'une autre église dans le bourg, & avec sa femme

Hodierne, du prieuré de Long-Pont, qui en est très-proche. Leur fils aîné s'appella *Milon* & fut surnommé *le Grand*: il fut effectivement assez grand seigneur pour donner de l'inquiétude au roi Philippe I. Il se ligua avec d'autres seigneurs contre *Louis le Gros*, successeur de Philippe. Mais ce monarque s'empara du château, & en fit raser les fortifications. En 1465, il se livra près de Montlhery, une bataille sanglante entre les troupes de Louis XI, & celles des seigneurs coalisés contre lui, & de Charles de Bourgogne. On montre encore le champ de cette bataille, & entr'autres, une piece de terre considérable que l'on nomme *le Cimetiére des Bourguignons*.

A une demi-lieue de Montlhery, sur la petite riviere de Salmouille qui va se réunir à celle d'Orge, est le bourg de *Marcouffi* avec un ancien château, & une belle & riche maison de cèlestins. Il a eu plusieurs seigneurs, dont le plus fameux est Jean de *Montaigu*, qui vivoit sous Charles VI, dont on prétend même qu'il étoit le fils naturel. Il jouit, sous ce monarque, du plus grand crédit, & fut grand-maître de France & surintendant des finances. Mais il paya cher sa faveur. La faction Bourguignone en étant mécontente & profitant de la maladie de

l'infortuné Charles VI, le fit arrêter, lui fit faire son procès par des commissaires, qui le condamnèrent à avoir la tête tranchée; ce qui fut exécuté aux halles de Paris en 1409. Charles de Montaigu, son fils, qui avoit épousé la fille du connétable d'Albret, retira le corps de son père du gibet de Montfaucon, pour le faire enterrer dans l'église des célestins que celui-ci avoit fondée. On y voit encore son tombeau avec plusieurs inscriptions en vers, en prose, en latin & en françois. On lit dans la première *qu'en haine des bons & loyaux services par lui faits au roi & au royaume, il fut, par les ennemis du roi, injustement mis à mort à Paris.*

Deux filles de Jean de Montaigu avoient été mariées de son vivant à Jacques & à Pierre de Bourbon, princes du sang. Après la mort de Charles de Montaigu leur frere, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, cette seigneurie passa successivement par des filles dans les maisons d'Amboise, de Balzac d'Entragues, d'Illiers d'Entragues & de Rieux. Le château bâti par Jean de Montaigu, subsiste encore: c'est un bâtiment antique fort irrégulier. On voit qu'il a été très-fort, & d'ailleurs très-orné. On y remarque les chiffres & même les portraits de quelques-uns des anciens sei-

gneurs, Montaigu, Mallet de Graville, & Balzac d'Entragues. Dans l'église des célestins, on voit les portraits véritables du roi Charles VI & de la reine Isabeau de Baviere.

La paroisse de *Leuville* est aussi très-proche de Montlhery. En 1466, Jacques *Olivier*, procureur au parlement, reçut en don ou en payement la terre de *Linas* ou *Linois*, qui en est voisine. Le fils de ce procureur entra dans la magistrature, & parvint par son mérite, à être premier président du parlement de Paris. Il mourut en 1519, & fut pere de François *Olivier*, chancelier de France en 1545, & qui ne mourut qu'en 1560. La postérité de ce chancelier jouit de la terre de *Leuville*, érigée en marquisat, en 1700. Elle s'est éteinte, il y a quelques années, dans les personnes des marquis de *Leuville* & de *Givri*, morts l'un en Bohême, & l'autre en Italie, pendant la guerre de 1740.

A une lieue Sud-Est de Montlhery, est un village nommé *Bretigny*. Il n'est pas fameux comme celui du même nom, dans le pays Chartrain, où fut conclu, sous le roi Jean, un traité entre la France & l'Angleterre. Mais il a été, & il est encore connu par le vin qui croît sur ses côteaux voisins, & qui fait danser les chèvres; expression prover-

biale, dont on fait à présent l'origine. Il y avoit autrefois près de ce village, une famille de vigneron, dont le nom étoit *Chevre*. Quand ces bonnes gens avoient vendu avantageusement leur vin, tout médiocre qu'il étoit, ils étoient contents, dansoient & fautoient.

Châtres, aujourd'hui *Arpajon*, situé sur la rivière d'Orge, étoit connu sous la première race de nos rois, qui y avoient une maison de campagne. Le nom de *Châtres* vient, non du mot latin *Castrum*, mais du mot celtique *Watrum*, qui veut dire *marécageux* ou *aquatique*. Il ne paroît pas que ce lieu soit devenu bourg avant le douzième siècle; mais il étoit déjà entouré de murailles sous le regne de Louis *le Gros*: l'abbé *Suger* en parle sur ce pied là. Il y a aujourd'hui dans cette petite ville près de dix-huit cents habitans, & deux églises, l'une dédiée à *Saint-Germain*, l'autre à *Saint Clément*.

Les premiers seigneurs de *Châtres* que l'on connoisse, sont des regnes de *Philippe I* & de *Louis le Gros*: ils s'appelloient *Milon*, pere & fils; & eurent des successeurs de différentes familles, jusqu'à ce qu'au quinzième siècle, les seigneurs de *Montaigu*, & ensuite l'amiral de *Graville* ayant possédé une partie de cette seigneurie, le roi *Louis XI* vendit l'autre à l'amiral. Les *Balzac*

d'Entragues héritèrent des Mallet de Grâville, & conserverent cette terre jusqu'au dix-septieme siecle. Après avoir passé par plusieurs mains, elle appartient enfin ,en 1720, à Louis II d'Arpajon, qui la fit ériger en marquisat, & obtint que la petite ville de Châtres se nommeroit dorénavant *Arpajon*.

Ce seigneur ne laissa qu'une fille, *Anne Claude d'Arpajon*, mariée, en 1741, à Philippe comte de Noailles. Il étoit petit-fils de Louis I d'Arpajon, qui sauva l'Isle de Malte de l'invasion des Turcs. Le grand-maître *Jean Paul Lascaris* lui accorda, du consentement de l'ordre, en 1645, le privilège singulier, pour lui & ses descendans, d'ainé en aîné, de porter l'écu de leurs armes sur une croix de Malte, comme le portent les chevaliers de cet ordre, & permit de plus qu'un de ses descendans, au choix du pere, fût chevalier en naissant, & grand-croix à l'âge de seize ans. La comtesse de Noailles, *Anne Claude d'Arpajon*, fut reçue grand-croix de l'ordre de Malte, en 1745. Par une bulle de 1741, cet ordre avoit accordé au comte de Noailles le privilège de la maison d'Arpajon, en considération de son mariage avec l'unique héritière de cette maison.

Sur la route de Paris à Dourdan, on trouve *Limours*, dont la seigneurie fut possédée, aux quatorzieme & quinzieme siecles,

par différentes familles, entre lesquelles on compte celle de *Poucher*, qui est éteinte depuis peu, & qui avoit eu plusieurs évêques de Paris & un garde-des-sceaux de France. Le curé de ce lieu a le titre de prieur: du moins le prieur est curé primitif. Il y a d'ailleurs un petit couvent de Franciscains.

Mais ce que l'on voit de plus remarquable dans ce bourg, c'est le château. Il appartenoit au roi François I, qui l'avoit acheté des *Poucher*, & le donna, en 1445, à la duchesse d'Etampes sa maîtresse. Le roi Henri II le retira, & en fit présent à Diane de Poitiers. C'est la première de ces deux dames qui construisit ce château: la seconde le fit achever. François I y alloit souvent, sur-tout dans les dernières années de sa vie, & y languit quelque temps, avant de se rendre à Rambouillet, où il mourut. Le chancelier de Chiverny acheta cette terre de la duchesse de Valentinois. Elle fut érigée en comté pour son fils, qui la vendit au cardinal de Richelieu. Ce puissant ministre y fit d'abord de grandes dépenses: mais bientôt après, il s'en dégoûta, & la vendit à Gaston, frere de Louis XIII. Ce prince l'unit & l'incorpora à son appanage, & la duchesse d'Orleans, sa douairière, occupa ce château jusqu'à sa mort, en 1672, époque à laquelle il revint au roi. Quoiqu'il soit

négligé depuis près de cent ans , il offre encore des beautés. Il est composé de six pavillons , dont deux sont carrés & quatre ronds. Un très-beau bois de haute-futaie lui sert de parc.

La ville de *Dourdan* , chef-lieu d'une élection , & située sur la rivière d'Orge , est la capitale du Hurepoix. Il y a un ancien château qui passoit autrefois pour être de la plus grande force. De la grosse tour de ce château , relevent un grand nombre de fiefs , tous régis par la coutume de Dourdan , qui fut réformée en 1557. Le roi Philippe *le Bel* donna cette ville à son frere le comte d'Evreux. Elle fut ensuite le partage des comtes d'Etampes , cadets de la branche d'Evreux , & appartint aussi au duc de Berri , frere du roi Charles V. Etant revenue à la couronne , elle eut pour seigneurs particuliers , par engagement , l'amiral Mallet de Graville , mort en 1513 , & long - temps après , le fameux duc de Sully. Elle appartient aujourd'hui à M. le duc d'Orléans , & fait partie de son appanage.

On compte dans cette ville près de trois mille habitans , deux paroisses & trois maisons religieuses , soit d'hommes , soit de femmes. Il s'y tient tous les samedis un marché très-considérable , sur-tout pour le bled. Le trafic de poterie , qui s'y faisoit

autrefois, y formoit une branche de commerce très-avantageux à ses habitans; & c'est delà que les armes de la ville sont trois pots. Telle est du moins la conjecture que forme à ce sujet *Lescornay*, historien de Dourdan. Il remarque aussi que la célèbre manufacture de bas de soie & de laine à l'aiguille, qui s'y établit, commença vers l'an 1560, par l'attention d'un officier, que le duc de Guise, alors engagiste de cette ville, y avoit mis. Il observe qu'on y faisoit déjà beaucoup de bonnets, & qu'on y fit d'abord des bas de laine; ce qui fut aussi-tôt imité des habitans des campagnes voisines. Cette entreprise ayant eu le plus heureux succès, les bourgeois de Dourdan, plus industrieux que les habitans de la campagne, laisserent à ceux-ci, la fabrique des bas de laine, & ne s'occupèrent plus que des bas de soie, ainsi qu'ils le font encore aujourd'hui.

Il y a dans cette ville une maîtrise chargée de l'administration de la forêt de Dourdan, qui a deux mille cinq cents arpens plantés en chêne, dont la plus grande partie n'est qu'en taillis.

Je suis, &c.

A Dourdan, ce 1^{er}. mars 1767.

Fin du quarantieme Volume.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans ce Volume.

LETTRE DCLXXIX.

Suite de la Normandie.

Le diocèse de Bayeux , Caen et bourgs des environs.	Page 1
Bayeux , Isigni , et lieux environnans.	16
Vire , forêt de Saint-Sever.	27

LETTRE DCLXXX.

Le diocèse de Coutances , Carentan.	29
Valogne , ville et port de Cherbourg , rade de la Hogue.	31 et suiv.
Coutances et autres lieux dépendans de son élection.	41
Saint-Lo.	50

LETTRE DCLXXXI.

Le Diocèse d'Avranches , la ville d'Avranches.	53
Abbaye et château de Saint-Michel.	56
Pont-Orson , Saint-James , Mortain.	66

LETTRE DCLXXXII.

Le pays d'Houlme , Domfront.	71
Le diocèse de Seez , sa situation.	73
<i>Tome XL.</i>	A

Falaise.	ibid.
Argentan , Alençon.	75 et suiv.
Seez.	- 85

L E T T R E D C L X X X I I I .

Le diocèse d'Evreux , la ville de ce nom.	92
Verneuil , Laigle , Couches , Breteuil , Louviers , Vernon.	106 et suiv.

L E T T R E D C L X X X I V .

L'Isle de France.

Situation de cette province.	119
Le Vexin Français , Magny , Chaumont , Pontoise.	120 et suiv.

L E T T R E D C L X X X V .

Le Beauvoisis , Beauvais.	133
Cagny , Gerberoy , Clermont.	165

L E T T R E D C L X X X V I .

Le Noyonnois , Noyon.	177
Chauny.	203
Le Vacher de Chauny , fameux sous le règne de Henri IV.	205

L E T T R E D C L X X X V I I .

Le Laonois , Laon.	206
Village de Lierse , son église fameuse dédiée à Notre-Dame.	223
Coucy , histoire de ses Seigneurs.	226

(3)

L E T T R E D C L X X X V I I I .

Le Soissonnois , Soissons , sa situation.	239
Origine de ses anciens habitans.	240
Notice historique de ses Prélats et de ses Comtes.	241 et suiv.

L E T T R E D C L X X X I X .

Le Valois , sa situation , son origine , ses châteaux.	268
Histoire de ses Comtes.	275
Crépi , bourgs et lieux environnans.	278
La Ferté-Milon , Pierre-Fonds , l'Eschy.	285
Ouchy , Neuilly-Saint-Front , Choisy.	290
Compiègne.	294
Senlis.	299
Le château de Chantilly.	308

L E T T R E D C X C .

La Brie Française.	311
Lagny , Créci , Gournay - sur Marne , Noisy.	312
Bounoy , Brie-Comte-Robert , Rosoy.	319
Corbeil.	326

L E T T R E D C X C I .

Le Gâtinois Français.	339
Courtenay , Château-Leudon.	ibid et suiv.
Nemours.	345
Fontainebleau et son château royal.	350
Anecdote du grand Veneur.	361
Minly.	362
Melun.	365

L E T T R E D C X C I I .

Le Hurepoix.	375
La Ferté - Alais , Savigny , Surorge , Atis , Ablon , etc.	376 et suiv.
Coisy-le-Roy et son château.	382
Vitry , Villejuif , Bourg-la-Reine.	384
Seaux , son château , Antony , Long - Jumeau.	387
Arpajon , Dourdan.	393

F I N D E L A T A B L E .

